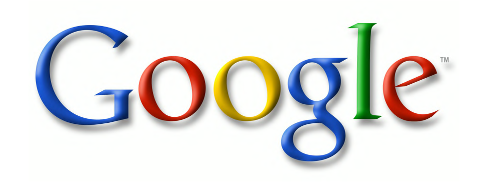
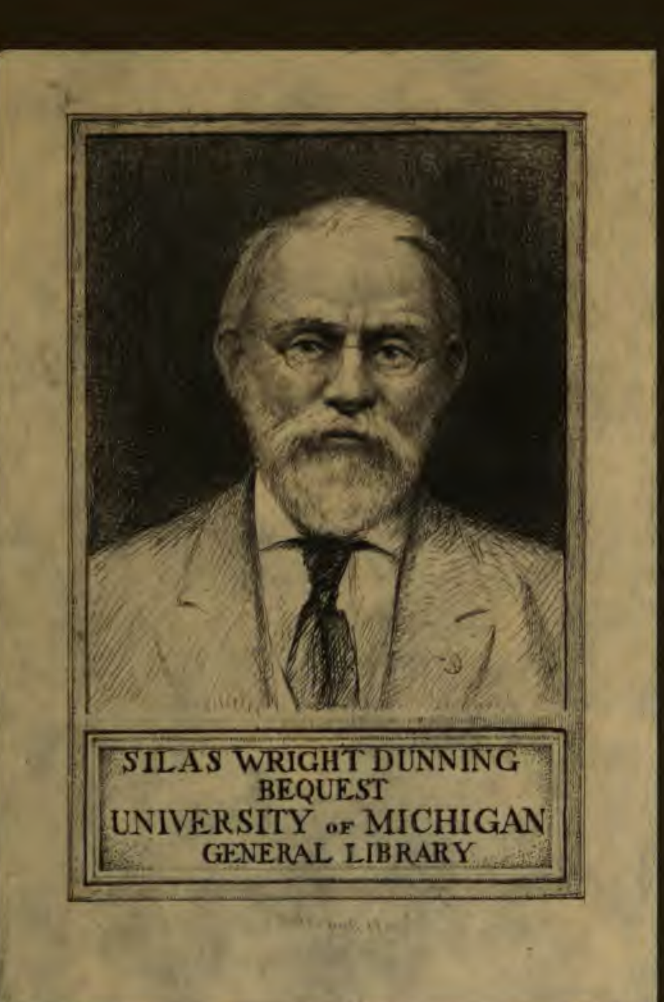



SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY





Tom. VI

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Nº XLI.

Ier Trimestre de l'année 1832.

A TROYES,

De l'Imprimerie d'Eugène SAINTON, Imprimeur de la Société.

Il paraît un Numéro de ces Mémoires à la fin de chaque trimestre. Les quatre doivent former un volume. Ils sont livrés au public par souscription. Le prix de celle-ci est fixé, par année, à *cinq francs*, pour les distributions qui se font à Troyes, et à *six francs*, francs de port, pour les envois au dehors.

On souscrit chez M. DUBOIS DE MORAMBERT, *Secrétaire perpétuel de la Société, Grande-Rue, à Troyes, ou chez* M. DELAPORTE, Pharmacien, *Archiviste, rue Notre-Dame.*

Les lettres et l'argent doivent arriver sans frais.

MM. les Souscripteurs, dont l'abonnement est expiré, sont invités à le renouveler de suite, s'ils ne veulent pas éprouver d'interruption dans les livraisons.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

N° 41.

Ier Trimestre de l'année 1832.

NOTICE

SUR LES MONUMENS CELTIQUES QUI EXISTENT DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE,

Par M. CAMUS-CHARDON,

MEMBRE ASSOCIÉ,

Géomètre de 1re classe, Délimitateur du Cadastre, résidant à Arcys.

Messieurs,

Avant l'invasion des Romains dans les Gaules, les Celtes ou Gaulois fixaient ordinairement leur habitation sur le bord des rivières ou à l'ombre des

bois (1). Une bourgade, ou *vicus*, se composait de la réunion de plusieurs chaumières éparses, séparées les unes des autres par les terres en culture. Tout ce qui dépendait du *vicus*, tel que paturages, forêts, terres cultivées et incultes, constituait le canton ou *pagus*. Indépendamment du *vicus* où ils faisaient leurs demeures habituelles, ils avaient des forteresses ou *oppida* dans lesquelles ils se retiraient en temps de guerre pour s'y défendre (2).

Ces peuples, guerriers par nécessité, s'occupant peu des beaux-arts dont ils n'avaient aucune connaissance, n'ont laissé que des monumens grossiers, mais durables, et que la main de l'homme a long-temps respectés. Ces monumens, que l'on considère comme funéraires, religieux et itinéraires, sont toujours placés sur les anciennes limites des frontières des différentes peuplades qui occupaient les Gaules : des fleuves, des rivières, des étangs, des forêts impénétrables et des chaînes de montagnes étaient en général les limites naturelles qu'ils choisissaient. La forêt d'Othe qui séparait les Senonois des Tricasses, et qui, dans les temps anciens, joignait celle de la Traconne, occupait alors

---

(1) Description des monumens français, par Lenoir — Mémoire de la Société des Antiquaires de France.

(2) L'ancien fort de Montaigu, à trois lieues de Troyes, était une forteresse gauloise. — Il est probable que ces *oppida*, qui n'étaient que des forteresses, devinrent des villes sous l'empire des Romains.

une grande partie des cantons de Marcilly et de Nogent : aussi ces deux cantons offrent une suite de monumens celtiques qui se continue dans le Département de la Marne en suivant la direction de la forêt.

Ces monumens sont (1) :

1° Des monticules factices, des éminences de terres rapportées ou de pierres amoncelées en forme conique et tronquée, et pour la plupart entourés de fossés. Ces monticules sont désignés, en France, sous le nom de *buttes*, *combles*, *combelles*, *mottes*, *mouttes*, *montussets*, *montjoie*, *tombes*, *tombelles* : les Romains les appelaient *tumuli*, *acervi Mercurii*. Ces monumens n'étaient pas seulement destinés aux sépultures, mais ils étaient aussi élevés pour servir de bornes ;

2° Des pierres brutes, informes, plus ou moins volumineuses, sans inscriptions, recouvrant des fosses funéraires ;

3° D'énormes roches, au nombre de deux, posées de champ et parallèlement, et supportant une troisième plus grande qui forme une longue table. On connaît cette espèce de monument, dans les Départemens du Morbihan et du Finistère, sous le nom de *dolmen*, et dans les autres parties de la France, sous ceux de *pierre levade*, *pierre levée*, *pierre*

(1) Mémoire de la Société des Antiquaires de France. — *Dulaure*, Des cultes qui ont précédé l'idolâtrie.

couverte, pierre à la marte, pierre martine, pierre des fées, table des fées, table du diable; les Anglais les appellent *cromlechs*, et les Latins les nommaient *fanum Mercurii.* Sous ces monumens, qui étaient un objet de culte ou au moins de superstition, on trouve des ossemens humains; ce qui prouve qu'ils étaient destinés aux sépultures;

4° Des pierres longues, isolées, plantées verticalement en terre, connues en France sous le nom de *pierre fichade, pierre fiche, pierre faite, pierre fite, haute borne, longue pierre, pierre longue, roche cornue;* en Bretagne, sous le nom de *peulvan*, et le plus souvent sous celui de *menhir;* en Angleterre et en Ecosse, sous celui de *lech.* Les Egyptiens les nommaient *Thots;* les Grecs *Hermès;* les Romains *terminus;* les Celtes et les Germains *marck*, *merc* ou *marche.*

Ces bornes rustiques étaient plantées sur les frontières dont elles fixaient les limites. Dans les Départemens du Nord et du Morbihan, quelques-unes sont converties en croix informes ou surmontées d'une petite croix en fer qui y a été adaptée, et marquent la transition d'un culte à un autre;

5° Des pierres brutes, plantées en lignes droites et parallèles, ou disposées circulairement, dont quelquefois une pierre d'un volume plus considérable occupe le centre; on les nomme *cercles druidiques;* ces monumens sont assez rares en France.

INDICATION DES LIEUX DU DÉPARTEMENT OU SONT SITUÉS LES MONUMENS DRUIDIQUES.

1° *Monticules, mottes, tumuli*, etc.

Au bas de la côte sur laquelle est bâtie la petite ville d'Ervy, entre le chemin de Davré et la rivière d'Armance, on voyait, il y a 15 ans, deux monticules d'égales dimensions, entourés de fossés et dans un état parfait de conservation. Sur le premier, qui est resté intact, on a établi un calvaire : l'autre est presque détruit. La hauteur de ces deux éminences est de 10 mètres; le diamètre, à la base, de 50 mètres, et au sommet, de 20 mètres. (*Voir* planche 1re, fig. 1 et 2).

A quelque distance de ces deux monumens celtiques, sur le chemin de Montiérault, existent encore les vestiges de trois autres monticules qui ont été détruits et dont la terre a été répandue sur le sol qui les entoure.

La tombelle d'Aulnay, située sur le point le plus élevé d'une ancienne voie romaine qui conduit de Troyes à Vitry, par Margerie, ainsi que la butte de Saint-Lupien, placée sur le point culminant du tertre final de cette commune avec Mesnil-st.-Loup, sont deux monumens celtiques.

2° *Pierres brutes, informes et isolées.*

Dans un terrain partie en friche, partie cultivé, longeant le ruisseau de Sainte-Elisabeth, territoire

de Soligny-les-Etangs, contrée dite *Rabille-Naquette*, on voit plusieurs pierres funéraires brutes de différentes grosseurs et parmi lesquelles on distingue celle nommée *pierre à verpillon :* sa longueur est de 9^{m}, sa largeur au bout du nord de 3^{m} 60; du bout du midi de 1^{m} 62, et sa hauteur de 1^{m} 60 à 2^{m}. Sur ce même terrain on trouve plusieurs pierres couvertes qui ont été renversées et dont les principales sont indiquées ci-après. (*Voir* pl. II, fig. 3 et 4).

A la jonction de l'ancienne route d'Auxerre avec le chemin de Fontenay-le-Pierreux à Bouy; et encore à droite de ce chemin, près le tertre séparatif des communes de Soligny-les-Etangs et Bouy, il existe une quantité assez considérable de pierres tumulaires brisées et éparses.

A gauche du chemin de Saint-Maurice à Pouy, territoire de Bercenay, existent trois pierres brutes énormes, placées sur un même alignement et connue dans le pays sous le nom de *pierres aux cœurs*. La première a de largeur 4^{m} 54, de hauteur 2^{m} 70, et d'épaisseur 3^{m} 60. La deuxième a 2^{m} 92 de largeur, et 2^{m} 10 de hauteur : sa distance a la première est de 14^{m}. La troisième a de largeur 4^{m}, de hauteur 2^{m} 10, et d'épaisseur 2^{m} 60 : sa distance entre la deuxième est de 11^{m}. (*Voir* les pl. III, IV, fig. 5, 6, 7).

Les champs aux environs de la Villeneuve-au-Châtelot, Périgny-la-Rose, canton de Villenauxe,

sont parsemés de ces mêmes pierres tumulaires, éparses, isolées et d'un volume plus ou moins grand. Sous celles qui ont été détruites on a constamment trouvé des ossemens humains.

Dans la contrée de la Remise-Dugrés, territoire d'Avant, on remarque une pierre brute appelée par les habitans *pierre à repasser*. C'est un grès à gluten calcaire qui a 2m 30 de longueur sur 1m 30 de largeur. Il est posé horizontalement sur terre et entouré d'autres grés d'un plus petit volume ; ce qui désigne un monument funéraire. Sur cette pierre on voit quatre rainures profondes qui paraissent avoir été faites par le frottement. La plus grande (A) a 15 cent. de largeur sur 40 cent. de longueur. La deuxième (B) a 46 millim. de largeur et 50 cent. de longueur. La troisième (C) 24 cent. de longueur. Ne pourrait-on pas conjecturer que sous cette pierre repose le corps d'un guerrier, et qu'en commémoration de ses exploits les guerriers gaulois venaient, à certaines époques, aiguiser leurs armes sur sa tombe ? La rainure la plus large indiquerait qu'elle a été faite avec le javelot, et les autres avec l'épée. (*Voir* pl. IV, fig. 8).

Il existe encore deux autres pierres semblables dans les cantons de Marcilly-le-Hayer et d'Estissac : l'une à l'extrémité du territoire de Bercenay, près la limite de Pouy, et l'autre sur le chemin de Planty à Villemaur à la lisière du bois de Villemaur. Les habitans de ces contrées attribuent à saint Flavy les rainures ou lignes de cette dernière, connue sous le nom de *pierre aux dix doigts*. Ils disent que, quand

ce saint était berger, il s'était endormi près de cette pierre, et qu'à son réveil, ayant appuyé ses mains dessus pour se relever, la trace en est restée.

3° *Pierres couvertes, pierres levées*, etc.

On a désigné dans cette Notice les principaux de ces monumens qui sont en assez grand nombre, et on les a placés par ordre de numéros, suivant leurs positions respectives.

1° La pierre couverte, située sur le territoire de Marcilly-le-Hayer, dans une terre à M. Demélanville, près l'ancienne voie romaine qui conduisait de Sens à Reims, par Pont et Villenauxe, est de tous les monumens de cette espèce celui qui se trouve le mieux conservé. Il est composé de deux longues pierres, posées sur champ, qui supportent une troisième formant table; de deux autres placées aux extrémités pour en défendre l'entrée aux animaux; et de plusieurs pierres brutes éparses autour pour le protéger contre la charrue du laboureur. (*Voir* la pl. v, fig. 9).

Au nord du village de Marcilly, et à la limite des prés avec les terres, on voit plusieurs pierres couvertes dont les unes sont brisées, d'autres renversées.

2° Pierre couverte, située sur le territoire de Bercenay, à gauche du chemin de Marcilly; ses supports sont renversés et en partie détruits. La table a 2^{m} 30 cent. de largeur sur 2^{m}60 de longueur. (*Voir* la pl. vi, fig. 10).

Il existait près de Bellevilotte, territoire de Bourdenay, quelques pierres couvertes qui ont été détruites. On voit encore les supports d'un de ces monumens dont la table a été enlevée, il y a trois ans, pour faire un pont sur la rivière de Lorrain.

Le territoire de Trancault contient plusieurs de ces monumens qui sont placés dans différentes contrées, savoir :

3° Au-dessus du ravin du champ la Louve, une pierre couverte dont les supports sont brisés. (*Voir* la pl. VI, fig. 11).

A quelque distance de cette pierre, sur le chemin des Charbonniers, on en trouve une autre appelée *pierre joassine*. La table a été ôtée de dessus ses supports et placée à côté ; ce qui prouve que ce monument a été fouillé, puisque les supports sont dans leurs anciennes positions.

4° Au nord de Trancault, et à droite du chemin de Montaphilant à Soligny, on voit six pierres couvertes, dont trois sont dans la plus parfaite conservation, quant à la pose ; les trois autres sont culbutées. La longueur des tables de ces monumens est de 2m 60, et leur largeur de 2m 30 ; elles sont élevées de 1m au-dessus du sol. (*Voir* les pl. VII, VIII, IX, fig. 12, 13, 14, 15, 16).

5° Sur le territoire de Soligny, et à la jonction du chemin des Ormeaux avec celui du Tremblay à Soligny, près la contrée de Robillenaquette, il existe une pierre couverte dont un des supports est entiè-

tement renversé. La table appuye d'un bout sur la terre, et de l'autre sur une des pierres brutes qui défendaient l'entrée de ce monument. La longueur de cette table est de 3m 60, et sa largeur moyenne de 2m 27. (*Voir* la pl. x, fig. 17).

6° Dans la contrée de Rabillenaquette, mentionnée en l'article 6, on remarque plusieurs pierres couvertes renversées, ou dont les supports sont brisés, ainsi qu'il est figuré aux planches xi, xii, fig. 18, 19).

7° Pierre couverte, au finage d'Avant, placée sur le point le plus élevé de la côte des Ormeaux, à gauche du chemin de Soligny au Tremblay, au-dessus de la contrée de Rabillenaquette. (*Voir* la pl. xii, fig. 20).

Sur la voie Lambert au tertre séparatif des communes de la Fosse-Corduan et St.-Martin, à gauche de la rivière d'Ardusson, on voyait, il y a 15 ans, une pierre couverte bien conservée ; mais, depuis quelques années, des carriers ayant essayé de la briser pour en faire des pavés, la dureté du grès les a empêchés de détruire ce monument qui est renversé.

8° Dans les champs, près la rivière de Seine et à l'est de la ville de Pont, on voit encore trois pierres couvertes que le savant Grosley désigne dans ses Ephémérides comme ayant dû servir d'autel à Atila pour offrir des sacrifices à ses dieux. Un de ces monumens est encore debout; seulement la table est cassée : les deux autres ont été culbutés. (*Voir* pl. xiii, fig. 20, 21).

A quelque distance de ces mêmes pierres il s'en trouve une qui est posée sur terre et formait la table : ses supports ont été brisés et enlevés.

Des fouilles ont été faites sous ces monumens, il y a 20 ans, et on a trouvé des ossemens humains avec des épées, des casques.

9° A la Villeneuve-au-Châtelot, village situé à droite de l'ancienne voie romaine qui traverse la prairie de Pont et conduisait de Sens à Reims, il existe, dans la rue dite de la *Grosse-Pierre*, une pierre couverte encastrée par un bout dans le pignon d'une maison ; la table a de longueur, jusqu'au pignon, 2m 59, et de largeur 2m 59. Ses supports sont un peu affaissés. Des idées superstitieuses ont seules pu laisser subsister ce monument qui occupe une place assez étendue, et a obligé le propriétaire à bâtir en retraite de l'alignement de la rue. (*Voir* pl. XIV, fig. 22).

Il serait à désirer que l'Autorité supérieure engageât MM. les Maires à faire respecter ces monumens de nos ancêtres, notamment ceux qui sont bien conservés : autrement ils disparaîtront bientôt sous le marteau du carrier. Plusieurs sont déjà culbutés ou renversés ; d'autres sont détruits.

4° *Hautes bornes*, *pierres Fichades*, etc.

Ces monumens sont assez rares dans le Département ; les plus remarquables sont ; *la pierre du coq*, plantée dans les prés de Soligny, sur la ligne sé-

parative de cette commune avec Trancault; elle a 2m 40 de hauteur, 2m 27 de largeur à sa base, et 1m 30 à sa partie supérieure. (*Voir* pl. IX, fig. 23, 24). Et la *grande pierre*, plantée dans les prés de St.-Aubin, sur la limite de cette commune avec la Chapelle-Godefroy; elle a 2m 92 de hauteur, et 1m 62 de largeur moyenne.

5° *Cercles druidiques.*

Sur le sommet de la côte qui domine Pont-sur-Seine, non loin du parc, et à gauche du chemin de Longue-Perthe à St.-Aubin, on voit plusieurs pierres énormes posées sur deux lignes parallèles: une de ces pierres est au milieu du chemin, et la tradition veut qu'elle ait servi d'autel pour y célébrer les mystères de la religion chrétienne. Tout porte donc à croire que ces pierres forment un cercle druidique, puisqu'il était loin de toute habitation et situé sur le haut d'une montagne : monument silencieux où les druides s'assemblaient pour causer sur les droits politiques et religieux dont ils tenaient la balance entre les mains.

CAMUS-CHARDON.

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER UN MÉMOIRE DE M. CAMUS-CHARDON SUR LES MONUMENS CELTIQUES DU DÉPᵗ DE L'AUBE,

Par M. CORRARD DE BREBAN,

Membre résidant.

(Séance du 16 Mars 1832.)

Messieurs,

Dans votre séance du mois dernier, vous avez nommé une Commission composée de MM. Jourdan, Valton et de nous, pour prendre connaissance d'un manuscrit ayant pour titre : *Notice des Monumens celtiques du Département de l'Aube, par M.* Camus-Chardon, *Géomètre à Arcys*, et pour en faire l'objet d'un rapport. La Commission s'est acquittée de cette tâche ; c'est en son nom que je vais vous soumettre le résultat de l'examen auquel elle s'est livrée et les conclusions qu'elle me charge unanimement de vous proposer.

Les monumens celtiques ou druidiques (nous verrons plus tard que nous nous servons de cette

dénomination plutôt comme convenue que comme fondée sur les faits), ces monumens, disons-nous, n'ont fixé que fort tard l'attention du monde savant ; comme leurs traits caractéristiques sont d'être dépourvus de toute inscription et de ne présenter dans leurs élémens qu'une matière brute où le travail de l'homme et les procédés des arts n'ont laissé aucune trace, on conçoit qu'on ait dû les confondre long-temps avec les accidens les plus insignifians de la nature morte ; on conçoit surtout cette difficulté prodigieuse qu'on éprouve aujourd'hui à s'accorder et sur leur origine et sur leur destination.

On peut les comprendre tous sous trois grouppes principaux :

1°. Ce sont des buttes de terres ou de pierres amoncelées nommées *mottes* ou *tombelles* ;

2°. Ce sont de grandes pierres plates soutenues par d'autres placées verticalement, nommées le plus souvent *dolmen* ;

3°. Ce sont enfin des bornes brutes et élevées connues généralement sous le nom de *menhir* ou *pierres levées*.

C'est dans la Bretagne qu'il faut aller visiter les plus remarquables entre ces monumens. C'est là qu'on trouve ces dolmens formés de roches gigantesques s'allongeant en galeries couvertes, divisées en plusieurs compartimens ; c'est là que les menhirs atteignent jusqu'à 60 pieds de haut ou qu'ils couvrent des plaines entières, comme à Carnac, où

plus de 4,000 de ces pierres sont disposées sur onze lignes parallèles ; mais les recherches provoquées depuis 30 ans par l'Académie celtique et par les questions adressées aux savans par l'Académie des inscriptions ont fait reconnaître qu'aucune partie de la France n'en était dépourvue ; pour ne parler que des Départemens voisins du nôtre, on en a trouvé dans la Marne, dans l'Yonne, dans la Côte-d'Or.

Nous sortirions de l'objet et des bornes de ce rapport, si nous essayions d'indiquer seulement toutes les explications qu'on a données de ces monumens. Deux systèmes ont généralement prévalu : les uns n'y ont aperçu que des monumens funéraires : appelant à leur secours les traditions du nord et certains passages des poésies d'Ossian, ils se sont écriés avec ce barde : *Levez-vous, pierres grisâtres et moussues, et dites-nous de quels héros vous conservez la mémoire ?* Malheureusement pour ce système, la plupart des fouilles pratiquées n'a pas fait rencontrer d'ossemens et a même fait acquérir la certitude que la terre n'avait jamais été remuée, et d'autres fois, quand des ossemens ont été produits au jour, ils l'ont été avec des circonstances qui ne se concilient guère avec les idées de sépulture ordinaire. C'est ainsi qu'on cite plusieurs *dolmens* sous lesquels on a exhumé, à quelques pieds de profondeur, des amas de crânes humains au nombre de 10 à 30, accompagnés de haches en silex et de poignards de même matière : aussi le plus grand nombre a-t-il été amené à penser que ces monu-

mens, s'ils n'ont pas été eux-mêmes l'objet d'un culte antique, ont servi à l'accomplissement des cérémonies de ce culte. On les rencontre sur les hauts lieux où l'idolâtrie s'est toujours plue à célébrer ses solennités ; ils sont habituellement tournés vers le soleil levant. On sait que ce bel astre a reçu les premiers hommages des populations sauvages, et ces têtes amoncelées, ces instrumens tranchans, d'autres indices, tels que les trous verticaux dont ces pierres sont par fois entaillées, tout concourt à nous faire craindre que des victimes humaines n'aient été long-temps immolées à ces dieux inconnus.

Mais quel est donc le peuple qui, sans le secours des arts, a manié et disposé d'une main puissante des roches dont la grosseur et le poids étonnent l'imagination ? Si on a nommé les Celtes, n'est-ce pas parce que nous manquons de documens sur les vieux âges de la Gaule ? Nous ne commençons à la connaître que dans les annales de ses vainqueurs ; mais ce n'est déjà plus dans la Gaule, telle que l'ont décrite les historiens de Rome, que nous pouvons retrouver les barbares constructeurs des dolmens et des menhirs. En contact depuis plusieurs siècles avec des colonies phéniciennes, grecques et romaines, la Gaule alors n'était pas étrangère aux premières notions de la civilisation : on y connaissait l'écriture, l'usage des métaux, on y adorait déjà les dieux de l'Egypte et ceux de Rome sous d'autres dénominations, et on en fabriquait de gros-

siers simulacres qui sont parvenus jusqu'à nous. Dans tout ce qu'on nous a transmis sur les Druides et sur leurs doctrines, il n'est jamais question du culte des pierres : c'était le gui, c'était le chêne, qui étaient chez eux des objets consacrés. Il faut donc remonter au-delà des temps historiques pour supposer des peuplades errantes semblables aux sauvages de l'Amérique, abandonnant le culte abstrait pour personnifier les dieux dans des espèces de fétiches. Une antique tradition des Druides, conservée par Timagène, enseigne qu'un petit nombre seulement des Gaulois était indigène, que les autres étaient venus d'îles lointaines d'où les avait chassés l'accroissement de l'Océan (1). Si on rapproche cette circonstance des récits de voyageurs, qui, chaque jour, signalent dans toute l'Europe, dans la haute Asie et jusque dans le Nouveau-Monde, des tombelles et des pierres dressées et couvertes semblables à celles dont nous nous occupons ici, et recelant les mêmes objets, on pourrait facilement se laisser entraîner à l'idée que les monumens de cet ordre appartiennent à une race inconnue dont l'existence est antérieure à quelqu'une des grandes révolutions du globe. Ces monumens, à la faveur de leur masse et du peu d'intérêt qu'ils offrent à la cupidité, ont ainsi traversé les siècles. Peut-être le Druide s'étonnait-il, comme nous, à leur aspect ; le Romain, qui les visita plus tard, y a parfois tracé une inscrip-

(1) Am. Marcel, L. XV, C. 9.

tion votive ; le Chrétien des premiers siècles y a planté ou figuré le signe de sa croyance, et ces circonstances, mal appréciées, n'ont pas peu contribué à égarer la critique. Quoi qu'il en soit, si jamais l'obscurité qui règne encore sur cette partie de l'archéologie doit se dissiper, ce ne peut être qu'à la lumière que fournira l'exacte description et la comparaison minutieuse de tous les monumens semblables que le temps a respectés. Grâces soient donc rendues aux citoyens éclairés et zélés qui, comme l'a fait M. Camus-Chardon, apportent leur contingent à la masse des faits acquis jusqu'à ce jour.

Il n'est pas le premier qui ait appelé l'attention sur les monumens celtiques de notre Département; Courtalon en fait mention dans sa Topographie aux articles de Pont, St.-Féréol et Soligny-les-Étangs : il se contente de dire qu'on les désigne dans le pays sous le nom de *pierres couvertes* et de *tombeaux des Romains*. Grosley, parcourant, Jornandès à la main, la plaine où il place la bataille d'Attila, devait rencontrer les pierres de Pont-sur-Seine ; ne voyant pas d'apparence (ce sont ses termes) que ces grosses pierres brutes aient pu servir à d'autres usages, il en fait poétiquement des autels que le roi des Huns avait érigés pour consulter les dieux avant le combat. Enfin, dans les comptes rendus de l'Académie des Antiquaires pour 1820 et 1823, on lit que l'Académie avait reçu des communications de M. Doé, de la Chapelle, sur les pierres de Pont et de Saint-

Féréol ; mais il est toujours vrai de dire que rien n'avait encore été écrit ou du moins publié à ce sujet d'aussi satisfaisant que l'ouvrage de M. Camus-Chardon. Seulement il serait à propos de faire subir au titre de sa notice une légère modification et de l'intituler : *Notice sur quelques monumens, etc ;* quand même il aurait exploré tout le Département, ce que nous ne pensons pas, il ne peut se flatter que rien n'ait échappé à son investigation. Nous allons voir, par exemple, qu'il n'a pas fait mention des pierres couvertes de St.-Féréol, et nous pourrions indiquer ici quelques mottes artificielles dont il n'a pas eu connaissance.

M. Camus-Chardon fait précéder d'un exposé fort succinct la description des monumens qu'il considère à la fois comme itinéraires, religieux et funéraires ; il est de ceux qui n'hésitent pas à en placer l'époque au temps qui a précédé la conquête ; et son imagination, suppléant un peu à ce qui manque sous le rapport des preuves rigoureuses, se plaît à les peupler de Druides assemblés pour instruire leurs néophytes, ou de guerriers gaulois venant aiguiser leurs javelots sur la tombe qui recouvre un frère d'armes.

A cette occasion, il entre dans quelques détails sur les mœurs des Gaulois. Selon lui, leur population, distribuée le long des bois et des rivières, habitait des chaumières éparses dont la réunion formait le *vicus* et dont le territoire composait le *pagus*. Ils n'avaient point de villes, mais seulement des forte-

resses, *oppida* (1), dans lesquelles ils se retiraient en cas de guerre. Ce système, qui n'admet point de villes dans la Gaule sous son Gouvernement fédératif, assez récemment émis par M. Dulaure, n'a pas, il faut le dire, trouvé beaucoup de partisans; il a été réfuté avec beaucoup d'avantages, notamment par M. de Golbery dans une dissertation latine; il l'était à l'avance par la simple lecture des Commentaires de César. Mais, en pareille matière, il suffit de laisser la responsabilité à notre auteur qui ne la déclinera pas.

Il fait connaître ensuite les différens noms sous lesquels on désigne les monumens celtiques dans les diverses provinces de France. Enfin, sous cinq

---

(1) M. Camus, sans doute d'après Grosley, cite comme forteresse gauloise l'ancien château de Montaigu, commune de Laines-aux-Bois, à deux lieues de Troyes : rien n'autorise une pareille supposition. Ce château, l'un des plus anciens domaines royaux, et duquel ne dépendait aucune terre ou revenu, avait été construit (comme le disent les vieilles ordonnances) comme point fortifié entre la Bourgogne, la Champagne et le Gâtinois, et servait de refuge aux habitans de la contrée dans les guerres si fréquentes que nos rois avaient à soutenir dans le 14[e] siècle, soit contre leurs grands vassaux, soit contre les Anglais. Comme les châtelains se dédommageaient de la modicité de leurs gages en exerçant des extorsions sur ceux qu'ils devaient protéger, le bailly de Troyes fut créé châtelain à perpétuité en 1362 avec 100 liv. de gages et le droit de contraindre les habitans des environs de venir faire nuit et jour guet et garde à ce château. Par une autre

paragraphes, il décrit ceux qu'il a reconnus dans le Département.

Le 1er § est consacré aux monticules ou tombelles : il en mentionne sept dans les communes d'Ervy, Aulnay et St.-Lupien.

Dans le 2e § il est question de ce qu'il appelle les pierres brutes informes et isolées ayant servi à recouvrir des fosses funéraires. Elles seraient en grand nombre et existeraient sur les territoires de Soligny, Bouy, Bercenay-le-Hayer, Villeneuve-au-Châtelot, Périgny-la-Rose, Avant et Villemaur. Comme ces pierres sont gisantes dans les champs

---

ordonnance du 3 juin 1420, Charles VI, alors à Troyes et livré au parti Anglais, en ordonna la démolition qui commença le même jour. Les matériaux devaient servir à réparer le palais et les fortifications de la ville. On a fouillé souvent depuis les fondations pour en tirer des pierres : rien d'antique n'y a été trouvé, mais seulement quelques débris d'armures du moyen âge ; voilà pourquoi il ne reste pas même de ruines à Montaigu, mais seulement un plateau entouré d'un double fossé très-profond et qui n'est accessible que sur un seul point ; et pourtant ce lieu sauvage et escarpé est souvent visité ; on vient y jouir d'une vue superbe ; l'amateur des vieux temps aime à y évoquer la chevalerie, à y reconstruire de hautes tours crénelées, témoins de nombreux faits d'armes. Plusieurs noms que la contrée environnante a retenus se prêtent à cette illusion : c'est *la grande vallée de Gloire*, *la petite vallée de Gloire*, *le cro* (Fontaine) *de Gloire*, *la rue de Bretagne*, etc.

Le naturaliste peut aussi y ramasser des pyrites et des oursins pétrifiés et y recueillir en abondance la jolie anémone pulsatile.

et ne se distinguent en rien de celles qui s'y trouvent naturellement (1), nous devons dire que nous n'appercevons pas ce qui autorise à leur supposer un caractère monumental. A la vérité il est dit que sous celles qui ont été détruites on a constamment trouvé des ossemens humains ; mais en pareille matière une allégation aussi vague ne peut suffire ; il aurait fallu procéder soi-même à des fouilles ou

(1) A l'ouest du Département, on remarque de nombreux blocs erratiques, plus ou moins grouppés, qui probablement ont été amenés là par un violent *diluvium*. Ils sont composés en général d'un grès quartzeux extrêmement dur, à grains très-serrés. Ces blocs gênent singulièrement la culture dans les terrains qui en sont couverts ; mais, par compensation, les habitans de ces contrés en tirent partie pour faire des bornes et des pavés. Ils parviennent à les attaquer en creusant sous ces masses, quelquefois énormes, et y allumant quelque menu bois ; l'inégalité de dilatation les fait éclater en fragmens qui sont ensuite travaillés en sous-œuvre. Tous ces grès ne sont pas propres à être taillés en pavés ; il en est beaucoup qui résistent, par leur dureté, aux meilleurs outils.

En suivant la route de Troyes à Paris, on commence à trouver ces blocs, à droite et à gauche, vers Faverolles, et on ne les quitte plus jusqu'à Nogent. J'ai eu occasion d'en observer très-abondamment à Gélanes, Mont-le-Potier, Courtioux, Pont, etc. On en trouve encore beaucoup à Rigny-le-Féron, Bourdenay, Ferreux, Buffigny, etc., etc. J'ai ouï dire même que cette traînée de blocs se prolongeait jusque dans le Département de l'Yonne.

D'où viennent-ils ? à quelle grande catastrophe géologique connue doivent-ils se rattacher ? Je ne suis pas, quant à présent du moins, en état de résoudre ces questions.

citer celles qui auraient été faites par des personnes et dans des circonstances capables de commander la confiance.

Le § 3 nous ramène aux véritables dolmens. Ils sont tous du genre le plus simple, sans aucune particularité remarquable, et présentent les deux variétés à table horizontale et inclinée. Les localités où

J'ai avancé qu'ils avaient probablement été entraînés dans nos contrées par un violent *diluvium.* Deux observations que nous avons faites, M. Clément et moi, viennent à l'appui de cette assertion.

1°. A Faverolles, près de l'auberge, nous avons vu de ces blocs au milieu d'une terre qui contient beaucoup de petits fragmens de craie, des silex et des bélemnites provenant aussi de la craie; c'est évidemment un terrain de transport formé aux dépens du terrain crayeux;

2°. Près Villenauxe, dans le grand ravin crayeux, appelé, dans le pays, la Voie-Neuve, on voit encore ces mêmes blocs au milieu d'une terre de transport qui remplit deux énormes échancrures faites dans la craie de côté et d'autre de ce ravin. Ces excavations, qui se correspondent si bien sur les deux talus, ne sont-elles pas une trace de la catastrophe que j'ai mise en avant?

Vers la limite du Département, en sortant de Villenauxe, par le faubourg de Dival, on trouve sur les hauteurs d'énormes masses d'une meulière compacte, sans coquilles, qu'il ne faut pas confondre avec les grès dont il est ici question. Leur formation se rattache très-probablement à celle des terrains tertiaires qui forment la masse de ces collines.

Note de M. Leymerie.

ils ont été observés, sont les territoires de Marcilly-le-Hayer, Bercenay, Bourdenay, Trancault, Soligny, Avant, la Fosse-Cordouan, Pont-sur-Seine, et la Villeneuve-au-Châtelot; les uns sont entiers; d'autres ont été renversés. Et à ce sujet, l'auteur émet le vœu, que vous partagerez sans doute, de voir l'autorité publique intervenir pour conserver à nos neveux quelques-uns de ces monumens qui deviennent plus rares de jour en jour.

Enfin, dans les 4ᵉ et 5ᵉ §, l'auteur signale deux menhirs dans les communes de Soligny et de Saint-Aubin, et sur la côte qui domine Pont-sur-Seine, deux lignes de pierres rangées parallèlement et qui lui paraissent un cercle druidique.

Nous avons regretté que M. Camus-Chardon ait négligé de donner une indication précieuse et toujours recommandée en pareil cas; c'est la nature de chaque pierre, avec le soin de faire connaître si elle a été prise sur place, ou dans une carrière voisine, ou éloignée. Du reste, rien ne manque à ses descriptions. Elles conduisent le lecteur, comme par la main, au point du territoire où il doit chercher le monument. Elles en donnent les dimensions avec une exactitude rigoureuse. Enfin, elles sont accompagnées de 14 planches, contenant 22 figures lavées à l'encre avec le plus grand soin, et qui dispenseraient au besoin l'observateur de se déplacer.

Dans ces circonstances, votre Commission croit devoir vous proposer :

1°. De voter l'insertion, dans vos Mémoires trimestriels, du travail entier de M. Camus-Chardon. Il est bien entendu que, par cette insertion, vous n'entendez point adopter toute la partie théorique de l'ouvrage qui demeure aux risques et périls de l'auteur;

2°. De comprendre l'auteur au nombre de vos associés : par la communication intéressante qu'il vous a faite, il a d'avance mérité ce titre qui ne sera pas, pour nous et pour lui, comme il n'arrive que trop souvent, un titre stérile. Si nous sommes bien informés, il a réuni, depuis long-temps, d'utiles matériaux sur nos antiquités locales; devenu votre collègue, il aura un motif de plus pour vous admettre en partage de ses richesses.

Les conclusions de la commission ont été adoptées.

PROJET D'ARRANGEMENT

POUR LE CABINET D'HISTOIRE NATURELLE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, etc.,

Lu dans la séance du 17 Février 1832,

Par M. LEYMERIE, ***Membre résidant,***

CONSERVATEUR DU CABINET.

Messieurs,

L'instant approche où les objets d'histoire naturelle que vous possédez pourront enfin être exposés aux regards de nos concitoyens. Le local que vous avez fait disposer sera bientôt prêt ; il ne s'agira plus ensuite que d'y arranger, de la manière la plus convenable, les échantillons et les individus qui forment le fonds de votre cabinet. Vous pouvez compter, pour le prompt accomplissement de ce long travail, sur tout le zèle et l'activité dont je puis être susceptible, comme je compte sur la bienveillante coopération de ceux d'entre vous qui se livrent à l'étude de quelque branche de l'histoire naturelle. Mais il est très-important, avant d'entrer dans les détails de ce classement, d'avoir un plan fixe et bien ar-

rêté. J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le projet suivant; je vous le présente avec confiance, dans la ferme persuasion où je suis qu'il est très-propre à remplir le but que vous vous proposez.

Un musée de province doit, avant tout, présenter aux regards des habitans de la contrée et des voyageurs les productions du pays. L'examen de ces objets doit avoir naturellement un intérêt local qu'il faut avant tout encourager et satisfaire. L'étude, même superficielle d'une collection semblable, peut et doit donner lieu à des rapprochemens et à des comparaisons très-utiles. On a trouvé de la chaux hydraulique, de la pierre lithographique, du marbre dans tel canton; pourquoi n'y en aurait-il pas dans tel autre dont les terrains ou les roches sont de même nature? Telle plante utile végète dans telle localité; il serait donc possible de la rencontrer ou de l'introduire dans telle autre partie du Département dont la situation est analogue et qui est soumise aux mêmes influences atmosphériques. L'étranger naturaliste, dont le premier soin, en arrivant dans un pays, est de s'informer de la nature de ses productions, pourra trouver dans notre musée des indications qui lui éviteront bien des courses inutiles. La statistique du Département, dont un de nos collègues a déjà tracé le cadre et les principales divisions, est un travail immense, il est vrai, mais dont nous sommes particulièrement appelés à nous occuper. La collection d'histoire naturelle de l'Aube

nous présentera de nombreux matériaux et rendra facile la réalisation d'une partie de ce vaste projet. Par tous ces motifs, et bien d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer, nous sommes, je pense, autorisés à admettre en principe que les productions de notre Département doivent être rangées avec un soin tout particulier et complètement séparées des objets étrangers.

Un mot sur les moyens de réaliser cette collection.

Commençons par la partie la plus importante, *la minéralogie* et *la géologie*. C'est une triste vérité que je proclame ici, Messieurs, notre Département est bien pauvre en beaux échantillons de minéralogie. Néanmoins, l'aqueduc de Pont nous fournira ses belles stalactites; Resson, sa chaux carbonatée incrustante; Nogent et Clairvaux, de belles cristallisations de cette même substance. Quelques marbres, de beaux échantillons de pyrites; voilà à-peu-près tout ce que nous aurons de beau à présenter. La partie géologique sera plus riche et plus variée. Nous aurons des rochers et des fossiles assez nombreux. Notre intention est de les classer en suivant l'ordre de succession ou de superposition des terrains. Nous commencerons par les terrains les plus récens où nous trouverons, comme fossile remarquable, des dents d'éléphant. Viendront ensuite les terrains tertiaires des environs de Nogent et de Villenauxe. De là, nous pénétrerons dans les terrains secondaires où nous trouverons d'abord la craie, puis

les argiles et les grès verts du Mesnil-Saint-Père, de Montiéramey, d'Ervy, etc. Et nous arriverons à la grande formation de calcaire jurassique qui nous fournira de nombreux fossiles. La Société possède peu de minéraux et de roches du Département; mais j'en ai rassemblé, pour mon étude particulière, une assez nombreuse suite que je m'estime heureux de lui offrir. Cette suite sera encore augmentée des récoltes que nous pourrons faire, M. Clément et moi, en parcourant, comme nous en avons le projet, les parties du Département qui sont encore inconnues. Peut-être même serons-nous assez heureux pour attirer, dans nos contrées, quelques géologues distingués; M. Michelin, trésorier de la société de géologie, nous a déjà aidés de ses lumières et nous a promis ses soins pour la classification de nos coquilles.

Nous comptons, pour la partie botanique qui est encore à venir, sur les bons soins de notre collègue M. Corrard; son zèle, l'intérêt qu'il porte à notre musée qui a commencé sous sa présidence, nous sont un sûr garant qu'il ne laissera pas subsister cette lacune dans nos collections (1). Peut-être

(1) Depuis que ceci est écrit, la Société a reçu dans son sein M. Desétangs, jeune botaniste plein de zèle et de savoir. Nous avons tout lieu d'espérer qu'il se joindra à M. Corrard pour recueillir et rassembler le plus de plantes possible du Département.

aussi nos associés concourront-ils à la formation de notre herbier départemental.

La partie zoologique est déjà assez riche, grâce à la générosité de plusieurs habitans de la ville et au zèle actif de quelques membres de la Société, et particulièrement de M. le docteur Patin qui, de plus, a bien voulu nous promettre des étiquettes pour nos oiseaux. Cette partie de nos richesses sera classée méthodiquement, d'après un des systèmes généralement adoptés. Toutefois, cette régle pourra souffrir quelques exceptions, soit par le trop grand volume de certains individus, soit par d'autres convenances.

Une collection départementale, isolée, peut sans doute intéresser; mais l'intérêt dont elle est susceptible par elle-même devient incomparablement plus grand pour l'observateur, s'il trouve, dans des collections méthodiques, des termes de comparaison qui lui permettent de trouver, pour chaque objet, la place qu'il occupe dans la série générale des êtres de même nature. Ces collections méthodiques, d'ailleurs, ont seules l'avantage de pouvoir servir de bases à l'étude raisonnée des sciences naturelles. Dans un Département on ne peut espérer de former des collections générales d'oiseaux, de quadrupèdes, etc. Aussi se borne-t-on presque partout à des suites minéralogiques et géologiques; les animaux y sont en général disposés pour l'ornement du local. La raison de cette préférence est toute simple. Le nombre des espèces et des principales variétés

minérales est très-restreint : leur prix est assez modéré et leur entretien presque nul. D'ailleurs, en choisissant des échantillons de même format, autant que possible, on peut les classer méthodiquement sans blesser les lois de la symétrie, qui doivent être soigneusement observées dans un établissement public de cette nature. L'étude de la minéralogie et des roches qui forment l'écorce du globe, celle des fossiles que ces roches renferment et qui servent à les caractériser, est susceptible des applications les plus usuelles et les plus importantes ; c'est, si je puis m'exprimer ainsi, la partie positive et industrielle des sciences naturelles. Les collections zoologiques au contraire exigent un local très-vaste ; le nombre des espèces y est immense : elles demandent des soins d'entretien minutieux et des dépenses fort au-dessus des moyens des plus riches Départemens. Leur étude, très-intéressante sans doute, n'est pas d'une utilité si directe, si immédiate.

Nous possédons, Messieurs, une collection de minéralogie toute formée. Vous m'avez déjà autorisé à l'enrichir d'une assez grand nombre d'espèces qui lui manquaient. Encore quelques efforts et nous aurons une des plus jolies collections d'étude des Départemens. Elle a déjà subi une classification provisoire. Je la rangerai avec plus de soin dans le nouveau local. La méthode d'Hauy, généralement suivie en France, sera admise sauf quelques légères modifications nécessitées par l'avancement de la science.

J'y joindrai, avec votre agrément, les principales formes cristallines, exécutées en bois, à peu de frais, par un artiste de Troyes; quelques instrumens indispensables pour l'observation des minéraux et une collection de caractères dans laquelle se trouveront les échantillons pouvant servir de types pour l'observation des caractères extérieurs des minéraux; comme la couleur, l'éclat, la dureté, etc.; plus tard nous pourrons compléter cette belle suite par la série des roches qui composent l'écorce du globe.

Lorsque la minéralogie me laissera quelques loisirs, je m'occuperai à compléter peu-à-peu nos coquilles qui peuvent déjà être considérées comme formant un fonds très-susceptible d'être étudié. Cette partie de la zoologie, jointe aux minéraux et aux roches, contribuera beaucoup à faire naître, à Troyes, le désir d'étudier la géologie. Quant à la science des minéraux, elle commence déjà à prendre racine dans notre ville, grâce à votre belle collection.

Les oiseaux étrangers, que nous devons à la générosité de notre collègue M. Carteron, joints à quelques autres que nous possédons encore, seront séparés des oiseaux du Département par les raisons que j'ai énoncées plus haut. Ils seront disposés de manière à frapper la vue le plus avantageusement possible : ils sont trop peu nombreux pour que leur classement méthodique puisse avoir quelque avantage. Je regrette beaucoup que cette ma-

nière de voir ne s'accorde pas avec celle de quelques membres de la Société dont j'apprécie le mérite et les bonnes intentions; j'ai essayé de me ranger à leur avis; mais un examen réfléchi des raisons pour et contre me force de persister dans mes premières idées. Au reste, nous sommes tous disposés, je pense, à nous en rapporter à la décision que la Société jugera convenable de prendre dans cette circonstance. Je me permettrai cependant de faire observer encore qu'il faut, dans un musée public, où il entre beaucoup plus de curieux que de naturalistes, quelque chose pour l'ornement et pour le coup-d'œil; or, les oiseaux étrangers que nous possédons se réduisent à un assez petit nombre, qui sont loin de présenter un ensemble de jalons suffisant pour déterminer l'immense ligne des espèces. Si l'on veut absolument les classer, certainement la classification échappera à tout le monde, même aux zoologistes, et l'on sera contraint, en courant après un avantage chimérique, de se priver d'un avantage certain, celui de disposer les objets suivant les lois de la symétrie et du goût. J'ai vu plusieurs cabinets de provinces où ces idées sont entièrement adoptées : je citerai celui de Lyon. Plusieurs marchands naturalistes, auxquels j'ai montré notre cabinet, m'ont assuré que partout on suivait ces principes. Néanmoins je suis loin de rejeter l'idée d'une classification future. Si, par quelque circonstance que l'on ne peut prévoir, le nombre de nos oiseaux étrangers s'augmentait beaucoup, il serait

toujours possible de les ranger de nouveau, en tenant compte de leurs rapports naturels.

Je me résume :

Les objets d'histoire naturelle et autres que la Société possède seront divisés en deux grandes classes qui occuperont des places séparées dans le nouveau local.

1°. Les productions du Département;

2°. Tous les objets étrangers.

Parmi les objets qui composeront la première classe, les roches et fossiles seront classés : cette classification suivra l'ordre d'ancienneté des couches d'où les échantillons ont été retirés. Les oiseaux, malgré leur petit nombre, seront néanmoins soumis à une classification méthodique, dans l'espérance que les immenses lacunes qu'ils laissent entre eux seront bientôt diminuées par le zèle et l'activité des membres résidans et associés. Les minéraux, antiquités, etc., seront étiquetés avec soin et formeront autant de groupes séparés. La disposition des individus ou morceaux composant chaque groupe sera fixée par les convenances de localité et par les règles d'arrangement symétrique.

Pour ce qui concerne la deuxième classe, la collection minéralogique, qui est sur le point d'être au complet et qui offre déjà un ensemble plus que suffisant pour l'étude de la minéralogie, sera classée sui-

vant la méthode d'Haüy. On y joindra une collection de caractères des principaux instrumens d'observation et de modèles en bois représentant les principales formes cristallines.

La collection des coquilles, quoique très-incomplète, sera néanmoins classée suivant la méthode de Lamarck; elle complétera la collection géologique.

Quant aux oiseaux et objets de curiosité, ils seront étiquetés soigneusement et soumis aux mêmes règles de convenance dont il a déjà été question, règles qui doivent ici l'emporter sur les considérations scientifiques. Néanmoins si, par la suite, le nombre des oiseaux venait à augmenter, on leur ferait subir un nouvel arrangement, en tenant compte de leurs rapports naturels.

La Société, qui vient d'attacher son nom à un établissement utile, voudra, sans doute, donner ses soins à son accroisement et à son embellissement. Je prends la liberté d'indiquer ici les parties qui appellent particulièrement ses secours.

1°. Se procurer le plus d'objets possible provenant du Département;

2° Achever la collection minéralogique;

3° Lui adjoindre une collection de roches;

4° Compléter la collection de coquilles.

J'appelle, Messieurs, vos conseils et vos votes sur cette esquisse. La décision que vous allez prendre me servira de base. Sûr de marcher conformément à vos vues, à vos intentions, je me livrerai avec plus de sécurité et plus d'assurance à l'accomplissement du travail que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

L. Leymerie,

Conservateur du Cabinet d'Histoire naturelle.

Approuvé par la Société.

AMPHORE

TROUVÉE A BRAUX EN 1830 (1).

Cette amphore, trouvée, en 1830, à Braux-le-Comte, canton de Chavanges, était enfouie en terre et encastrée dans une espèce de maçonnerie sur la rive droite du ruisseau le Ravet, à peu de distance de l'emplacement d'une ancienne tour ou château. Des pêcheurs, en battant l'eau près les bords dudit ruisseau, sentirent un corps dur : ils fouillèrent et trouvèrent ce vase dont l'ouverture était fermée avec une pierre plate. Par les efforts qu'ils firent pour l'enlever, ils brisèrent les anses ; mais, n'ayant rien trouvé dedans, ils l'abandonnèrent au sieur Contant, l'un d'eux, qui l'emporta chez lui. En la posant à terre, la partie inférieure se rompit et il en sortit alors trois médailles, dont deux en moyen bronze et une en argent plaqué. (Cette dernière a été perdue.) Une de ces médailles porte l'effigie d'Adrien ; la face et le revers de l'autre sont usés. Ainsi, on peut conjecturer que cette amphore a servi à cacher de l'argent dans des temps de guerre, probablement sous les tyrans qui, dans le 3e siècle, s'emparèrent suc-

(1) Elle est conservée au Cabinet d'Histoire naturelle.

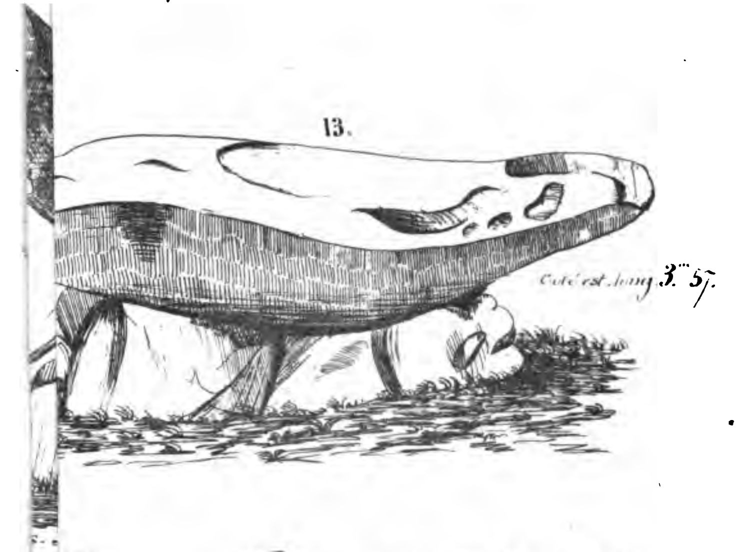
cessivement des Gaules après la mort de Gallien, de 268 à 284 de l'ère vulgaire; mais que, le calme ayant succédé à l'orage, ses propriétaires ont enlevé du vase tout ce qu'ils ont cru y avoir déposé, et l'ont laissé en place pour servir dans une autre occasion. Cette amphore aurait par conséquent 15 à 1600 ans d'antiquité.

CAMUS-CHARDON.

Nota. Tout ce qui n'est pas colorié manque au vase. Les anses ont été tracées suivant la figure indiquée par le sieur Contant, et se trouvent conformes aux dessins que nous avons de ces vases antiques.

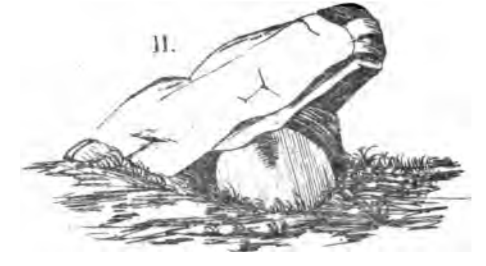
A TROYES, DE L'IMPRIMERIE D'EUGÈNE SAINTON.

13.



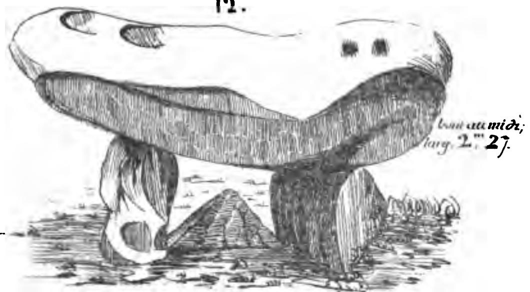
Pierre couverte du champ la louve
au territoire de Traucault

11.



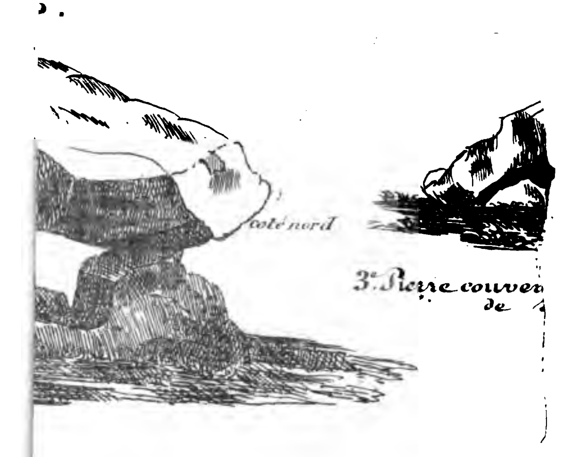
Pierre couverte près le Village
de Fraucault

12.



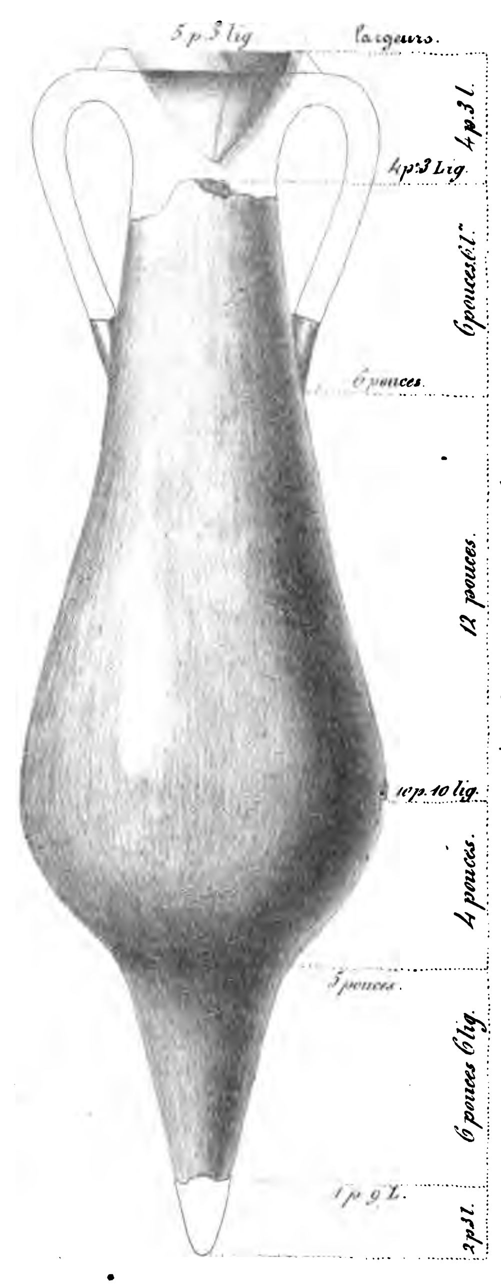


jusq'au Pignon 2m 39 larg. 2m 59



3e Pierre couver
de

Amphore trouvée à Braux canton de Chavanges.



MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

N°s 42 et 43.

IIe et IIIe Trimestres de l'année 1832.

Séance publique de la Société, tenue en la salle du Musée, le 23 Août 1832.

DISCOURS

D'OUVERTURE

PRONONCÉ PAR M. ASTRUC,

Président annuel.

MESSIEURS,

LA présence de l'épouvantable fléau qui a sévi sur notre malheureuse ville avec tant de fureur, a reculé jusqu'à cette époque inaccoutumée la solennité annuelle de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube. A peine échappés à ses cruels ravages, nos premières

paroles doivent être, un gémissement sur les vides qu'il a laissés au milieu de nous, des expressions de douleur et de regrets pour les familles qu'il a mutilées, un cri de reconnaissance pour l'humanité active et éclairée qui a opposé au mal les secours et les consolations de tout genre. Honneur aux soins empressés de l'Administration qui, par sa vigilance de tous les momens, par ses dispositions aussi opportunes que multipliées, a si bien répondu à la haute confiance dont elle est investie! Honneur au zèle de tous les citoyens qui, dans les commissions sanitaires et de bienfaisance, aussi bien que dans une infinité de détails, l'ont si puissamment secondée! Honneur à la bienfaisance publique qui a contribué à multiplier les secours et à assurer le sort des malheureux orphelins que l'épidémie a laissés sans appui, digne imitatrice de la bonté réelle et vraiment française dont le Roi a donné l'exemple! Un mot d'attendrissement est bien dû aux dons généreux répandus sur les malheurs de notre cité par LOUIS-PHILIPPE, qui, sur le trône où l'a placé le vœu national, est pour la France la seule garantie contre bien d'autres malheurs.

Honneur et hommage particulier à tous les Médecins de Troyes, qui, par l'accord le plus touchant, ont mis en commun leur zèle et leur savoir, pour porter la consolation dans les familles et disputer au fléau voyageur une grande partie des victimes qu'il s'était choisies. Plusieurs ont failli payer de leur

vie cette généreuse rivalité; rien n'a pu arrêter leur infatigable ardeur. Leur nombre, en disproportion avec l'étendue du mal, a paru se multiplier en raison de ses progrès. Les pauvres conserveront long-temps le souvenir de leurs soins désintéressés, et la ville à tout jamais celui du bien qu'ils ont fait. Associons-leur, dans notre reconnaissance, ceux qui ont consacré leurs jours et leurs nuits à préparer et à distribuer les médicamens que les besoins des malades réclamaient de toutes parts ; MM. les Pharmaciens de Troyes ne sont pas restés en arrière de MM. les Médecins et Chirurgiens de toutes classes ; tous, dans cette campagne d'humanité, ont noblement marché sur les traces de ceux dont la confiance publique avait marqué la place aux premiers rangs ; tous, sans exception, ont fait plus que leur devoir.

Les travaux de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, ont dû naturellement, pendant cette triste période, se ressentir de la douloureuse préoccupation qui absorbait tous les esprits. Si ses travaux ont présenté moins de variété et ont brillé de moins d'éclat que les années précédentes ; si l'exposition qu'elle vient en faire à vos yeux est plus tardive, celle-ci, je l'espère, sera encore digne de tout votre intérêt.

Disons d'abord que la Société compte parmi ses membres plusieurs de ces honorables citoyens appartenant aux diverses branches de l'art de guérir dont je viens de signaler la conduite et les bien-

faits ; elle a le droit d'en concevoir quelque orgueil, et c'est un devoir pour moi, son organe dans cette circonstance solennelle, de rappeler les titres que nos confrères se sont acquis à l'estime publique. Si le glorieux emploi qu'ils ont fait de tous leurs momens nous prive de quelques travaux intéressans qui eussent enrichi nos mémoires et animé cette séance, qu'ils n'y reçoivent pas moins ce tribut d'éloges qui appartient au bien faire plus encore qu'au bien dire.

Mais, Messieurs, le nouveau local où nous vous avons convoqués vous a dit déjà que la Société n'est pas restée oisive, et que les événemens que nous avons eus à traverser n'ont pas ralenti sa marche vers le noble but de sa fondation, celui de ranimer, autant que possible, le goût des connaissances utiles et d'assurer leur propagation.

Un établissement important manquait à la ville de Troyes ; aucune collection d'histoire naturelle n'y appelait l'attention des hommes studieux et ne venait les encourager et les aider à se livrer à la culture des diverses branches de cette vaste science. Cette lacune a été comblée. L'objet principal de notre séance de ce jour est l'inauguration du monument que l'active sollicitude de la Société a élevé pour atteindre ce but. C'est dans l'enceinte de ce monument nouveau, et en présence des précieuses collections qu'il renferme déjà, que vous êtes conviés à payer avec moi un juste tribut de reconnaissance, et aux promoteurs d'une aussi importante

fondation, et à ceux qui, tant dans le sein qu'en dehors de cette Société, ont concouru, par leurs soins ou par leurs dons, à la mettre dans l'état où elle se présente à vos yeux, et qui, j'ose le croire, est déjà digne des regards de la science et du goût.

L'idée première de cet établissement a été donnée par l'existence d'une petite collection de minéralogie qui se trouvait à la bibliothèque de la ville. Renfermée inutilement dans des tiroirs que peu de personnes étaient tentées de faire ouvrir, elle y serait probablement encore ensevelie sans les investigations laborieuses de notre confrère, M. Leymerie, qui y a vu un germe fécond, et qui a su le fertiliser avec autant d'habileté que de zèle. La chaire de géométrie appliquée aux arts industriels, occupée par cet estimable collègue, a révélé, depuis long-temps, à la ville de Troyes, et ce qu'elle doit déjà à sa présence au milieu de nous, et ce qu'elle peut lui devoir un jour sous le rapport de la science. Ici se présente une nouvelle réalisation des espérances qu'on a justement fondées sur lui.

M. Leymerie proposa donc à la Société d'Agriculture d'utiliser et de faire transporter, à cet effet, dans le local ordinaire de ses séances, ces débris de l'ancien cabinet d'histoire naturelle, formé jadis, à St.-Loup, par l'ancienne Société. M. le Maire de Troyes (c'était alors M. Gaudinot-Gérard) s'empressa de faire remettre cette collection entre les mains de la Société, et M. l'abbé Hubert, chargé de la conservation de la biblithèque, en son double

titre de membre de la Société et d'homme personnellement voué au culte des sciences et des lettres, seconda, de tout ce qu'il est en lui d'y mettre de bonne grâce, la translation proposée.

M. Leymerie, chargé de l'arrangement et de la conservation des objets nouvellement recueillis, ne tarda pas à reconnaître qu'ils consistaient en grande partie en espèces minérales, dont il serait facile de compléter la collection. Il demanda, et obtint successivement, des modiques ressources de la Société, quelques fonds pour atteindre ce but, et bientôt, en effet, la minéralogie fut assez complète pour que le jeune Professeur pût ouvrir, sous le titre modeste de conférences, un véritable cours à l'usage de ceux des membres de la Société, et des citoyens studieux de cette ville qui ont désiré s'initier à cette branche importante de l'histoire naturelle. Ces conférences, qui, depuis lors, n'ont éprouvé aucune interruption, continuent à être ouvertes à tous ceux qui témoignent à M. Leymerie le désir d'y prendre part.

Les autres branches de la science acquéraient en même temps de nouvelles richesses; un avis, inséré dans les journaux et dans le Recueil de nos Mémoires, avait stimulé le zèle de nos concitoyens; beaucoup d'entr'eux répondirent à cet appel; et un assez grand nombre d'oiseaux, tant indigènes qu'étrangers, furent successivement donnés à la Société. M. le docteur Carteron, entr'autres, offrit le généreux tribut d'une collection nombreuse d'oiseaux du

Sénégal. M. le docteur Patin, qu'on trouve toujours en première ligne quand il s'agit du progrès des connaissances utiles, a mis un zèle tout particulier à réveiller celui de plusieurs propriétaires d'objets d'histoire naturelle. Beaucoup de dons sont dûs à ses fructueuses démarches, et la partie zoologique de notre cabinet, sous le rapport de la science, est destinée à lui avoir les plus grandes obligations. C'est lui qui demeure chargé de la classification, de l'étiquetage, des soins particuliers des collections zoologiques.

M. Leymerie continua ses investigations dans les diverses parties de ce Département; il y fit une ample récolte d'échantillons de minéraux et de roches, destinés d'abord à ses études particulières, mais dont il s'empressa de faire hommage à la Société, qui, bientôt, vit ses richesses accrues au point de ne pouvoir plus être contenues dans le local ordinaire de ses séances. C'est alors que l'idée de la formation d'un Musée d'histoire naturelle pouvant recevoir son exécution, la Société demanda, et obtint de M. le Maire et de MM. les membres du Conseil municipal, la salle dans laquelle nous sommes aujourd'hui réunis, et qui était à la disposition de l'ancienne Société, au souvenir de laquelle je vous demanderai la permission de consacrer tout à l'heure quelques mots.

La Société s'empressa de mettre à profit cette obligeante cession des Autorités municipales. Beaucoup de réparations et de constructions nouvelles

étaient indispensables pour que la translation et le placement de la collection pussent être faits d'une manière convenable. Nos faibles ressources n'auraient pu y suffire. Mais, d'une part, le Conseil général, qui vit, avec juste raison, dans cet établissement un monument départemental, vota, pour sa formation, une somme de 1,500 fr., et postérieurement, dans sa session de cette année, une autre de 500 fr. Sur l'invitation de M. le Conservateur, une Commission composée de plusieurs de ses membres fut chargée de le visiter pendant cette dernière session, et les termes dans lesquels est conçu le procès-verbal de cette visite déposent de la satisfaction que le Conseil a éprouvée, et de l'exécution générale de la mesure, et du bon emploi qu'on a fait de ses fonds.

Le Conseil municipal, de son côté, a voté une somme de 2,000 fr. payable en deux ans. Il vous est facile de juger, Messieurs, si ce qu'on a fait à été en rapport avec les secours qui nous ont été accordés.

C'est sous la présidence de M. Corrard que les dispositions premières et principales ont été faites. Son zèle a contribué à encourager ceux de nos collègues qui y ont concouru. Il aurait doublé celui du Conservateur, M. Leymerie, si celui-ci avait eu besoin d'une autre excitation que celle qu'il trouvait en lui-même.

Il me reste à vous signaler, Messieurs, les personnes dont les dons, les recherches et les soins ont

contribué à enrichir notre Musée naissant, et à opérer le classement et l'arrangement méthodiques de ses intéressantes collections.

M. Deschiens, chef de bureau à la Préfecture, a consacré à l'arrangement de nos coquilles les courts instans que lui ont laissés les nombreux détails de son bureau; qu'il en reçoive ici nos remerciemens publics.

M. Clément Mullet, membre associé, a enrichi notre collection géologique d'un grand nombre de fossiles et de roches, tant du Département, que des environs de Paris, qu'il a recueillis lui-même dans ses courses studieuses.

M. Michelin, un de nos correspondans, Référendaire à la Cour des comptes, l'un des membres les plus distingués de la Société géologique de France, a ajouté à la partie géologique de notre cabinet beaucoup d'échantillons et entre autres une collection de roches des environs de Beauvais. Je dois ajouter qu'il a bien voulu consacrer le temps qu'il a passé à Troyes, l'année dernière, à observer une partie de nos terrains, et à nommer un grand nombre de nos coquilles.

M. Jourdain, ancien Maire d'Ervy, membre associé, nous a donné un grand nombre de coquilles, quelques oiseaux, plusieurs beaux minéraux, des cristaux de roches et des stalactiques, une collection, préparée et étiquetée par lui, de deux cent vingt espèces de bois. Nous avons beaucoup à attendre de son zèle et de ses connaissances dans tout ce qui se

rapporte aux collections d'histoire naturelle, et les remerciemens que la Société lui a déjà décernés et que je lui réitère ici en son nom, ne sont qu'un à-compte sur ceux que nous lui devrons encore.

M. le Docteur Jacquier a accompagné M. Leymerie dans ses excursions autour d'Ervy. Au don de quelques roches et fossiles, il a ajouté la promesse de se livrer aux recherches que lui indiquera notre infatigable Professeur, et de l'aider à compléter la collection géologique des environs d'Ervy. J'en prends acte avec reconnaissance, ainsi que de celle de M. le Docteur Dupin, jeune homme plein de mérite et de zèle, entomologiste très-distingué, qui doit s'occuper, sans relâche, pour notre cabinet, de la collection des papillons du Département, qu'il s'est chargé d'étiqueter lui-même et de faire encadrer; c'est une grande obligation que nous contracterons envers lui.

J'ai déjà signalé le don fait par M. Carteron d'une belle collection d'oiseaux du Sénégal. Je dois aussi une mention particulière à l'aigle préparé avec beaucoup de goût, et d'autant plus remarquable qu'il a été tué dans le Département, offert par notre concitoyen M. Millière.

M. Meusy a donné également de fort beaux oiseaux; M. Pigeotte, un herbier et une collection de calculs; mais il me serait impossible de citer ici tous ceux, qui, même d'une manière remarquable, ont enrichi notre Musée.

Chaque don, soigneusement étiqueté, rappellera à la gratitude publique le nom du donateur.

Enfin, Messieurs, notre collection minéralogique, qui se compose de mille échantillons environ, sans compter les doubles qui occupent les rangs supérieurs des armoires, touche au moment d'être une des plus complètes en espèces, une des plus méthodiques de toutes celles qu'offrent nos divers Départemens. Un amateur éclairé de la science, qui nous a visités, proclame ce fait comme un résultat avéré de ses voyages et de ses comparaisons consciencieuses.

Trois cents oiseaux, dont plus des deux tiers du Département, composent déjà la partie ornithologique de notre cabinet.

Si les productions du règne végétal ne frappent pas ici vos yeux, gardez-vous d'en conclure que cette belle partie de l'histoire naturelle n'ait pas obtenu de la Société toute l'attention qu'elle mérite.

Une demande formelle, appuyée par nos Magistrats, a été adressée au Ministère pour obtenir, entr'autres objets, des établissemens publics de Paris, des collections botaniques aussi complètes que possible, et tout porte à croire que cette réclamation va être accueillie.

Quant aux plantes du pays, deux de nos collègues s'occupent incessamment de les rechercher et de les préparer, et ils attendent avec impatience que les ressources pécuniaires permettent de disposer la partie de cette salle qui doit les recevoir.

N'est-ce pas un service éminent rendu à notre ville que la réunion de ces précieuses collections ? Puissent-elles inspirer à nos jeunes gens le désir de s'initier aux sciences auxquelles elles se rapportent : la minéralogie, la géologie et la conchyliologie ! Les connaissances les plus élevées en même temps et les plus attrayantes peuvent sortir pour eux de ce spectacle, purement matériel et muet pour l'ignorance. Que les gens du monde eux-mêmes, en le contemplant, éprouvent également le désir de ne pas rester étrangers aux mystères enfouis dans le sein de la terre. Les sciences qui les leur révéleront sont désormais à leur portée. Que les amis de l'étude qui m'entendent ne laissent pas inféconde une mine aussi riche à exploiter.

Plus tard, Messieurs, les collections zoologiques pourront aussi être complétées, et être offertes à l'étude comme une ressource présente et assurée. Je dois faire ici un appel public au zèle de ceux qui peuvent, par leurs dons, nous mettre à même d'arriver plus promptement à ce but important. Isolés dans l'enceinte des habitations, les objets d'histoire naturelle y sont perdus pour la science. C'est par leur réunion qu'ils acquièrent une véritable valeur. Que ceux de nos concitoyens qui peuvent contribuer, je ne dis pas à l'ornement, mais à l'utilité de notre cabinet d'histoire naturelle, veuillent bien acquérir des droits à notre reconnaissance et à celle du public ! Que l'Autorité, de son côté, essentiellement protectrice de la diffu-

sion des lumières, nous continue son appui pour perfectionner et compléter, s'il est possible, un établissement qui doit jeter quelque éclat sur notre ville de Troyes! Mais ce n'est pas seulement un vœu, c'est un espoir, une certitude que j'ai dû exprimer ici.

J'ai promis quelques mots sur l'ancienne Société académique de Troyes. Il est d'autant plus juste que je paie, dans cette circonstance, un tribut d'hommage à nos devanciers, qu'ils ont eu avant nous l'idée que nous venons de réaliser, et que ce sont eux qui nous en ont préparé les moyens.

Un excellent rapport de M. le Docteur Pigeotte, inséré dans le n° 37 de nos Mémoires, nous donne l'historique de la collection d'objets d'histoire naturelle dont les débris ont formé les élémens de celle en ce moment réunie sous vos yeux:

Cette collection, destinée d'abord à l'école centrale, fut, lors de la suppression de celle-ci, recueillie, conservée et entretenue par nos frères aînés, les membres de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts du Département de l'Aube, instituée en 1798, et qui a existé successivement sous le titre de Lycée, et sous celui de Société académique.

M. Pigeotte, membre de cette ancienne Société, rappelle honorablement, et je dois répéter après lui, les noms de MM. Descolins, Ingénieur-en-chef des ponts et chaussées, Vitalis, Boulard,

Pavée de Vendœuvre, père de notre estimable Député, Desponts, Herluison, et surtout du Docteur Serqueil, qui avait particulièrement contribué à la formation de la collection dont il s'agit, et dont l'amour passionné pour les sciences naturelles ne nous aurait sans doute laissé que la tâche de continuer et d'entretenir son ouvrage, et non pas celle d'une lacune à remplir.

Je dois ici au Docteur Serqueil une mention d'autant plus spéciale, que, victime d'un pieux dévouement qui lui a fait quitter en toute hâte l'abri de la Capitale pour venir apporter les secours de son savoir à ses concitoyens, il a péri frappé, peu de jours après son arrivée à Troyes, par le typhus contagieux, l'un des affreux fléaux que l'invasion étrangère a répandus sur la France. Le fléau du même genre, que nous venons de subir nous-mêmes, doit réveiller en nous le souvenir de cette belle action et du prix douloureux qui l'a payé. Je dois donc dire, à double titre : Honneur au Docteur Serqueil !

Mais, Messieurs, l'établissement d'un cabinet d'histoire naturelle dans le local que nous a concédé l'Autorité municipale ne doit pas être le seul bienfait de cette importante concession. Donnons un peu d'avenir à nos espérances et à nos prévisions; je n'ai pas voulu dire, à nos désirs et à nos vœux. Un monument plus complet, digne en tout de l'importance de notre ville, de l'étendue de sa population, des ressources de son commerce et de

son industrie, de la réputation enfin à laquelle elle a droit de prétendre pour le goût et la culture des arts et des sciences, un monument plus complet, dis-je, doit s'élever dans ce local où nous avons l'avantage de nous réunir. Déjà quelques morceaux de sculpture d'une bonne exécution, échappés, non sans mutilation, au vandalisme révolutionnaire, et qui gisaient oubliés en divers endroits, s'élèvent restaurés dans le vestibule qui précède cette salle.

La salle qui est de l'autre côté de ce vestibule, égale en grandeur à celle-ci, est occupée depuis long-temps par l'école d'enseignement mutuel. Cette destination est, sans contredit, d'une utilité qu'aucune autre pourrait difficilement égaler.

Mais la convenance même de cette école exige son déplacement, et il est à désirer, sous tous les rapports, que les projets déjà arrêtés à cet égard tardent le moins possible à recevoir leur exécution. La nouvelle destination à lui donner n'est-elle pas alors naturellement indiquée par la destination que vient de recevoir celle où nous sommes ?

Un Musée des arts se liera noblement à celui que nous venons d'ouvrir aux sciences naturelles. Troyes alors pourra avoir sa part dans les répartitions annuelles que le Gouvernement fait entre les principales villes de France, des œuvres qui honorent le pinceau et le ciseau français. Beaucoup de richesses sont, en quelque sorte, enfouies dans Paris, où elles disparaissent sous le nombre, et

s'effacent au milieu des chefs-d'œuvre, parce que les provinces, faute de locaux pour les exposer aux yeux, négligent d'en réclamer le partage.

Que la patrie des Mignard et des Girardon prouve, dans un monument digne d'elle, que leur sang n'est pas encore tari sur le sol qui les a vus naître; qu'elle offre des modèles et des encouragemens aux jeunes artistes qui brûlent de marcher sur leurs traces; que ceux-ci aient la noble perspective d'enrichir, un jour, de leurs ouvrages le Musée de leur ville natale, et d'enchaîner à ses murs le glorieux souvenir de leur nom.

Un troisième établissement trouve également sa place auprès de ceux qui existent déjà dans cette vaste enceinte; c'est celui d'un jardin botanique où une collection de plantes précieuses, indigènes ou exotiques, méthodiquement classée, appellera l'attention et l'étude du Naturaliste, du Chimiste, du Médecin, de l'homme du monde qui veut charmer ses loisirs et ses promenades, et pourra servir de base à l'enseignement de la plus aimable des sciences.

En peu de temps, Messieurs, cette ancienne abbaye de St-Loup, vieux monument de l'histoire de Troyes, peut donc être transformée en un vaste Musée départemental, avec lequel celui de bien peu de chefs-lieux pourra soutenir la comparaison. La bibliothèque qui y existe déjà, le cabinet d'histoire naturelle, dont la première formation vous dit assez ce qu'il doit être un jour, un Musée de

peinture, de sculpture et d'antiquités, qu'il sera facile de rendre digne de la ville à laquelle de grands artistes doivent le jour, un jardin botanique qui n'attend que la main de la science pour offrir la collection des plus intéressans végétaux, enfin de vastes portiques où seront exposées des machines-modèles à l'usage de l'agriculture, de l'industrie et des arts; tel est, Messieurs, l'ensemble de monumens que vous réunirez un jour dans une même enceinte et que vous envieront des cités plus riches et plus peuplées. Vous en avoir présenté le tableau, c'est avoir excité le zèle de l'Autorité éclairée qui préside aux destinées de notre ville; c'est avoir ouvert un noble concours aux savans de tous genres, aux possesseurs de collections particulières, à tous les citoyens amis de la gloire de leur pays, qui peuvent y contribuer par leur fortune ou leurs lumières.

Ce grand et beau résultat, le premier pas est fait pour l'atteindre. En rassemblant ici ces collections qui attirent vos regards, tous ceux qui ont participé à cette œuvre d'utilité et de savoir ont tracé une large voie dans laquelle il n'y a plus qu'à marcher avec assurance.

C'est sous ce rapport que je présente à vos suffrages les travaux de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres. Loin de moi l'idée d'avoir voulu satisfaire un vain amour-propre. Ce que je dois à la Société, ce que la Société doit au public dans cette séance solennelle, c'est la jus-

tification authentique de l'emploi des moyens, bien faibles sans doute, mais précieux, qui sont mis à sa disposition, de la manière dont elle répond à la confiance dont elle est investie, des choix qu'elle fait pour la seconder dans la noble carrière qu'elle parcourt. Moi, son organe solennel dans cette circonstance, moi, qu'elle a appelé à l'insigne honneur de la présider, sans doute pour justifier ce mot de Riveral, que « c'est un grand » avantage dans la littérature que de n'avoir jamais » rien fait » (il ajoutait qu'il ne faut pas en abuser); je dois donner à cet exposé toute l'importance qu'il a à mes propres yeux.

Quand j'ai cité les noms de tous ceux de nos membres résidans, associés et correspondans qui ont mis la main à une œuvre éminemment utile, je ne crains pas qu'on me reproche d'être tombé dans le ridicule de ce banal échange d'éloges que font entre eux les membres de certaines Académies, et que l'auteur de la satyre du 18e siècle nous dépeint :

« De main en main se passant l'encensoir,
» Et sur le Pinde, entr'eux, s'invitant à s'asseoir. »

Ce sont des faits utiles à la science et à l'humanité que je me suis attaché à vous signaler, c'est sur le *bien faire* plus que sur le *bien dire* que j'ai appelé vos suffrages ; enfin j'ai loué

Des actions et non pas des paroles.

J'espère donc, Messieurs, que ma voix aura de nombreux échos au milieu de vous. Je désire qu'elle vous ait favorablement disposés à prêter une attention bienveillante aux lectures par lesquelles la Société s'est efforcée de jeter sur cette séance de l'intérêt et de la variété.

ANALYSE

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

DEPUIS LE 6 JUIN 1831 AU 23 AOUT 1832.

MESSIEURS,

DEPUIS long-temps vous désirez célébrer la solennité qui nous rassemble dans ce moment. Bien que vous ayez le plaisir d'y voir habituellement accourir le public le plus éclairé et le mieux choisi; bien que l'élite de ce sexe enchanteur, qui encourage d'un regard et récompense d'un sourire, ne dédaigne pas de venir embellir vos réunions annuelles, il se trouvait encore une sorte de lacune dans votre auditoire. Aussi, dès votre séance du 16 mars, vous aviez fixé l'époque de celle-ci au moment où la voix la plus auguste appellerait au chef-lieu de chaque Département les Membres du Conseil qui représente tous les intérêts locaux et provoque toutes les améliorations intérieures. Vous attendiez, avec impatience, la réunion de tous ces citoyens d'élite appelés, par leur éducation, leur position sociale et leur fortune particulière, à stipuler les intérêts généraux du pays, à y faire germer et développer tous les élémens de la prospérité pu-

blique, pour dérouler à leurs yeux le tableau de vos travaux annuels. N'êtes-vous pas les agens d'une partie du bien qu'ils peuvent opérer ? N'est-ce pas à l'aide de vos bras qu'ils font marcher le char de la civilisation, qu'ils encouragent les progrès des sciences et des arts, qu'ils fondent les établissemens les plus utiles ? C'est à la modique prestation qu'ils vous assurent que vous devez l'avantage de pourvoir aux besoins de votre existence. Vous méditiez la création d'un Musée ; vous vouliez établir un large dépôt où les sciences trouvassent les moyens de s'alimenter, de se développer, où chacun pût se procurer un échantillon des richesses dont la nature a doué notre Département, avec des points de comparaison à celles qu'elle à répandues ailleurs. Vous avez été admirablement aidés par le zèle de nos concitoyens : chacun d'eux s'est empressé de vous apporter l'objet digne d'observation que le hasard ou un goût éclairé a déposé dans ses mains : l'esprit de propriété a disparu, les collections particulières se sont fondues dans le réservoir commun. Mais enfin, il fallait le créer, ce réservoir, il fallait des frais d'établissement, il fallait des dispositions pour y établir l'ordre méthodique que réclame la science : il fallait des capitaux ; c'est au Conseil général que vous vous êtes adressés d'abord. L'Autorité municipale est accourue plus puissamment encore à l'aide de la Société. Elle a pensé, avec bien de la raison, que le Musée est un établissement principalement fait dans l'intérêt de la cité :

c'est la pierre angulaire de l'édifice où les sciences fixeront leur séjour. Elles inspireront aux jeunes gens le goût de l'instruction et du travail, les préserveront de cette vie oisive qui consume sans profit leurs plus belles années, en les livrant quelquefois aux habitudes les plus pernicieuses, et peupleront la ville d'hommes éminens par leur mérite et précieux par les services qu'ils lui rendront. Désigné par la main la plus auguste pour s'asseoir parmi les Membres qui composent le Conseil général, votre Secrétaire perpétuel fut chargé d'exprimer votre vœu et d'exposer combien il importe aux progrès des sciences et par conséquent de la civilisation, qu'il y eût au chef-lieu du Département une vaste collection qui pût offrir au public et aux méditations de la jeunesse un extrait de toutes les richesses que le pays renferme dans les trois règnes de la nature, et même dans l'intérêt de l'enseignement, de toutes celles que comportent les sciences naturelles. C'est, sans contredit, contribuer efficacement aux progrès de l'agriculture et des sciences qui s'y rattachent; c'est donc remplir l'objet pour lequel vous êtes institués. Vous aviez choisi un interprète bien inhabile de vos intentions patriotiques et un défenseur bien incapable des intérêts de la science; néanmoins, à peine avait-il ouvert la bouche, que ses Collègues, pénétrant vos vues, s'associant à votre zèle, et trouvant dans leur cœur la garantie du bien que vous voulez opérer, ont voté unanimement les fonds que vous sollicitiez. C'eût

donc été une véritable fête pour vous de réunir ici, dans le temple que vous élevez aux sciences, ceux qui vous en ont fourni les moyens, au milieu des nombreux amateurs qui l'ont enrichi de leurs précieuses offrandes. C'était le moment choisi par vous pour en faire l'inauguration, lorsqu'il serait rempli de ses bienfaiteurs de tout genre, afin que chacun d'eux jouisse du fruit de sa libéralité et puisse s'applaudir d'avoir concouru à la fondation d'un établissement qui doit influer sur le bonheur des générations à venir, par le développement des facultés intellectuelles.

Qui a pu suspendre l'exécution de votre projet? Hélas! Messieurs, était-il exécutable, lorsque la faux de la mort se promenait sur toute la population; lorsque les crêpes funèbres semblaient envelopper la ville entière; lorsque chacun était menacé, même frappé dans ce qu'il a de plus cher; lorsque l'épée de Damoclès était suspendue sur toutes les têtes! Peut-on s'occuper des Arts, des Sciences au milieu de la consternation générale?

Enfin, nous voyons luire des jours moins sombres. Ah! s'ils n'étaient pas empoisonnés par l'amertume des souvenirs! Néanmoins le cours des choses semble renaître, les besoins ramènent les rapprochemens, les transactions et tous les rapports qu'entraîne l'état de société; vos travaux, qui n'ont pas été entièrement suspendus, reprennent une nouvelle activité. Que ne m'est-il donné de vous en faire un exact tableau, et de vous les représenter dans

toute leur étendue ! Essayons au moins de crayonner les plus utiles.

AGRICULTURE.

L'Agriculture doit y tenir toujours le premier rang : mais, sur cet objet, vous êtes obligés de vous en rapporter principalement à vos membres associés qui, disséminés sur tous les points du Département, se trouvent continuellement sur le champ de l'exécution, sur le terrain de l'expérience. La force de la vérité nous arrache un aveu pénible, c'est que vous n'avez reçu aucune communication de leur part, et que leur correspondance a été absolument nulle.

Réponse aux questions du Ministère.

L'un des plus puissans encouragemens que puissent recevoir les arts agricoles, celui qui pourrait les porter au plus haut degré de prospérité, ce serait, sans contredit, une mesure d'économie politique qui garantirait à leurs travaux un salaire équitable, qui établirait une juste proportion entre le prix des productions et celui des avances et des peines qu'elles entraînent. Sans cette condition, aucun genre d'industrie ne peut devenir florissant, pas même celle qui exploite la terre, bien qu'elle soit entre les mains les plus misérables et qui se contentent de la plus légère rétribution. Les grandes oscillations qu'éprouve le prix des grains, qui quelquefois les laissent long-temps sans valeur, tandis que des circonstances fortuites les portent tout-

à-coup aux taux les plus exagérés, ne profitent jamais ou presque jamais aux Cultivateurs. Elles vont grossir le plus souvent le trésor du Commerçant, du spéculateur, du capitaliste, tandis que toutes les chances contraires vont accabler le malheureux laboureur. Le Gouvernement, qui préparait une Loi sur les céréales, sentait bien que, pour multiplier les productions de ce genre; seul moyen d'obtenir l'abondance, il faut assurer un bénéfice certain, bien que circonscrit, aux producteurs. Aussi s'est-il empressé de recueillir, dans chaque Département, tous les faits qui pouvaient l'éclairer sur la matière : de là cette longue série de questions adressées à tous les Préfets. Elles avaient pour objet de savoir, pour chaque localité, à quel taux le prix du froment peut s'élever sans être plus nuisible qu'avantageux ; quel est celui qu'il doit atteindre pour que le Cultivateur rentre dans toutes ses avances ; combien on en recueille sur chaque hectare de 1re qualité, combien sur celui de la 2e, de la 3e qualité, combien enfin sur ceux de toutes qualités prises en masses. Pour que le flambeau de l'expérience éclairât les données demandées, il fallait dire aussi combien de fois, depuis 12 ans, le prix moyen avait été au-dessous et au-dessus du prix que le froment peut atteindre sans nuire à la consommation, du prix moyen auquel il revient au producteur et de celui qui est indispensable pour qu'il ne diminue pas la reproduction. Chacune de ces questions devait être aussi résolue pour ce qui

concerne le seigle, l'orge, le sarrazin, l'avoine, etc. Enfin, à ces demandes s'en réunissaient beaucoup d'autres appliquables aux moyens d'approvisionnement et d'exportation de chaque division du territoire. M. le Préfet, dès votre séance du 17 juin de l'an dernier, vous adressa toutes ces questions, en vous engageant à y répondre assez promptement. Un travail aussi étendu, qui exigeait d'immenses recherches et des connaissances d'exécution aussi variées, ne pouvait s'exécuter en séance. Vous créâtes à l'instant une Commission de cinq membres qui en fut chargée. Vos Commissaires sentirent toute l'importance de la mission que vous leur aviez confiée, se livrèrent avec le plus grand zèle aux recherches qu'elle exigeait et, négligeant leur propres affaires pour se livrer à un travail aussi long et aussi aride, donnèrent les solutions demandées avant l'époque qui avait été fixée. Cet ouvrage était à peine ébauché qu'il fut en quelque sorte suspendu par l'incident le plus heureux. Tout-à-coup se répandit le bruit de l'arrivée dans nos murs du Monarque auguste que les Français s'étaient donné. L'alégresse était générale; chacun espérait contempler la personne du Prince chéri qui, par ses vertus, son courage et son dévouement, devenait le garant du régime de liberté et de l'ordre de choses pour lesquels nous combattons avec des chances si diverses, depuis près d'un demi-siècle. Le cœur plein des émotions les plus vives, pouvait-on se livrer aux froides investigations qu'exigeait la solution des questions

les plus sèches d'économie politique? Enfin, Messieurs, il nous a été donné de posséder quelques instans au milieu de nous le premier Roi véritablement constitutionnel qui ait régné sur les Français. Vous lui avez été présentés dans le personnel d'une Commission composée des membres de votre bureau : cet excellent Prince a daigné l'accueillir avec bienveillance, lui exprimer tout l'intérêt qu'il prend à vos travaux, combien il protége l'industrie agricole qu'il regarde comme la première de toutes, tant comme nourricière de l'espèce humaine, que comme procréatrice des matières qui alimentent presque toutes les autres industries. Le projet de canalisation de la Haute-Seine, qui doit exercer une si haute influence sur les débouchés des produits de notre sol, lui était entièrement inconnu ; il en a adopté l'idée avec empressement et en a recommandé vivement l'exécution à son Ministre des travaux publics.

Envois par le Gouvernement d'instrumens aratoires.

Le Roi était parti, mais sa bienfaisance restait encore parmi nous. Bientôt vous avez reçu une lettre du célèbre Directeur de l'Institut, de Roville, qui vous apprenait que vous étiez compris dans la distribution d'instrumens aratoires perfectionnés, confectionnés dans sa fabrique, qu'il était chargé, par le Gouvernement, d'envoyer à diverses Sociétés d'Agriculture. Aussi avez-vous vu arriver, peu de temps après, francs de port, le buttoir ou charrue à double versoir, la grosse herse à losange, le coupe-racine, etc., qui sont venus se ranger dans votre collection à ceux que vous possédiez déjà, sortis de

la même fabrique ou d'autres ateliers en réputation. Mais le local qui vous avait été concédé dans les bâtimens des anciens Jacobins, pour les y placer, étant bas, humide et peu éclairé, vous a fait bientôt remarquer des signes de détérioration dans ces machines-modèles; c'est ce qui vous a déterminé à faire promptement des recherches pour leur procurer un séjour plus aéré et plus sain. Les vastes constructions où vous avez obtenu une salle pour votre Musée, présentant un logement convenable à ces utiles instrumens, vous l'avez demandé à M. le Maire, qui vous l'a concédé avec toute l'obligeance qu'on lui connaît. Ils ne seront pas déplacés à côté du dépôt qui renferme les élémens des sciences naturelles.

Depuis long-temps vous avez été à même de vous convaincre que les terres de Champagne, proprement dites, sont loin d'être aussi infertiles qu'on le croit communément; deux végétaux, le sainfoin et le pin commun, semblent créés pour en changer les destinées. Ce sol est, au contraire, propre à la culture de beaucoup de légumineuses, même de graminées, etc. L'expérience démontre aussi qu'on peut y établir avec succès des forêts d'arbres verts. Ce qui leur manque essentiellement, c'est l'humus, cette portion du sol formée de substances animales et végétales, qui, par sa faculté d'assimilation, rentre dans les voies de la végétation et devient partie intégrante des plantes. Avec cet humus, c'est-à-dire, les engrais animaux ou

végétaux, on viendrait à bout de rendre productif tout le sol de la Champagne. On ne peut se dissimuler que les engrais animaux ne tiennent le premier rang, mais aussi ils sont généralement plus coûteux et ils exigent un capital de ferme plus considérable; car c'est ordinairement par la nourriture des bestiaux qu'on se le procure en plus grande masse. Quoique d'un degré un peu inférieur, les engrais végétaux viennent puissamment à l'appui des premiers et peuvent alterner avec eux : c'est démontré par le défrichement des prairies artificielles qui enrichissent le sol qui les nourrit. Si une seule récolte verte enterrée ne suffit pas pour améliorer à un si haut degré et d'une manière aussi durable le champ qui l'a produite, elle lui donne au moins une fécondité momentanée qui peut équivaloir à un demi-fumage et prévenir la détérioration que cause toujours une récolte de céréales. C'est un moyen connu dans nos campagnes, mais employé presque toujours avec trop de parcimonie, bien qu'il produise constamment un excellent effet, pourvu qu'il ne soit pas appliqué à des terres trop épuisées. C'est pour rappeler l'attention des Cultivateurs sur ce genre d'amélioration et les engager à l'employer plus largement, que votre Secrétaire perpétuel a inséré, dans le n° 40 de vos Mémoires, un article sous le titre : *Encore un mot sur les récoltes vertes enfouies en Champagne.* **Récoltes vertes enterrées.**

Le prix de la main-d'œuvre va toujours croissant : le nombre des bras à louer va toujours en diminuant, **Tarare cribleur de M. Adam de Chalette.**

bien que la population augmente. C'est que l'aisance devient plus générale ; c'est donc un bien, un heureux effet des progrès de la civilisation. Mais aussi les progrès des arts et des sciences doivent nous procurer les moyens de remplacer le travail de l'homme par celui des animaux, ou l'emploi des moyens mécaniques. Le perfectionnement de chaque industrie consiste à faire mieux et à meilleur marché. C'est peut-être le défaut des secours de la mécanique en agriculture qui a rendu ses progrès si lents; c'est qu'elle n'a pas encore assez de machines pour remplacer les bras de l'homme. On ne peut donc trop en encourager l'invention. Un Militaire décoré, le sieur Adam de Chalette, en invente une qui réunit les fonctions du *van* à celles du *crible*, sous le nom de *tarare-cribleur*, qui confond ces deux opérations en une avec économie de temps et de peines. L'inventeur fait connaître cette machine à votre Secrétaire perpétuel, et la dépose dans l'établissement agricole de ce dernier, à Creney. Celui-ci, heureux de faire connaître aux Cultivateurs, ses collègues, une invention aussi précieuse, vous en rend compte, et vous faites insérer dans vos Mémoires cette Notice sous le titre : *Note sur le tarare-cribleur de M. Adam de Chalette*, où il tâche d'en faire connaître le mérite et d'expliquer les avantages qu'on peut en retirer.

Opuscule de M. Vérollot sur ses assolemens.

Un jeune agriculteur, élève de Roville, qui réunit toutes les connaissances théoriques et pratiques dont se compose la science agricole, achète une pro-

priété près Brienon, sa patrie, pour y développer son système d'agriculture; il vous le communique dans un ouvrage très-bien écrit, mais tout spéculatif, tout en projet. L'expérience n'a point encore apposé son sceau sur les essais du jeune agronome. Vous envoyez l'ouvrage à une Commission composée de trois de vos collègues, pour vous en rendre compte. Organe de cette Commission, votre Secrétaire perpétuel tâche de vous faire sentir l'importance d'ouvrir vos rangs à un jeune homme plein de zèle et de connaissances théoriques qu'il veut appliquer à un sol si voisin de celui de notre Département, et avec une partie duquel il présente bien de l'analogie. Acquiessant au vœu de votre Commission, vous inscrirez M. L. Vérollot sur la liste de vos membres correspondans.

La pauvreté du sol n'est pas le seul malheur de la Champagne. Souvent à côté d'un terrain appauvri, ruiné, se trouve un bas fond où l'eau a charrié tout l'humus que contenaient les terres voisines; néanmoins là est encore l'empire de la stérilité causée par la surabondance de l'humidité. Ces marais ne sont que trop communs au milieu de nos vastes pleines calcaires : on y trouve toutes les conditions d'une vigoureuse végétation; rien de plus facile que d'en former de véritables *oasis* au milieu de nos *quasi*-déserts; il suffit d'en faire écouler les eaux. Alors, au lieu de pâturages pernicieux qui en sont à-peu-près les seuls produits, on peut en espérer une riche végétation; au lieu de foyers féconds en éma-

Desséchement de marais.

nations insalubres pour l'homme et les animaux, on peut attendre des productions substantielles et des ombrages frais où le moisonneur trouvera le repos et la santé. Une Compagnie qui trouve, dans les sages dispositions de la loi, le salaire de ses travaux et la rentrée de ses avances, a entrepris le desséchement de ces endroits si funestes à la santé des habitans du voisinage. Vous ne pouviez rester étrangers aux succès de cette entreprise; aussi avez-vous sollicité des hommes éclairés qui dirigent ses opérations un rapport de ce qui est fait et un aperçu de ce qui reste à faire. Vous avez vu, avec une satisfaction bien vive, que plus de 146,000 fr. dépensés dans les marais de Longsols, Crancey, Pars et Saint-Germain, ont triplé, même quintuplé, la valeur du sol qui était noyé sous les eaux. Dans des pays éloignés de rivières, on va voir créer des prairies naturelles qui, à l'aide des fourrages artificiels, fourniront de puissans engrais aux sols effrités de notre Champagne. Les autres marais de notre Département vont recevoir les mêmes améliorations.

Assurance mutuelle sur la vie des animaux.

L'esprit de spéculation se présente sous toutes les formes. Il a enfanté, l'an dernier, le projet d'une Société d'assurance mutuelle pour garantir la vie des chevaux et autres animaux de travail. Ce genre d'assurance, qui n'exige aucune mise de fonds de la part de l'inventeur, sourit agréablement à ceux qui veulent gagner de l'argent sans s'exposer à en perdre. Vous avez été consultés sur le Prospectus et le Réglement de celle qui, s'étant formée dans un Département peu éloigné, se proposait d'envahir le

nôtre. Une Commission, prise dans votre sein, chargée d'en apprécier le but et d'en méditer les résultats, vous a fait connaître, dans un rapport sage et éclairé, que ce projet est trop vague et trop onéreux pour ceux qui y adhéreraient, et n'offrirait pas des garanties suffisantes. Vous avez pensé qu'il n'est fondé que sur l'intérêt particulier de celui qui l'a conçu et que vous ne deviez pas lui donner votre approbation.

SCIENCES.

Les sciences, il faut l'avouer, reçoivent un culte plus étendu de la part de vos membres résidans que l'agriculture proprement dite. Elles s'accommodent bien mieux que cette dernière du séjour à la ville, du silence du cabinet. Aussi avez-vous trouvé beaucoup plus d'utiles collaborateurs parmi nos concitoyens qui se livrent aux études que parmi ceux qui ont borné leurs méditations au culte de Cérès. S'il en est qui fixent particulièrement votre attention, ce sont celles qui peuvent mener à la connaissance exacte du sol que nous habitons, soit que l'on ne considère que la superficie ou les couches inférieures qu'il présente.

MM. Leymerie et Clément Mullet, vos collègues; le premier, membre résidant, et le second, correspondant, vous ont présenté une Note assez étendue sur les grès et sables verts nommés *green-sand* par les Anglais, dont ils ont découvert des couches

Grès et sables verts.

assez étendues, de nuances plus ou moins foncées, dans l'espèce de bassin qui s'étend de la Guillotière à la rivière d'une part, et de l'autre jusqu'aux carrières de Bossancourt, où on trouve le type du calcaire oolithique par lequel ces bancs sont terminés. Ces diverses couches présentent différentes fossiles que nos collègues décrivent avec soin. Ces grès sont souvent divisés et forment un véritable sable très-friable, souvent aussi ils sont agglomérés sous forme de rognons solides, et assez durs pour faire feu au choc du briquet. Sous quelque forme que se présente cette substance, elle est employée aux constructions des maisons, soit comme masses formant des murs, soit comme mortier ou enduit pour en lier ou défendre les différentes parties. Les Anglais en tirent un parti que nous devrions copier, en en composant des âtres de four de toute solidité.

Géométrie des écoles primaires.

M. Bergery, Professeur de cours industriels à Metz, l'un de vos membres correspondans, célèbre par ses vastes connaissances, non moins encore par son zèle et ses succès à les transmettre à ses élèves, vous a adressé un exemplaire d'un ouvrage qu'il a publié sous le titre de *Géométrie des écoles primaires.* Vous vous êtes empressés d'en renvoyer l'examen à une Commission composée de plusieurs de vos collègues. Celle-ci, après avoir étudié, apprécié cet excellent ouvrage, ne pouvait mieux faire que de confier à M. Leymerie, aussi Professeur de géométrie appliquée aux arts, le rapport qu'elle avait à vous présenter. C'est une analyse complète, chapitre par cha-

pitre, du travail du savant auteur, composé dans le cours de deux mois, pour fournir à quatre-vingt-treize Instituteurs primaires, réunis à Metz, le texte de trois leçons de géométrie qu'ils ont reçues par semaine. « Votre Commission, dit l'estimable Rap-
» porteur, n'y a trouvé qu'une nouvelle occasion de
» féliciter M. Bergery sur la facilité de son travail et
» sur sa persévérance à répandre les principes des
» sciences mathématiques; ordre, clarté, variété de
» procédés et d'applications usuelles, innovations
» importantes; toutes ces qualités recommandent
» cet ouvrage, etc. Il a déjà recueilli le fruit de ses
» nouveaux efforts. Après trente leçons de géomé-
» trie, moitié des Instituteurs de la Moselle qui les
» avaient reçues sont en état d'enseigner cette science
» avec succès, et peu d'efforts suffiront aux autres
» pour égaler les premiers dans cette carrière. » Notre collègue, après vous avoir peint à grands traits la marche rapide et presqu'incroyable du Département de la Moselle dans la carrière de la civilisation, due aux hommes éclairés qui composent la Société académique de Metz, aux Professeurs des écoles du génie et de l'artillerie, à la protection active des Autorités locales, etc., conclut ainsi : « La
» géométrie des écoles primaires est digne, à tous
» égards, de l'approbation de la Société, et paraît très-
» propre à répandre dans les Communes les notions
» les plus élémentaires de l'arpentage, du toisé, du
» cubage des solives, du lever et du dessin des corps. »
Vous avez à vous féciliter d'avoir adopté ces conclusions à l'unanimité.

Mathématiques.

Votre honorable Président, en faisant, l'an dernier, la tournée que ses fonctions de Sous-Intendant militaire exigent, comme attaché au Conseil de révision, apprend, qu'à Brienne-le-Château, un enfant, appartenant à une famille disgraciée de la fortune, s'est acquis une célébrité locale par le développement extraordinaire de ses facultés intellectuelles, principalement en mathématiques, s'empresse de vous signaler un individu qui est peut-être destiné à illustrer son pays. Vous partagez les espérances de votre Président; vous faites venir le jeune Duquairroux; vous l'interrogez, et, reconnaissant dans cet enfant une intelligence véritablement supérieure, et craignant que ce ne soit un jeune *Cicéron condamné à rester chantre de paroisse*, vous vous empressez de le recommander aux soins de l'Autorité, déplorant de n'avoir pas dans les mains les moyens de donner à un esprit si précoce les alimens qu'il exige. Bientôt M. le Maire de Brienne vous mande que cet enfant précieux manque des livres élémentaires que réclame son instruction; vous vous empressiez de les lui envoyer; mais vous étiez déjà prévenus par la générosité de celui qui avait été heureux de vous signaler un sujet aussi distingué.

Soins donnés à un enfant qui annonce des facultés remarquables.

Archéologie(1).

M. Camus-Chardon, Géomètre-Délimitateur, attaché aux opérations cadastrales, vous adresse

(1) Que peuvent de vaines déclamations contre l'archéologie? On s'accorde à la reconnaître pour la pierre de touche, le contrôle le plus accrédité de l'histoire. Si celle-ci est regardée avec raison comme l'enseignement le plus utile aux

une Notice sur les Monumens celtiques qui existent dans le Département de l'Aube, fruit des nombreuses investigations et observations que ses fréquentes courses l'ont mis à même de recueillir, surtout dans la partie occidentale du Département. Il a interrogé les siècles dans les monumens qu'ils ont laissés. Et quels monumens! Des monticules factices ou éminences de terre et de pierres amoncelées, des pierres brutes informes, sans inscription, recouvrant des fosses funéraires; d'énormes rochers posés sur champ pour en soutenir d'autres en forme de table; des pierres longues plantées verticalement, tantôt isolées, tantôt circulairement, quelquefois en lignes droites parallèles. Tous ces restes déposent de l'état de barbarie des siècles auxquels ils appartiennent. Aucune étincelle de génie ne s'y décèle, Comment s'y serait-il manifesté? Le ciseau même ne paraît pas y avoir été connu. M. Camus-Chardon n'a pas seulement confié à sa plume la description de ces vestiges de l'antiquité, son crayon les a fidellement représentés, et vous en avez multi- **Monumens celtiques.**

---

hommes et aux peuples, ne doit-elle pas la plus grande partie de son autorité à la première? On ne contestera pas sans doute aux sciences historiques les services qu'elles rendent à l'humanité. Si elles font voir à quel degré de misère, d'avilissement, d'abrutissement, tombent les peuples qui vivent sous les Gouvernemens établis dans l'intérêt de quelques individus, elles démontrent aussi à quel point de civilisation, de prospérité et de splendeur arrivent les nations où le pouvoir sagement pondéré n'a pour base que la loi.

plié les images au moyen de la lithographie pour les réunir à vos Mémoires. Cette Notice, pour être convenablement appréciée, a été confiée aux méditations d'une Commission qui, par l'organe de M. Corrard de Breban, vous fait connaître le résultat de son examen. Sans être entièrement d'accord sur les conceptions théoriques de l'auteur, M. le rapporteur donne de justes éloges à cet ouvrage, et n'hésite pas de dire *que rien n'avait encore été écrit ou du moins publié à ce sujet d'aussi satisfaisant que la Notice de M. Camus-Chardon.* Il conclut à ce que la Société ordonne *l'insertion, dans ses Mémoires trimestriels, de cet ouvrage, et admette l'auteur au nombre de ses membres associés :* ajoutant que, « *par la communication* intéressante qu'il vient » de faire, il a d'avance mérité ce titre qui ne sera » pas pour vous et pour lui, *comme il n'arrive que* » *trop souvent*, un titre stérile. »

Vous vous êtes empressés, Messieurs, d'adopter ces conclusions qui ont été immédiatement justifiées. M. Camus-Chardon a fait accompagner la lettre qui vous annonçait qu'il s'associait à vos travaux, par la note intitulée : *Amphore trouvée à Braux-le-Comte, en* 1830, et l'envoi de l'objet même. Trouvée dans un ruisseau par des pêcheurs, elle fut arrachée avec violence d'une sorte de maçonnerie dans laquelle elle était encastrée, et ses anses furent cassées. L'ouverture était fermée par une pierre plate. Portée chez l'un des pêcheurs et posée sans précaution sur le sol, son extrémité in-

férieure fut rompue. Il en sortit trois médailles dont une en argent plaqué qui fut perdue et les deux autres en moyen bronze dont les revers sont usés à l'exception d'un seul qui porte l'effigie d'Adrien. Votre collection archéologique possède cette amphore dont vous avez fait reproduire l'image par la lithographie. Notre nouveau collègue, auquel vous devez ce présent, conjecture que cette amphore a servi à cacher de l'argent dans des temps de guerre et remonterait à 15 ou 16 cents ans d'antiquité.

Vous vous êtes déjà occupés plusieurs fois de bijoux en or, trouvés sur le territoire de Mailly, village situé dans notre Département, vers les confins de celui de la Marne. Bien qu'ils ne présentent pas le cachet d'une haute antiquité, vous ne les avez pas jugés tout-à-fait indignes des études des amis de la science, et vous en avez fait prendre l'empreinte que la lithographie reproduira dans l'une des premières livraisons de vos Mémoires. Bijoux d'or trouvés à Mailly.

Dans toutes les études généralement quelconques, ce n'est que par un ordre sévère, une méthode raisonnée, déterminée par les rapports existans entre chaque observation, chaque fait, chaque être, qui constituent la science ou le système, qu'on peut parvenir à en saisir l'ensemble et l'étendue. Ce n'est donc pas sans un motif bien réel que notre savant et laborieux collègue M. Leymerie que vous avez, avec tant de justice, nommé Conservateur du Musée auquel son zèle, ses études, ses voyages ont donné tant de développement, qui l'a Méthode établie dans le Départem[t].

enrichi, dans chacune de ses collections de tant d'objets précieux, vous a soumis, dans un Mémoire que vous vous êtes empressés d'adopter, le projet d'arrangement qu'il se proposait d'appliquer au cabinet d'histoire naturelle qui, dans ce moment, étale à vos yeux toutes ses richesses. Ce Mémoire vous a démontré plusieurs faits très-satisfaisans; 1° qu'avec quelques efforts nous posséderons, en minéralogie, bientôt une des plus jolies collections d'étude de Départemens; 2° que cette science, professée par notre habile collègue, commence à prendre racine chez nous; 3° que, réunie à la zoologie, elle contribuera beaucoup à provoquer chez nous l'étude de la géologie. Mais aussi il vous apprend la tâche qu'il vous reste à remplir; 1° vous procurer le plus d'objets possible provenant du Département; 2° achever la collection minéralogique; 3° leur adjoindre une collection de roches; 4° compléter celle des coquilles. Proclamez les besoins de la science, faites un appel, et le public, qui a été si généreux, si bienfaisant, ne vous abandonnera pas. Le passé garantit l'avenir.

ARTS.

Nouveau modèle de pompe à incendie.

Les arts vous ont valu le modèle d'une nouvelle pompe à incendie de l'invention et de l'exécution de M. Bigoy, élève de nos cours industriels professés par M. Leymerie. Ce n'est pas, à beaucoup près, le premier produit de ces institutions, qui, dans

des temps plus heureux, porteront notre industrie à une haute prospérité.

Un autre modèle non moins précieux, quoique en petit, vous a été adressé par M. Béon qui exploite une carrière de marbre vers les confins méridionaux de notre Département. C'est un obélisque de moins d'un mètre de hauteur, dans de belles proportions, très-bien exécuté, qui, dans ses différentes parties, présente la réunion de quatre espèces de marbre, toutes propres à notre sol départemental. Obélisques contenant des marbres propres à notre Départemt.

BELLES-LETTRES.

Lorsque l'esprit de sédition suscite à chaque instant des troubles; lorsqu'il reproduit périodiquement ses émeutes; lorsque l'épidémie la plus meurtrière répand l'effroi, le deuil et la consternation, peut-on se livrer avec sécurité au culte des Muses? Ce n'est qu'au milieu de la paix, de la tranquillité et de la prospérité qu'on peut voir naître ces productions enchanteresses du génie, qui semblent former la clef de la voûte de la civilisation. Néanmoins, M. Clovis Michaux, notre collègue, comme membre correspondant, vous a fait hommage, à chacun de vous, d'une épître à Foyatier, auteur de la statue de Spartacus, qui est d'un mérite supérieur. Il est difficile d'exprimer avec plus de bonheur des sentimens plus nobles, des pensées plus élevées. Ce morceau a été répandu avec une sorte de profusion; il ne peut être trop connu. C'est un Epître à Foyatier.

correspondant très-précieux, que M. C. Michaux, il n'y a guère d'années, qu'il ne vous paie le tribut le plus honorable. Ce sont les expansions d'une belle âme et d'un esprit vraiment inspiré.

Depuis quelques années, la mort semblait respecter vos travaux et ménager vos têtes. Elle n'osait éclaircir vos rangs; mais, cette année, elle vous a frappés dans la personne de M. le Docteur Desjardins, membre résidant. Je ne chercherai point à réveiller votre sensibilité en vous représentant l'étendue de la perte que vous avez faite. Simple narrateur ou rapporteur de faits à vous connus, il ne m'est pas donné de mettre le pied sur le domaine de l'éloquence. C'est à une bouche plus puissante qu'il est réservé de jeter des fleurs sur la tombe de de notre défunt collègue.

Influences météoriques

Le fléau, qui semble avoir pour mission de couvrir le globe tout entier des crêpes de la mort, a aussi porté ses ravages dans vos rangs. M. Avalle du Plessis vous a été enlevé; c'était l'un de vos plus anciens collègues. La carrière administrative, qu'il a longuement et honorablement parcourue, le mettait dans l'impossibilité de vous consacrer beaucoup de ses momens. Mais, retiré à la campagne, dans son domaine du Plessis, il s'y livrait à l'agriculture pratique et contribuait, par son exemple, au perfectionnement du premier des arts; c'est lui qui, le premier dans notre Département, a planté avec succès des arbres verts sur un sol qui, en raison de la grande proportion d'argile qu'il contient, peut être

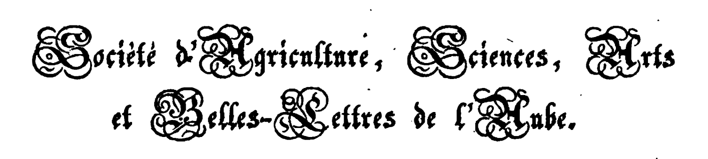
appelé *rebelle.* Il a forcé aussi ce sol presque intraitable à lui donner de riches moissons et à se prêter aux agrémens dont il voulait orner son manoir. C'est-là, Messieurs, que se révèle le talent du véritable Agriculteur. Ramener un sol léger, mais épuisé, à la fertilité, est la chose la plus connue, il suffit de lui prodiguer les engrais ; mais, rompre les liens qui unissent tous les atômes d'une argile plastique, la diviser, la rendre perméable aux racines, aux eaux pluviales, aux influences météoriques, introduire les élémens de la fertilité, n'y laisser que la somme d'humidité que réclament les lois de la végétation, voilà ce qui caractérise l'Agriculteur éclairé, ce qui dépose de son zèle et de sa constance. Son exemple sera un utile enseignement pour tous ceux qui possèdent des propriétés d'une semblable nature, qui exigent des travaux aussi constans. S'il était de mon devoir de fixer vos idées sur des objets aussi tristes, j'ai, en terminant, une tâche plus agréable à remplir, c'est de proclamer les noms des nouveaux membres résidans qui ont bien voulu, sur votre invitation, venir partager vos travaux.

Les lacunes qui éclaircissent vos rangs ne sont pas toujours, fort heureusement, l'effet de la mort. Elles ont même quelquefois pour cause un événement favorable. Un changement de domicile, souvent causé par un avancement dans la carrière qu'on parcourt, vous prive tout-à-coup d'un collaborateur précieux. Ainsi, M. Forneron, attaché à l'Université, vous avait été enlevé, il y a deux ans,

pour aller ailleurs remplir un poste plus élevé. Mais il avait laissé de trop honorables souvenirs pour n'être pas rappelé par le vœu général qui, par son influence sur l'Autorité, l'a fait élever au premier grade de l'enseignement dans ce Département. Et vous aussi, vous vous êtes empressés de le faire rentrer dans votre sein à la première élection qui a succédé à son retour.

Vous avez nommé ensuite, membres résidans, MM. Dublanc, chimiste distingué, Desétangs, riche en connaissances botaniques, et Thiérion père, connu par sa vaste érudition. Avec des auxiliaires aussi puissans, combien n'avez-vous pas d'espoir de voir vos travaux prospérer et accroître vos succès !

Il ne me reste plus qu'à proclamer les prix que vous vous proposez de décerner à votre séance publique de 1833.



L'éloquence politique est née parmi nous, dans le sein de *la constituante*, et dès les premiers jours de cette assemblée. On l'a vue tout-à-coup surgir grande et forte, armée, pour ainsi dire, de toutes pièces, au milieu des débats qui devaient fixer les nouvelles destinées de la France. Dès le début, son influence sur les événemens et son empire sur les esprits furent irrésistibles, parce que nulle part encore elle n'avait aspiré à un but aussi élevé et combattu pour d'aussi graves intérêts avec des ressources aussi puissantes.

Elle a pu décheoir et se dégrader, lorsque ses plus dignes organes lui furent enlevés par l'exil ou par la mort; elle a pu laisser couvrir sa voix par le bruit des armes et se taire en présence de la victoire; mais le jour où le pouvoir de la parole sembla devoir se substituer à celui de l'épée, elle s'est ouvert de nouveau la tribune où, pendant quinze ans, elle a donné ses enseignemens à l'Europe.

Etudier l'éloquence française dans ses rapports avec la science du Gouvernement sur le théâtre politique où elle a joué un si grand rôle depuis près

d'un demi-siècle ; la suivre dans ses vicissitudes et dans les périodes d'une lutte qui ne paraît pas encore terminée ; la juger sans aveugle prévention, comme sans fol enthousiasme, avec l'indépendance d'un esprit droit et élevé; c'est un sujet qui se recommande assez de lui-même aux amis de la littérature nationale.

La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, décernera, dans sa séance publique de 1833, une médaille d'or de 150 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire présentant le tableau historique et critique de l'éloquence politique en France, depuis 1789 jusqu'en 1830.

Les mémoires doivent être envoyés avant le 15 juillet.

PRIX DE STATISTIQUE.

Depuis long-temps la Société s'occupe d'une statistique générale et complète du Département de l'Aube. Elle s'est déjà tracé, à cet égard, un plan de travail qui forme la première partie du 29e N° de ses Mémoires. Cette entreprise est extrêmement vaste, mais nécessaire. Ce n'est que par la connaissance des richesses que la nature a départies à ce Département et de celles qu'elle lui a refusées, par un inventaire exact de ce que nous possédons et de ce qui nous manque, par le tableau fidèle des maux

que nous éprouvons et des biens que nous pouvons acquérir, qu'on peut donner la direction la plus utile à l'étude des arts et des sciences qui peuvent conduire ce pays au plus haut degré de prospérité. Mais, avant d'entreprendre le plan général, il est indispensable de se livrer à des investigations particulières sur chaque localité. C'est pourquoi la Société propose de décerner, dans sa séance publique de 1833, une médaille d'or de deux cents francs à l'auteur de la meilleure statistique de l'un des Cantons du Département de l'Aube, en se conformant, autant que possible, pour la division du travail et la multiplicité des recherches, au plan général relaté ci-dessus.

Les ouvrages envoyés, francs de port, au Secrétaire perpétuel, pour le 15 juillet prochain, porteront en tête une épigraphe qui sera répétée à la suscription d'un billet cacheté et annexé au corps du Mémoire, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Le billet cacheté ne sera ouvert qu'autant que le travail mériterait le prix, ou au moins une mention honorable.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE

SUR Mr LE Docteur DESJARDINS,

Par Mr le Dr BÉDOR.

Messieurs,

Une année toute entière est déjà révolue depuis le jour de deuil où fut ravi aux réunions de notre Société l'un des membres les plus ponctuels à s'y trouver, notre honorable collègue M. le Docteur Desjardins.

J'ai donc moins aujourd'hui à exprimer devant vous le douloureux sentiment de sa perte qu'à rappeler quelle fut sa vie, quelles vicissitudes l'éprouvèrent, sans lasser jamais sa constance, quels succès il obtint, et quels travaux enfin, dans l'utile et libérale profession qu'il avait embrassée, lui avaient acquis des droits à la reconnaissance d'un grand nombre de ses concitoyens et à l'estime générale.

M. *Claude-Jean-Cognasse* Desjardins, Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, ex-

Officier de santé militaire, ancien Médecin en chef des hospices civils de Sens, Médecin des épidémies dans la même ville, correspondant de la Société de Médecine de Paris et membre résidant de la Société d'Agriculture de l'Aube, était né le 6 janvier 1771, à Troyes, et issu du mariage de M. Cognasse Desjardins, ancien Chirurgien des camps et armées, établi Maître en chirurgie dans cette ville, avec Mlle Louise-Catherine Renaudot.

Cette demoiselle, encore dans tout l'éclat de la jeunesse, et, disent ses contemporains, d'une beauté remarquable, avait associé son sort à celui de M. Desjardins père, lorsqu'il était déjà dans un âge avancé.

Notre collègue fut l'unique fruit de cette union. Il accomplissait à peine sa quatrième année quand le trépas lui ravit son vieux père.

La jeune compagne de cet homme vénérable était très-faible de poitrine. Elle suivit de trop près son époux dans la tombe.

Orphelin à un âge si tendre, le jeune Desjardins eut du moins la consolation de retrouver, dans le parent qui devint son tuteur, (un si excellent homme a droit d'être nommé), dans M. Coquet-Natey, une bonté vraiment paternelle et toutes les sollicitudes, toute l'affection dont ce jeune enfant, privé de son père et de sa mère, eût pu être l'objet en conservant les auteurs de ses jours.

De son côté, digne pupille d'un aussi bon parent, il n'a cessé de justifier, toute sa vie, par la vivacité

de son attachement et l'extrême gratitude qu'en toute occasion il a fait éclater pour ce second père, les soins affectueux prodigués à sa jeunesse.

M. Desjardins reçut de bonne heure les élémens de l'instruction qui préparent à se livrer avec fruit aux études scientifiques. L'enseignement particulier d'un maître dont le nom s'est perpétué pendant plusieurs générations dans la confiance des familles troyennes, pour l'éducation première, l'enseignement du vénérable professeur Thévenot précéda pour lui, de plusieurs années, celui des classes du collége de Troyes.

Admis ensuite dans cet établissement, il y resta, comme on le faisait alors, jusque vers l'âge de vingt ans.

Pendant le temps que durèrent ses humanités, et dès le début de son adolescence, les inclinations futures de sa vie, celles qu'il devait constamment chercher à satisfaire dans les loisirs que lui laisseraient, peut-être, la profession à laquelle il se consacrerait, se révélaient déjà par l'emploi qu'on lui voyait faire des heures de délassement et des jours de sortie dont il pouvait disposer.

C'est ainsi qu'il les employait avec une sorte de passion à suivre, aussi assidûment qu'il dépendait de lui, tantôt le travail du charpentier, édifiant alors, comme encore à présent, la cage préparatoire des habitations troyennes (qui doivent rester en bois tant que la canalisation projetée n'y débarquera pas de moins combustibles matériaux), tan-

tôt l'ouvrage du tourneur, celui du fondeur ou du menuisier, à suivre, disions-nous, ajoutons même à imiter, avec un talent inné chez lui, les procédés les plus ingénieux ainsi que les progrès journaliers des diverses professions mécaniques ou de l'art de la construction.

Issu d'un praticien que des succès dans l'art de guérir avait généralement accrédité dans la confiance publique, ses premières pensées, en songeant au choix d'un état, dûrent naturellement se porter vers la profession de son père.

Il se décida donc à l'embrasser; et, pour s'y préparer, au moyen de travaux préliminaires, il débuta par entrer comme élève en chirurgie à notre Hôtel-Dieu.

Il y resta employé en cette qualité pendant environ deux ans, et n'en sortit qu'avec le projet arrêté d'aller poursuivre, sur un plus vaste théâtre, le cours de ses études médicales. Il les avait commencées avec succès et sentait d'ailleurs toujours qu'un attrait particulier le ramenait vers elles.

Conduit à Joinville par des parens qui lui avaient ménagé dans ce pays un mariage sortable, il y épousa Mlle Petitjean-Roger, et revint avec sa jeune compagne dans sa ville natale.

Il s'y arrêta peu. Plus affermi que jamais dans ses projets et encouragé à les exécuter par l'aimable compagne qui, comme il le consigna solennellement plus tard en tête de son Essai inaugural, lui avait appris à chérir l'existence, il la recon-

duisit, pour le temps que durerait son absence, chez son respectable père. Il partit ensuite pour la Faculté de Montpellier, bien décidé à ne rien négliger pour y poursuivre avec fruit ses études, les y bien compléter et parcourir honorablement tous ses degrés en médecine.

Lorsqu'il s'y présenta, c'était l'époque à laquelle florissaient, entre les Professeurs de cette aînée des Facultés de médecine françaises et même européennes, plusieurs Maîtres en possession d'une immense renommée, de ces hommes dont les écrits sont appelés à survivre long-temps à la génération qui les vit publier.

Il appliqua toutes ses facultés, tous ses efforts intellectuels, de nuit comme de jour, à profiter le plus possible des leçons de ces grands maîtres. Il en suivit assidûment les cours ainsi que le service aux hôpitaux.

Bientôt, grâce à tant d'ardeur et de tenacité dans ses efforts, à cette époque si marquante de sa vie, doué d'ailleurs d'une aptitude à s'instruire et d'une facilité de travail peu ordinaire, il obtint dans ses études un succès non moins brillant que rapide, et qui le fit distinguer par ses maîtres entre tous ses condisciples.

Ce fut ainsi, qu'avant de se voir conférer le titre de Docteur, il fut nommé chef de l'enseignement clinique, près de la Faculté de Montpellier, quand cet enseignement régulier de la pratique médicale

au lit des malades était encore entièrement nouveau dans notre patrie.

Le moment arrivé de subir son dernier acte probatoire, pour recevoir le diplôme doctoral, au lieu de choisir, comme tant d'autres qui ne peuvent sans doute faire mieux, un sujet bien des fois traité avant lui, M. Desjardins, en soutenant sa Thèse inaugurale, disserta sur une question qui, sous le rapport médical, au moins en langue française, avait tout l'attrait de la nouveauté.

Son *Essai sur les Songes* a, en effet, précédé de six ans les considérations séméiotiques sur ce sujet qu'un Médecin de la même école, son contemporain d'études et de réception, M. Double, inséra dans le Journal général de Médecine.

Ce même écrivain, devenu dès-lors un Médecin fort répandu dans la pratique de la capitale, s'est totalement abstenu de citer son confrère de notre province, en parlant de ceux qui avaient écrit avant lui *sur les Songes considérés sous le rapport de la séméiotique*. Il n'a, du reste, fait en cela que ce dont on se fait souvent encore assez peu de scrupule à Paris dès qu'il s'agit d'auteurs qui n'y habitent pas (1).

(1) C'est par un abus du même genre que des observations authentiques de cas rares, pour peu qu'elles fussent recueillies en province, étaient par fois, quand on voulait bien les mentionner, témérairement qualifiées d'illusions. Si quelqu'un en

Le Docteur Desjardins, honoré des palmes de l'école, et revêtu avec distinction du titre qu'il y était venu mériter, ne vit pas sans plaisir le terme de ses fatigues scholastiques. Rendu enfin à sa jeune épouse, il revint dans sa ville natale où, avant de passer des travaux de l'école à ceux de la pratique médicale, accoutumés d'ailleurs à se faire plus ou moins attendre, il prit quelque temps de vacance.

L'année suivante, c'était la première du siècle actuel, M. le Docteur Desjardins, que des communications préliminaires avaient informé qu'il trouverait des avantages à Sens, y transporta son domicile et se fixa dans ce pays où il avait d'ailleurs été demandé avec instance.

A peine y était-il établi, qu'il se vit accueilli et recherché par les familles les plus considérables du pays. Les consultans lui affluèrent de toutes parts, et il obtint, avec la plus grande rapidité, un immense crédit dans l'opinion de tous, par son esprit, ses habitudes sociales, et l'instruction qu'on lui reconnut.

Ces avantages lui valurent, en moins d'une année, la place de Médecin en chef des hospices,

---

doute, qu'il lise, dans le même *Journal général de Médecine, etc.*, *tome XXIV*, *p.* 27 *et* 28, ce qu'a écrit sur cette espèce de despotisme littéraire de la capitale à l'occasion de nombreuses observations propres aux hôpitaux de Brest, mon savant ami le Docteur Baud, actuellement Professeur de médecine opératoire à l'Université de Louvain.

celle de Médecin des épidémies et la clientelle la mieux établie, la plus nombreuse et la plus propre à lui rendre sa profession non moins lucrative qu'honorable, en même temps que cette clientelle était la plus distinguée de la ville et des environs.

Nonobstant sa place de Médecin près des hospices, et les réglemens qui prohibent ce cumul, à tort ou à raison, mais d'une manière formelle, il fut long-temps et très-fortement question de le porter au nombre des Administrateurs de ces établissemens.

Cette nomination impossible échoua contre l'inflexibilité des statuts locaux; mais sa tentative prolongée n'en prouvait pas moins la haute estime dans laquelle on le tenait.

Son immense vogue se soutint et alla même encore croissant pendant plusieurs années. On aurait pu croire que tout devait toujours lui réussir dans cette ville; mais il n'en était pas ainsi.

Malheureusement les plus grandes prospérités humaines ont leur terme, et celui des siennes était proche.

En novembre 1809, il eut l'amère douleur de perdre sa première femme. Elle était en possession, comme lui, de l'affection et de l'estime de tout ce qui l'entourait, et sa perte fut vivement sentie.

Dans sa douce union avec elle, M. Desjardins n'avait guère eu d'autres chagrins réels (mais ceux-là étaient à la vérité cuisans), que ceux de voir mourir, à différens âges, cinq enfans dont la perte

avait cinq fois brisé son cœur. Ces pertes étaient toutefois adoucies par la conservation de sa fille aînée, jeune personne douée des qualités les plus aimables.

Après dix-huit mois de veuvage, notre collègue épousa, en secondes noces, une demoiselle appartenant à l'une des familles les plus considérées de Sens, M[lle] Moreau de Vormes.

Le bonheur, qui l'avait fui, semblait devoir renaître dans cette nouvelle union, mais elle dura peu.

Sa seconde femme lui fut malheureusement ravie, au mois d'octobre 1812, en mettant au monde son premier fils qui succomba en même temps que sa mère.

Un testament, que la tendre affection de cette dame pour son mari lui avait fait laisser en sa faveur, suscitait des élémens de haine à notre désolé confrère. Il renonça noblement à ses avantages.

Un an après, le Docteur Desjardins, répondant à l'appel que faisait faire aux Médecins l'Empereur Napoléon, qui réparait alors, dans ses armées, les pertes du service de santé, le Docteur Desjardins abandonna la place qu'il occupait aux hospices de Sens. Il en partit commissionné pour celle de nos armées qui avait ses cantonnemens dans les provinces Illiriennes. Elevé, peu de temps après, par la bienveillance et sous les ordres du Prince Eugène Beauharnais, au grade de Médecin principal,

notre confrère se fût sans doute décidé sans peine à vieillir dans la carrière qu'il venait d'embrasser.

Il pouvait déjà voir que, malgré les vicissitudes de la guerre, elle offre assez ordinairement une destinée plus douce en ce qu'elle est moins capricieuse que la pratique civile de la médecine.

Cependant les terribles événemens qui pesèrent sur la France, dans la fatale année de 1814, en ordonnèrent autrement.

Licencié avec l'armée, après moins de deux années de service, il reparut de nouveau dans la ville qu'il avait quittée. Mais son poste à l'hospice était occupé, et il reconnut inutile de compter recouvrer aucune des places dont il avait été pourvu auprès de cette Administration. Elle lui devait pourtant bien quelque reconnaissance pour une dixaine d'années d'utiles et honorables services.

Notre collègue, s'étant rendu à Paris, forma le projet de s'y fixer. Il y trouvait l'offre d'une clientelle dont le Médecin qui se l'était formée voulait le mettre en possession, moyennant arrangement, ainsi qu'on le voit souvent dans la capitale.

Cependant, les instances de la famille de sa première femme, que lui transmettait chaque courrier, le rappelaient dans sa ville natale.

Comme pour le réconcilier avec le cœur humain, dont il avait plus d'une fois subi des injustices, sa fille, qu'il venait de rejoindre à Paris, son unique enfant, modèle d'amour filial, et douée du plus heureux caractère, lui prodiguait tous ses soins et

l'entourait, en le consolant, de ses plus délicates attentions.

Elle aussi, elle lui demandait à mains jointes de consentir à retourner à Troyes, pour y demeurer, suivant son expression, toujours auprès de ses chères et bonnes tantes.

Il se rendit à sa prière. Il revint se fixer dans sa ville natale; mais un coup attérant l'y attendait encore presque dès son retour.

Une fête, un mariage où son aimable fille, enchantée d'être à Troyes, se livra sans précautions au plaisir de la danse, lui enflamma violemment la poitrine, et, peu de jours après, cette soirée de plaisir avait coûté la vie à son unique enfant.

Qui peindra la douleur de l'infortuné père!... Je ne le tenterai pas, et je laisse à vos cœurs, Messieurs, le soin de suppléer à mon insuffisance.

Désenchanté de tout ce qui l'avait séduit jadis, il demeura dans Troyes, mais ce fut sans idée de vogue médicale.

Il s'y fixait sans autre but que d'y finir ses jours auprès de parens qu'il aimait et dont il était chéri. Il s'y arrêtait, comme on voit le navigateur, quand le poids des ans le lasse de son métier, jeter, pour ne la plus lever, l'ancre de son navire dans une baye tranquille, après avoir été bien long-temps cahoté sur une mer féconde en orages.

Moins malheureux pourtant qu'il n'aurait osé l'espérer, tout contentement, toute joie même n'étaient pas encore perdus pour lui dans sa ville natale. Il y

avait déjà renoué, outre les plus douces relations de famille, une étroite amitié de jeunesse qui l'attachait au Médecin le plus en vogue, de l'époque, dans notre contrée. Cette amitié, qui ne se démentit jamais, lui procurait des relations affectueuses, telles que son caractère et ses habitudes pouvaient les lui faire désirer.

Pour surcroît de consolation, un dernier mariage honorable et doux, en l'unissant à Madame veuve Gayot, vint le soustraire aux souvenirs douloureux de sa vie, dont la solitude l'aurait si mal défendu.

Il avait été appelé à faire jadis partie de l'ancienne Société académique de Troyes, ce dont nous avons omis de parler en son lieu. Il le fut également de notre Société, quand elle s'établit suivant le mode actuel de son organisation.

Dans toutes nos séances particulières ou publiques, sa présence, aussi assidue que le permettait sa santé depuis long-temps chancelante, rendait témoignage de l'intérêt qu'il ne cessa jamais de prendre aux travaux qui nous réunissent.

Bien loin de ressembler à certains hommes de l'art qui, négligeant d'employer ou incapables d'acquérir cette adresse de main unie à la philantropique fermeté si nécessaire dans la pratique des opérations, voulaient naguère faire estimer au-dessous d'eux ceux que la nature n'en a pas déshérités ; il s'honorait, lui, toujours, de n'être pas de ces Médecins incomplets, et professait que, sans le flambeau de la chirurgie, on s'éclaire mal en médecine.

Nous n'en citerons qu'une seule preuve. Quelques années après avoir quitté Sens, il fut rappelé, pour quelques jours, dans cette ville par une dame réduite à subir l'ablation d'un sein, cette ressource dernière d'un art conservateur étant devenue la seule qui lui restât. Le succès qui couronna son opération montra que c'était à bon droit que, malgré son éloignement, cette dame avait conservé sa confiance à notre habile collègue le Docteur Desjardins.

Entre ses communications de médecine-pratique, adressées à la Société de Paris, dont il était correspondant, le Recueil périodique de cette Société, pour l'an treize ou mil huit cent cinq, rédigé par M. Sédillot, nous a conservé l'observation d'un fait curieux de rupture de la vésicule du fiel. L'issue en ayant été funeste, le Docteur Desjardins s'en remettait aux lumières de la Société de médecine pour décider s'il existait, ou non, un moyen curatif en pareil cas.

M. le Docteur Double, le même auquel a été confié dernièrement la rédaction des deux rapports de l'Académie de Paris sur le choléra, répondit, au nom de la Société, en ajoutant, dans le même Recueil, à la communication faite par son confrère Desjardins, une dixaine de pages de recherches érudites sur les cas analogues.

Voici comment le docte Académicien en établissait la conclusion.

« On peut donc répondre à la question de M. Desjardins par le *joli* jeu de mots (cette qualification

annonce qu'il aime ou qu'il aimait alors les calembourgs), le joli jeu de mots que l'on a mis dans la bouche d'un praticien qui portait le même nom que lui :

Contra vim mortis non est medicamen in hortis.

Déjà souffrant depuis long-temps et considérablement affaibli, la perte de son vieil ami vint le frapper au cœur.

Ce nouveau coup fut le dernier qu'il eut à supporter, mais décida visiblement les progrès de la maladie cruelle qui devait terminer ses jours.

Exercé dès long-temps à refouler dans son cœur les sensations même les plus pénibles, et à les y renfermer au point de conserver un extérieur calme quand son âme subissait l'angoisse des regrets les plus douloureux, il ne voulut pas se dérober au devoir de suivre les obsèques de son plus intime confrère. Il accepta le triste honneur de porter avec nous un coin du drap funèbre. Il prit même la peine de lire attentivement, à deux reprises, un discours nécrologique sur ce Médecin, que son auteur s'était fait un devoir de lui communiquer, avant de le prononcer sur la tombe de leur confrère, en le chargeant d'y retrancher tout, absolument tout ce qu'il croirait de nature à être supprimé.

Ces efforts cependant influèrent à un tel point sur l'état de dépérissement qui le minait, qu'on le vit dès-lors décliner avec promptitude à un point effrayant.

Il le voyait lui-même à n'en pouvoir douter, et

s'occupait encore de l'avenir d'êtres qui lui furent chers; il se hâtait de leur offrir des gages de souvenir auxquels ils ne pouvaient manquer d'attacher un grand prix.

M. le Docteur Desjardins joignait à une grande rectitude de jugement l'esprit d'ordre au plus haut degré.

D'après le témoignage de qui l'a bien connu, quelques graves sujets de mécontentement qu'on ait pu lui donner, et certes ils furent nombreux, il ne sortit jamais des bornes de la modération dans son langage, pas même contre les personnes qui s'en écartèrent le plus à son égard.

Vainement plus d'une peine amère avait-elle empoisonné sa vie. Rien ne le fit dévier du plan de modération qu'il s'était imposé pour règle. Il l'a courageusement suivi jusqu'à sa dernière heure. Il la vit approcher sans aucune faiblesse, et tous ceux qui l'ont visité, dans ses derniers jours, ont pu être frappés comme nous de son calme parfait et de sa noble résignation dans ses souffrances les plus désorganisatrices.

Il contemplait le moment de sa fin comme tout autre eût fait d'un événement peu propre à l'émouvoir.

Je vais, me disait-il, bien peu de temps avant son heure suprême, arrivée le 26 août de l'an dernier, je vais avoir sur vous un avantage, c'est que je ne verrai pas les ravages du choléra-morbus, et je n'ai nul espoir qu'il épargne notre ville.

RÉCIT

D'UNE EXCURSION MINÉRALOGIQUE

AUX ENVIRONS DE PONT-GIBAUD (PUY-DE-DÔME),

FAITE EN SEPTEMBRE 1830,

Lu à la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres, dans sa séance publique du 23 Août 1832,

Par M. LEYMERIE,
Membre résidant,
CONSERVATEUR DU CABINET D'HISTOIRE NATURELLE.

MESSIEURS,

PONT-GIBAUD est une petite ville du Département du Puy-de-Dôme, située sur la route de Limoges à Clermont, à 5 lieues de cette dernière ville. Elle ne présente par elle-même aucun intérêt, mais ses alentours sont riches en minéraux et en faits géologiques très-remarquables, aussi depuis long-temps je désirais m'y rendre et y établir le centre de mes observations dans la contrée environnante; mais l'incertitude du temps me forçait toujours à borner mes courses aux environs de Clermont.

Enfin, par une belle matinée, je me mis en route, à pied, muni du sac et du marteau du mi-

néralogiste. Je sortis de Clermont par le faubourg de Fontgiève, et presque aussitôt je commençai à gravir les montagnes qui servent de base et d'arcs-boutans au Puy-de-Dôme.

La route serpente sur le flanc de ces monts jusqu'au pied du puy principal; on y jouit de la vue d'un vaste tableau comprenant : la ville de Clermont, les montagnes coniques ou puys environnans et une partie de la Limagne.

La ville, placée sur un très-petit monticule, se présente presque tout entière au voyageur qui plane sur elle, et qui peut en distinguer quelques rues, plusieurs promenades et presque tous les principaux édifices. La noire cathédrale, placée sur le point culminant, se distingue très-bien, même dans ses détails. Autour de la ville, on aperçoit de riches vignobles et des terres cultivées; plus loin, sur la droite, se présente une multitude de pays (1), dont plusieurs ont donné naissance à des coulées de lave dont on peut facilement suivre la trace.

Dans les vallées et les gorges qui séparent ces puys, pour la plupart arides et d'une couleur sombre, règne la plus belle verdure; des ruisseaux d'une eau limpide tombent par cascades de rocher

---

(1) Dans la basse Auvergne on donne le nom de *puys* aux montagnes coniques d'origine volcanique qui caractérisent cette intéressante contrée.

en rocher; enfin, c'est un tableau ravissant dans lequel la nature a prodigué les contrastes.

Après avoir jeté un coup-d'œil sur cette riche contrée, où le naturaliste trouve à faire des observations utiles sous le rapport de la géologie, on peut encore exercer sur des objets plus rapprochés son esprit observateur : à une demi-lieue de Clermont, à droite de la route, on peut remarquer des granits altérés et dont les élémens ont été désagrégés probablement par les feux volcaniques; plus haut, à une petite distance de la Barraque, on trouve du même côté une masse de lave ou basalte, divisée à l'extérieur en prismes verticaux d'une couleur brune; cette masse paraît placée ici sur le granit qu'on a observé plus bas.

C'est à l'endroit nommé la Barraque, village composé de quelques maisons dont la plupart sont des auberges, que les voyageurs s'arrêtent pour prendre des guides, afin de pouvoir gravir sûrement le Puy-de-Dôme, si remarquable par son origine volcanique, par les rochers qui le composent, par sa forme élégante, et enfin par les belles expériences que Pascal y fit faire par son ami Perrier sur la pesanteur de l'air. C'est aussi de là que cette montagne paraît sous son plus bel aspect. La plupart des inégalités de sa surface et des défectuosités de sa cime se trouvent ici derrière, de telle sorte qu'elle paraît comme un cône légèrement arrondi à son sommet. Il faut faire encore une demi-lieue en plaine pour arriver à la base, quoique la

montagne paraisse à cent pas seulement du village ; c'est une illusion que tous les voyageurs connaissent et dont nul ne saurait se défendre.

Dans une course précédente, javais gravi le puy sans guide et à pied, en m'accrochant aux végétaux qui croissent sur ses flancs ; mais ordinairement on le tourne par deux chemins qui conduisent au sommet plus vite et beaucoup plus sûrement.

Pour donner une idée du majestueux spectacle qui s'offre à l'observateur placé sur cette cime célèbre, il faudrait des pinceaux et des couleurs que je suis bien loin de posséder, aussi ne tenterai-je pas d'en faire la peinture.

J'entrai dans une des auberges de la Barraque, pour y reprendre haleine et y faire un léger repas; l'hôte était guide de profession, il avait quelques échantillons de minéraux recueillis sur les puys environnans, j'en achetai quelques-uns ; il connaissait les contrées que je devais parcourir, et j'obtins de lui des renseignemens qui redoublèrent le désir que j'avais d'y faire des recherches. Enfin, je me disposais à prendre congé de cet aubergiste et à reprendre gaîment ma route, lorsqu'un domestique, qui venait d'entrer et qui avait entendu une partie de notre conversation, vint me dire qu'il conduisait un anglais voyageant aussi en observateur et se rendant, comme moi, à Pont-Gibaud ; il m'assura même que son maître serait satisfait de se trouver avec un autre naturaliste, et que, si je le désirais,

il m'offrirait volontiers une place dans sa voiture. Je n'avais garde de négliger une occasion de voyager avec un étranger, amateur des sciences naturelles ; les émotions les plus douces, les découvertes les plus piquantes, doublent de prix quand elles sont partagées ; d'ailleurs, cette circonstance donnait à ma course une légère teinte d'aventure, et je n'en étais pas fâché.

Je me présentai donc à la porte de l'auberge où je trouvai notre voyageur qui jetait un coup-d'œil sur les montagnes environnantes. Entre naturalistes, un mot suffit pour se connaître, pour se rechercher, pour se réunir ; c'est une grande Société dont tous les membres parlent une même langue, inconnue à ceux qui n'ont pas le bonheur d'en faire partie. Enfin, après avoir échangé quelques mots, nous nous trouvâmes l'un et l'autre en pays de connaissance, et notre voyageur m'engagea tout uniment à monter dans son char-à-banc, où je vis avec plaisir le marteau caractéristique. J'acceptai sans cérémonie, et je n'eus pas lieu de m'en repentir, comme on le verra par la suite.

Mon nouveau compagnon, que je nommerai dorénavant M. D..., avait l'intention de visiter le Puy-de-Côme, que nous devions trouver à gauche, à une petite distance de la route. Cette petite montagne a donné lieu à des phénomènes et à des changemens physiques si importans dans la contrée que nous devions parcourir, que l'on me permettra d'en donner ici une courte description empruntée à l'ex-

cellent ouvrage de M. Montlosier, sur les volcans d'Auvergne.

« Le Puy-de-Côme présente, à sa sommité,
» l'emplacement de plusieurs cratères qui sont au-
» jourd'hui presque entièrement effacés : c'est de
» ses flancs et de sa base qu'on voit partir un torrent
» de matières fondues, qui s'est précipité de l'est à
» l'ouest sur un espace de plus de deux lieues et
» souvent de près d'une lieue de large. A environ
» une lieue de sa source, la lave s'est partagée ; une
» de ses divisions a été s'égarer sur la gauche et
» s'est jetée sur le lit de la rivière de Sioule dont
» elle s'est emparée, et tournant tout-à-coup du sud
» au nord, s'est prolongée sur ce lit même et a été
» noyer les lieux connus aujourd'hui sous les noms
» de *haut* et *bas Masayes*, où elle s'est arrêtée.
» D'un autre côté, le principal courant, continuant
» son cours dans la même direction, jusqu'au lieu
» nommé *Tournebise*, a été heurter une colline
» argileuse recouverte d'un plateau de basalte qui
» l'a fait fléchir tout-à-coup du sud au nord-ouest,
» et de là il a été encroûter l'emplacement du châ-
» teau et de la partie haute de la ville de Pont-
» Gibaut où, se rencontrant avec une autre lave
» refroidie qu'il a, peut-être, refondue et entraînée
» avec lui, est venu se jeter encore dans le lit de
» la rivière de Sioule, environ une lieue plus bas
» que la première division. On doit bien présumer
» que l'écoulement subit et fougueux d'un torrent
» de cette espèce a dû opérer de singuliers boule-
» versemens sur son passage, etc. »

Impatiens de vérifier l'origine d'une coulée si étendue, nous descendîmes de voiture et nous nous dirigeâmes vers un monticule qu'on nous avait faussement indiqué pour être le Puy-de-Côme; mais nous n'y aperçûmes aucune trace de cratère ni origine de coulée, en sorte qu'après nous être fatigués inutilement et avoir perdu un temps précieux, nous regagnâmes la route.

Mon Anglais connaissait bien la géologie de l'Auvergne, il avait même écrit sur cette province intéressante ; le but de son excursion, à Pont-Gibaut, était la vérification de quelques faits qu'il n'avait pas observés par lui-même. Je trouvai donc dans sa conversation instructive un dédommagement à la course infructueuse que je venais de faire avec lui.

Environnés de monticules évidemment soulevés par l'action des feux souterrains, voyageant au pied du Puy-de-Dôme, sur le vaste laboratoire où s'élaboraient jadis ces violentes éruptions, ces soulèvemens gigantesques qui ont produit la chaîne des monts Dôme, nos entretiens devaient rouler sur les volcans. Je demandai à M. D... quelle était la théorie admise en Angleterre ; il me répondit que l'on accordait généralement la préférence à celle de l'illustre chimiste qui découvrit, dans les alcalis et les terres, ces nouveaux métaux dont la notion forme une des principales bases de la chimie moderne.

Selon Davy, le globe terrestre recèle encore dans son sein une grande masse de ces métaux qui ont

une extrême avidité pour l'oxigène, et par conséquent décomposent l'eau avec une grande facilité. Lorsque les nappes d'eau souterraines viennent à se trouver en communication avec ces corps, ils réagissent vivement sur le liquide et le décomposent en ses deux élémens, l'oxigène et l'hydrogène, d'où résulte, d'un côté, une grande quantité de chaleur produite par la combinaison de ces métaux avec le premier de ces gaz ; de l'autre, un grand volume d'hydrogène libre. La chaleur réduit aussi beaucoup d'eau non décomposée, en vapeurs, et ces gaz réunis, par leur énorme pression, donnent naissance aux tremblemens de terre, au soulèvement des montagnes volcaniques, à la formation des cratères et crevasses par lesquels se font les éruptions. Dans ce système, les matières qui avoisinent ces foyers souterrains entrent en fusion et, poussées avec violence par la force qui résulte du développement et de l'expansion subite d'une masse énorme de gaz, elles viennent d'immenses profondeurs s'élever au-dessus des orifices et se répandre sous forme de coulées à la surface du sol.

M. Gay-Lussac a introduit dans ce système ingénieux une modification qui consiste à faire agir sur les métaux alcalins et terreux supposés encore vierges sous la croûte du globe, non pas les eaux souterraines ordinaires, mais des eaux chargées de chlorures, telles que les eaux de la mer qui, notamment, renferment près de 0,03 de chlorure de sodium ou sel marin ; il prétend qu'on ne peut ex-

pliquer que dans cette hypothèse la présence de cette grande quantité de fer oligiste en petites lamelles brillantes et en plaques miroitantes que l'on trouve vers les bouches des volcans et dans les laves anciennes et modernes ; les trachytes, les scories volcaniques des monts Dore et des monts Dôme en sont souvent pénétrés ; ils tapissent leurs cellules ou leurs fentes, comme une matière volatilisée ou sublimée qui serait venue s'y condenser en cristaux.

M. Gay-Lussac, en faisant intervenir ici le chlore, fait combiner ce corps avec le fer des minerais que renferme la terre. Ce fer, passant ainsi à l'état de perchlorure, se trouve tout préparé pour subir les modifications qui le rendent propre à se volatiliser sous forme de cristaux d'oxide. Un fait vient puissamment à l'appui de la théorie de cet illustre savant. C'est que tous les volcans actuellement en activité se trouvent dans les environs de la mer. On sait d'ailleurs qu'au Vesuve il se dégage constamment de l'acide hydrochlorique. L'on y trouve aussi du sel marin et divers autres chlorures.

Les géologues modernes, forts de l'existence infiniment probable d'un feu central qui tiendrait en fusion la plus grande partie des masses minérales intérieures de notre globe, expliquent maintenant, d'une manière toute naturelle, les phénomènes volcaniques, les eaux thermales, les solfatares et les tremblemens de terre. Ces masses, mises en mouvement par des causes encore peu connues, font subir à la croûte terrestre (croûte très-mince

par rapport au rayon du globe), dans les points les moins résistans, des commotions suivies souvent de soulèvemens plus ou moins considérables, accompagnés ou non de la formation d'un canal intérieur communiquant avec les matières liquéfiées. Dans le cas d'un soulèvement sans canal intérieur, on a des montagnes volcaniques sans cratères, comme le Puy-de-Dôme et beaucoup d'autres pays d'Auvergne, mais composées de roches qui ont évidemment subi l'action du feu. Dans l'autre cas, les matières liquides qui font effort contre les parois qui les enveloppent s'échappent par le conduit qu'elles s'étaient préparé, de là tous les phénomènes volcaniques.

Cet effort de matières en fusion, dans les parties intérieures du globe, ou des gaz qui agissent sur elles par leur expansion, produit des effets étonnans. Sans parler de ces fameux tremblemens de terre qui ont causé des ravages épouvantables sur une immense étendue de pays, beaucoup d'îles et de montagnes doivent leur existence à des soulèvemens produits par la même cause. Plusieurs îles de l'archipel grec ont surgi, de mémoire d'homme, au-dessus des eaux de la mer. De nos jours même, une île nouvelle est apparue près des côtes de la Sicile. Enfin, il est probable que les plus grandes chaînes de montagnes, telles que les Alpes, les Pyrénées, se sont élevées, avant l'existence des hommes, par l'action des feux souterrains beaucoup plus violens alors. C'est du moins l'opinion de nos

géologues modernes les plus fameux; ils y ont été amenés peu-à-peu par des preuves basées sur des faits positifs.

Mais il est temps de mettre un terme à cette digression et de continuer notre route. Nous étions à une lieue environ de Pont-Gibaud, quand nous aperçûmes un amas immense de rochers d'un gris foncé, qui formaient une traînée considérable; nous jugeâmes bien que ce devait être la fameuse coulée du Puy-de-Côme, et nous vîmes en effet, sur notre gauche, un petit puy garni de verdure et de bois où la traînée semblait prendre naissance. Bientôt nous roulions sur ces blocs de lave qui, jadis, formaient un fleuve de feu. Le temps que nous avions à donner l'un et l'autre à notre excursion ne nous permettait pas de nous arrêter pour visiter Côme, et nous passâmes outre à notre grand regret.

Je ne dirai rien de Pont-Gibaut, qui est une petite ville assez laide, sur la Sioule; elle n'est intéressante que par la richesse de ses environs sous le rapport de l'histoire naturelle. M. D... voulait visiter les bouches du Chalusset, où il devait observer un fait géologique fort curieux; de mon côté, je désirais beaucoup voir les mines de plomb si nombreuses dans les environs, nous prîmes néanmoins la même route, et nous suivîmes la rive droite de la Sioule, en descendant cette petite rivière. Jusqu'au petit pont qu'il faut traverser à une lieue environ de Pont-Gibaud, à Mal-Roche, le lit

de la rivière est bordé d'un côté par les roches primitives et de l'autre par des laves qui affectent, vers Peschadoive, une forme prismatique. Nous étions du côté du terrain primitif, et je pus observer une roche cristalline qui est fréquemment du gneiss; j'en pris un échantillon dans lequel les lits successifs de mica et de feld-spath sont très-visibles. Près de là, dans ces mêmes roches, on a trouvé un petit filon d'antimoine sulfuré cuprifère; n'ayant pas d'indication précise sur sa position, je ne cherchai pas à la découvrir. Après avoir passé le petit pont, nous retrouvâmes, sur la rive gauche, des roches cristallines vertes; ces roches sont serpentineuses et ne présentent pas de cratères bien tranchés.

Toute cette contrée, que nous traversions, est jolie quoique assez monotone. Le chemin, assez étroit, se trouve constamment dans un bois dont le silence n'est troublé que par le bruit des eaux de la Sioule, que nous ne quittâmes pas un instant pendant toute cette excursion. Après avoir fait environ deux lieues, nous vîmes les bocards et lavoirs de la mine de plomb de Barbecat, et nous trouvâmes près de cette exploitation des eaux ferrugineuses et gazeuses très-abondantes. On les reconnaît facilement à la couleur rouge-orangé des matières qu'elles déposent sur les parois des ruisseaux. Nous fîmes là une petite halte, et, comme mon compagnon de voyage s'informait, avec beaucoup d'empressement, auprès des mineurs, si leurs galeries renfermaient des eaux thermales, je lui demandai s'il se livrait à

quelques recherches sur ce sujet; il me répondit que, jusqu'à présent, il avait trouvé du gaz azote libre dans presque toutes les eaux thermales qu'il avait examinées, et qu'il ne négligeait aucune occasion de recueillir de ces eaux pour vérifier sa découverte.

Plus notre course avançait, plus je me félicitais de l'heureuse rencontre que ma bonne étoile m'avait procurée. Mon Anglais parlait peu, mais chacune de ses paroles était un renseignement à noter; c'était ce qu'on pourrait appeler un homme positif fort instruit. Infatigable, ne se plaignant jamais, c'était presque le compagnon de voyage que je rêvais depuis long-temps. Nous continuâmes notre route ensemble jusqu'à Pranal, où l'on a encore pratiqué des galeries pour l'exploitation du plomb. Là, nous nous séparâmes; M. D.... se rendit à Chalucet, et je m'arrêtai à Pranal.

Je visitai d'abord une masse de basalte qui couronne le sommet du monticule primitif dans le bas duquel on a creusé les galeries des mines; cette masse est compacte et renferme peu de minéraux. Elle est comme excavée en berceau dans toute la longueur qui suit celle de la montagne et produit, du chemin, un assez bel effet. Je n'étais pas dans des circonstances favorables pour observer la roche primitive qui forme la partie principale du monticule; mais, en traversant vis-à-vis la Sioule, sur un petit pont, je trouvai de gros blocs qui me présentèrent les élémens de la protogyne (granit des Alpes), roche composée en général de feld-spath, de quartz

et d'une matière talqueuse qui, d'après les minéralogistes du pays, est fréquemment remplacée, en Auvergne, par la substance appelée *pinite*, fort abondante et fort bien cristallisée dans certaines parties du Département, notamment à Ménat. Quelques mineurs, que je rencontrai, m'ayant dit qu'on ne travaillait pas dans les galeries et qu'il n'était pas facile en ce moment d'y pénétrer, je fus obligé de borner mes recherches minéralogiques à l'examen des monceaux de gangues ou haldes déposés aux portes des galeries. J'y recueillis de fort beaux échantillons de barytine laminaire du plus beau blanc ; cette substance est très-abondante dans cette localité, et souvent sert de gangue immédiate au plomb sulfuré argentifère qu'on y exploite. Sa pesanteur spécifique très-considérable et sa blancheur lui donnent, lorsqu'elle est réduite en poudre, beaucoup d'analogie avec le blanc de céruse, ce qui donne lieu à des falsifications qui, heureusement, sont très-peu importantes.

N'ayant plus rien à voir dans cette contrée sauvage, je repris le chemin de Barbecat où je désirais visiter les mines et les travaux préparatoires qu'on y exécute sur tout le minerai qui provient des nombreux filons de cette contrée. Je trouvai, dans l'un des ateliers, deux chefs mineurs qui voulurent bien me permettre d'entrer, et qui même eurent l'obligeance de m'accompagner par tout. On peut pénétrer dans la mine par des galeries horizontales qui servent aussi à l'écoulement des eaux, et qui sont

creusées de chaque côté de la Sioule dans les monticules qui forment l'encaissement de cette rivière. On y arrive aussi par des puits verticaux creusés au sommet de l'un des monticules. Nous entrâmes par la galerie inférieure, munis d'une lampe et d'un sarreau de toile que nous revêtîmes; car il ne faut pas se figurer les galeries de mines bien murées, bien revêtues, avec un sol bien applani et bien sec, on se tromperait beaucoup. A part quelques mines de sel et de charbon de terre, on est obligé, presque par tout, de marcher dans l'eau, souvent jusqu'au dessus du jarret; en outre, on est inondé continuellement par de nombreuses gouttes ou filets d'eau qui suintent de la voûte, chargés de matières ferrugineuses et calcaires qui forment sur vos habits des incrustations qui finiraient par vous pétrifier, comme on dit, si vous y restiez long-temps. Il y a bien des rigoles pour l'écoulement des eaux, des puits pour les recevoir et des machines pour les remonter au jour; mais tout cela est exécuté très-grossièrement, sans quoi, les frais d'exploitation couvriraient le bénéfice du propriétaire. A Barbecat, les eaux des mines n'ont pas besoin d'être extraites; elles coulent par des pentes convenablement ménagées dans la Sioule, dont le niveau est au-dessous de l'exploitation. Du reste, après avoir fait bien des pas dans ces mines, je n'y pus faire une seule observation minéralogique; la roche est partout recouverte de mousses, de moisissures ou de stalagmites grossières déposées par le suintement des

eaux. Je remarquai seulement une source très-abondante d'eau gazeuse chargée de fer ; j'en goûtai, et je lui trouvai toute la saveur et le piquant des eaux gazeuses, naturelles et artificielles que l'on trouve chez nos pharmaciens.

Je sortis des mines, bien convaincu de cette vérité que ce n'est pas dans les galeries que l'on peut faire des observations minéralogiques ; on n'y voit rien ; tout est recouvert par le boisage, les mousses, les moisissures et les stalactites ; mais c'est au-dehors, dans les amas de déblais ou haldes ; c'est aussi chez les ouvriers, ou mieux chez les chefs mineurs, qu'on peut se procurer des échantillons et acquérir quelques notions sur leur gisement. Les chefs mineurs qui m'avaient conduit étaient Savoyards ; M. le Comte de Pont-Gibaud les avait fait venir de la célèbre exploitation de Pesey, pour diriger, à Barbecat, le lavage du minerai ; opération fort importante et la plus difficile de toutes dans l'extraction du plomb.

Le minerai, à Barbecat, est comme partout une galène plus ou moins argentifère ; on la trouve quelquefois en petites masses que l'on a soin de mettre de côté ; mais elle est le plus souvent disséminée dans la gangue : pour l'en retirer, il faut d'abord concasser la mine ou la bocarder, ce qui se fait au moyen de pilons qui s'élèvent et s'abaissent alternativement par le moyen de grandes dents ou cames enfoncées dans un arbre qui reçoit lui-même, du courant de la Sioule, un mouvement de rotation.

Le minerai, bocardé et pulvérisé, est entraîné par un courant d'eau dans un conduit en bois formant plusieurs coudes et détours; les matières terreuses et pierreuses sont en partie entraînées au-dehors, et la galène, plus pesante, se dépose à diverses distances dans le fond de ce réservoir, mêlée encore assez intimement avec de la gangue en bouillie; on fait passer ce mélange dans les ateliers de lavage : là, sont de grandes tables inclinées à rebords, suspendues à leurs angles par des chaînes de fer. Un mécanisme à cames, qui reçoit son mouvement du cours d'eau, pousse à intervalles égaux chacune de ces tables en avant et l'abandonne ensuite, de sorte que celle-ci, cherchant à regagner sa position d'équilibre, vient frapper par son bout le plus élevé (son chevet) contre deux pièces de bois fixes, d'où il résulte un choc violent qu'on peut comparer aux coups de l'ancien instrument de guerre appelé *bélier*. Une caisse, dans laquelle on place le minerai, est posée à une certaine hauteur au-dessus du chevet de la table ; elle reçoit, par sa partie supérieure, un courant d'eau qui force le minerai à sortir par un orifice d'où il se rend sur un plan incliné triangulaire, garni de prismes de bois qui le forcent, ainsi que l'eau, à s'étendre en nappe avant de se déposer sur la table; une grande partie des matières terreuses se trouvent ainsi entraînées par l'eau et s'échappent par le bas de la table, d'où elles se rendent dans un labyrinthe où elles peuvent encore, avant de s'échapper, déposer les der-

nières particules de métal qu'elles contenaient. Quant au minerai qui reste sur la table, il se purifie de plus en plus par les secousses qu'il reçoit à chaque instant, secousses qui, à cause de la différence de pesanteur spécifique du métal et de la gangue qui lui est intimement mélangée, déterminent la séparation des deux substances. Ce minerai, bien lavé, se présente sous la forme d'une poudre brillante, d'un gris bleuâtre qu'on nomme *schlich;* on la porte en cet état à Pont-Gibaud où elle est soumise à un traitement métallurgique, comme nous le verrons plus bas.

Cette visite à l'établissement de Barbecat m'avait pris beaucoup de temps ; il se faisait tard, et j'avais encore deux lieues à faire pour regagner mon gîte ; je ne songeai donc plus qu'à presser le pas ; j'arrivai néanmoins avant M. D.... que la nuit avait surpris sur la fin de sa course. Malgré la faim qui me dévorait, je me décidai à l'attendre, afin d'avoir le plaisir de souper avec lui. Nous nous rendîmes compte mutuellement de ce que nous avions observé et nous nous séparâmes pour prendre du repos, fort satisfaits l'un et l'autre de l'emploi de la journée.

Nous continuâmes nos courses le lendemain ; mais, comme les contrées que nous devions parcourir ne se trouvaient pas dans la même direction, chacun partit de son côté ; M. D.... vers l'étang de Fung, dont l'existence est encore due à l'action de la coulée de Côme sur la Sioule, et moi vers les mines de Rosiers et de Rouzze. Je ferai grâce au lec-

teur du récit de cette course qui ne pouvait plaire qu'à un amateur renforcé de minéralogie ; elle ne présenta qu'une singularité assez piquante ; c'est qu'après avoir couru toute la ville pour avoir un guide, mon hôtesse finit par m'amener une jeune fille de 15 ans, animal bipède ressemblant fort peu à une femme. Elle connaissait, disait-elle, parfaitement le pays ; mais je ne tardai pas à m'apercevoir que la pauvre fille n'y avait jamais mis le pied ; plusieurs fois je fus obligé de lui indiquer moi-même le chemin. J'observai à Rosiers du plomb phosphaté arsénifère, sur une roche de quartz, minéral connu sous le nom de *plòmb vert de Pont-Gibaud*, et du plomb carbonaté blanc bacillaire ; je trouvai aussi, chez un mineur, un échantillon de ce minéral cristallisé dont je fis l'acquisition.

Comme j'étais revenu à Pont-Gibaud bien avant M. D...., je profitai du temps qui me restait pour visiter l'établissement où l'on traite le minerai de plomb ou schlich dont nous avons vu plus haut la préparation. Ce schlich contient principalement du plomb, du soufre et de l'argent. Pour le débarraser du soufre, on lui fait subir la fusion dans un fourneau à manche dans lequel on a fait une brasque avec du charbon pilé ; le soufre se brûle et s'échappe à l'état de gaz sulfureux, tandis que le plomb argentifère, préservé de l'oxidation par le charbon de la brasque avec lequel il est en contact, s'écoule par une rigole pratiquée en avant du fourneau. On en retire l'argent dans le fourneau d'affinage. La ma-

tière y est fondue de nouveau et continuellement exposée à sa surface à l'action d'un courant d'air qui lui est communiqué par un soufflet; le plomb s'oxide, se change en litharge que l'on a soin de faire couler à mesure qu'elle se forme, et l'argent reste au fond; on n'a plus alors qu'à le fondre de nouveau et à en former des lingots. La litharge peut se vendre pour le besoin des arts, ou se changer en minium par une calcination à l'air libre. Si l'on veut en retirer le plomb, on la fait fondre avec du charbon qui la débarrasse de son oxigène et la fait repasser à l'état de métal pur; mais, à Pont-Gibaud, le principal but, en traitant le schlich, est d'en retirer l'argent qu'il contient.

En sortant de l'établissement métallurgique, je visitai les alentours de la ville, et je n'y fis aucune observation digne d'être rapportée; je remarquai seulement une carrière de pierre de taille, ouverte dans la lave; la pierre qu'on en tire est tout-à-fait semblable à celle de Volvic, que l'on a employée et que l'on emploie encore à Paris pour la construction des trottoirs. Elle est grise et d'un tissu cellulaire; je n'y trouvai pas de minéraux étrangers.

Le temps que nous devions consacrer, M. D.... et moi, à l'excursion de Pont-Gibaud, étant expiré, nous remontâmes en voiture pour regagner directement Clermont où nous arrivâmes vers la chute du jour; avant de nous séparer, je voulus connaître le nom de mon compagnon de voyage; il eut la bonté de l'écrire sur mes tablettes; c'était M. Daubeny, Professeur de chimie à l'Université d'Oxford.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Messieurs,

Il n'est personne d'entre vous qui n'ait lu et sans doute relu plusieurs fois les jolis contes en vers dont La Fontaine et Voltaire, au gré de leurs différens génies, ont enrichi notre Parnasse. Comment se fait-il que ce genre de littérature, avec tant de ressource pour émouvoir le cœur et amuser l'esprit, soit devenu, depuis près d'un siècle, un champ presque désert, une culture tombée en friches? Peu d'écrivains s'en occupent; un bien petit nombre y réussit: pourquoi cela? Ne serait-ce pas que ces deux grands Poëtes y ont trop excellé? De tels devanciers en effet paraissent moins propres à favoriser l'essor qu'à dissuader de le prendre. Plus le modèle est élevé, moins on a l'espoir d'y atteindre, et l'exemple des beaux talens (je parle pour les auteurs de ma mesure), intimide plus qu'il n'encourage.

Un jour que je communiquais ces réflexions à l'un de nos estimables collègues, homme d'une raison supérieure et dont l'amitié m'est précieuse: je ne sais si je me trompe, lui dis-je, mais il me semble qu'en désespoir de cause, ne pouvant surmon-

ter l'obstacle, on pourrait au moins l'éluder, en substituant à la magie d'un style inimitable l'intérêt du sujet lui-même. Qu'est-ce qui empêcherait, par exemple, de donner à ces compositions gracieuses des proportions plus larges, une base plus étendue, des formes plus généralement dramatiques? Serait-il donc si difficile d'y introduire une action, d'y dessiner des caractères, d'y marcher vers un but, d'y produire des péripéties; d'y présenter enfin des scènes tellement préparées, filées, développées, que l'auditoire pût être amené à se faire illusion, et à se persuader, sans trop d'efforts, qu'il assiste à la lecture d'une pièce de théâtre?

Après avoir médité quelque temps, mon obligeant conseil me répondit : cette idée-là me plaît beaucoup; je la crois bonne, réalisable, féconde. Tout franchement, je vous invite à la transformer en projet, et à mettre celui-ci en œuvre pour l'une de nos solennelles séances.

Tels sont, Messieurs, l'origine et l'objet de l'Opuscule que j'ai l'honneur de vous soumettre. L'exécution vous en agréera-t-elle? Je le désire plus que je ne m'en flatte, encore que j'y aie mis tous mes soins, tout mon zèle, tout le peu de poétique savoir que les Muses m'ont départi.

En un mot, ce que notre collègue a cru possible, j'ai hasardé de l'entreprendre : mes prétentions ne vont point au-delà; et je dirai volontiers comme La Fontaine, avec plus de motifs que lui, toutefois :

« *On le peut, je l'essaye, un plus savant le fasse !* »

LES ÉPOUX SANS L'ÊTRE,

HISTORIETTE

ÉCRITE EN VERS ET DIVISÉE EN TROIS ACTES.

Des nœuds contractés par la peur
Ne sauraient obliger personne.

Les Époux sans l'être, Acte 2.

LES ÉPOUX SANS L'ÊTRE.

ACTE PREMIER.

A la cour du Roi de Délhi,
Pays où du soleil la fraîche avant-courrière
Revient au globe entier, dans l'ombre enseveli,
Rendre tous les matins la forme et la lumière,
Brillait un objet accompli,
Du Monarque auguste héritière.

Naïdè était son nom. Dès ses plus jeunes ans
Elle avait cultivé les beaux-arts, les talens,
Et ses désirs toujours avides
De nouvelles clartés, de vérités solides,
Au fond de son esprit en cachaient le trésor;
Son âme était plus riche et plus parfaite encor;

Sympathique aux vives souffrances,
Quels que fussent d'ailleurs les rangs et les distances,
Guerriers ou Magistrats, Poëtes, Artisans,
Tous les infortunés devenaient ses cliens;

Nul effort ne coûtait à son zèle sincère.
L'inflexible courroux des lois
Menaçait-il quelqu'un du glaive sanguinaire?
Naïde, aux pieds du Roi son père,
Courait interposer sa suppliante voix.
Que si l'excès du crime enchaînait la clémence,
Alors sa touchante influence,
De la peine encourue affaiblissant le poids,
Remettait le coupable aux mains de l'espérance.

« Passons (dira peut-être un morose censeur),
» Votre héroïne, ainsi que ses semblables,
» Est sans doute confite en mérite, en douceur,
» Ses vertus sont incomparables. »

Là, là, critique amer, quittez ce ton railleur....
Malgré son titre de Princesse,
Malgré son royal attribut;
Naïde, à l'humaine faiblesse,
Comme une autre, payait tribut.
Elle avait des défauts, même d'assez bizarres,
L'un d'eux capital, s'il en fut;
Mais, grâce au ciel, chez-vous, mesdames, des plus rares.
L'imprudente avait donc, puisqu'il faut l'exprimer,
D'envahir tous les cœurs la funeste habitude,
Et, se faisant un jeu de son ingratitude,
Exigeait qu'on l'aimât, et s'exemptait d'aimer.
En un mot, elle était coquette,

Et, comme toute belle, à ce travers sujette,
(Car je n'aime point à mentir),
En proie à plus d'un repentir.

Mais n'anticipons point.... Naïde atteignait l'âge
Où l'hyménée, aux pieds de ses autels,
Communément reçoit l'hommage
Et l'encens de tous les mortels.

Issu d'une caste vulgaire,
Gemna, guerrier présomptueux,
Et que l'ambition a rendu téméraire,
D'un vif amour pour elle étalait tous les feux.
Non qu'il les ressentît : mais, épris de lui-même,
Se proclamant tout haut, dans son audace extrême,
Fait pour prétendre à tout et pour tout obtenir,
Sans excepter le rang suprême,
Sa feinte passion n'était qu'un stratagême,
Pour essayer d'y parvenir.

La hardiesse était marquée!
Naïde, avec raison, fut vivement choquée.
Un mortel, en naissant, déshérité d'ayeux,
S'oublier et se méconnaître
A cet excès d'oser porter ses vœux
Jusqu'à la fille de son maître!
Beauté que la couronne attend
A quelque droit d'être accessible

A l'orgueil émané des préjugés du sang,
Et de tous les orgueils c'est le plus irascible.

Pour les dames et pour les dieux,
La vengeance est un fruit d'un goût délicieux.
Et c'est la raison, j'imagine,
Qui fit croire à l'antiquité
Qu'ainsi que la Divinité
La beauté dans le ciel avait son origine.
Ce n'est pas le meilleur côté
De leur commune ressemblance.
Et belle, on m'aurait vu choisir de préférence
Le généreux oubli, le pardon, la bonté.
S'ils sont moins éclatans, moins fiers que la vengeance,
Ils ont plus d'efficacité....

Je n'entends critiquer personne.
Qu'une amante irritée, ou sévisse ou pardonne,
Chacune agit comme il lui plaît;
C'est-là son droit. Le mien est de poser en fait
Que la plus digne de louange,
La femme qu'on chérit le mieux,
En Asie, en France, en tous lieux,
Ce n'est pas celle qui se venge.

Ainsi pensait Naïde, et, quand, poussée à bout,
Elle allait accabler du poids de sa disgrâce
D'un obscur prétendant l'irrévérente audace,

Je ne sais quelle voix l'apaisant tout-à-coup,
Lui tint ce discours à l'oreille :

» Envers Gemna pourquoi tant de courroux ?
» Il t'aime ? Ce n'est pas merveille.
» Grands et petits sont tous à tes genoux :
» Prétend-il t'épouser ? Il est le Roi des foux.
» Mais toi, qui causes son délire,
» Es-tu sage de t'en blesser ?
» Des hommages d'un fat on s'amuse, on peut rire,
» On a tort de s'en offenser.
» Des siens d'ailleurs es-tu bien sûre ?
» Et s'ils n'étaient qu'une imposture ?
» Qu'un masque emprunté pour couvrir
» De ses projets sur toi l'ambitieuse injure ?....
» Naurais-tu pas en lui deux traîtres à punir ?
» Commence donc par le contraindre
» A payer le tribut qu'il doit à tes attraits :
» Rends inextinguibles et vrais
» Les feux que le fourbe ose feindre.
» Qu'il gémisse d'abord ! Puis, tu verras après. »

Tel était le conseil que la pauvre Naïde
S'adressait dans son enjoûment ;
Conseil qui lui parut charmant.
La haine de vengeance avide,
N'en aurait pu, je crois, donner un plus perfide.

Gemna, sous des traits assez doux,

Cachait l'âme la plus atroce.
Il était vain, rusé, féroce,
Hypocrite de plus, caressant tous les goûts,
De ces gens, comme on dit, se faisant tout à tous.
Nourri dans la rudesse et le fracas des armes,
Son esprit sans culture avait pourtant des charmes.
Il avait su plier aux souplesses des cours
Ses mœurs, son maintien, ses discours,
Et, par un vernis tutélaire,
D'apparente ingénuité,
De bonhomie et de gaîté,
Voiler sa morgue atrabilaire.
Profond dans ses desseins, calme dans la colère,
Intrépide au sein du danger,
Pour s'agrandir ou se venger,
De crimes il était capable.

Voilà quel homme abominable
La coquette à son joug méditait d'asservir.
Elle eut de le tenter le courage coupable,
Et l'immense malheur d'y trop bien réussir,

L'amour qu'il simulait est devenu sincère.
Par un feu consumant il se sent dévorer.
Et l'espérance mensongère
Dont il se plaît à s'enivrer,
Conduit son fol orgueil à cette autre chimère :
Il croit qu'on l'aime éperdûment,

Qu'il est l'heureux objet du plus doux sentiment.
De Naïde en courroux la sévère franchise
Pour le dissuader en désaveux s'épuise,
Rien ne peut le guérir de son aveuglement.

Tant se propage enfin le bruit de sa démence
Que, dans le palais même, on en glose à part soi,
Et que des courtisans la détestable engeance
En a déjà saisi les oreilles du Roi.

Sous des portiques de verdure
Qu'un beau lac réfléchit dans l'azur de ses eaux,
Il est un bois charmant, doté par la nature
D'un peuple de jolis oiseaux,
Et que parfument sans mesure,
Le long d'agréables ruisseaux,
La jacinthe, l'iris, la menthe et la jonquille.
C'est là que, sans témoins, la royale famille,
Libre de soins et de travaux,
Aime à prendre le frais et goûter le repos.
Le vieux Monarque, un soir, y conduisit sa fille.

Gemna l'apprend.... Caché parmi les matelots,
Il suit, sans être vu, dans ces rians bocages
Les deux augustes personnages....
Plus amoureux, plus ivre que jamais,
Il pénètre d'un pas timide
A travers les taillis épais;

Et, mettant l'oreille aux aguets,
Il entendit le Roi qui disait à Naïde :

« Oui, Gemna me déplaît. Oui, j'en suis fatigué.
» Il a sous mes drapeaux montré quelque vaillance,
» J'en conviens; mais ma bienveillance
» Ne l'a-t-elle pas distingué ?
» Sans assouvir ses vœux, n'ai-je pas prodigué
» Envers lui des faveurs de toutes les espèces :
» Les titres, les emplois, les honneurs, les richesses?
» Que veut-il donc ?.... Au rang où m'ont placé les dieux
» Il aurait, m'a-t-on dit, l'audace de prétendre !
» Ce ver de terre ambitieux
» Aspire à devenir mon gendre !!!...

» Et, pour comble d'adversité,
» Celle qui fait ma gloire et ma félicité,
» Ma fille, dont le front doit porter la couronne,
» Protége sa témérité.
» Au plus indigne choix ma fille s'abandonne.

» Qui? moi? (reprit Naïde) : Exécrable noirceur!
» Qui vous a tenu ce langage ?....
» Moi, profaner ainsi votre auguste héritage !
» Epouser Gemna, moi! Quel affront, quelle horreur!
» J'ai pu me faire un badinage
» De ses soupirs présomptueux;
» Rire de son burlesque hommage,
» Et de son pathos amoureux.

» Ce fût un très-grand tort. Je m'en suis condamnée :
» Mais de cet absurde hyménée,
» Jamais je n'ai flatté son impudent espoir.
» Mais l'unique retour que sa flamme obstinée
» De mon cœur ait pu recevoir,
» C'est un dégoût profond, c'est plus que de la haine,
» Je vous en fais serment : le dernier des humains,
» Celui dont les grossières mains
» S'exercent dans les champs sur la pénible arène,
» Sous les traits d'un mari, s'offrirait à mes yeux
» Moins répugnant cent fois que ce monstre odieux.

» Oh! oui, monstre en effet dans la laideur du terme,
» (Interrompit le Roi....) Si tu savais, hélas!
» Que de perversité son noir esprit renferme;
» Quel infernal abîme il creuse sous nos pas!....
» Apprends que le cruel concerte
» Ton déshonneur et mon trépas;
» Qu'il machine à-la-fois ton hymen et ma perte.
» Mais les dieux sont pour nous : la trame est découverte...
» Et ses complices ont parlé.....
» Partons.... Observe toi; que rien ne nous trahisse,
» Et que ton front surtout au palais contemplé,
» Pour nul mortel ne réfléchisse
» Le secret que ton père ici t'a révélé. »

Ils rejoignent le port. La nef bientôt sillonne
Du lac paisible et pur le limpide cristal;

Et la rame au bruit monotone
Les remène au logis royal..

De l'épais rideau de feuillage
Qui le cachait à leurs regards,
Gemna cependant se dégage....
Il s'avance, les yeux hagards,
La poitrine oppressée et le maintien farouche.
Des mots vagues, entrecoupés,
Et de fureur empreints s'exhalent de sa bouche :

« Ils étaient là.... tous deux.... et se sont échappés....
» Et ce lâche poignard ne les a pas frappés!!...
» J'étais loin de m'attendre à ce rude mécompte....
» Les insolens!... m'ont-ils assez couvert de honte!

» S'il faut m'en rapporter aux paroles du Roi.
» Des traîtres... pourquoi non?... Suis-je autre chose, moi,
» Pour m'étonner qu'on me trahisse?...

» Eh bien! puisqu'il ne reste à mes efforts trompés
» Que le succès ou le supplice,
» N'hésitons plus : portons des coups anticipés.
» Ils apprendront plutôt ce que peut mon courage,
» Par eux devenu forcené,
» Contre un sot orgueil couronné
» Qui me méprise et qui m'outrage.

Il dit, et vers le port s'achemine à son tour.
Et sitôt que la nuit tranquille
De son ombre a couvert ce qu'il restait de jour,
Il regagne en secret la ville.

Dans un calme profond tout y paraît plongé.....
Repos trompeur! L'innocence y sommeille;
Mais le crime y conspire et la vengeance y veille.
Tel un ciel de juillet nous apparaît purgé
D'obscurs et malfaisans nuages,
Lorsque l'air, de vapeurs chargé,
Ramasse à l'horizon la foudre et les orages.

Oh! grands dieux!!! L'incendie éclate en vingt endroits.
Il pétille, il étreint de ses flammes sinistres
Le palais du monarque et celui des ministres.
Dans tous les quartiers à-la-fois
Le peuple accourt et se rassemble.
On se cherche, on s'aborde, on parle tous ensemble;
Ce ne sont que clameurs, sanglots, confuses voix.....

Un bruit pourtant se manifeste :
On dit qu'un affreux citoyen
Du prince et des sujets veut rompre le lien;
Met le sceptre en péril, et qu'un complot funeste
Rattache à ses plans scélérats
Des traîtres de tous les états,
Et l'armée aussi presqu'entière.

Entendez-vous la trompette guerrière,
Et le signal et le choc des combats?
Des bataillons la fougue meurtrière
Ou renverse ou défend les fidèles drapeaux.
Le sang déborde en longs ruisseaux,
Et les preux par milliers roulent sur la poussière.

C'en est fait, la victoire est à l'iniquité.
L'artisan de tant de carnage,
L'usurpateur féroce en triomphe est porté.
Et du peuple sur son passage,
La foule, avec transport, va criant : hosanna!
Qu'il règne parmi nous! Vive le grand Gemna!

Un moment, reprenons haleine;
Les belliqueux exploits ont épuisé ma veine.
Mon Pégase est expéditif.
En un clin d'œil il renverse par terre
Un antique royaume au changement rétif;
Anéantit ses lois, son trône séculaire,
Et les vieux préjugés qui le tenaient captif.....
Messieurs du mouvement auraient-ils pu mieux faire?

Quoi qu'il en soit, depuis que, trahi par le sort
L'infortuné Monarque avait trouvé la mort,
Dans les fers et sans espérance

Sa fille languissait au fond d'un château fort.
Dès qu'il plùt au tyran de venger son offense,
On l'en retire : elle est en sa présence.

» Madame, (lui dit-il d'un ton rogue et moqueur),
» Nous avons à régler une affaire importante.
» J'ai dû, par mes délais, vous rendre mécontente;
Mais vous avez un si bon cœur
Que vous me serez indulgente!

» Tout a changé, Naïde, et pour vous et pour moi.
» Vous êtes ma sujette, et je suis votre roi;
» Les dieux ont sur ma tête affermi la couronne;
» Vous obéissez quand j'ordonne :
» C'est à vous maintenant de fléchir les genoux.

» Mon âme, en vos filets jadis embarrassée,
» Ressentit le désir d'être un jour votre époux :
» Mais j'ai banni cette pensée,
» Depuis qu'une indiscrète a révélé les goûts
» Qui vous feraient d'hymen apprécier la chaîne.
» — Une indiscrète? — Oui, vous souvenez-vous,
» De ces mots proférés par sa bouche hautaine?
» Le dernier des humains,
» Celui dont les grossières mains
» S'exercent dans les champs sur la pénible arène,
» Sous les traits d'un mari s'offrirait à mes yeux
» Moins répugnant cent fois que ce monstre odieux.

» Vous en allez prendre un taillé sur ce modèle.
» D'esprit il en a peu; mais ses bras sont dispos,
» Et, si vous l'aimez bien, il vous sera fidèle.
» C'est le Pâtre de mes troupeaux.

» Je vous donne à tous deux, pour champêtre apanage,
» Une ferme bien loin..... oh! oui, bien loin d'ici,
» Où vous n'aurez d'autre souci
» Que le soin de votre ménage.....

» Ne me répliquez pas, Madame, songez-y,
» La sentence est irrévocable.....
» A moins pourtant que, sans autre examen,
» Le trépas ne vous semble un parti préférable.
» Mais, ce cas excepté, je suis inexorable.

» Près de la coupe de l'hymen
» Il en existe une autre qui renferme
» Certain breuvage où l'on trouve le terme
» De tous les ennuis d'ici-bas.
» Du néant ou du mariage
» Vous avez donc le choix. Je ne puis davantage.
» Soldats! de la princesse accompagnez les pas. »

Ainsi la pauvre enfant à l'autel fut conduite,
Et contrainte à céder. Qu'eût-elle fait, hélas!
Nul moyen de ruser ni de prendre la fuite.

La Mort l'appelle ici, là le Rustre odieux.....
Puisqu'il me faut choisir entr'eux
Mieux vaut mourir, dit-elle!..... Et puis sa main rapide
S'étendit vers l'affreux liquide.....
Et puis..... je ne sais trop comment advint cela :
Mais, lorsque la coupe fut vide,
Le Rustre eut gain de cause et la Mort s'en alla.

LES ÉPOUX SANS L'ÊTRE.

ACTE SECOND.

Naïde et le mari de son funeste choix
A la ferme lointaine ayant pris domicile,
Vivaient sans s'aborder dans leur rustique asile.
L'un parcourait les champs, les bois :
L'autre fuyant le jour, se nourrissant à peine,
Déplorait son ignoble chaîne ;
Et, s'accusant tout haut de n'avoir su mourir,
Ne se montrait plus animée
Que du seul désir de rouvrir
Sa tombe qu'elle avait fermée.

Consterné de ses pleurs que rien ne peut tarir,
Corvéri (c'est le nom du pâtre)
Se résolut enfin à tenter de fléchir
Ce désespoir opiniâtre.

» Madame, lui dit-il, d'un ton modeste et doux :
» Nous sommes tous deux bien à plaindre.

» Un pouvoir odieux autant qu'il est à craindre,
» Me force à rester près de vous
» Pour y vivre l'objet de vos cruels dégoûts......
» Je ne suis pourtant point ce que je parais être.
» Quelque simple et borné que le sort m'ait fait naître,
» Et tout ignorant que je sois,
» Je ne m'aveugle pas sur mes prétendus droits.
» Je ne croirai jamais que notre hymen m'en donne. . .
» Il est nul puisqu'il fut trompeur.
» Des nœuds contractés par la peur
» Ne sauraient obliger personne. »

Naïde, en l'écoutant, l'examine et s'étonne.....
Ce n'est plus Corvéri, ni sa difformité,
Ni sa lourde stupidité.
Il pense, il réfléchit, compare, ouvre la bouche,
Et même il parle de bon sens. . .

» Je vois avec plaisir, dit-elle, à vos accens,
» Que mon sort vous émeut, que mon malheur vous touche;
» Que vous saurez me respecter. »

CORVÉRI.

Par les mânes du Roi, mon maître et votre père,
A vos pieds j'ose l'attester.

NAÏDE.

A ce noir attentat pourquoi donc vous prêter?

CORVÉRI.

Pourquoi? Je vais vous satisfaire.
Dans la nuit qui nous perdit tous,
Madame, vous souvenez-vous
Qu'un brigand, dont Gemna soldait la perfidie,
Vous enferma sous des verroux,
Et vous livra vivante aux feux de l'incendie?

Un chétif inconnu, de ce fatal dessein
Découvrit les traces infâmes,
Et, d'un fer meurtrier frappant votre assassin,
Courut vous arracher à la fureur des flammes.

NAÏDE.

Savez-vous quel était ce mortel généreux?
Ni le Roi, ni moi, ni mes femmes,
Nous n'avons pu l'apprendre.

CORVÉRI.

Il est devant vos yeux.

NAÏDE.

Quoi! C'est vous?...

CORVÉRI.

Si Gemna, pour ce triste hyménée,
A tout autre qu'à moi vous avait destinée;

On doit s'attendre à tout d'un méchant corrompu.
Ce méchant n'aurait-il pas pu,
Pour capter du tyran l'inique bienveillance,
Multiplier les fruits de sa lâche vengeance?
Se prévaloir de votre deuil?
Vous posséder en vrai sauvage?
Et vous faire envier le repos du cercueil
Dans l'opprobre et dans l'esclavage?
J'ai voulu vous soustraire à ce danger pressant;
Mais de tous vos chagrins mon cœur est innocent.
Né parmi la foule commune,
Je n'en éprouve point le vaniteux regret.
Les destins, je le sais, pour vous ne m'ont point fait,
Et je ne suis l'époux que de votre infortune.

NAÏDE.

Vous vous exprimez à ravir.
Votre âme est de noblesse abondamment pourvue.
Gemna pourtant, par vous prétendit m'avilir :
Qui donc à votre égard a fasciné sa vue?

CORVÉRI.

J'aspirais à l'honneur d'être votre soutien,
Il voulait votre ignominie :
La ruse était mon jeu; l'arrogance le sien;
La ruse a gagné la partie.

NAÏDE.

Allons! de vils troupeaux vous n'étiez pas gardien.

CORVÉRI.

Je l'étais et nulle autre chose.

NAÏDE.

Vous me trompez, je n'en crois rien.

CORVÉRI.

Et sur quoi jugez-vous que je vous en impose?

NAÏDE.

Sur ce que ces gens-là sont partout ignorans;
Pour la plupart sans vrai courage;
Et que votre valeur, votre air, votre langage,
Sont l'attribut des premiers rangs.

CORVÉRI.

Vous voilà bien, vous autres grands!
Vous croyez la vertu, la grâce, la vaillance,
L'avantage exclusif d'une haute naissance.
Moi, je suis d'un contraire avis :
Ou sur le trône, ou sous la bure,
Avec plus ou moins de vernis,
Nous avons tous, soyez-en sûre,
Les mêmes qualités et les mêmes défauts.
Je vais plus loin : j'incline à penser que nous sommes,
Nous, paisibles pasteurs des innocens troupeaux,
Meilleurs au fond que vos égaux.

Le commerce des animaux
Corrompt moins que celui des hommes.

NAÏDE.

Ce paradoxe-là n'est pas galant du tout....
Ah! je vois ce que c'est : par ce langage étrange,
Vous voulez essayer de me donner le change :
Mais vous n'en viendrez point à bout.
Ainsi, révélez-moi, sans détour, qui vous êtes.

CORVÉRI.

Ne le savez-vous pas?... Je suis un franc berger,
Maître après vous dans ces retraites;
Compagnon de votre danger;
Votre époux aux regards du monde....
Et pour les vôtres seuls un pudique étranger
Qui mourrait de douleur profonde,
Si vous pensiez jamais qu'il pût vous affliger.

Il s'éloigne à ces mots, laissant Naïde en proie
A des transports confus de surprise et de joie.....

» Soyez bénis, dit-elle, ô dieux, dont la bonté
» Du sein de mon adversité,
» A travers la tempête au repos me ramène!!...
» Ainsi quand il vous plaît d'infliger quelque peine,
» Vos décrets rigoureux, dans notre cœur flétri,
» Des consolations cachent souvent le germe.

» Je croyais ma disgrâce et complète et sans terme,
Lorsque j'épousai Corvéri.
Tant qu'il porta son vilain masque
Je fus au désespoir de l'avoir pour mari.
Depuis qu'il a quitté sa personne fantasque,
Comme un rêve étouffant mon chagrin s'est enfui,
Et tout en moi plaide pour lui.

Un seul point me déroute : un si beau caractère,
» Un mortel si parfait et si digne de plaire
» N'a pu puiser le jour que dans un noble sein.
» J'aime à le remarquer, à le croire, à le dire :
» Pour quel sujet, dans quel dessein
» Vient-il toujours me contredire ?
Elle parlait encore, et voilà que soudain
Reparaît celui qu'elle admire,
Portant à la ceinture un tablier de peau,
Une truelle, un compas, un marteau.....

NAÏDE.

Fi donc! (s'écria-t-elle, avec un froid sourire),
Quel accoutrement est ceci ?

CORVÉRI.

Celui d'un homme de ma sorte.
Je vois qu'il vous répugne, et pourtant il importe
Que vous me permettiez de me montrer ainsi.
Ce lieu d'exil est misérable,

Madame, il n'est pourvu de rien.
Je cherche à vous le rendre un peu plus supportable;
Mais je n'ai pour cela d'autre appui que le mien.
Il faut qu'en cent façons je me métamorphose;
Que je me fasse tour-à-tour
Bûcheron, charpentier, maçon, puis autre chose.....

On m'a conté qu'à votre cour,
Au sein de l'amitié, dans un profond mystère,
Et loin des profanes regards,
Votre esprit s'adonnait au culte des beaux arts,
Qu'à nulle instruction vous n'étiez étrangère,
Et que les hauteurs de la sphère
N'avaient même pour vous que d'impuissans remparts.
Daignez guider mon zèle en sa marche indécise,
L'éclairer dans chaque entreprise,
Le surveiller dans ses écarts.
Vos conseils ont sur moi le crédit des oracles.
Des maux que vous souffrez ces soins vous distrairont.
Qui sait? A les calmer peut-être ils parviendront....
Pour vous en affranchir je ferais des miracles.

NAÏDE.

Pasteur! dans quel bercail apprend-on, s'il vous plaît,
L'art de parler au cœur avec cette éloquence?.....
Laissez donc tomber tout-à-fait
Le voile qui vous cache à ma reconnaissance.
A moins que, dominé par un malin vouloir,

Vous ne fassiez déjà sur mon obéissance
L'essai du marital pouvoir.

CORVÉRI.

Qu'osez-vous dire ?

NAÏDE.

— Allons visiter le manoir.

En rappelant à la jeune princesse
Les succès de ses premiers ans
Dans la carrière des talens,
Corvéri fit un trait d'adresse.
Pour les doctes plaisirs il réveilla son goût,
Et ce prompt résultat le remplit tout-à-coup
D'espérance et d'heureux présages.

Devant elle, en effet, à partir de ce jour,
S'évanouirent sans retour
De ses malheurs passés les lugubres images.
Au sein de l'avenir son esprit pénétra;
La raison saine lui montra
Que de nouvelles destinées
Voulaient des principes nouveaux,
Un autre emploi de ses journées,
D'autres désirs, d'autres travaux.

Quittant donc le cercle frivole
Où le beau sexe est condamné
Par des préjugés sots à rester confiné,
On la vit, saisissant graphomètre et boussole,
Mesurer, diviser de ses royales mains,
Sous la protection du génie agricole,
Le plus inculte des terrains,
Et ravir, tous les ans, à des ronces sauvages,
Des champs fertilisés et de rians ombrages.

En même temps qu'elle obtenait.
Ce loyer de son zèle envers l'agriculture,
La Muse du dessin et de l'architecture,
D'autres faveurs la couronnait.
Une maison simple et commode,
Elégante tout-à-la-fois,
S'élevait sur ses plans le long d'un petit bois,
Et sur ses plans encore un temple de Pagode.

Des essaims d'habitans du pays d'alentour,
Sûrs de n'y point trouver d'obstacles,
D'eux-mêmes venaient tout autour
Dresser aussi leurs tabernacles.

Avec rapidité le nombre s'en accrut.
Fille de leurs besoins, l'industrie apparut ;
Et bientôt des arts mécaniques
Sur ses pas la foule accourut.

Leurs procédés féconds, leurs agiles pratiques,
Restreignant la main-d'œuvre en doublant les produits,
Des moins intelligens frappèrent les esprits.

Dans le public apprentissage
Naïde étend partout son vigilant regard;
Distribue à chacun sa part;
Raisonne, instruit, démontre, applaudit, encourage.
Telle autrefois la Reine de Carthage
Dirigeait près du lac où s'élève Tunis
Un peuple d'ouvriers sous ses lois réunis.

Mais sur la bourgade naissante
Naïde n'avait ni les droits,
Ni cette autorité puissante
Que Didon exerçait chez ses Carthaginois.
Elle y régnait pourtant de diverses manières,
Par son exemple et ses vertus;
Par l'ascendant de ses lumières;
Moyens de gouverner trop souvent méconnus,
Et qui font plus de tributaires
Que les Rois les plus absolus.

Corvéri, son Ministre, a, dans sa prévoyance,
Etabli déjà des comptoirs,
Qui, comme autant de réservoirs
Placés de distance à distance,

Reçoivent les objets fabriqués chaque jour,
Pour les répandre tour-à-tour
Dans les provinces à la ronde.

Il sait que l'industrie, agissante et féconde,
Tend sans relâche à s'agrandir,
Et qu'elle a besoin, pour fleurir,
Que le commerce la seconde.

D'habiles commis voyageurs,
Gens accorts, déliés, parleurs intarissables;
Mais parleurs amusans, spirituels, aimables,
Intrépides complimenteurs,
Aux négocians les meilleurs
S'en vont proposant maint échange
Sur tous les points de l'Indostan.

Des rivages du Sinde aux bords sacrés du Gange,
Et du mont Immaüs au détroit de Ceylan,
Tant et si bien leur voix proclame
La maison *Adine* et *Vercroi*,
(De nos époux c'est l'anagramme)
Ses tissus merveilleux, son goût, sa bonne foi,
Qu'il n'est beauté qui ne prétende
A se parer de ses produits,
Ni trafiquant qui n'en commande.

D'une prospérité si grande
Naïde, avec bonheur, voyait croître les fruits.

Pour elle et Corvéri son âme en était fière.
C'était le prix flatteur de leurs communs efforts.
Les travaux d'ateliers l'occupant tout entière,
Son ami vaquait seul aux besoins du dehors;
Mais, depuis quelque temps, ses fréquentes absences
En dépit qu'elle en eût la plongeaient dans les transes,
Car à chaque retour apparaissait en lui
Certain trouble extraordinaire;
Et même elle observait qu'il ne l'abordait guère
Qu'avec un front chargé d'ennui.

NAÏDE.

Qu'avez-vous donc qui vous obsède?
(Lui dit-elle un jour.)

CORVÉRI.

Rien.

NAÏDE.

Corvéri! vous souffrez:
D'un secret douloureux le fardeau vous excède.
A des soucis poignans vos esprits sont livrés.....
Et moi, dont votre estime embellissait la vie,
Moi, qui, depuis cinq ans, votre meilleure amie,
N'ai jamais éprouvé ni plaisir ni chagrin,
Sans l'avoir aussitôt versé dans votre sein,
Moi, qui méritais mieux de votre confiance,
Je vois vos soupirs s'exhaler
J'entends gémir votre souffrance,
Et n'ai pas la douceur de vous en consoler!!!

CORVÉRI.

Que vos reproches ont de charmes,
(Répondit Corvéri :) Soyez donc sans alarmes.
On m'avait mandé que Gemna,
Outré que vos destins s'écoulassent paisibles,
Vers ces lieux accourait déjà
Pour exercer sur nous des vengeances terribles.
Je m'en étais ému..... Mais ce sont de faux bruits,
Qu'un avis mieux fondé, grâce au ciel! a détruits.
Gemna touche à sa fin ; son péril est extrême.
Pour s'occuper de nous, il craint trop pour lui-même.
D'ailleurs, j'ai des amis qui veillent avec soin
Autour de sa personne infâme,
Et qui de nos dangers m'avertiraient, madame,
S'ils jugeaient qu'il en fût besoin.

NAÏDE.

Vous avez des amis près de ce misérable ?

CORVÉRI.

Oui, sans doute.

NAÏDE.

Vous !

CORVÉRI.

Moi.

NAÏDE.

Quel homme indéchiffrable !...
Quand donc sortirez-vous de ce rôle ambigu ?
Et quand saurai-je enfin à qui l'hymen m'engage ?...

CORVÉRI.

Le moment pour cela n'est pas encore venu,
Mais changeons de discours. Un riche personnage,
Commerçant de Sirinagor,
De nos plus beaux tissus voudrait mille douzaines,
Dont cinq cents tout unis, le reste lamés d'or.
Il est près de Narvar, dans l'un de ses domaines,
Je cours l'y joindre et passer le marché.

NAÏDE.

Vous éloigner encor ?.....

CORVÉRI.

Songez qu'il va m'attendre.....
Allons, ne prenez pas ce petit air fâché.
A vos pieds, sous dix jours, je promets de me rendre.

NAÏDE.

Le beau garant que j'en ai là !.....
Tenez, si vous voulez que je croie à cela,
Jurez, par notre amitié tendre,
Que, sous dix jours aussi, vous sortirez pour moi
De votre impertinent nuage.

CORVÉRI.

Vous l'exigez?..... Recevez-en ma foi :
Je vous la donne, et cela n'est pas sage.
Puissé-je à vos beaux yeux
Ne pas offrir l'image
De ce ver au corps radieux,
Qui pendant la nuit étincelle,
Et qui perd l'éclat qu'il recèle,
Dès que celui du jour paraît au front des cieux!

LES ÉPOUX SANS L'ÊTRE.

ACTE TROISIÈME.

Pour la dixième fois l'aurore matinale
Avait embelli l'horizon
Des vives couleurs de l'opale,
Quand le bon Corvéri reparut au vallon.
Dans les plis tortueux d'une écharpe amarante,
L'un de ses bras s'appuyait enlacé.....
Que vois-je, et qu'avez-vous? dit Naïde tremblante :
Mon ami, seriez-vous blessé ?

CORVÉRI.

Calmez-vous..... L'atteinte est légère.

NAÏDE.

O mon cher Corvéri ! que s'est-il donc passé ?

CORVÉRI.

De grands événemens, qui sont faits pour vous plaire.....
Mais qui..... de vos destins..... vont séparer mon sort.

NAÏDE.

Vous me glacez d'effroi !!!

CORVÉRI.

Ce n'est point un mystère.....
Gemna de ses forfaits a reçu le salaire.
Il n'est plus..... et le Roi dont vous pleuriez la mort.....

NAÏDE.

Le Roi ! mon père ?

CORVÉRI.

Il vit !

NAÏDE.

Grands dieux !

CORVÉRI.

Il va paraître.
Il vient anéantir vos nœuds.

NAÏDE.

Anéantir ?.... Oh ! non. Non, cela ne peut être.
Il vient pour les bénir, et pour nous rendre heureux.

CORVÉRI.

Vous ne connaissez pas encore
Le plus cruel de mes sujets d'effroi.

Un rival inconnu, le Prince de Mysore,
Daone, accompagne le Roi.
Il a sauvé ses jours, rétabli sa puissance,
Et réclame pour récompense
Votre personne auguste et le titre d'époux.

NAÏDE.

Ce titre, vous l'avez. Ma personne est à vous.

CORVÉRI.

Pour forcer votre obéissance
A briser le lien qui subsiste entre nous,
On fait grand bruit de ma naissance,
Le seul de mes secrets qui vous soit inconnu,
Celui que, par mauvaise honte,
Ma bouche a jusqu'ici follement retenu,
Et dont je vais enfin vous rendre compte.

NAÏDE.

Hâtez-vous, parlez, mon ami :
Affranchissez mon cœur d'un poids insupportable;
Et ne me faites pas confidence à demi.....
Jamais je n'éprouvai d'anxiété semblable.

CORVÉRI.

Je suis né..... d'une erreur. L'orgueil fut mon tyran.
A ma mère il ravit sa liberté, son rang;
A mon père il coûta la vie;
Et d'un être isolé, sans état, sans parent,

Il m'imposa la destinée impie.
Victime de l'amour, j'eus l'amour pour appui.
Tous ces dons qu'en partage
A vos yeux prévenus je possède aujourd'hui,
Eh bien ! je ne les dois qu'à lui.
Son influence en tout a devancé mon âge.
D'une enfant de dix ans il me rendit captif.....
Cette enfant, c'était vous.

NAÏDE.

Moi?

CORVÉRI.

Vous-même, oui, madame.
De mon amer néant toujours mémoratif,
Je me consumais dans ma flamme,
Quand mon secourable patron
Fit briller au fond de mon âme.
D'espérance un divin rayon.

» Naïde (me dit-il), instruite autant que belle,
» Se plaît parmi les arts, et toi, tu ne sais rien.
» Veux-tu tenter un sûr moyen
» De te faire distinguer d'elle?
» Voyage, éclaire-toi, grandis dans l'Univers.
» De ces rians climats au pays des hivers
» L'intervalle est immense et fécond en merveilles.
» Consacre à l'explorer ton étude et tes veilles.
» La fortune à tes vœux ouvrira ses trésors,

» Naïde agréera ton hommage;
» Et tes rivaux, dans leur langage,
» Ne se prévaudront plus des sources dont tu sors.
» Va, te dis-je, accomplis ce que l'amour t'ordonne. »
Après avoir long-temps à ses lois obéi,
Vu Memphis, Rome, Ephèse, Athènes, Babylone,
J'abordai le Gémène, et rentrai dans Delhi
La nuit même où son Roi fut renversé du trône.

Caché sous des habits grossiers
Parmi des révoltés féroces,
J'entendis leurs complots atroces,
Et volai vous soutraire à leurs feux meurtriers.

Bientôt j'apprends que le tyran farouche
Par un hymen abject dans sa haine arrêté,
Veut introduire en votre couche
Un monstre de difformité.
Je m'intrigue pour le connaître,
Et j'y parviens. L'or me rendit son maître.
Le drôle y mit bon prix.... Enfin je l'achetai.
J'appris à simuler son ignoble figure;
J'imitai son air sot, sa grotesque tournure,
Il faisait beau me voir m'en aller dandinant
Rassembler les troupeaux épars dans la prairie,
Les conduire à la bergerie
Et ricaner à tout venant.
Bref! arriva le jour de la cérémonie.

Vous vîtes à quel point j'y fascinai les yeux.
Gemna nous fit conduire en ces sauvages lieux,
J'y déposai mon rôle, et vous savez le reste.

A peine achevait-il ces mots,
Que dans les airs se manifeste
Un bruit confus de voix, de clairons, de chevaux,
Qui du Roi, tout-à-coup, annonce la présence.
Il demande sa fille, il accourt, il paraît....
Naïde à ses genoux s'élance.

Il la relève.... Et puis sur un geste qu'il fait,
La foule se prosterne et s'éloigne en silence.
Les voilà seuls.... Quel fut, dans ces premiers momens,
L'excès de leurs ravissemens?
Je n'essaierai pas de le peindre;
Non plus que leurs tressaillemens,
Quand par sa fille, au bras charmans,
Le bon Roi se sentit étreindre.

Dans ces pathétiques tableaux,
D'un pauvre conteur, quoiqu'il fasse,
La Muse aisément s'embarrasse.
Tous les grands mouvemens vont mal à ses pinceaux.

Je conjure donc l'auditoire
De se les figurer lui-même en sou esprit.

Et pour mieux affranchir mon modeste récit
D'un vain luxe déclamatoire,
Je passe d'un seul vol à l'entretien qui suit :

LE ROI.

Ma fille! tu connais le motif qui m'amène?

NAÏDE.

Si j'en crois ce qu'on m'en a dit,
Votre autorité souveraine
Prétend me séparer du meilleur des humains.

LE ROI.

J'ai pitié, chère enfant, de ta peine cruelle;
Mais la nécessité me parle plus haut qu'elle,
Et c'est avec regret que j'y donne les mains.

NAÏDE.

Corvéri cependant est un homme estimable.
Il est rempli d'honneur, de talens, de vertus.
Il aime.... il est aimé.... que lui faut-il de plus
Pour mériter de vous un aveu favorable?

LE ROI.

Les personnes de notre rang
Par d'autres lois se déterminent.
Et les droits qu'avant tout nos pareils examinent,
Sont ceux de leur auguste sang.

L'avantage est ici du côté de Daone :
Il est Prince, un des siens a porté la couronne
Mais les bienfaits que je lui dois,
Sont à coup sûr son plus beau titre;
Et c'est ta piété que j'en prends pour arbitre.

NAÏDE.

Et! comment se donner quand on n'est plus à soi?
Corvéri, dès long-temps, de mes vœux est le maître.
A la face des dieux il a reçu ma foi....
Le Roi, dans sa bonté, l'appréciera peut-être?

LE ROI.

Quoi! d'un pareil hymen vous attestez les dieux?
C'est le plus révoltant, c'est le plus odieux,
Des crimes commis par le traître.
Gardez de l'invoquer jamais.

NAÏDE.

La source en fut très-déplorable,
J'en conviens ; mais dans ses effets,
Daignez être certain qu'il fut irréprochable.
Corvéri n'a jamais pensé
Qu'un pouvoir qui par vous n'était pas dispensé,
Pût d'un titre légal avoir le caractère.
Il ne me chérissait qu'en frère.
Mais, aux regards du monde, il a toujours passé
Pour être ce qu'il est, mon époux légitime....
Et, s'il faut déclarer ici mes sentimens,

Je tiens trop à ma propre estime
Pour me rendre infidèle à mes engagemens.

LE ROI.

Je ne m'attendais pas à tant de résistance....
Daone aspire à votre main.
J'en ai flatté son espérance.
Il en a pour garant ma foi de souverain.
Envers lui ma dette est immense.

NAÏDE.

Et la mienne envers Corvéri?
Ah! si vous connaissiez de ce mortel chéri
Quelles furent pour moi les bontés innombrables!
C'est peu d'avoir couvert de fleurs
Des lieux qu'on me forçait d'inonder de mes pleurs;
D'avoir, pour adoucir mes destins implacables,
Pour m'arracher à mes douleurs
Rendu de mes travaux l'Indostan tributaire,
Et créé l'abondance où régnait la misère,
Mon âme fut aussi l'objet de ses leçons,
Le but affectueux de sa sollicitude.
De l'enrichir en cent façons
Il faisait sa plus douce étude.

LE ROI.

Mais Daone!...

NAÏDE.

Après tout, j'avais au plus quinze ans
Lorsque, pour fuir la mort qui m'était destinée,
Je reçus Corvéri des mains de l'hyménée.

Sous des dehors trompeurs et repoussans,
Il déguisait une figure aimable,
L'organe le plus doux, un savoir admirable,
Et dans son cœur aimant une active bonté
Dont la source pour moi coulait intarrissable.

A Delhi j'avais contracté
Tous les défauts qu'on puise au sein du rang suprême.
Pour les caprices les plus vains
Mon exigence était extrême.
Je rapportais tout à moi-même,
Et comptais pour néant la foule des humains.
Chef-d'œuvre de supercherie,
Vous savez trop à quel excès
J'avais poussé l'abus de la coquetterie!!!...

Quoi qu'il en soit, voilà ce que j'étais,
Lorsque de mon exil compagnon volontaire,
Cet excellent homme entreprit
D'intéresser mon cœur, ma raison, mon esprit.
A réformer mon caractère.

Nos plus mauvais penchans sont les plus captieux.
Pour nous en affranchir on sait ce qu'il en coûte.
Avec quel zèle ingénieux
Sa touchante amitié m'aplanissait la route!
Comme elle éclatait dans ses yeux,
Noble, attentive, encourageante!...
Quand j'étais à son gré la mienne en triomphait;
Et de moi j'étais mécontente,
Dès qu'il avait cessé d'en être satisfait.

LE ROI.

J'admire avec quel feu tes éloges s'expriment.

NAÏDE.

Tant de motifs les légitiment
Que je puis sans rougir n'en rien dissimuler.
Il en est un surtout que je dois révéler:
L'intrépide inconnu qui me sauva la vie
Dans les horreurs de l'incendie....

LE ROI.

Eh bien?...

NAÏDE.

C'est Corvéri, Seigneur!!!...
Et vous le flétririez d'un sceau réprobateur?
Et vous lui déniriez votre tendresse auguste?
Non, vous êtes trop grand, trop généreux, trop juste.

LE ROI.

Crois-moi : j'aime à payer à cet homme loyal
Le tribut de ma haute estime.
Je voudrais qu'un sort moins fatal
Me permît de souscrire au désir qui t'anime.
Mais j'en appelle à ta raison :
Connais-tu le malheur qui s'attache à son être ?
Sais-tu que nul mortel ne lui donna son nom ?
Qu'il ne peut invoquer celui d'aucun ancêtre ?

NAÏDE.

Oui, mais je sais aussi que vous n'avez que moi
Pour héritière et pour famille ;
Qu'il vous a, par deux fois, conservé votre fille ;
Et qu'un père, lorsqu'il est Roi,
N'a besoin que d'un mot propice
Pour réparer du sort l'éclatante injustice,
Et pour faire arriver la vertu jusqu'à soi.

LE ROI.

Ma pauvre enfant, tu plaides à merveille.
Sans doute un Roi peut tout cela.
Mais en moi l'équité réveille.
Certain vieux conseiller qui gronde et me dit là :
» Sois Monarque avant d'être père.
» Défends-toi du crédit de l'aimable avocat.
» Le Prince de Mysore a délivré l'Etat :
» Le sceptre est l'unique salaire

» Que tu puisses, sans être ingrat,
» Offrir à sa valeur guerrière,
» Et Naïde en effet est ta seule héritière.... »
A mon vieux conseiller que répondrai-je ?

NAÏDE.

Rien.
Mais souffrez que je vous propose
D'accueillir un autre moyen
Qui doit, à mon avis, concilier la chose.
Faites régner Daone, et confirmez les nœuds
Par qui je suis unie au seul mortel que j'aime ;
Vous serez sûr alors de combler tous les vœux.

LE ROI.

N'y compte pas : le prince est amoureux ;
Et devant lui le diadême
N'a d'autre prix que le tien même.

NAÏDE.

D'autre prix que le mien ?... Passe pour le discours !...
De l'honneur qu'il me fait je suis reconnaissante.
Mais, comme on peut voir tous les jours
Qu'entre sa riche dot et la plus belle amante,
L'objet qui plait le mieux n'est pas celui qu'on vante,
Ne négligeons pas le secours
Que cette épreuve nous présente.
On a beau se targuer d'une âme indépendante :
La royauté séduit. Elle est si ravissante !!...

C'est la coquette en ses atours,
Dont on médit sans cesse et qu'on poursuit toujours.

LE ROI.

Allons, ma fermeté cède à ton assurance....
Si Daone pourtant n'est pas tel que tu crois ?
S'il persiste en son exigence ?

NAÏDE.

Il est du moins soumis aux lois,
Ennemi de la violence....
Vous me l'avez représenté
Comme un type d'honneur, de raison, d'équité.
On n'atteint pas si haut dans la nature humaine
Sans avoir un grand fonds de générosité....
J'appellerais alors franchement à la sienne,
De votre abus d'autorité.

Le Roi sourit.... Son œil d'un vif éclat pétille....
Que Corvéri (dit-il) vienne à l'instant.
Et, pour le présenter, sans retard à ma fille,
Qu'on prévienne Daone aussi que je l'attend.

Corvéri le premier s'avance en hésitant.
Venez, lui dit Naïde, approchez-vous, courage.

NAÏDE.

Ne vous l'avais-je pas promis ?
Le Roi daigne souscrire à notre mariage,
Et vous agréer comme un fils.
Mais j'ai dû renoncer au frivole héritage
Que le hasard m'avait transmis,
De mon aveu sincère il passe aux mains d'un autre.

CORVÉRI.

Quoi ! vous consentiriez !...

NAÏDE.

Point d'éclats superflus !
Oui, mes vœux y sont résolus.
J'ai retrempé mon âme à l'égal de la vôtre :
Mon ami ! les grandeurs ne me séduisent plus.
Je ne vois pas d'ailleurs qu'une couronne
Soit, par le temps qui court, un oreiller si doux.
Avec un mari tel que vous,
Bonheur chez soi vaut mieux qu'un trône.

Idole de mon cœur ! connais donc ton époux,
S'écria Corvéri tombant à ses genoux....
Corvéri n'est qu'un nom : c'est moi qui suis Daone.

Oui, poursuivit le Roi : « C'est lui-même, c'est lui,
» Fils de ma faible sœur, mon neveu, ton appui ;

» Qui, bravant du tyran la fureur sanguinaire,
» Hier, dans un combat, sût en purger la terre.
» Lui, dis-je, dont l'amour, la pitié, les talens,
» Veillaient tout-à-la-fois, dans ses tristes années,
» Sur le sort de l'empire et sur nos destinées;
» Qui nous couvrit tous deux de soins compatissans;
» Qui, sous l'égide enfin d'une active industrie,
» A l'oppressur de la patrie
» Porta sur tous les points les coups les plus puissans. »

Ainsi, reprit Naïde, en regardant son père,
Ainsi quand ma vive amitié
Croyait de ses bienfaits acquitter le salaire,
Je n'en payais que la moitié :
De la plus belle part il me faisait mystère.
Oh! que mon cœur est attendri!
Admirable et bon Corvéri :
Je te chérissais, je t'adore.

Va donc, puisqu'il le faut, de ton Roi qui t'honore
Relever la splendeur et gouverner l'Etat.
Va faire idolâtrer le Prince de Mysore;
De ses hautes vertus répandre au loin l'éclat....
Mais à la cour du Potentat
Conservons le manteau du sage.
Même aux pays les plus heureux,

Le peuple est aisément volage.
Sachons gagner les cœurs sans trop compter sur eux.

Que si du sort malencontreux
L'envieuse rigueur de nouveau nous traverse,
Nous nous rejetterons dans les bras du commerce;
Nous recultiverons nos champs;
Nous nous concentrerons dans nos jolis enfans,
Si des dieux protecteurs la bonté nous en donne....
Et, toujours plus émus de leur aspect touchant,
Nous dirons en les embrassant:
Bonheur chez soi vaut mieux qu'un trône.

Préfecture de l'Aube.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AUBE, SESSION 1832.

SÉANCE DU 7 JUIN 1832.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

La Société d'Agriculture de l'Aube a des droits justement acquis à la sollicitude du Gouvernement, par les soins qu'elle ne cesse de donner à la propagation des bonnes méthodes, et des améliorations dont le système d'agronomie est susceptible.

Le Conseil général renouvelle les vœux déjà émis dans ses précédentes sessions, que la Société d'Agriculture de l'Aube soit admise à participer à la distribution des fonds généraux qu'il accorde à titre d'encouragement.

Une députation de sept membres est allée, sur l'invitation de M. Leymerie, visiter le cabinet d'histoire naturelle; elle a reconnu qu'il n'était pas pos-

sible de faire un emploi plus utile et plus propre à la propagation de la science, des fonds que le Conseil général a consacrés à cet établissement.

L'école-modèle de l'enseignement mutuel, placée dans le même local, a également attiré l'attention de la même députation. Elle y a remarqué avec étonnement la rapidité des progrès des élèves. Enfin elle a visité la collection des instrumens agricoles appartenant à la Société d'Agriculture, où se trouvent des modèles des instrumens les plus parfaits dont la plupart sortent des ateliers de Roville.

Certifié :

Le Conseiller de Préfecture, faisant fonctions de Secrétaire général.

RAMBOURGT.

A TROYES, DE L'IMPRIMERIE D'EUGÈNE SAINTON.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

N° 44.

IVe TRIMESTRE de l'année 1832.

RECHERCHES

DES PRINCIPALES PLANTES QUI CROISSENT SPONTANÉMENT DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUBE, ET PRINCIPALEMENT AUX ENVIRONS DE TROYES, FAITES PENDANT L'ANNÉE 1832, POUR SERVIR A LA STATISTIQUE VÉGÉTALE DE CE DÉPARTEMENT,

Lues à la Séance du 21 Décembre 1832,

Par Mr N.-S.-CH. DES ÉTANGS,

Membre résidant.

Récemment élu votre collègue, et désirant seconder de mes faibles connaissances le zèle de l'un de nos membres, qui, le premier, et le seul encore, a fait connaître une partie des plantes que produit le Département, je me proposais d'explorer fréquemment, pendant le cours de cette année, les

différens points du bassin de Troyes pour en étudier la végétation, et augmenter, s'il était possible, le nombre des plantes déjà signalées.

Mais le surcroît d'occupations qui m'est survenu, contre mon attente, à l'époque des herborisations, ne m'a laissé presque aucun loisir; cependant, j'ai fait, à différens intervalles et à des distances rapprochées de la ville, quelques excursions qui ont eu pour résultat plusieurs découvertes intéressantes; j'aurais attendu, pour vous en parler, jusqu'à ce que je pusse vous présenter un travail plus complet que celui que je vais mettre sous vos yeux; mais il m'aurait fallu différer peut-être de plus d'une année encore, et ce trop long silence aurait pu faire croire que je ne m'occupais pas de coopérer aux travaux de la Société; c'est cette crainte qui m'a déterminé à réunir les documens que j'ai recueillis depuis 8 à 9 mois, et à venir, dès aujoud'hui, vous en entretenir.

Je me proposais, dans mes excursions, trois choses principales que je vais préciser :

La première était, d'abord, de contribuer à augmenter le plus possible, par de nouvelles découvertes, la liste publiée en 1829 par notre collègue M. Corrard de Breban (1); ensuite, pour ne laisser aucun doute sur l'existence des plantes signalées,

---

(1) *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Département de l'Aube*, 1er trimestre de l'année 1829.

non plus que sur les lieux où elles se trouvent, de les recueillir toutes pour en former l'herbier du Département, qui doit avoir une place parmi les collections du Musée.

La deuxième, de mettre les botanistes plus à même d'apprécier la richesse de la végétation de cette partie de la Champagne, en mettant en parallèle les plantes qui y croissent naturellement avec celles de quelqu'autre lieu bien connu; par exemple, celles de Paris, dont les environs se trouvent avoir, avec ceux de Troyes, beaucoup de rapports de ressemblance, soit à cause de leur proximité, soit à raison des terreins dont ils sont formés, et qui ont, en outre, l'avantage d'être les mieux connus.

La troisième, de rechercher si le terrein de craie, dont est formé en grande partie le Département, n'offrirait pas dans ses produits quelque différence remarquable avec les autres terreins; mais, comme je l'ai annoncé, je n'ai pu, faute de temps, recueillir des matériaux assez nombreux pour remplir toute la tâche que je m'étais imposée.

Néanmoins, j'ai déjà, quant au premier objet, observé dans plusieurs parties du bassin de Troyes et sur quelques-unes des collines crayeuses qui l'environnent, un certain nombre de plantes, dont plusieurs ne figurent pas sur la liste de M. Corrard de Breban, et dont les autres se présentent en des localités nouvelles; elles seront comprises dans l'énumération qui termine cet exposé.

Quant à celles qui doivent former l'herbier, je ne me suis attaché, pour cette année, qu'à recueillir et préparer les plus rares que je vous offre dès à présent; elles sont disposées suivant l'ordre admis dans le *Botanicon gallicum* de Duby, ouvrage le plus au niveau de la science.

A l'égard des autres, très-communes, qui se trouvent également à Paris, où j'ai herborisé pendant plusieurs années, les possédant à-peu-près toutes, bien nommées, je me propose d'en mettre très-prochainement à votre disposition une collection de six à sept cents, dont pourront s'aider les personnes qui voudraient se livrer à l'étude de la botanique.

Comparant la végétation de Troyes avec celle de Paris, on la trouvera presque la même dans les deux localités si on se contente de mettre en parallèle le catalogue de la *Flore* de Mérat, qui est la plus nouvelle (1), avec celui des plantes déjà connues ici; car les mêmes noms, à peu d'exceptions près, y figureront; mais, si on se transporte sur les lieux, on verra bientôt qu'il existe, entre ces deux localités, une différence assez sensible; car on trouvera ici, sous ses pas, et on pourra récolter beaucoup de plantes signalées dans cet ouvrage, plantes dont les unes ne se trouvent plus aux lieux indiqués, dont les autres sont devenues fort rares, et qu'on ne se procure, même en petite quantité, qu'en allant les chercher à des distances fort éloignées les unes des autres.

---

(1) Mérat, *Nouvelle Flore des environs de Paris*; 1831.

Telles sont les *Poa airoides*, *Alopecurus utriculatus*, *Avena pratensis*, *Potamogeton densum*, *Gentiana cruciata* et *amarella*, *Buplevrum rotundifolium*, *Orlaya grandiflora*, *Turgenia latifolia*, *Ægopodium podagraria*, *Carum bulbocastanum*, *Tulipa sylvestris*, *Rosa pimpinellifolia*, *Papaver dubium*, *Taraxacum palustre*, *Carex davalliana*, *Orchis coriophora*, *Triglochin palustre*, *Viola montana*, *Veronica præcox*, *Utricularia minor*, *Phyteuma orbicularis*, etc.

Plusieurs crucifères dominent dans les moissons autour de la ville, ce sont les *Myagrum sativum*, *Neslia paniculata*, *Calepina corvini*, *Sisymbrium obtusangulum*, *Isatis tinctoria* (1).

Parmi celles qui sont étrangères à Paris, deux surtout, l'*Androsace maxima* et le *Ceratocephalus falcatus* croissent ici avec une profusion extraordinaire : la première, il est vrai, est indiquée à Meaux, mais avec doute; quant à l'autre, sa présence ici est, pour la géographie botanique, une anomalie remarquable; car, jusqu'alors, elle ne paraît pas avoir été trouvée ailleurs qu'en Provence.

Ces deux plantes fleurissent en même temps dès le mois d'avril, elles se trouvent ensemble dans les

---

(1) Cette plante, connue sous le nom de *pastel*, est employée dans les arts, pour la teinture ; sa présence spontanée ici, où elle est fort répandue, sans doute parce qu'elle y trouve un sol qui lui convient, ne pourrait-elle pas faire espérer à celui qui la cultiverait en grand, comme dans le midi de la France, un succès avantageux ?

champs et les vignes de St. Martin, où elles apparaissent pour ainsi dire seules, et d'où elles se répandent à plus d'une lieue de circonférence, mais leur association n'a pas lieu dans toute cette étendue; parvenu à une certaine distance du côté de Montgueux, on voit disparaître *l'A. maxima* pour ne plus trouver que le *C. falcatus* qui ne s'aperçoit plus, du côté opposé, sur les routes d'Arcys et de Brienne, où se retrouve encore *l'A. maxima.*

Si nous avons un certain nombre de plantes que les botanistes de Paris ne rencontrent que difficilement dans leurs herborisations, nous sommes, en compensation, privés de beaucoup de celles qu'ils ont en abondance.

Ainsi, nous ne voyons nulle part ici celles qui suivent: *Carduus tenuiflorus*, *Arabis thaliana*, *Cynoglossum lappula*, *Arenaria rubra*, *Medicago maculata*, *Scleranthus annuus*, *etc.*, ni, comme me l'a fait observer M. Corrard de Breban, le *Sisymbrium sophia* et la *Linaria cymbalaria*, qui croît à Paris dans les joints de tous les murs. Je n'ai pas encore rencontré non plus, près de Troyes, les *Trifolium arvense et procumbens.*

Quelle que soit cette différence, on est forcé de convenir qu'il y a beaucoup de rapports entre les deux localités; si on en recherche la cause, on la trouvera dans l'analogie des terreins.

En effet, toute la partie à l'ouest et au nord de Troyes est formée d'un terrein d'alluvion qui n'est

autre chose qu'un mélange dans des proportions variables d'une localité à l'autre, composé de gravier et de terre argileuse, ce qui en rend la culture très-facile et le sol propre à toute espèce de productions.

Paris offre dans plusieurs endroits, notamment au bois de Boulogne, dans la plaine de Grenelle, etc., des terreins à-peu-près semblables.

Les prairies tourbeuses et marécageuses de St.-Germain, Viélaines et Villechétif, ont leurs analogues à St.-Léger, St.-Gratien, Mennecy, etc.; elles ne sont pas moins riches en plantes aquatiques que ces diverses localités.

Le terrein qui diffère essentiellement de tous ceux qui se trouvent à Paris est celui de craie, que je me suis proposé d'examiner plus particulièrement, et sur les produits duquel je ne m'étais pas fait d'avance une illusion bien flatteuse; aussi, lorsque je l'ai parcouru, n'ai-je pas été trompé dans mon attente, car, presque partout, je n'ai rencontré qu'un sol d'une nudité presque complète : le petit nombre de plantes qu'on y observe et qui se trouvent dans les autres terreins n'y atteignent que le tiers ou le quart de leur hauteur ordinaire, je les énumérerai en leur lieu.

Cependant, lorsque, dans quelques endroits, le sol est recouvert d'une couche de terre végétale, comme le long des haies, sur le bord des chemins couverts de gazon, on voit alors paraître des plantes toutes différentes de celles qu'on avait jusque-là

rencontrées, et qui se trouvent dans les terreins calcaires, telles que les *Thalictrum minus*, *Coronilla minima*, *Hippocrepis comosa*, *Campanula glomerata*, *Brunella grandiflora*, *Kœleria cristata*, *Avena pratensis*. Toutes ces plantes, excepté les deux premières, se retrouvent sur presque toutes les collines crayeuses des environs de Troyes.

Il nous reste encore à explorer beaucoup de lieux qui offriront des terreins différens de ceux-ci et de ceux des environs de Paris, et où devront se présenter des plantes étrangères à ces deux localités; ainsi, on doit trouver à Bar-sur-Aube, où commence la chaîne des montagnes jurassiques, quelques plantes sous-alpines qui sont déjà connues à Chaumont, telles que les *Gentiana lutea*, —*ciliata*, *Aster amellus*, *Centaurea montana*, *Carex alba*, etc.

Les environs de Châtillon sont un des points les plus riches de la flore de la Côte-d'Or : l'analogie du terrein dans la partie de notre Département qui avoisine cette localité doit nous faire espérer d'avoir part à cette richesse.

Il serait à désirer que nous eussions dans ces deux arrondissemens quelque correspondant qui nous en fît connaître les productions (1).

(1) Je suis instruit que M. le docteur Cartereau, de Bar-sur-Seine, se livre depuis quelque temps à des recherches actives et éclairées sur la statistique botanique de cet arrondissement et qu'il a déjà transmis à notre collègue, M. Corrard, d'abondans matériaux, notamment des échantillons parfaitement préparés.

Ces considérations terminées, je vais désigner les plantes qui m'ont paru les plus remarquables, en les distribuant par localités et dans l'ordre où elles se présentent.

J'emploie ce mode de préférence à celui d'une liste qui n'aurait été, en partie, qu'une répétition de celle qui existe déjà ; il aura l'avantage de mettre sous les yeux du lecteur ce que chaque circonscription communale produit de plus remarquable, et de présenter en quelque sorte un commencement de topographie botanique du Département.

Un certain nombre seront omises à dessein, les unes, parce qu'elles n'ont pas été vues dans un état assez complet de développement, les autres, parce qu'elles se trouvent en tous lieux.

ÉNUMÉRATION

Des principales Plantes observées aux environs de Troyes et dans quelques autres parties du Département.

TOUR DE LA VILLE.

Le pourtour de la ville étant le plus à notre portée, c'est par lui qu'il est naturel de commencer.

Sur l'emplacement du rempart près du Séminaire

se présente le *Sysymbrium* SUPINUM (1); sur le rempart de la Tannerie, *Lycium barbarum;* sur les parapets, *Imbricaria parietina*, — *pulverulenta*, *Bryum argenteum*, — *pulvinatum ;* dans tous les bras de la Seine et les canaux qui entourent la ville ; *Myriophyllum verticillatum*, *Potamogeton* DENSUM, *Fontinalis antipyretica ;* sur leurs bords, *Cardamine pratensis*, *Bromus* GIGANTEUS, *Pimpinella* MAGNA ; le long des chemins, ÆGOPODIUM PODAGRARIA, *Chenopodium* BONUS HENRICUS, — *vulvaria*, — *murale*, — *glaucum*, ce dernier aux Jacobins.

St.—ANDRÉ.

Dans les fossés qui entourent les plantations d'aunelles, d'oseraies, *Poa* AIROIDES : cette jolie graminée, qui est rare à Paris, se retrouve à Bréviande et Villechétif ; *Lemna trisulca*, — *minor*, — *polyrhiza*, RICCIA NATANS, *Solanum dulcamara*, — *nigrum*, etc. ; dans les champs et les vignes près du chemin de la Tuilerie, *Thlaspi perfoliatum*, *Veronica* PRÆCOX, *Androsace* MAXIMA, *Papaver* ARGEMONE, *Arum maculatum*, *Poa bulbosa*, *Carex divulsa*, *etc.*

Dans les petits bois, *Jungermania platyphylla*, — *bidentata.*

---

(1) Pour ne pas ajouter une mention particulière à chaque plante que j'ai à signaler comme rare à Paris, je la distinguerai par des caractères en petites capitales. Les noms indiqués dans cette énumération sont ceux de Linnée, de Candolle et Duby.

CANAL.

Sur les talus, *Cerastium glomeratum*, *Thuil.*, *Spiræa hypericifolia*, sans doute échappée de jardin; *Arabis sagittata*; une variété du *Carex glauca* à 7 ou 8 épis femelles rapprochés. Dans le bois de Fouchy, *Hypnum alopecurum*, *—squarrosulum*, *—sericeum*, *Jungermania tamarisci*, *—complanata*, etc. A la Chapelle-St.-Luc, AMMI MAJUS, et quantité d'autres plantes.

Le *mespilus* OXYACANTHOIDES, *Fl. fr.*, est mêlé avec l'aubépine ordinaire dans les haies qui bordent le chemin des Tauxelles : cette belle variété est assez rare à Paris, elle se retrouve ici dans d'autres lieux.

BORDS DE LA SEINE ALLANT A St.-JULIEN, VILLEPART.

Ils sont garnis de plusieurs espèces de saules, parmi lesquelles on distingue les suivantes: *Salix alba*, *— viminalis*, *— monandra*, *— 3 andra*, *— caprœa*, *—cinerea*; *Agaricus coriaceus*; *Fl. fr.*, etc.

A la Saulte St.-Julien, au bas de la chaussée, *Euphorbia gerardiana*, *Rumex pulcher* L. Dans les champs, *Heliotropium europæum*, *Mentha arvensis*, etc.

A Villepart, dans la rivière de Hurande : *Zanichellia palustris*, *Myriophyllum verticillatum* : *Euphorbia gerardiana*, dans les pâturages.

ROSIÈRES, VIÉLAINE.

Jusqu'ici le nombre des plantes remarquables a été presque nul; mais cette localité, formée de prés humides et marécageux, va devenir plus intéressante.

Avant de sortir du faubourg, à la Croix-du-petit-Pavé, on recueille sur un mur le MYAGRUM SATIVUM; dans les premiers champs, à gauche, les ISATIS TINCTORIA, *Leontodon autumnale, Æthusa cynapium, Polygonum convolvulus, Teucrium botrix, Conium maculatum.*

Près du village de Rosières, *Fumaria parviflora, Avena fatua, Saponaria* VACCARIA, —*officinalis,* CARUM BULBOCASTANUM; dans les haies, *Rosa* PIMPINELLIFOLIA.

Au bout de la belle allée d'ormes qui garnit l'entrée du château, à droite du pont, *Trifolium* OCHROLEUCUM.

En remontant le long du parc, et dans un pré marécageux, *Schœnus compressus, Carex paludosa,— stricta,* et beaucoup d'autres cypéracées; *Nymphæa alba, Nuphar lutea.*

Au bas du mur qui termine le parc, *Poa rigida;* dans les moissons, *Lactuca perennis, Sinapis alba, Galium bocconi, — mollugo.*

Dans les prés, derrière Ste.-Scholastique, *Hypnum adianthoides*, L., *Carex* DAVALLIANA, très-abondant, *Salix* REPENS, *Eryophorum polystachium,* — AN-

GUSTIFOLIUM, *Pedicularis palustris*, *Valeriana dioica*, *Taraxacum* LUSTRE ; trois variétés du *Polygala amara* : l'une, *v. austriaca*, à fleurs blanchâtres, l'autre à fleurs bleues, qui ne diffère de la première que par sa couleur et ses capsules plus larges et moins longues, la troisième à fleurs roses ; il est à observer que le *Polygala vulgaris* présente ces trois variétés de couleurs.

Dans un fossé rempli d'eau presque stagnante, *Sparganium* NATANS, en fleur, je dis en fleur, parce qu'il est très-rare de l'y rencontrer ; la stagnation de l'eau du fossé dans lequel je l'ai trouvé a dû favoriser le développement de ses fleurs qui ne peuvent s'épanouir lorsque ses tiges sont entraînées continuellement au fond de l'eau par un courant rapide, ce qui arrive le plus souvent.

On trouve dans cette même localité beaucoup d'orchidées ; les principales sont : les *Orchis militaris*, — *coriophora*, — *conopsea*, — *laxiflora*, *Ophrys apifera* (1).

Parmi toutes les graminées que l'on y rencontre je ne citerai que l'*Aira* MEDIA, qui est une de celles qui ne se trouvent pas à Paris et que je crois assez rare.

---

(1) Je me propose de vous communiquer, à l'une de nos prochaines réunions, des observations sur la manière dont croissent ces singulières plantes, et qui devront détruire l'erreur où l'on est encore en pensant qu'elles marchent, c'est-à-dire que les tubercules souterreins auxquels elles donnent naissance chaque année se forment à la suite les uns des autres, dans la même direction.

LAINES-AUX-BOIS.

Ce pays, comme son nom l'indique, semblerait placé au milieu des bois, mais il en est encore éloigné de plus d'une demi-lieue : il est situé au bas de la montagne ; la plaine n'offre rien de remarquable. Les plantes qu'on y observe sont : dans le village, *Conium maculatum*, *Lactuca virosa*, *Cuscuta major*, sur l'ortie dioïque, *Euphorbia platiphyllos*, *Avena precatoria.* Le long du chemin qui conduit aux grandes vallées, le *Peucedanum oreoselinum*, *B. G.*, et plusieurs autres que l'on retrouve dans toutes les localités analogues ; ce sont les *Phyteuma orbicularis*, *Campanula glomerata* et *rotundifolia*, *Prunella* GRANDIFLORA, *Agrimonia odorata*, *Gentiana* CRUCIATA et AMARELLA, *Trifolium* MEDIUM, *Avena* PRATENSIS, *Kœleria cristata*, et sur le sommet de la côte, en allant aux grandes vallées, le *Linum tenuifolium.*

Dans un petit bois qui couronne une autre montagne, sur la droite, appelé bois de Quatre-Sous, *Asperula* ODORATA, *Campanula trachelium*, *Mercurialis perennis*, *Hypericum hirsutum*, *Stellaria holostea*, *Ilex aquifolium*, *Helleborus fœtidus.*

Les principales cryptogames qui s'y trouvent sont : les *Polytrichum commune*, *Hypnum cupressiforme*, — *sciuroides*, — *curtipendulum*, — *incurvatum*, — *serpens*, — *sericeum*, — *tamariscinum*, *triquetrum*, — *abietinum*, *Neckera reticulosa*, *Ortho-*

trichum anomale, — *cupulatum*, *Dicranum scoparium*, *Jungermania dilatata*, *Cenomyce endiviva*, *Variolaria communis*, *Patellaria fusco-atra*, *B. G.*, *Lecanora cerina*,— *subfusca*, *B. G.*, *Graphis scripta*, *Collema furvum*, *Imbricaria caperata*, etc.

Le long du chemin qui conduit de ce bois à Lépine, on trouve le *Rosa* PIMPINELLIFOLIA, dans les vignes, PHYSALIS ALKEKENGI, *Allium sphærocephalum*, *Calendula arvensis*.

MONTGUEUX.

Le CALEPINA CORVINI est très-abondant dans la plaine au bas de la montagne de ce nom; l'*Helleborus fœtidus* et le *Polygala amara* s'observent dans un fond avant d'arriver au village derrière lequel est un bois où j'ai observé plusieurs plantes dont les noms suivent :

Veronica serpyllifolia,—*officinalis*,—*prostrata*.
Asperula ODORATA.
Anthyllis vulneraria.
Anemone pulsatilis,— *nemorosa*.
Genista scoparia,— SAGITTALIS.
Fragaria sterilis,— *vesca*,— *magna*. Thuil.
Luzula forsteri,— MULTIFLORA,— *campestris*.
Carex præcox,— *patula*.
Epipactis ovata.
Milium effusum.
Melica montana : cette dernière n'est pas indiquée à Paris.

De ce bois exposé au midi, sur une pente peu inclinée, on gagne celui de Massey, dans lequel on retrouve une partie des plantes qui viennent d'être signalées, et, en outre, sur le revers qui regarde la route de Sens, *l'Epipactis* NIDUS AVIS, le *Cratægus oxyacanthoides* et le *genista* PROSTRATA : cette dernière est encore une de celles qu'on n'observe pas à Paris.

En revenant par les Noës, on trouve, dans quelques champs, le *Sinapis alba* aussi abondant que le *S. arvensis* l'est dans certains autres, la *Fumaria* MICRANTHA, *Lag.*, qui n'est connue en France que depuis deux ans, où elle a été trouvée, pour la première fois, à Montmorency, par M. Pailloux et par moi, en y herborisant ensemble; je l'ai recueillie depuis à Mennecy, près Corbeil; il est probable qu'elle croît dans toute la France, et qu'elle avait été confondue jusqu'alors avec la fumeterre officinale. J'ai remarqué qu'elle fleurissait plutôt que cette dernière, serait-ce un caractère distinctif?

ROUTE DE PINEY, MESNIL-SELLIÈRES, BOURANTON.

Nous venons de parcourir la partie au midi et au couchant de la ville, nous allons visiter celle qui est au levant et nous trouver sur un terrein tout-à-fait crayeux.

Dans les prés du Pont-Hubert, près de la route, on observe de bonne heure *l'Alopecurus* UTRICULATUS.

Sur le bord du ruisseau qui se rend à Argentolles, se rencontrent huit à dix espèces de *Carex*, parmi lesquelles on distingue les C. AMPULLACEA et TOMENTOSA ; dans les champs à gauche de la route, *Anthemis* NOBILIS, *Alyssum calycinum*, *Herniaria hirsuta*, *Androsace maxima;* du côté opposé, *Calepina corvini*, *Caucalis daucoides*, ORLAYA GRANDIFLORA, TURGENIA LATIFOLIA, *Euphorbia platiphyllos*,—*exigua*,—FALCATA: cette dernière ne se trouve pas à Paris ; CARUM BULBOCASTANUM, *Valerianella dentata*, *Galium* TRICORNE, *Medicago falcata*.

Au-delà de la Belle-Epine, dans les moissons, *Asperula* ARVENSIS,—*cynanchica*, *Sisymbrium* OBTUSANGULUM, *Myagrum* SATIVUM, NESLIA PANICULATA, *Papaver* HYBRIDUM, *Iberis amara*, *Poa compressa*, *Lolium temulentum*.

Au lieu de retourner sur ses pas par le même chemin, on peut tourner à droite dans les champs, passer à Mesnil-Sellières, et de-là, appuyant toujours du même côté, gagner une vallée aride, large et peu profonde, qui conduit à Bouranton ; on trouvera dans ce trajet, sur quelques parties un peu plus inclinées de la montagne, qui, pour cette raison, sont restées incultes, sur des chemins peu fréquentés et couverts d'herbe sous laquelle s'est formée une couche de terre végétale, quelques plantes, dont plusieurs se sont déjà présentées : ce sont les *Prunella grandiflora*, *Avena pratensis*, *Kœleria cristata*, *Phyteuma orbicularis*, *Hyppocrepis comosa*, *Coro-*

nilla MINIMA, — *varia*, *Trifolium* MEDIUM, *Ranunculus nemorosus*, *Lotus corniculatus* et *Thalictrum* MINUS, dont je n'ai rencontré qu'un seul échantillon.

Près de Bouranton: *Adonis æstivalis*, *Bromus arvensis*, *Leontodon autumnale*, *Barkhausia fœtida*, *Picris hieracioides*.

MARAIS TOURBEUX DE VILLECHÉTIF (1).

De Bouranton, où l'on est parvenu sans presque rencontrer d'autres plantes que celles que je viens de citer, et, après avoir traversé des champs d'un très-faible rapport pour l'agriculteur, on peut gagner le marais de Villechétif, où va se présenter une végétation toute différente, et une récolte abondante pour le botaniste.

Voici la liste des principales plantes qui s'y trouvent :

Nymphœa alba.	*Bidens cernua.*
Viola MONTANA.	—— *tripartita.*
Linum catharticum.	*Inula salicina.*
Hypericum quadrangulum.	*Menyanthes* TRIFOLIATA.
Lotus siliquosus.	*Chlora perfoliata.*
Ononis spinosa.	*Gentiana pneumonanthe.*

(1) La tourbe qu'on extrait de ce marais est spongieuse, très-légère et de mauvaise qualité ; elle s'emploie dans les manufactures sans avoir été carbonisée ; la couche n'a pas plus de 2 à 3 pieds de profondeur.

Poterium sanguisorba.
Lythrum salicaria.
Cerathophyllum demersum.
Myriophyllum verticillatum.
Hyppuris VULGARIS.
Trapa natans.
Epilobium hirsutum.
——— *molle.*
Hydrocotyle vulgaris.
Galium palustre.
Valeriana dioica.
CIRSIUM BULBOSUM.
POA AIROIDES.
Utricularia MINOR.
Samolus valerandi.
Euphorbia palustris.
Alisma plantago.
——— RANUNCULOIDES.
Triglochin PALUSTRE.
Juncus obtusiflorus.
Typha latifolia.
Cyperus fuscus.
——— *flavescens.*
Scirpus mariscus.
Schœnus nigricans.
Chara vulgaris.
Festuca cœrulea.
Arundo phragmytes.

Ces deux dernières graminées s'élèvent par-dessus toutes les autres dans la prairie.

Si on visite le petit bois humide qui touche à ce marais, on y trouvera les *Pimpinella magna*, *Serratula arvensis*, *Cuscuta minor*, *Hypericum pulchrum*, *Salix* REPENS, etc. ; gagnant de ce bois la route de Piney, on recueille dans les champs la STELLERA PASSERINA, et le *Myagrum sativum.*

PRÈS DU CHATEAU DE VILLECHÉTIF.

Verbascum blattaria,— floccosum.
Linaria striata,— vulgaris.
Euphrasia odontites.

LIMITE DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE ET DE LA HAUTE-MARNE, ENTRE BRIENNE ET MONTIER-ENDER.

Si, au lieu de retourner de Mesnil-Sellières à Villechétif, on poursuit ses recherches jusqu'à Piney, Brienne, et enfin sur la limite du Département, on trouvera le long de la route, avant d'arriver à Piney, les *Carduus* ERIOPHORUS, L., et *Lappa* TOMENTOSA.

Au-delà de ce lieu, la craie disparaît et est remplacée par le calcaire; des plantes que nous n'avions pas encore rencontrées vont alors se présenter, mais seulement sur la limite du Département.

Parvenu à l'entrée du bois de Boulancourt, on y remarque le VITIS VINIFERA, à l'état sauvage; j'avais d'abord cru ne rencontrer que la vigne cultivée, mais un examen plus attentif m'a fait changer d'avis.

Dans ce même bois se trouve les *Trifolium* ELEGANS, *Genista tinctoria*; à l'entrée, *Hyeracium* AURICULA, *Carex œderi* et *Filago gallica*. A Boulancourt auprès du moulin, *Lappa* MAJOR, *Datura* STRAMONIUM, *Chenopodium* RUBRUM.

Dans un étang nouvellement desséché, à la droite du chemin de Mézières à Longeville, croissent trois *Cypéracées* assez rares dont aucune ne se trouve à

Paris ; ce sont le *Scirpus* OVATUS, le *Carex* CYPEROIDES (1) et le *Cyperus* FASCICULARIS.

A ANGLUS, VILLAGE DE LA HAUTE-MARNE.

Dipsacus PILOSUS, *Leonurus* CARDIACA, les étangs qui avoisinent ce lieu abondent en HYDROCHARIS, MORSUS RANÆ, VILLARSIA NYMPHOIDES et TRAPA NATANS, les *Montia fontana*, *Gnaphalium luteo-album* et *uliginosum*, se trouvent sur les bords de l'un d'eux ; on y voit aussi les *Scirpus acicularis* et *setaceus*.

Je m'arrête ici, car j'ai déjà franchi la limite du Département, je reviens plus près de la ville sur un terrein moins riche.

ROUTE DE BAR-SUR-AUBE.

On ne trouvera dans cette direction presqu'aucune plante nouvelle ; quelque petit qu'en soit le nombre, je vais les mentionner en faisant observer que nous nous retrouvons sur la craie.

A la sortie du faubourg, on trouve dans les prés, au bas de la route, les *Avena mollis*, — *lanata*, — *elatior*, *Hordeum secalinum*, *Carex tomentosa*, *etc.*

---

(1) M. Lorey, auteur de la *Flore de la Côte-d'Or*, dit, dans son ouvrage, qu'aucun auteur n'a indiqué la durée de cette plante, et qu'il la croit annuelle : je n'hésite pas à partager son opinion, car, l'ayant recueillie pendant deux années de suite, avec l'intention de vérifier ce fait, je n'ai trouvé sur aucun pied de débris d'anciennes tiges ; sa racine est fibreuse.

Près d'une carrière au-delà de St-Parres, à droite de la route, *Thesium linophyllum*, *Leontodon hispidum*, *Poligala amara*, *Centaurea jacea*, — *scabiosa*, *Teucrium montanum*, *etc.*

Dans une autre carrière au-delà du village de Thennelières, *Ononis* NATRIX, *Geranium dissectum*, *Weissia pusilla*, *Fl. fr.*

Revenant par Belley et Villechétif, on voit sur le bord des chemins les *Onopordum acanthium*, *Conyza squarrosa*, *Carthamus lanatus*, *Stachys germanica*, *Mentha aquatica*, — *hirsuta*, — *rotundifolia*, *Atriplex hastata*, — *littoralis*, *etc.*

Ici se termine le relevé des principales plantes que m'ont présentées les diverses localités que j'ai parcourues ; comme il en reste quelques-unes qui n'ont pu trouver leur place dans les circonscriptions qui précèdent, ou parce qu'on les rencontre dans chacune d'elles, ou bien, parce qu'elles se trouvent dans des lieux isolés, je les place ici pour en constater la présence dans le Département.

Reseda PHYTEUMA, aux Grès.
Rubus fruticosus, *v. Flore pleno*, dans une haie de jardin à St.-Martin.
Portulaca OLERACEA, à Vandeuvre.
Œnanthe peucedanifolia, à Barberey.
Scherardia arvensis, dans tous les champs.
Pyrethrum inodorum, id.
Anthemis arvensis, id.
Gnaphalium dioicum, bois.

Lactuca sylvestris, ruelles de St.-Martin.

Myosotis STRICTA, champs.

Rhinanthus hirsuta, prairies.

Iris pumila, sur les toits de chaume avec le *Simper-vivum tectorum*.

Tulipa sylvestris, jardin des prisons.

Muscari racemosum, vignes en friches.

Allium carinatum, jardin de M. Duchâtel.

Ruscus aculeatus, forêt d'Othe.

Juncus acutiflorus, — *lampocarpus*, — *glaucus*, — *bufonius*, — *conglomeratus*, lieux humides.

Panicum verticillatum, — *viride*, — *glaucum*, — *crusgalli*.

Agrostis vulgaris, — *stolonifera*.

Festuca ovina, — *heterophylla*.

Bromus tectorum.

Triticum pinnatum.

Peziza nigra, dans les chantiers.

Thelephora corticalis.

Agaricus alneus.

Boletus hispidus, — *unicolor*.

Xiloma acerinum.

Clavaria cornuta.

Usnea florea.

Faisant enfin la récapitulation des plantes déjà connues dans ce Département, nous en trouvons 550 dans la liste de M. Corrard de Breban; parmi celles que j'ai trouvées, 190 sont à y ajouter, ce qui élève à 740 le nombre des végétaux déjà signalés, parmi lesquels 670 phanérogames et 70 cryptogames.

Six seulement des plantes que j'ai recueillies sont tout-à-fait étrangères à la Flore de Paris, 20 y sont indiquées, mais ne s'y trouvent que difficilement, ou point du tout, 100 environ sont considérées comme rares.

M. Corrard, qui, depuis 1829, a continué de réunir des matériaux pour donner un supplément à sa liste, se propose de le publier très-prochainement; il s'est principalement occupé des champignons et des autres cryptogames : il a eu occasion de rencontrer, dans les départemens voisins, quelques belles plantes que nous n'avons pas encore observées dans celui-ci, et qu'il serait possible d'y trouver en les recherchant dans des localités analogues : parmi elles je citerai le *Chrysanthemum segetum*, qui est très-commun à Provins, la *Salvia sclarea*, à Auxerre, le *Glaucium flavum*, à Dijon, et le *Corydalis bulbosa*, à Chaumont, dans les haies.

NOTICE

Lue à la Société d'histoire naturelle le 4 Décembre 1829, par Hardouin MICHELIN, sur une Lymnée et une Clausilie fossiles trouvées à Provins (Seine et Marne).

MESSIEURS,

Parmi les nombreux bancs de calcaire d'eau douce qui entourent Provins, et, grâce aux soins de M. Naudot, docteur en médecine dans cette ville, nous avons, M. Huot et moi, reconnu deux coquilles fossiles qui méritent, je crois, votre attention particulière.

La première est une lymnée qui devait atteindre 8 à 9 centimètres en longueur, et avoir, dans la largeur du dernier tour, près de 35 millimètres. Il n'existe, dans les lymnées vivantes, aucune espèce de cette grandeur, et j'aurais cru qu'il en était de même parmi les fossiles, si M. de Buch ne m'avait dit qu'aux environs du Pont-St.-Esprit il s'en rencontrait d'aussi grandes. N'en ayant vu dans aucune collection, je n'ai pu m'assurer s'il y avait identité. Je vais donc essayer de la décrire, autant, cependant, que peuvent le permettre des morceaux brisés, contenus dans un calcaire très-dur. D'après l'empreinte qu'a laissée l'extérieur de la coquille avant de se dissoudre, il paraîtrait qu'elle était striée

parallèlement au bord droit, ou peut-être était-ce simplement les traces des accroissemens successifs. La coquille devait être oblongue turriculée, la spire saillante et diminuant graduellement; le bord droit paraît, dans les grands individus, avoir eu un bracelet ou au moins être terminé par un renflement, ce qui, dans les moules intérieurs, est annoncé par une espèce de canal placé près du bord. Cet épaisissement se fait quelquefois remarquer dans les individus vivant aujourd'hui; car, je possède deux lymnées, l'une d'Espagne et l'autre de Franche-Comté, dont le bord est renflé intérieurement et d'une autre couleur. La columelle avait un pli rentrant dans l'intérieur. L'ouverture était ovale, allongée et s'élargissant vers la base.

J'ai donné ci-dessus, au trait et à-peu-près, cette coquille, figures A et B. Sa découverte était due aux recherches de M. Naudot, qui s'occupe, avec zèle, de la géologie des environs de Provins; je lui ai donné le nom de *Lymnea Naudotii.*

Son gisement est au milieu des calcaires lacustres qui se trouvent dans Provins, au-dessous de l'église de Saint-Quiriace, en descendant vers la route de Paris.

Dans la localité qui vient d'être indiquée, et dans quelques autres des environs de Provins, se rencontrent, mais cependant assez rarement, avec des hélices, des planorbes, des lymnées et des ossemens de Palœotherium, la coquille un peu grossie (fig. C.). J'avais d'abord pensé que c'était un mail-

lot; mais, d'après l'avis de M. Deshayes, il paraît que c'est une clausilie ; et il se fonde, pour le croire, sur l'impression bien évidente de l'osselet columellaire qui caractérise ce genre. Elle est remarquable en ce qu'elle a la bouche à droite au lieu de l'avoir à gauche comme la plus grande partie des espèces de ce genre. Cette coquille est fort rare à trouver à l'état fossile, et l'on n'en connaissait guère, avant celle trouvée à Provins, qu'une espèce très-grande et souvent brisée, qui a été rapportée des terrains tertiaires mélangés de coquilles marines et terrestres des environs de Dax. L'espèce de Provins pourrait, d'après l'examen d'un assez grand nombre de fragmens, se décrire de la manière suivante : coquille longue de 15 à 20 millimètres, et dans sa plus grande largeur de 3 à 4 millimètres, cylindracée, allongée, les tours striés verticalement et très-finement à l'extérieur, horizontalement et inégalement à l'intérieur, et trois plis très-prononcés à la columelle, se voyant très-bien dans les moules intérieurs. N'ayant pas rencontré de coquilles entières, et celles que l'on voit dans la roche paraissant toujours brisées, je pense que cette coquille, comme celles des *Clausilia torticollis*, *Bulonius decollatus* et autres, pouvait avoir eu souvent dans l'âge adulte le sommet brisé.

Cette coquille ayant sans doute été amenée par les eaux des plaines de la Champagne, je pense qu'on peut la désigner sous le nom de *Clausilia campanica*. La figure D représente le moule intérieur.

CANTIQUE DE DÉBORA,

Traduit par Mr CLÉMENT-MULLET,

Membre correspondant.

Jug. Ch. V.

1. . . . .

2. O vous, qu'un élan généreux a armés pour la défense d'Israël, chefs, peuple, tous glorifiez l'Éternel.

3. Rois, écoutez, princes, prêtez l'oreille, l'esprit de l'Éternel me transporte, je dirai, je chanterai l'Éternel, le Dieu d'Israël.

4. Jehova, quand tu sortis de Suze, quand tu traversas les plaines d'Edam, la terre s'émut, le ciel et ses nuées épaisses se résolurent en eau.

5. Les montagnes, le Sinaï lui même, se fondirent à la vue de Jehova, à la vue du Dieu d'Israël.

6. Aux jours de Samgar, fils d'Aneth, aux jours de Jahel, nos chemins étaient abandonnés, le voyageur suivait des sentiers détournés.

7. Israël n'avait plus de braves, Israël était sans courage, voilà Débora, voilà une autre mère pour Israël.

8. Israël se choisit des Dieux d'un jour, la guerre est à ses portes, et quarante mille guerriers n'auront pas une lance, n'auront pas de bouclier.

9. Amour, reconnaissance aux princes d'Israël, et toi, peuple, qui t'es offert généreusement, glorifie Jehova.

10. Vous, qui montez des ânesses tachées de blanc, vous, qui rendez la justice, vous, qui la demandez, chantez aussi.

11. Que nos chants remplacent le bruit des archers vers les citernes, célébrons la justice de Jehova, célébrons ses guerriers.

12. Anime-toi, Débora, anime-toi, chante; et toi, Barec, lève-toi et conduis à la gloire cette nation asservie.

13. Le peuple de Jehova, échappé au joug d'Amalec, marchera sur mes pas contre les superbes.

14. Ephraïm qui est au milieu d'Amalec, Benjamin au milieu de Makir, les chefs de Zabulon, tous vont à la voix du magistrat.

15. Les chefs d'Issachar avec Débora, la foule à la suite de Barec; dans le vallon, Ruben roulant de grandes pensées, reste dans ses plaines sillonnées de ruisseaux.

16. Qui t'arrête, ô Ruben, au milieu de tes pâturages, au milieu de tes troupeaux bêlans? Quels grands projets médites-tu?

17. Pourquoi au-delà du Jourdain Gilead est-il oisif? Et toi, Den, que font tes vaisseaux? Pourquoi Azer n'a-t-il pas quitté le port? Pourquoi demeure-t-il au rivage?

18. Le peuple de Zabulon affronte généreusement la mort et Nephtala occupe le poste élevé.

19. Ils sont venus les rois de Canaan, ils ont combattu à Tanec dans les eaux de Magedda, ils ont combattu, eux qui ne voulaient que nous opprimer.

20. Du haut de la voûte céleste les astres ont combattu Sézara.

21. Le torrent de Cison roule au loin les cadavres, et celui de Cison et celui de Cadamim ; ô Débora, foule aux pieds ces braves.

22. Ils ont, dans la précipitation de leur course, brisé la corne de leurs chevaux, de ces coursiers fougueux.

23. Maudite soit la terre de Maroz, a dit l'Ange du Seigneur, maudits, maudits soient les habitans, ils ont déserté la cause de Jehova, ils n'ont point secouru ses valeureux guerriers.

24. Mais, ô Jahal, béni soit ton nom, ô femme d'Haber, sois bénie entre toutes les femmes, sois bénie sous ta tente.

25. Sisara te demande un peu d'eau, tu lui donnes du lait, tu prends ta coupe d'honneur, tu lui offres de ton meilleur laitage.

26. Mais déjà ta main gauche a saisi le pieu, de la droite tu tiens le marteau de l'ouvrier, tu as frappé, tu as percé sa tête, tu l'as brisée, tu l'as clouée.

Il s'est couché à tes pieds, il s'est assoupi, il a dormi, il est encore à tes pieds, il y est dans les angoisses de la mort.

28. Sa mère cependant se tient aux fenêtres, elle promène au loin ses regards inquiets, elle s'écrie : O mon fils! pourquoi ne vois-je point ton char ? Qui retarde ton arrivée ?

29. Ses femmes lui disent, elle-même se complait à se le répéter :

Voyez Sisara, voyez ses guerriers victorieux, les vainqueurs ne se partagent-ils pas le butin ? Chacun d'eux reçoit une belle captive, il en reçoit deux ; mais les riches dépouilles, mais les tissus de couleurs variées sont pour le général, les étoffes brodées orneront son triomphe.

31. Ainsi, périssent, ô Jehova, tous tes ennemis, que tes adorateurs s'élèvent comme l'astre du jour, quand il brille de tous ses feux !

NOTE

SUR DES VASES DE TERRE CUITE TROUVÉS DANS LES FONDATIONS DES NOUVELLES PRISONS A TROYES ;

Par M. CORRARD DE BREBAN.

Lors des déblais pratiqués pour la fondation des nouvelles prisons, les ouvriers, parvenus à l'emplacement du jardin donnant sur la rue du Chant-des-Oiseaux, emplacement occupé jusqu'à la révolution par l'église du couvent des Cordeliers, eurent à enlever une quantité énorme de squelettes humains, disposés par lits souvent superposés et d'une entière conservation. Peu d'objets furent recueillis qui puissent intéresser la curiosité; seulement on y trouva, en grand nombre, des petits pots de terre à anses, d'une fabrique grossière, ne différant que par la grandeur, dans une latitude de 3 à 5 pouces de diamètre, et par la couleur qui varie du jaune au rouge. On a remarqué qu'ils étaient placés tantôt à la tête, tantôt aux pieds, tantôt à la hauteur moyenne des corps. Comme rien ne les couvrait, ils étaient, en général, remplis de terre au fonds de laquelle il y avait, dans quelques-uns, des fragmens de charbon. Bien qu'ils ne soient recommandables ni sous le rapport de l'art, ni sous celui de

l'antiquité; cependant, comme ils se lient à d'anciens usages aujourd'hui abandonnés, j'en ai fait conserver quelques-uns pour le Musée de la Société. Cette découverte ayant donné naissance à diverses opinions, j'ai pensé qu'il serait à propos de se fixer sur la véritable destination et l'âge approximatif de ces petits vases.

Jean Beleth, qui vivait dans le 12e siècle et dont on a un traité sur les cérémonies de l'église, atteste l'usage qui se pratiquait de son temps de mettre dans les tombeaux de l'eau bénite, du charbon et de l'encens. Lorsque le corps a été mis dans la sépulture, dit-il, *isthic aqua apponitur benedicta ac prunæ cum thure.* Il ajoute que l'eau bénite a pour effet d'empêcher les démons d'approcher, l'encens d'éloigner la mauvaise odeur, et le charbon d'indiquer que ce terrain ne doit plus servir à d'autres usages.

Durand, évêque de Mende, mort en 1286, confirme le précédent témoignage dans des termes presque identiques : *deinde ponitur cadaver in speluncâ in quam ponitur aqua benedicta et prunæ cum thure.* C'était donc à recevoir ces objets que servaient les vases qui nous occupent. On apprend même des anciens auteurs qu'on avait soin, pendant la cérémonie et jusqu'à la fermeture de la tombe, d'allumer et de laisser brûler l'encens pour purifier l'air et préserver les assistans des miasmes putrides. Très-souvent de pareils vases sont trouvés, soit dans les églises, soit dans les cimetières, et jamais on n'a hésité à leur reconnaître cette destination.

Cette pratique remonte, comme on voit, à la plus haute antiquité, avec les modifications que le temps et les rits des chrétiens y ont introduites; car il est impossible de ne pas voir un air de famille entre ces vases thurifères, et ceux, en si grand nombre, que recèlent les anciens tombeaux, qu'on a nommés long-temps improprement vases lacrymatoires, et qu'on s'accorde à reconnaître unanimement aujourd'hui comme n'ayant jamais servi qu'à contenir les essences et onguens liquides dont on arrosait le corps ou les os des morts.

Il reste à déterminer l'époque à laquelle remontent les sépultures qui ont offert cette particularité. Il faudra se contenter de probabilités.

On sait que l'église des Cordeliers (bien antérieure à la chapelle qui subsiste encore) a été bâtie en 1263, et les bâtimens conventuels beaucoup plus tard. Dans ce siècle on n'admettait à la sépulture dans les églises que les corps des saints, des fondateurs et autres grands personnages. Ce ne fut qu'aux 14e et 15e siècles qu'on se relâcha progressivement de cette rigueur au point d'y enterrer grand nombre de personnes. C'est donc dans ces deux siècles qu'on peut raisonnablement fixer l'époque du placement des petits pots en question; car, au-delà de ces temps, l'usage s'en perdit rapidement.

LISTE

Des objets adressés à la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, par M. CHAULMET, né à Troyes, Docteur-Médecin à l'Isle-Bourbon, l'un de ses membres correspondans, et annoncés comme ne formant que le premier envoi.

1°. Un apoua cananaï, grand et vaste manteau des habitans des îles des Navigateurs.

2°. Un foribihouga, ligne de pêche des Carolines, d'un travail rare et très-beau.

3°. Deux cornes des îles Mariannes.

4°. Un tondre de Cafre yambanne, chargé avec le bois d'affouche pour servir d'amadou.

BOITES N°s 1 ET 2.

1°. Une boîte de Ténior en clous de gérofle. (Moluques.)

2°. Celle-ci renferme des grains de cascarelles ou réglisse du pays.

3°. Graine de bois noir, rouge.

4°. Larmes de Job.

5°. Petits coquillages de la grande Anse. (Quartier Saint-Pierre.)

6°. Diverses coquilles de l'île Bourbon.

7°. Cocons de cotonniers du quartier St.-Pierre.

8°. Un grand oursin étoilé, *idem*.

9°. Un oursin boutonné, *idem*.

N° 3.

Ouanki-abrun ; confiturier chinois, contenant, dans sa boîte vernissée, neuf petites assiettes peintes sur cuivre en espèce de mosaïque, avec quatre fourchettes à confiture en ivoire.

N° 4.

Un arc riche, peint et doré, et douze flèches provenant d'un chef de Birmans.

N° 5.

Golo, arme de l'intérieur de l'île Java : la poignée est d'un beau travail.

N° 6.

Badek ou crisk, poignard malais.

Pipe chinoise montée en argent. (De Canton.)

N° 7.

Une poire à poudre, corne de buffle. (De Java.)

N° 8.

Un beau bouclier peint et doré, provenant d'un chef Birman.

N° 9.

Chapeau malais, doré (dans son intérieur.)

Toque de Madecasse (tantequel ou podikar.)

Bonnet chinois (classe ordinaire.)

Bourse chinoise de Pékin, en pékin bleu et brodé : elle renferme une fétiche de Laor.

Deux paires de manilles des Moluques, en ivoire.

Une paire de babouches neuves brodées en argent : riche chaussure des Brames.

Une paire de babouches chinoises, brodées (de la troisième classe).

Un pouan bahoï ou balance chinoise servant à peser l'or.

Baguette chinoise commune pour manger.

Un couvert de mandarin, dans son étui, garni en argent (quatre pièces.)

N° 10.

Chapeau chinois, en rotin, pour un jeune Chinois; article commun. (On n'a pu trouver mieux.)

N° 11.

Pouling ou flûte malaise.

Allumettes odoriférantes, deux paquets (chêne), pour brûler devant les chapelles domestiques.

Violon chinois du peuple (de Canton.)

Bout de pipe en cuivre pour fumer l'opium. (Malais.)

Vara-maoub, flûte malaise en bambou. *Voyez* l'intérieur de l'instrument.

N° 12.

Diverses coquilles de la côte du quartier Saint-Pierre, île Bourbon.

Centième partie d'une grappe de mouffia, arbre de Madagascar, qui sert à faire les rabaunes et les pagnes. Je n'envoie qu'une rabaune. Dans le 2e envoi, je comprendrai deux ou trois pagnes finis et d'un beau travail.

N° 13.

Deux boîtes du Japon, à secret.

Boîtes renfermant deux bézoards, composés de bénarès, pour être employés contre la morsure du serpent cupel.

Figurine chinoise, sur un pied, en terre.

N° 14.

Grattons ou scories du volcan de l'île Bourbon, de la coulée de 1828.

N° 15.

Deux morceaux de lave du brûlé de la Table : île Bourbon, coulée de 1772.

N° 16.

Barbes de l'intérieur de la bouche d'une baleine de 45 pieds de longueur, échouée sur les côtes du quartier St.-Pierre, le 7 juillet 1832.

N° 17.

Coquillages curieux, trouvés adhérens sur le dos de la même baleine. Il y en avait plus de cinq cents pareils.

DESSOUS ET DESSUS LA CAISSE.

Deux grands oursins armés, tels qu'ils sont dans les rescifs du quartier St.-Pierre.

Huit étoiles de mer.

Divers madrépores, etc., végétaux recueillis sur les rescifs du quartier St.-Pierre.

Sept cabosses de cacao du quartier St.-Joseph, île Bourbon.

Un grand casque ; coquilles du même Quartier St.-Pierre, pois divers, etc.

Deux dents de vache marine de la baie d'Antongil, île de Madagascar.

Mappinah ou petit maïs de la Cafrerie.

Grappe de Palma-Christi.

Muscades de l'île Bourbon.

Un vali ou violon madecasse.

Une sagaye ou lame de Madagascar : le bout en fer poli.

Un loucangre, instrument de musique de l'intérieur de Madagascar.

Deux colombis ou bâtons cafres pour la promenade de la Cafrerie yambane.

Un bobre ou sombrière complet : instrumens de Cafre maquois.

Deux cagambes ou zesses, garnis dans l'intérieur, des graines de cascarelles pour accompagner le bobre, et le loucangre pour les danses cafres.

Un parasol chinois.

Un panka de l'Indoustan.

Un carquois cicompa, avec plusieurs flèches ou pambres, et petites flèches pour chasser les oiseaux. Les grandes pour la guerre, provenant des Cafres moudi-chouavan.

Un grand arc et un plus petit, provenant des mêmes Cafres.

Quatre flèches et un petit arc, provenant d'Oïbe, côte de Mosambique.

Quatre lances ou halaises de Cafre, macoudé pour la guerre.

Une feuille de l'abac, dit cocotier de mer, provenant des îles Scheychelles; c'est avec ces feuilles que l'on fait des chapeaux, colliers, guirlandes pour chapeaux de femmes. J'en enverrai, et aussi le fruit coco de mer, et de belles olives, chicorée et argus.

Une rabaune de l'île de Madagascar, pays des Autasimes.

La défense d'un espadon, pris dans la baie de St.-Paul, île Bourbon.

Trois rouleaux de panneaux chinois, pour former des autels dans les maisons particulières.

Graines de cadogues, de lianes sultanes et de rocou, provenant de mon jardin.

FAUTE A CORRIGER DANS LA DERNIÈRE LIVRAISON, SOUS LES N[os] 43 et 44.

Titre de l'historiette en vers :

LES ÉPOUX SANS L'ÊTRE,

HISTORIETTE ÉCRITE EN VERS ET DIVISÉE EN TROIS ACTES,

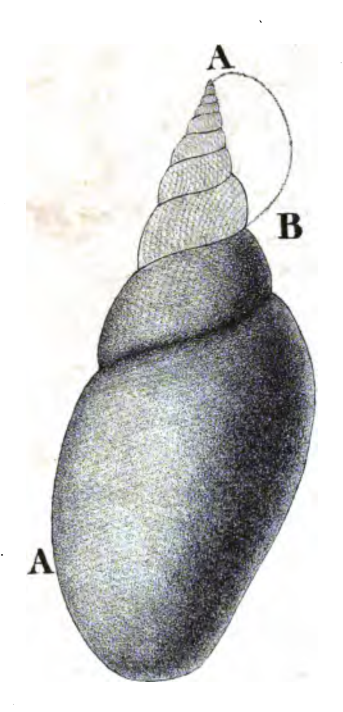
Lue à la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du Département de l'Aube, dans sa séance publique du 23 août 1832,

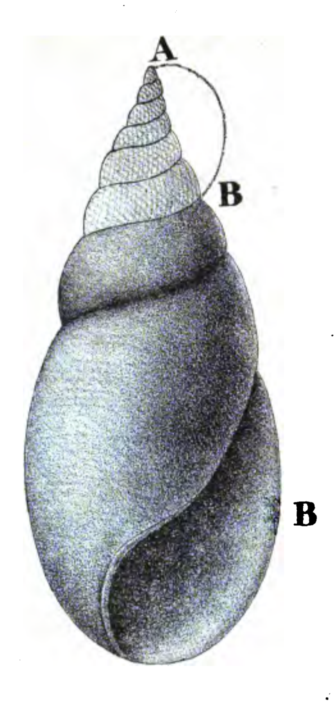
Par M[r] GUY, *Vice-Président.*

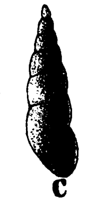
Des nœuds contractés par la peur
Ne sauraient obliger personne.

Les Époux sans l'être, Acte 2.

A TROYES, DE L'IMPRIMERIE D'EUGÈNE SAINTON.









Les parties non ombrées étaient brisées.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

N° 45.

Ier Trimestre de l'année 1833.

NOTE

SUR LE SOUFRE NATIF ET LA SÉLÉNITE TROUVÉS DANS LA CRAIE DE MONTGUEUX,

Lue à la Société d'Agriculture de l'Aube,

Par M. LEYMERIE,

CONSERVATEUR DU CABINET D'HISTOIRE NATURELLE.

Messieurs,

Les substances qui font l'objet de cette note ont été découvertes dans une craïère située à trois lieues (O. N. O.) de Troyes, près du village de Montgueux. La craie que l'on retire de cette localité renferme peu de fossiles, je n'y ai jamais vu

que des fragmens assez rares de *Spatangus coranguinum*. Elle ne renferme pas de silex, si ce n'est tout-à-fait à la partie supérieure, où l'on trouve quelques plaquettes très-minces formant des veines très-inclinées et peu étendues. On y observe des rognons pyriteux et des sphéroïdes d'un fer hydraté argileux couleur de rouille et très-tachant, qui pourrait peut-être former une variété particulière. La masse crayeuse qui présente, à Montgueux, un escarpement de 12 à 15 mètres, est interrompue çà et là par des cavités plus ou moins irrégulières remplies d'une terre argilo-ferrugineuse, dont le minerai que je viens de citer paraît être, pour ainsi dire, l'essence. Le tout est recouvert d'une couche de cette même terre renfermant des silex dont plusieurs sont configurés en spatangues et en alcyons, et du fer hydraté brun en masses cloisonnées et en petits rognons. Cette craie est exploitée comme pierre à bâtir; elle a par conséquent plus de dureté que la craie blanche des environs de Paris, dont elle diffère, au reste, par l'absence des lits horizontaux de silex et de la plupart des fossiles qui caractérisent ce 1er étage de la formation crayeuse.

C'est dans un bloc extrait de cette carrière que l'on a trouvé, tout dernièrement, un rognon ovoïde d'environ 0^{m},16 de longueur. Un coup de pioche donné dans ce rognon l'a brisé en plusieurs fragmens et a mis à découvert un amas de soufre pulvérulent, mêlé de paillettes et de cristaux ébau-

chés de sélénite. La croûte est un fer hydraté qui, si l'on en juge par l'aspect cristallin de sa surface extérieure, paraît résulter de la décomposition d'une pyrite (1). Ce soufre est assez pur, il est d'un jaune moins vif que celui de la fleur de soufre du commerce ; si on l'examine à la loupe, on voit qu'il est composé de très-petits grains. Projeté sur un charbon ardent, il brûle comme le soufre ordinaire ; mais il fait entendre, dans le premier instant, un petit bruit qui est dû à la décrépitation des petites lamelles de sélénite avec lesquelles il est mélangé. La masse entière du soufre renferme en outre de petites masses cristallines de cette même substance ; j'ai cru réconnaître, sur un fragment, deux faces latérales de la variété trapézienne.

Il est assez remarquable que le soufre et la sélénite que l'on n'a jamais cités, je crois, dans la craie proprement dite, (2) se trouvent réunis ici dans le

---

(1) C'est pour me conformer aux idées reçues et ne pas embarrasser cette note d'une discussion minéralogique que je considère cette croûte comme une pyrite décomposée ; je crois, au contraire, qu'ici, comme dans la plupart des minéraux que l'on considère comme des épigénies de fer sulfuré, le fer oxidé hydraté a été formé directement ; je donnerai mes raisons ailleurs.

(2) Certains silex de Poligny, en Franche-Comté, renferment, il est vrai, du soufre ; mais ces silex ne viennent pas de la craie ; ils appartiennent à un terrain d'eau douce. C'est du moins ce qui semble résulter d'observations encore inédites d'un géologue du pays. (Je tiens ce renseignement de M. Brongniart).

même échantillon. Ce fait m'a paru d'autant plus curieux, qu'il existe en grand dans la nature, entre le soufre et la chaux sulfatée, une telle affinité de gisement, si je puis m'exprimer ainsi, que, partout où l'on trouve l'une de ces deux substances, on est presque sûr de rencontrer l'autre.

DE L'EMPLOI

DES FUMIERS NOUVEAUX,

Lu à la séance de la Société, le 19 Avril, par son Secrétaire perpétuel.

MESSIEURS,

Le Journal de l'Aube, du 25 janvier dernier, n° 1762, contenait un article sur l'emploi des fumiers frais, au sortir des écuries, d'autant plus fait pour attirer l'attention qu'il est appuyé de l'autorité de Davy, des belles expériences du Docteur Gazeri, de la pratique du Général Bujeaud, de M. Dailly, etc. S'il est un pays où l'utilité et les avantages de cette pratique soient démontrés par une expérience constante et qui remonte aux temps les plus reculés, c'est sans contredit la Champagne proprement dite. Néanmoins, on ne la met en usage que partiellement et quand on ne peut faire autrement.

L'assolement triennal exerce l'empire le plus absolu, et par conséquent le plus funeste, sur presque toute l'étendue de notre Département. La première année, jachère complète et ensemencement de céréales d'hiver; la deuxième, récolte de ces

dernières ; la troisième, semaille et récolte des céréales de printemps. C'est par ces dernières semailles que s'ouvrent les travaux de chaque année ; viennent ensuite les premiers labours de la jachère. La moisson qui doit la suivre est le principal objet des soins du laboureur : c'est sa principale ressource, c'est la plus digne récompense de ses sueurs, c'est celle qui doit pourvoir à sa subsistance, acquitter ses fermages, payer ses contributions, salarier tous ses ouvriers et subvenir à tous ses besoins ; aussi est-ce le point de mire de tous ses travaux, de tous ses soins, de toutes ses sollicitudes : il lui consacre deux années des terres qu'il loue et tous ses engrais. Après les premiers labours de cette sole, il conduit ses fumiers d'hiver sur la partie qui doit être emblavée en froment. C'est ordinairement dans le courant de mai que s'exécutent ces transports, lorsque la couche de fumiers entassés a été soumise pendant le laps de six mois à une fermentation vive, renouvelée chaque semaine par les fumiers nouveaux dont on la couvre. Jugez quelle immense déperdition, que de torrens de vapeurs il s'en est échappé, pour vicier et infecter l'air environnant. Aussi, depuis environ trois mois, cette couche n'augmente presque plus, toutes les superpositions qu'on y a faites n'en accroissent presque plus l'élévation, tout s'est échappé en gaz sous forme de fumée. Il ne reste plus qu'un terreau semblable à une pâte noirâtre, grasse, onctueuse, qui se coupe à la pelle, à moins qu'une fermentation dévorante n'y ait détruit

tout l'humus en ne laissant qu'une paille desséchée, blanchâtre, sans consistance et entièrement inerte. Ces engrais, ainsi réduits, ne couvrent que très-peu de place ; mais, s'ils sont promptement enfouis, ils portent, au terrain qu'ils occupent, quelques moyens de réparation qui ne seront mis à profit que cinq à six mois après.

Viennent bientôt après les seconds labours, les travaux des récoltes qui ne permettent plus de songer à transporter les seconds fumiers. Ceux-ci, entassés dans la cour de la ferme, y éprouvent les mêmes chances d'appauvrissement, si elles ne sont encore augmentées par la chaleur de la saison. Enfin, dans le courant de septembre, ils vont prendre place dans les champs à la suite des premiers. On fait les semailles en octobre et novembre; mais tout l'espace réservé au froment n'ayant pas reçu d'engrais, il faut attendre les troisièmes fumiers qu'on charrie au fur et à mesure qu'ils sortent de l'écurie, et avant qu'ils n'ayent éprouvé aucun mouvement de fermentation. Enfin, on termine les semailles sur ces engrais nouveaux, et, si elle n'est pas trop tardive, elle procure ordinairement, après l'hiver, une végétation verte et vigoureuse, bien que la maturité du grain soit retardée de quelques jours.

La même quantité de fumier qui, s'il eût été fermenté, aurait à peine suffi pour un arpent, en améliore deux; la récolte n'en est pas moins abondante, ni la terre moins fumée, moins réparée, parce

qu'elle recueille tous élémens que la fermentation en aurait expulsés, sous forme de fumée qui s'en échappe comme du foyer d'un incendie.

Voilà cependant le tableau que présente, de temps immémorial, le retour de chaque année, sans que nos cultivateurs en ayent tiré aucune leçon, aucune règle de conduite. Toutes leurs terres seraient productives s'ils pouvaient leur donner des engrais, les trois quarts, les sept huit de leurs champs en sont privés à leur grand détriment, et il n'y a pas d'année qu'ils ne se résignent à perdre la moitié de ceux que leur donnent les bestiaux qu'ils nourrissent. Fallait-il attendre les lumières des savans? A quoi servent donc les faits, s'ils ne nous éclairent, s'ils ne tracent la route que nous devons suivre?

Propriétaire de terres légères amenées au dernier degré d'épuisement par la cupidité de fermiers ignorans qui croyaient s'enrichir en ruinant les propriétés qu'on leur avait confiées, j'ai été forcé de calculer de très-près sur le chapitre des engrais; aussi il y a plus de 20 ans que j'ai commencé à les faire conduire sur le sol au sortir des écuries, quand, toutefois, le temps et l'état des chemins le permettaient. En hiver, je profite, pour cette opération, d'une gelée : la neige n'y met pas d'obstacle; on en est quitte pour charger un peu moins les voitures, jusqu'à ce que les frayés soient établis. Souvent les premiers jours de dégel fournissent une occasion très-favorable pour ces charrois. On s'occupe, autant que la saison n'y

met pas d'obstacle, de répandre les engrais; bientôt après ils sont enfouis avec une semence de vesce, de pois ou simplement de criblures de céréales. Les douces chaleurs du printemps développent ces jeunes plantes qui sont enfouies elles-mêmes, lorsqu'elles arrivent à la pleine floraison. On peut même répéter une seconde fois cette opération sur les premiers fumiers; sur ceux d'été, on employe avec succès les sarrasins ou toute autre plante qui végète rapidement. Par ce moyen peu coûteux, on évite d'une part toute déperdition sur le volume des engrais, et de l'autre on augmente considérablement les élémens de fertilité : j'avais plus d'une fois remarqué que quelques portions de fumiers frais tombés sur la terre y provoquaient le développement rapide des plantes adventices; ajoutant à cette remarque celle des dernières semailles de froment sur des fumiers nouveaux, j'en conclus que les racines des végétaux sont douées de la faculté de décomposer ces engrais et d'y puiser de riches principes de développement; d'un autre côté, voyant que les fumiers restés soumis à la fermentation se dissipaient en gaz sans profit, réfléchissant que c'est dans l'état de gaz que les principes végétaux de la terre, pénétrant par les racines ou les chevelus des plantes, rentrent dans le cours de la végétation, je restai convaincu que c'était perdre les parties les plus tenues et les plus améliorantes des engrais que de les laisser entrer en fermentation; dès-lors, je pris le parti de les y soustraire en les transportant

sur les terres, autant qu'il me serait possible, tout en sortant des écuries. J'évite toute évaporation, j'augmente les moyens de reproduction en raison de ce que les couches de végétaux, surtout en légumineuses, que j'enterre, sont plus épaisses et plus fournies. Aussi mes fumages sont-ils proportionnellement plus étendus que ceux de mes voisins; ce n'est que par ce moyen et le secours des prairies artificielles dont le produit est consommé dans mes écuries, que je fais quelques pas dans la carrière des améliorations et que je répare les funestes effets d'un mauvais système de culture.

EXTRAIT

D'une lettre écrite le 3 Mars 1833 à M. DUBOIS, *Secrétaire perpétuel de la Société, par M. le Chevalier* DE FONTENAY, *membre associé, propriétaire à Thors, près Bar-sur-Aube.*

Mes plantations de pins communs (*pinus sylvestris*) consistent en mille sujets, plantés le 6 avril 1828, et quinze cents le 19 avril 1829. Je les avais fait venir les uns et les autres des environs de Châlons, de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, bien garnis de leurs racines couvertes encore de la terre dans laquelle ils végétaient. Ils me coûtaient vingt-cinq francs le mille, non compris les frais de transport qui équivalaient à-peu-près le prix d'achat. Aussitôt leur arrivée, je les ai fait placer dans des trous d'un pied carré, peu profonds, espacés entre eux de 15 pieds en tous sens, creusés dans un terrain élevé, partie en pente, partie plat, composé de pierrailles de toutes dimensions, après avoir toutefois ôté les plus grosses roches, exposés au soleil et à tous les vents. Avant de les couvrir de terre, j'ai fait jeter sur les racines la charge d'une pelle de sablon; tous les ans, avant l'hiver, j'ai fait abattre les

monceaux de terre de 6 pouces de hauteur, que j'avais ramassés autour du pied, pour les mettre à même de recevoir toutes les influences météoriques pendant l'hiver, et à chaque printemps, j'ai fait rétablir ces buttes pour y maintenir la fraîcheur le plus long-temps possible.

J'ai à regretter que, malgré vos recommandations, ces arbres soient enterrés trop profondément et que les branches inférieures se trouvent enfouies dans la terre. Néanmoins, ma plantation présente un aspect très-satisfaisant, bien que les premiers mis en place ayent conservé toujours une supériorité marquée. Il y a des sujets qui ont actuellement six pieds d'élévation ; le plus grand nombre en a quatre à cinq. Ils ont poussé, l'an dernier, des lances de 20 à 28 pouces sur celles de 12 à 15 pouces des années précédentes. Je ne crois pas qu'on puisse trouver 10 arbres morts dans toute la plantation, quoiqu'on en remarque à-peu-près une centaine dans un état de langueur.

Nota. Le succès presque incroyable de M. le Chev. de Fontenay mérite bien d'être connu du public. On était généralement imbu de l'idée que les arbres verts, surtout les pins communs, ne prennent que très-peu de développement pendant les premières années de leur transplantation, tandis que ceux de M. de Fontenai sont arrivés, dans les mêmes circonstances, à un accroissement vraiment prodigieux, sur un sol si pauvre qu'il était resté en friche. Tant

il est vrai qu'avec de l'intelligence et des soins bien dirigés, il n'est pas de terrain, si chétif qu'il soit, qui ne puisse donner des produits précieux. Déjà M. Adrien de Mesgrigny, notre collègue, nous avait fait connaître combien il est avantageux de mettre du sable sur les racines de ces sortes d'arbres, et combien cette substance donne d'activité à leur végétation ; nous en avons une seconde preuve dans l'extrait ci-dessus ; voilà donc encore un moyen efficace d'accélérer le boisement de notre Champagne trop dépouillée.

(*Note du Secrétaire perpétuel.*)

LETTRE

RELATIVE A UNE MÉDAILLE TROUVÉE A TRANCAULT, ET A UNE INSCRIPTION TUMULAIRE.

Arcys, 5 Août 1832.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'adresser, par votre intermédiaire, à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du Département de l'Aube, une médaille en argent que l'on peut attribuer à Attila : elle porte, sur le champ, un buste de la Victoire avec des ailes, et le mot ATEVLA, au revers un cheval qui semble vouloir se cabrer et franchir une étoile placée sous son ventre ; il est surmonté d'un arc scythe. Pour inscription on lit le mot VLATOS, et l'exergue porte un croissant.

M. Grosley, dans une note pour l'article *Attila*, (Ephém. de 1768) dit : « On trouve très-fréquemment, dans les environs de Troyes, une médaille gothique ou gauloise, avec le mot *Ateula* pour inscription, du côté de la tête, et *Ulato* au revers. Si la tête que présente cette médaille était la tête d'Attila, il aurait peu ressemblé au portrait que *Prisque* nous a laissé de ce prince ; mais l'air féminin de cette tête et les ailes qui l'accompagnent semblent moins annoncer un prince que quelque

déesse, peut-être la Victoire; elle a au revers un cheval qui paraît se cabrer. »

Je suis surpris que ce savant ait lu le mot VLATO, au lieu d'VLATOS, sur toutes celles qu'il a vues; et qu'il n'ait pas parlé de l'arc scythe ni de l'étoile, qui sont des figures allégoriques. J'en possédais 8 semblables à celle que j'adresse à la Société (1), mais il ne m'en reste plus que 3 par suite d'échanges que j'ai faits. Ces médailles ont été trouvées, en 1829, au nombre de 14, par le sieur Grisier, cultivateur à Charmeceaux, en labourant un champ situé sur le territoire de cette Commune, contrée de la Corberie. Quinze ans auparavant, le sieur Grisier en avait trouvé dans le même champ quelques-unes qu'il a vendues à un orfèvre à Nogent-sur-Seine; d'après son rapport, elles étaient semblables.

Suivant toute conjecture probable, le cheval au-dessus duquel est figuré un arc, annonce un cavalier scythe qui quitte le nord, sa patrie, représenté par l'étoile qu'il va franchir, pour porter ses armes chez les nations qu'il veut ravager. Le mot VLATOS, dérivé du grec, indique que ce guerrier est habitant des forêts. La Victoire, avec ses ailes,

---

(1) Sur cette médaille l'arc est un peu effacé; sur celles que je conserve il est parfaitement exprimé et figuré comme ci-dessous : ∽

semble prévenir qu'elle suit les pas d'Attila; on peut donc présumer que ces médailles ont été frappées pendant les courses de ce prince, surnommé *le fléau de Dieu*, soit en Italie, soit dans les Gaules. Le lieu où elles ont été trouvées atteste aussi le passage d'Attila dans cette partie de notre Département.

Je joins à la note ci-dessus quelques observations sur les tombeaux de Trancault, dont il est parlé dans Courtalon, auteur de la description topographique du diocèse de Troyes; il rapporte que : « de 1730 à 1748, on a trouvé, sur le finage » (*de Trancault*), des tombeaux dans l'un des» quels était un cadavre entier qui tomba en pous» sière dès qu'il fut remué; on n'a vu ni dates, ni » inscriptions, ni croix, ni figures. »

Effectivement, à l'angle formé par la petite rivière de Lorrain avec le ruisseau qui vient de Villeneuve-aux-Riches-Hommes, existe un monticule qu'on appelle *côte de la Croix Meurtra*. Sur ce monticule on découvre très-fréquemment des squelettes humains qui sont en terre à la profondeur d'un à deux pieds, quelques-uns sont dans des tombes en pierre tendre. En 1829, me trouvant à Trancault, j'appris qu'un habitant de cette Commune, en labourant sur la *côte Meurtra*, avait enlevé avec le fer de sa charrue une pierre servant de couvercle à une tombe; que cette pierre avait été brisée, mais qu'il en avait rapporté les fragmens chez

lui (1), je me suis empressé d'aller visiter ces débris sépulcraux dont il n'existait plus que deux morceaux formant les extrémités du couvercle; portant : celui de la partie supérieure, une croix entourée d'une couronne; l'autre, l'inscription suivante : IN HOC TUMULO REQIESCIT INNOCENTIA VIXIT ANNOS XX. En lisant cette inscription que j'ai copiée littéralement, et dont le dessin est joint à la présente notice, on sera convaincu que cette tombe renferme le corps d'une jeune vierge morte à l'âge de 20 ans; qu'elle était chrétienne, ainsi que le prouve la croix tracée dans la partie supérieure du couvercle, et entourée d'une couronne, symbole de la virginité : l'écriture paraît être du 8ᵉ siècle.

Ainsi, la côte de la Croix-Meurtra aurait été le cimetière où les anciens habitans du pays enterraient leurs morts. La coutume des Gaulois était de placer les cadavres sur les frontières de leur pays, ou sur des lieux élevés. La transition d'un culte à un autre n'ayant pu s'opérer que graduellement, il en est résulté que les nouveaux chrétiens ont conservé long-temps quelques usages des payens, leurs ancêtres.

(1) La tombe n'avait pas été fouillée, attendu que le fer de la charrue, en enlevant son couvercle, l'a chargé de terre, et qu'ainsi il a échappé, pour le moment, à l'œil du laboureur.

On trouve de semblables cimetières dans différens endroits du Département. Sur la hauteur qui domine Romaines, sur une éminence entre Pouan et Tessy, on a découvert des tombes contenant des ossemens humains. Le petit monticule qui est à l'entrée et au sud de la ville d'Arcys était un cimetière payen ; car, par suite de fouilles faites sur son sommet en 1817 et 1831, on y a aussi découvert plusieurs squelettes humains, à la tête desquels étaient placés un lacrymatoire en forme de poire longue, et un plat, le tout en terre cuite. Dans le parc du château de M. de la Briffe, et dans le terrain qui avoisine ce parc au levant, on a trouvé aussi, à différentes époques, des tombes en pierre renfermant des ossemens humains, mais sans lacrymatoires ou autres instrumens funéraires. Ainsi, on doit penser qu'avant l'introduction du christianisme dans les Gaules le cimetière des anciens habitans d'Arcys était au sud de la ville, sur un endroit élevé, et sur la frontière ; et que celui des chrétiens, après la chute du paganisme, avait été placé primitivement dans la plaine à une distance assez grande de celui des payens.

Recevez, Monsieur, l'assurance de la considération la plus distinguée, avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très-obéissant serviteur,

CAMUS-CHARDON.

RAPPORT DE LA COMMISSION

SUR LA LETTRE PRÉCÉDENTE.

Messieurs,

Dans votre séance du 17 août dernier, vous avez renvoyé à une Commission, composée de MM. Hubert, Desétangs et moi, l'examen d'une médaille en argent qui vous avait été adressée par M. Camus-Chardon, le 5 du même mois, et trouvée en 1829 avec 13 autres à Charmeceaux, contrée de la Corberie, ainsi que du plan d'une pierre tumulaire qu'il indique comme ayant couvert un tombeau sur la côte Meurtra, à Trancault, et découverte en 1829. Une lettre de même date, contenant des notes archéologiques sur ces deux objets, accompagnait la lettre d'envoi.

Ces notes commencent par le développement de l'opinion de M. Camus-Chardon sur cette médaille, que, suivant lui, *on peut attribuer à Attila*; il ajoute : « qu'elle porte sur le champ un buste de la » Victoire avec des ailes, et le mot ATEULA ; au » revers, un cheval qui semble vouloir se cabrer, » et franchir une étoile placée sous son ventre ; il

» est surmonté d'un arc scythe; pour inscription, » on lit le mot ULATOS, et l'exergue porte un » croissant. »

» M. Grosley, je copie toujours la lettre de M. Camus-Chardon, M. Grosley, dans une note » pour l'article *Attila* (Ephém. de 1768), dit : On » trouve très-fréquemment dans les environs de » Troyes une médaille gothique ou gauloise avec » le mot *Ateula*, pour inscription du côté de la » tête, et *Ulato* au revers. Si la tête que présente » cette médaille était la tête d'Attila, il aurait peu » ressemblé au portrait que Prisque nous a laissé » de ce prince; mais, l'air féminin de cette tête et » les ailes qui l'accompagnent semblent moins » annoncer un prince, que quelque Déesse, peut- » être la Victoire; elle a au revers un cheval qui » paraît se cabrer. »

« Je suis surpris, c'est toujours M. Camus-Chardon qui parle, que ce savant ait lu le mot » ULATO au lieu de ULATOS, sur toutes celles » qu'il a vues, et qu'il n'ait pas parlé de l'arc » scythe ni de l'étoile qui sont des figures allégo- » riques. J'en possédais 8 semblables à celle que » j'adresse à la Société; sur cette médaille l'arc est » un peu effacé; sur celles que je conserve il est » parfaitement exprimé et figuré comme ci-des- » sous (ᔕ), mais il ne m'en reste plus que 3 par » suite d'échanges que j'ai faits. Ces médailles ont » été trouvées en 1829, au nombre de 14, par le

» Sr Grisier, cultivateur à Charmeceaux, en labourant
» un champ situé sur le territoire de cette Com-
» mune, contrée de la Corberie. Quinze ans aupara-
» vant, le sieur Grisier en avait trouvé dans le même
» champ quelques-unes qu'il a vendues à un or-
» fèvre à Nogent-sur-Seine; d'après son rapport
» elles étaient semblables. »

« Suivant toute conjecture probable, le cheval
» au-dessus duquel est figuré un arc annonce un
» cavalier scythe qui quitte le nord, sa patrie, re-
» présenté par l'étoile qu'il va franchir, pour por-
» ter ses armes chez les nations qu'il veut ravager.
» Le mot ULATOS, dérivé du grec, indique que ce
» guerrier est habitant des forêts; la victoire avec
» ses ailes semble prévenir qu'elle suit les pas
» d'Attila. On peut donc présumer que ces mé-
» dailles ont été frappées pendant les courses de ce
» prince surnommé le *fléau de Dieu*, soit en Italie,
» soit dans les Gaules. Le lieu où elles ont été trou-
» vées atteste aussi le passage d'Attila dans cette
» partie de notre Département. »

Avant de discuter l'opinion de M. Camus-Chardon, je crois devoir dire à la Société qu'aucun des Membres de la Commission ne réunissait, sur cette partie d'archéologie, des connaissances suffisantes pour apprécier l'exactitude des explications conjecturales de M. Camus-Chardon, et fixer d'une manière bien précise celles qui conviendraient à cette même médaille; delà, le long espace de

temps qui s'est écoulé entre la nomination de votre Commission, et le Rapport qu'elle m'a chargé de vous faire, temps pendant lequel elle s'est livrée aux recherches qui pouvaient conduire à une solution convenable de la question de savoir à quel temps et à quelle nation il fallait rapporter cette médaille. La bibliothèque de la Ville ne lui a fourni à cet égard aucun renseignement; et, à cette occasion, je dois dire qu'à l'exception de *la Science des médailles*, de Louis Jobert, 2 vol. in-12, 1715, bon ouvrage élémentaire, mais dont la bibliothèque n'a pas même la meilleure édition, qui est de 1739; les autres ouvrages qui s'y trouvent et relatifs aux médailles, ou sont de peu d'intérêt, ou ne présentent que des médailles très-modernes: il y avait pourtant nécessité de recourir à des auteurs spéciaux. Ceux que nous avons consultés, ainsi que les renseignemens que M. Clément-Mullet, votre correspondant, a bien voulu nous procurer, ont mis votre Commission à même de prendre un parti sur les questions soulevées par la lettre de M. Camus-Chardon.

Cette observation faite, votre Commission pense que cette médaille en argent, petit module, est une médaille gauloise.

Grosley, dans sa remarque citée par M. Camus-Chardon, la dit *gothique* ou *gauloise*, et ne paraît pas croire du tout que la tête dont elle porte l'em-

preinte soit celle d'Attila. M. Mionnet (1), ainsi que M. Beauvais et d'autres antiquaires, sont d'avis qu'il est fort douteux que cette médaille soit du nombre de celles qu'on pourrait attribuer à Attila, roi des Huns; et Eckhel (2), dont il est à regretter que l'ouvrage ne soit pas à la Bibliothèque de Troyes, est entièrement de l'avis de ces célèbres antiquaires.

Sans décider si cette médaille, réellement gauloise, est antérieure à l'invasion des Romains, ou si elle est gallo-romaine, votre Commission incline pourtant à lui attribuer une existence antérieure à l'invasion des Romains, et voici ses motifs.

Les médailles gauloises autonomes se distinguent;

1°. Par l'imperfection de l'art; tête composée de traits grossiers, manquant de proportion.

2°. Au revers, un cheval libre, au galop, une étoile et quelques lettres dans le champ.

3° Un mot dont la terminaison n'est pas latine, mais grecque;

4°. Enfin, outre le cheval, le pentagone considéré comme symbole de l'immortalité de l'âme dont les Druides professaient le dogme.

---

(1) Description des médailles antiques, édit. 1827, t. 2, p. 373.

(2) *Doctrina numorum veterum*, t. VIII, p. 290.

Or, ces quatre caractères se trouvent réunis dans la petite médaille dont il s'agit, les traits de la figure manquent de proportion, on y trouve le cheval libre au galop, l'étoile ou pentagone, et un mot à terminaison grecque.

Sur la face de cette médaille fruste on ne lit qu'ATEV, le surplus étant effacé; si ce surplus complète, comme cela paraît assez certain, le mot ATEVLA, ce mot même n'est point *Attila*, et serait tout aussi bien ATTAΛHA ou ATTAΛEIA des médailles Attaléennes; ce serait donc bien plutôt le nom ou d'un homme, ou d'un lieu; les noms des chefs gaulois assez nombreux nommés dans les médailles gauloises sont pour la plupart inconnus, l'histoire n'en ayant pas parlé, ou ce serait celui de l'emblême que représente la figure qui remplit le reste du champ; et cet emblême est une tête jeune ailée, diadémée; c'est le buste de la Victoire.

Sur le revers est un cheval courant, on lit le mot VLATOS; ce mot dont la terminaison est grecque, ne paraît pas appartenir à la langue grecque. Suivant l'analogie de cette langue, il ne viendrait que de υλαω, *aboyer*, *japper*, ou d'υλιζω, *purifier*, et non de υλη, *matière* en général, ou *bois*, *forêt*; υλη forme υλειωτης, υληεις et υληκοιτης, *sauvage*, *habitant des bois*, *des forêts*; υληρευς, υλωρος, *gardien des forêts*, *etc.*, *etc.*, et non υλατος. Ce mot n'est pas même écrit en caractères grecs, la lettre L

n'ayant pas la forme du lambda grec qui est Λ ou λ. C'est un mot gaulois à terminaison grecque que nous ne pouvons pas plus entendre que ATEVLA; si pourtant d'υλατος on voulait absolument faire un mot grec, ne pourrait-on pas dire qu'il vient d'ελαω, d'où ηλατος, *ductile, facile à conduire*, ελατηρ, *écuyer*, qui conduit les chevaux, ou plutôt que, comme les Eoliens et les Doriens changeaient l'upsilon en iota, ce que font encore les Grecs modernes, υλατες serait ιλατες d'ιλαω, *rendre propice*, et alors le sens d'υλατες serait *propitiatoire*, sens qui conviendrait, *peut-être*, le mieux; et cette médaille aurait été frappée pour rendre grâces aux Dieux de quelque victoire.

Mais, une fois le champ des conjectures ouvert, on peut bâtir tous les systèmes que l'on veut, et même, au besoin, faire tout concorder avec celui que l'on adopte. Donc rien de certain à cet égard; et il convient plutôt d'admettre que l'ignorance de la langue gauloise ne permet pas de donner une interprétation dont on puisse maintenir l'exactitude.

Au-dessus du cheval, généralement admis comme symbole des victoires, est un arc; cet arc est-il scythe, est-il gaulois? C'est ce qu'on ne pourrait décider à l'inspection de l'échantillon qui vous a été envoyé. Cette médaille est tellement fruste qu'on n'y voit qu'une très-petite partie de cet arc. M. Camus-Chardon nous en donne, en marge de sa lettre, la figure telle qu'elle est, dit-il, *parfaitement expri-*

mée, dans les échantillons qu'il conserve de cette même médaille. Cet arc ne paraît guère différer de l'arc gaulois qu'on trouve assez ordinairement au-dessus du cheval dans plusieurs médailles jugées évidemment gauloises, en conséquence du nom qu'on y lit de villes gauloises.

Enfin au-dessous du cheval est le pentagone druidique; quant à l'espèce de demi-cercle ou de croissant, au centre duquel est un point, nous n'avons aucun renseignement bien positif.

Ainsi, sans rechercher si *le lieu où cette médaille a été trouvée*, ou si cette médaille, ainsi que les divers échantillons qu'en a possédés et qu'en possède encore M. Camus-Chardon, *attestent le passage d'Attila dans cette partie de notre Département*, votre Commission ne peut reconnaître ni Attila dans *Ateula*, ni un guerrier habitant des forêts dans *Ulatos*, et croit, pour les motifs ci-dessus, pouvoir, avec les archéologues modernes, admettre seulement comme très-probable que cette médaille est gauloise; je dois ajouter qu'elle pèse deux grammes, et est au titre de 950 de fin; renseignement que je dois à l'obligeance de M. Bailly, essayeur du bureau de garantie à Troyes.

Relativement à la pierre tumulaire trouvée sur le territoire de la commune de Trancault, dont M. Camus-Chardon vous a transmis le dessin, et qui porte pour inscription :

In hoc tum... o reqiescit innocentia vixit annos XX; sans doute les lettres *u* et *l* qui suivaient *tum*, pour former *tumulo*, ont disparu.

M. Camus-Chardon pense que cette inscription est du 8[e] siècle. A la vérité, les caractères, tels qu'ils sont copiés, ont une grande ressemblance avec ceux employés au 8[e] siècle; mais ils pourraient aussi bien appartenir aux 5[e], 6[e] et 7[e] siècles, et même au 17[e]: ce dont on peut s'assurer en consultant les auteurs de paléologie (1).

Les tombeaux, chez les Romains, étaient hors des villes, le long des chemins publics, sur des lieux élevés et dans des jardins comme chez les Hébreux, etc.; parmi les Chrétiens, on a bâti les premiers temples sur les tombeaux des martyrs; puis, on a enterré auprès d'eux les chefs des églises et les grands personnages; les autres fidèles ont voulu avoir leurs sépultures autour de ces mêmes temples, ce qui se pratique même encore aujourd'hui dans un grand nombre de villages.

Sans admettre toutes les anecdotes que Courtalon insérait assez légèrement, et sans grande critique,

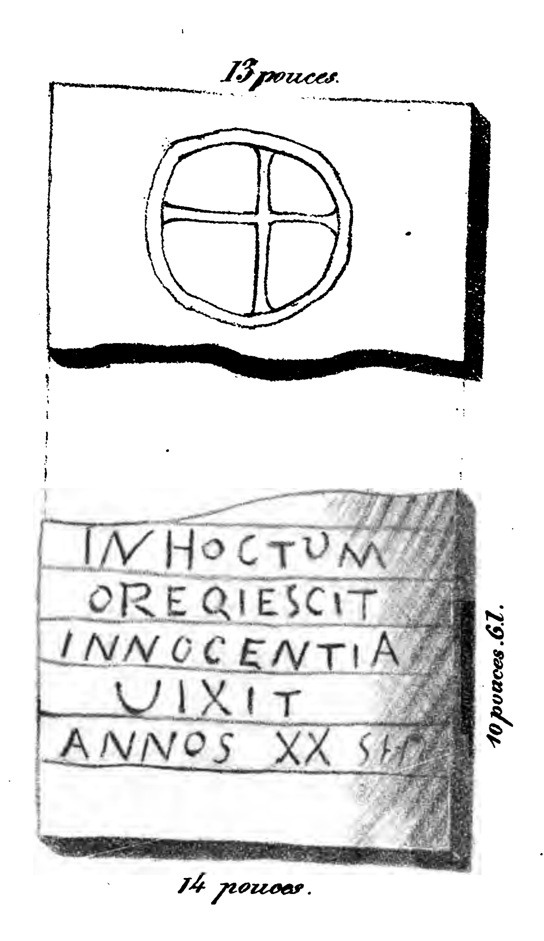
---

(1) Pour s'assurer plus exactement de la forme des caractères qu'on veut copier sur tous les monumens, on tire des *fac simile* des inscriptions, ce qui fait qu'on peut connaître plus exactement le siècle auquel ils appartiennent, et juger plus sûrement de leur importance. Le moyen est très-facile; il consiste à mouiller légèrement le papier et à l'appliquer sur les lettres noircies auparavant, si elles sont en relief, ou sur le monument lui-même noirci, si les lettres sont gravées en creux.

dans sa *Topographie historique*, etc., les recherches de M. Camus-Chardon ne peuvent que contribuer puissamment à faire connaître l'état des monumens antiques répandus dans notre Département, et nous éclairer ainsi sur les mœurs et les usages des peuples qui nous ont précédés sur le sol que nous habitons.

Votre Commission vous propose, en conséquence, de remercier M. Camus-Chardon de l'envoi qu'il a fait à la Société, et d'arrêter que la médaille sera déposée à votre Musée; de le remercier également de ses notes, tant sur cette médaille que sur les divers tombeaux du Département, et d'arrêter que ces communications seront insérées dans vos Mémoires, toutefois en y insérant aussi les observations de votre Commission relativement à la médaille qu'elle croit mal-à-propos attribuée à Attila, et avec une note relative à la paléographie des tombeaux, indiquant que celui décrit, et tel qu'il vous a été présenté, pourrait appartenir à d'autres siècles qu'au huitième.

TROYES. — IMPRIMERIE DE SAINTON.



*Pierre Tumulaire couvrant un Tombeau sur la côte maurtra
à Trancault découvert en 1829.*

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Nos 46 et 47.

IIe et IIIe Trimestres de l'année 1833.

Séance publique du 20 Août 1833.

M. le Préfet du Département, prié par le Bureau de la Société de présider à la séance publique et d'en faire l'ouverture, a bien voulu y consentir, malgré ses occupations nombreuses, et s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Le retour annuel de l'époque fixée pour rendre compte de ses travaux, ramenait pour la Société d'Agriculture l'obligation qu'elle s'est imposée. Ce n'est pas la reconnaissance dont elle a été l'objet qui a soutenu sa persévérance ; et peut-être une critique injuste, et des attaques peu mesurées, eussent

3

changé sa résolution, si le sentiment du devoir, et cette sorte de confiance que donne la certitude d'être utile ne lui eût tenu lieu des encouragemens qu'elle est en droit d'espérer, et que les véritables amis de leur pays ne lui refuseront pas. Le talent isolé peut-être n'eût pas résisté à l'ingratitude, et, se reployant sur lui-même, eût renoncé à rendre des services méconnus. Mais l'esprit d'association surmonte plus facilement les obstacles qui lui sont opposés, et trouve, par cette heureuse combinaison, la force de poursuivre sa marche productive et d'arriver à des résultats inattendus. Dans son principe, faible ruisseau que la feuille par le vent détachée détourne souvent et arrête par fois, il parvient cependant jusqu'au fleuve qu'il grossit et alimente; il contribue ainsi aux immenses services que ses eaux fécondes rendent à l'industrie, pour mettre en mouvement ses puissantes machines et transporter leurs produits, jusqu'à ce que lui-même, fertilisant partout ses rives et payant aussi son tribut à la profondeur des mers, vienne former ces masses puissantes sillonnées avec orgueil par nos flottes nombreuses, qui, sur tous les points du globe, vont offrir ou recevoir les échanges et faire respecter notre brillant pavillon.

Cet exemple heureux que leur offrait la nature n'ayant pas toujours été étudié par les hommes, long-temps ils ne se sont réunis que pour la guerre. Le pillage et la vengeance leur faisaient mettre en commun leurs forces pour la destruction, et, leurs

passions satisfaites, ils rentraient dans l'isolement d'une vie incertaine et pénible par cet isolement même. La civilisation pouvait seule développer ce principe fécond d'association intelligente et généreuse, qui, réunissant et combinant, pour l'accomplissement d'un grand dessein, des forces isolées insuffisantes pour l'atteindre, les employe avec succès pour la prospérité commune, pour une amélioration d'existence à laquelle tous participent, et que, seuls, ils eussent en vain espérée. Les premiers qui mirent en lumière les résultats précieux de l'association furent les théocrates, et les ordres monastiques qui exercèrent une si puissante influence sur les destinées humaines; mais, conservant dans l'association le principe d'égoïsme qui les caractérise, faisant servir d'instrument à leur dessein les hommes qu'ils aveuglaient, les immenses moyens de puissance qu'ils leur devaient n'étaient profitables qu'à eux seuls; tel n'est pas le véritable système de l'association qui, dans ses résultats comme dans ses moyens, est toujours utile à tous. Les grandes entreprises, en effet, ont ce précieux avantage qu'elles satisfont à-la-fois aux intérêts des hommes qui s'y livrent, et aux intérêts généraux de la société. Les puissans moyens que l'association industrielle met en usage rendent ses produits accessibles à la masse des citoyens; les canaux, et les voies si rapides de communication par les chemins de fer, sont profitables à la généralité des hommes que les mers rapprochées ne sépareront plus. Partout ces progrès

immenses dûs au pouvoir de l'association se réalisent et se développent, et, ce système généreux et fécond s'étend enfin sur l'agriculture elle-même, qui, stationnaire jusqu'ici au milieu de ce mouvement prodigieux, voit enfin se former des établissemens qui la feront participer désormais à cette amélioration progressive et assurée. Le moment est donc favorablement choisi pour ramener l'attention sur les moyens de répandre et de rendre profitables à tous les progrès faits par les plus avancés, pour constater, par des expériences, les procédés nouveaux, encore inconnus dans nos contrées, qui font payer doublement à la terre plus docile les soins et les efforts du laboureur ; mais, pour que ces avantages se généralisent, pour que les masses enfin puissent en recueillir le fruit, que de préjugés à vaincre, que d'obstacles à surmonter ! Pour en triompher, pour arriver au but que les amis des hommes doivent se proposer, il faut que tous les dévouemens se réunissent et se soutiennent ; il faut que, se communiquant, d'un bout de la France à l'autre, le résultat de leurs communs efforts, les hommes éclairés se correspondent et s'associent pour cette mission de bienfaisance ; et pour le plus large développement de cette source de prospérité ; il faut que les arts, que les sciences se prêtent un mutuel appui pour l'accomplissement de cette œuvre digne de tous les hommes généreux dont le cœur bat pour l'amélioration de la condition de leurs concitoyens. Il faut le concours de tous les

talens, joint à la puissance de l'exemple, pour atteindre ce but si désirable; il faut enfin que la Société de l'Aube participe aussi à la reconnaissance publique qui paie largement ceux qui la méritent. Trop peu nombreux, les hommes distingués qui la composent ont, dans leur sphère modeste, fait tous leurs efforts pour la soutenir. En jugeant de ce qu'ils ont fait, vous apprécierez facilement tout ce qu'il vous est permis d'en attendre, et le compte rendu des travaux de la Société vous fera concevoir des espérances nouvelles. Vous entendrez avec intérêt un mémoire sur la composition géologique de ce Département si savamment étudiée par le modeste et laborieux créateur de notre Musée, dont la perte nous sera long-temps douloureuse. Les aperçus pleins de finesse et d'une douce philosophie, consignés par un de nos magistrats les plus distingués dans un voyage archéologique au château de Bussy-Rabutin, captiveront sans doute votre attention. Elle sera doucement occupée par le témoignage de reconnaissance payé d'une manière si délicate par notre Président à un de nos compatriotes bienfaiteurs de la ville de Troyes. Un autre fils distingué de cette ville a voulu payer son tribut à vos plaisirs, et, par une ingénieuse recherche, il a voulu les doubler en ajoutant au charme de ses beaux vers les accens d'une voix amie dont vous avez souvent reconnu la puissance. Votre suffrage fera sans doute changer la résolution dont nous menace notre Président annuel. En

vain il croit, comme le disait aussi l'éloquent panégyriste de la Duchesse de Bourgogne et du Prince de Condé, venir vous offrir les derniers accens d'une ardeur qui s'affaiblit et d'une voix qui s'éteint. Vous lui prouverez son erreur, vous lui ferez comprendre que les engagemens du talent sont imprescriptibles, que ce qu'il a fait l'oblige à faire encore, et qu'il ne s'appartient plus.

Pour moi, qui n'ai pas renoncé au privilége qui m'est accordé, j'ai dû me borner à servir ici de programme, à réclamer votre concours, à constater nos richesses et à vous donner foi dans l'avenir.

COMPTE RENDU

DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ, DE 1832 A 1833, DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 20 AOUT 1833, PAR SON SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Lorsque les productions du vrai talent, après avoir ouvert cette séance, doivent en remplir tous les momens, n'est-ce pas de ma part une audacieuse témérité de réclamer quelques instans de votre attention, pour vous présenter la froide analyse des travaux auxquels vous vous êtes livrés, dans le cours de l'année académique qui vient de s'écouler? Mais songez, Messieurs, que mon ministère est obligé et que c'est un devoir que je viens remplir. Peut-être trouverez-vous utile de jeter quelques regards en arrière, de mesurer l'espace que vous avez parcouru dans l'immense carrière où vous vous êtes engagés, et de marquer de l'œil le point que vous vous proposez d'atteindre, lorsque vous aurez repris haleine. N'hésitons donc pas d'entrer en matière; mais à la condition d'être très-bref et de ne vous rappeler que vos principaux travaux.

L'agriculture est toujours l'objet de votre attention la plus constante : néanmoins on ne peut se dissi- Agriculture. *Pinus sylvestris.*

muler que l'agriculture pratique ne soit étrangère au plus grand nombre de vos membres résidans ; ce n'est pas dans le sein des villes qu'on peut se livrer aux travaux agricoles. C'est donc principalement sur vos membres associés habitant les campagnes que vous fondez vos espérances à cet égard. Un seul de ces collègues les a justifiées pendant le cours de l'année. C'est M. le Ch^er^. de Fontenay, propriétaire à Thors, Arrondissement de Bar-sur-Aube. Il vous a donné les détails les plus intéressans sur des plantations de pins communs par lui exécutées, en 1828 et 1829, sur le territoire de sa commune. On est généralement persuadé que les arbres verts ne prennent presque aucun développement pendant les trois à quatre années qui suivent immédiatement leur transplantation. Il résulte des expériences et des succès presque incroyables de M. de Fontenay, qu'avec des soins multipliés et éclairés on obtient de cette sorte d'arbres, à cet âge, un accroissement aussi rapide que des bois feuillus, même sur les sols graveleux les plus ingrats. Vous vous êtes empressés de faire connaître les heureuses pratiques de notre collègue, par la mention que vous en avez faite dans votre recueil ; fidèles à l'opinion bien fondée où vous êtes que les pins communs et le sainfoin seront les sauveurs de la Champagne et amèneront ses plaines crétacées à un degré de fertilité qui enrichira ses habitans et doublera sa population.

Semoir et sarcloir mécaniques.

Depuis quelque temps les échos de la renommée avaient fait retentir à vos oreilles le nom de M.

Hugues, de Bordeaux, inventeur d'un semoir et d'un sarcloir mécaniques qui doivent introduire les innovations les plus favorables dans notre système de culture. Cet agriculteur célèbre voyage dans nos Départemens pour y faire connaître et y répandre l'usage des instrumens dûs à son expérience et à ses méditations. Bientôt vous apprenez qu'il arrive dans nos contrées, et que c'est dans le domaine de Creney appartenant à l'un de vos membres résidans que ses expériences doivent être faites le 15 avril. Vous ne pouvez rester étrangers à cet événement. Vous vous réunissez et vous nommez une Commission de quatre membres pour assister aux opérations de l'agriculteur bordelais.

Tous les hommes qui observent la nature savent que la culture donnée aux végétaux favorise d'une manière toute particulière leur développement; c'est le moyen de faire arriver jusqu'à leurs racines les bienfaisantes influences de l'atmosphère : peut-être ainsi les plantes nourries, alimentées des substances qu'elles trouvent dans l'air ambiant, épuisent-elles moins le sol qui les supporte. Mais comment cultiver les céréales semées à la volée, qui, toujours trop rapprochées entre elles, ne laissent pas de place à l'instrument qui doit ouvrir le sein de la terre? Nous y suppléons d'une manière bien imparfaite par des hersages dont se dispensent même presque tous les laboureurs. Ah! Si ces plantes étaient placées par lignes, les sarcloirs mus, soit à bras d'hommes, soit par des animaux, donneraient ces cultures avec une perfection

et une rapidité bien désirables. Ce serait donc une heureuse invention que celle d'un semoir qui ne dépenserait que la semence rigoureusement nécessaire, en espaçant régulièrement chaque grain, le plaçant à une profondeur uniforme, et le couvrant d'une quantité de terre mesurée. C'est ce qu'on attendait du semoir de M. Hugues. Votre Commission, arrivée à Creney à deux heures du soir, y trouve M. Hugues au milieu d'un nombreux concours d'amateurs, prêt à faire fonctionner son semoir. Suivant ses instructions, le sol avait été labouré, hersé et divisé par planches de dix pieds. Mais, malheureusement, depuis long-temps, il ne cessait de pleuvoir. La terre, saturée d'eau, n'était pas maniable et se trouvait dans un état de mortier. Néanmoins, M. Hugues met en œuvre le semoir traîné par un cheval dirigé par lui-même, et sème deux de ces planches avec moitié moins de semence qu'on y en met ordinairement. L'instrument fonctionne parfaitement, ouvre sept raies sur une largeur de cinq pieds, y dépose la graine suffisamment espacée, à une profondeur de deux pouces à deux pouces et demi, et la recouvre d'environ un pouce et demi de terre. Deux planches, à côté, sont semées à la volée avec le double de semence. Quelques jours après, la pluie cesse, et commence aussitôt une sécheresse de plus de deux mois. La terre, remuée dans un état d'excessive humidité, battue encore aussitôt par des pluies subséquentes, se durcit en raison de ce qu'elle a été travaillée, c'est-à-dire plus encore

dans les endroits où le semoir avait passé que dans ceux qui n'avaient été que hersés. La sécheresse a eu aussi plus de prise sur les places où la semence avait été épargnée, et s'est opposée à ce que les plantes pussent taler, en sorte que le jet principal a eu presque partout exclusivement la force de monter. Les pluies n'étant servenues qu'à l'époque de l'épi, il a été impossible aux jets collatéraux de se développer. Néanmoins, les deux planches emblavées au semoir ne sont pas très-inférieures à celles qui ont servi de point de comparaison, bien que ces dernières aient reçu le double de semence. Le peu de succès de cette expérience est visiblement le résultat des intempéries et ne peut jeter aucune défaveur sur le semoir de Bordeaux, qui a parfaitement rempli son objet. Tout porte à croire qu'il opérera une révolution heureuse dans notre système agricole ; elle atteindrait ce but, quand elle n'aurait d'autre résultat que de faciliter l'adoption d'assolemens raisonnés.

Depuis quelque temps, une question agricole des plus importantes s'agite entre la théorie la plus éclairée d'une part, et l'aveugle, l'incurable routine. Il s'agit de savoir si l'on doit employer les fumiers frais, tout en sortant des écuries, ou si on doit les laisser perdre en partie et s'évaporer préalablement par une fermentation vive qui ne manque pas de s'établir lorsqu'ils sont amoncelés. Les belles expériences des Davy, des Gazeri et autres savans chimistes ; les pratiques éclairées des agriculteurs les plus dis- **Emploi de fumier frais.**

tingués, tels que le Général Bugeau, M. Dailly, etc., ne laissent aucun doute sur les avantages que l'on trouve à prévenir la déperdition de la substance qui se convertit en gaz et se perd dans les airs. Néanmoins l'habitude l'emporte. C'est d'autant plus fâcheux pour nos terres calcaires, qu'elles ne manquent que d'humus pour devenir fertiles. L'un de vos membres résidans, ancien praticien, frappé de ce que cette question reçoit, de temps immémorial, au milieu de nous, la solution la plus favorable, par la pratique constante de tous nos cultivateurs, sans qu'ils s'en soient aperçus, a cru devoir faire un article pour leur rappeler que tous les ans, à l'époque des semailles de froment, ils sont obligés, pour compléter leurs fumages et terminer leurs semailles, d'employer les derniers fumiers tout en sortant des étables, sans qu'ils aient eu à s'en repentir, à moins qu'ils n'aient retardé leurs semailles au-delà des bornes assignées à chaque localité. En effet, ces engrais, qui ont toute leur energie, donnent presque toujours à la végétation une vigueur remarquable et garnissent une plus grande étendue de terrain. Néanmoins l'expérience reste sans effet, les manies l'emportent; les fumiers d'hiver restent six mois amoncelés dans les cours, ceux d'été quatre à cinq mois en proie à la fermentation la plus dévorante. Vous avez fait insérer cet article dans le 45ᵉ nᵒ de vos Mémoires.

Les machines pénètrent enfin dans le domaine de l'agriculture. Nous devons à la mécanique plu-

sieurs systèmes de machines à battre. C'est au temps à les perfectionner et à déterminer leur mérite. La machine suédoise, qui nous est parvenue par l'Angleterre où elle a reçu des améliorations, après en avoir acquis aussi chez nous, paraît la plus perfectionnée et mérite la préférence. Mais, ce qui est important, avant tout, c'est de connaître d'une manière positive les avantages qu'elle présente sur le battage à bras d'hommes. Les uns vantent la mécanique, les autres tiennent à l'ancienne méthode. L'un de vos membres correspondans, M. Louis Verrollot, de Brienon, jeune agriculteur plein de talens, de zèle et de savoir, s'est livré à des expériences réitérées et consciencieuses pour établir avec précision la comparaison des avantages que présente chacun de ces modes de battage. Il vous en a rendu compte dans un Mémoire que vous avez envoyé à l'examen d'une Commission qui ne manquera pas de vous faire connaître le jugement qu'elle en a porté, et de vous mettre probablement à même de publier quelques documens certains sur un point aussi important.

SCIENCES.

Les sciences reçoivent un culte assidu parmi vous. L'histoire naturelle a son temple dans le cabinet que vous avez créé. Tous les jours il s'enrichit sous les auspices du conservateur que vous lui avez donné. Il en est le principal ministre, il initie à ses

mystères les jeunes adeptes qui se vouent à son culte. Telle est la confiance qu'il inspire, que chaque jour apporte de nouvelles offrandes de la bienfaisance publique qui ne se lasse pas de payer un juste tribut à son zèle. Vous y contribuez vous-mêmes ; dernièrement encore, n'avez-vous pas appliqué une somme, importante en raison de l'exiguité de vos ressources, à l'acquisition d'une collection de roches des montagnes d'Auvergne ? Vous ne bornez pas vos recherches à la seule étendue du territoire français. Vous apprenez qu'un de nos concitoyens habite une île dans l'Océan indien, vous lui ouvrez vos rangs, vous suscitez son zèle, et bientôt vous recevez une vaste caisse remplie de tous les objets les plus curieux que présente la nature si fertile sous le ciel des peuples orientaux. Nôtre concitoyen M. Chaulmet, médecin à l'île Bourbon, vous adresse non-seulement les productions de ce sol si favorisé du ciel et de la nature ; mais il y joint encore des produits de l'industrie, et tous ceux qui peuvent caractériser les mœurs, les usages, les coutumes des peuples de l'île et des pays circonvoisins. La liste fort étendue de ces divers objets fait partie du 44e numéro de vos Mémoires ; ce n'est que le premier envoi de notre zélé Collègue ; des expéditions subséquentes vous apporteront de nouvelles richesses, de nouveaux moyens de connaître et d'apprécier d'immenses masses d'hommes réunis en corps de nation sous une autre hémisphère.

Acquisition de roches d'Auvergne.

Productions de l'île Bourbon.

L'île de Madagascar, sur la côte orientale d'Afrique, renferme une possession française où nous avons quelques troupes. M. Jaillet, officier d'un de ces corps, né dans cette ville, est encore, ainsi que M. Chaulmet, un de ces hommes généreux dont le cœur palpite au nom de cette France si chérie de ses enfans. Il a fait une collection de ce que ce pays de feu, situé au centre du monde, renferme de plus propre à étendre et développer l'étude des sciences naturelles. Il vous envoie ces objets précieux; M. le Ministre de la Marine a donné des ordres pour que ce transport par mer, fait au moyen des vaisseaux de l'État, ne fût point un objet de dépense pour vous. Mais il faut attendre l'occasion favorable, et c'est ce qui retarde probablement l'arrivée de ce tribut payé à la Patrie.

Le soufre en nature est une substance assez étrangère à nos pays. Néanmoins, M. Leymerie en a découvert un petit amas, sous forme pulvérulente, mêlé de paillettes et de cristaux ébauchés de sélénite dans un bloc de craie, extrait dernièrement de la carrière de Montgueux, à environ trois lieues de la ville. C'est une anomalie qu'il a cru devoir signaler, dans l'intérêt de la science; c'est l'objet d'une note insérée dans le 45ᵉ numéro de votre Recueil. **Soufre indigène.**

Dans la chaîne immense des êtres organisés et vivans, les animaux doivent obtenir la première place, et ceux qui habitent avec nous ou près de nous sont nécessairement les premiers objets de

notre attention. Aussi, M. Jourdain, d'Ervy, vous a-t-il envoyé un travail sous le titre de *Catalogue des quadrupèdes, reptiles, et oiseaux domestiques, sauvages et de passage, observés dans le Département de l'Aube.* Cet ouvrage a été soumis à l'examen d'une Commission qui, par l'organe de M. Patin, vous a fait un rapport favorable. Vous aviez ordonné l'insertion dans vos Mémoires de l'ouvrage et du rapport auquel il avait donné lieu, mais l'auteur a revendiqué son œuvre dans l'intention sans doute de l'améliorer et de la perfectionner encore.

Dans une étude aussi vaste que celle de la nature, il n'est guère possible qu'il n'y ait quelque partie plus ou moins arriérée. C'est ce qui était arrivé chez vous pour la botanique, lorsque M. Desétangs qui réunit des connaissances étendues dans cette science, est venu se fixer dans cette ville. Vous vous êtes hâtés de l'appeler dans votre sein. Ce Collègue a bientôt justifié vos espérances, et, malgré les ravages d'un fléau qui, en dévorant notre population, l'accablait lui-même de travaux, il a commencé l'étude des principales plantes qui se trouvent dans nos campagnes voisines; il a réuni les premiers élémens d'un herbier auquel il donne assez de développement pour qu'il puisse comprendre toute la végétation du Département.

Archéologie

L'un de vos membres associés, M. Camus-Chardon, domicilié à Arcys, est souvent appelé par les devoirs de son état sur les divers points de ce Département. Il y porte toujours cet esprit d'observa-

tion, ce goût de l'antiquité, cette soif de connaître l'état de civilisation des peuples qui nous ont précédés, dans les moindres monumens, dans les plus légers vestiges qu'ils ont laissés après eux. Il vous a adressé, en août dernier, une médaille en argent, trouvée dans un tombeau creusé sur une éminence du territoire de Trancault, sur laquelle on trouve fréquemment des débris sépulcraux, ce qui l'a porté à croire que ce lieu servait de cimetière aux anciens Gaulois, Vous avez renvoyé cette médaille et la lettre qui renferme les opinions archéologiques de ce Collègue à une Commission, qui vous a fait son rapport dans votre séance du 31 mai, par l'organe de M. Thiérion. Cette Commission n'ayant trouvé, ni dans les bibliothèques particulières, ni dans celle de la ville, des renseignemens suffisans pour asseoir son opinion, n'a pas hésité de faire consulter à Paris les hommes les plus versés dans les recherches archéologiques. Elle diffère, dans son rapport, des opinions de M. Camus-Chardon, sur le personnage que représente cette médaille, sur l'époque à laquelle elle a été frappée et sur le peuple auquel elle doit son existence. C'est presque toujours le choc des opinions qui stimule l'esprit de recherche, excite au travail et conduit à la vérité.

La construction de nouvelles prisons a donné lieu à des fouilles profondes pour en asseoir les fondemens. Elles ont fait découvrir de petits vases de terre à anses, qui ont occupé l'esprit studieux, de M. Corrard de Breban, l'un de vos Collègues. D'a-

4

près les recherches qu'il a faites, il croit que c'est dans les 14me et 15me siècles que s'est établi l'usage de mettre dans les tombeaux des vases pleins de charbon, d'eau bénite et d'encens. Cette coutume paraît d'ailleurs remonter à la plus haute antiquité, car on ne peut se dissimuler que ces vases thurifères ne ressemblent beaucoup aux vases lacrymatoires des anciens; vous avez fait insérer les recherches de notre Collègue dans le 44e numéro de vos Mémoires.

Statistique. Depuis plusieurs années vous aviez formé le projet le plus vaste pour l'exécution de la statistique de ce Département. Mais comment faire marcher de front toutes les parties d'un système aussi étendu? Pour être trop complet, ce plan ne marchait pas. Enfin vous avez senti l'avantage de l'exécuter par parcelles. Chaque année le produit de vos travaux ira grossir l'annuaire départemental, et la collection d'un certain nombre d'années de cet annuaire formera un ouvrage complet.

Statistique du canton d'Essoyes. En vain, depuis bien du temps, vous offriez un prix de statistique. Vous avez été plus heureux cette année. Un esprit laborieux et observateur vient d'entrer en lice, et vous a présenté un travail assez étendu sur le Canton d'Essoyes. Vous avez envoyé cet ouvrage à l'examen d'une Commission composée de quatre de vos Membres qui ont mis le plus grand zèle à remplir promptement la mission que vous leur aviez confiée. Dans son rapport, lu à votre séance du 9 de ce mois, elle vous annonce que

l'auteur a réuni une infinité de documens précieux dûs à des recherches sans nombre, habilement dirigées; mais que son travail ayant été fait avec beaucoup de précipitation, dans la crainte sans doute d'encourir une déchéance, il manque de cet esprit d'ordre, de cette méthode qui en font un tout, qui constituent un corps d'ouvrage. Elle a remarqué quelques erreurs dans les parties géologiques, minéralogiques et botaniques. Malgré les éloges qu'elle ne peut refuser à cette estimable production, elle ne pense pas qu'elle complette les conditions du programme, et qu'elle mérite le prix proposé. Elle conclut à ce qu'elle soit déposée dans vos archives, sans que le cachet soit rompu et le nom de l'auteur soit connu. Mais, comme la même matière est remise au concours pour l'an prochain, il trouvera dans cette première ébauche les élémens, je dirais presque les gages du succès. Vous avez adopté cette conclusion.

ARTS.

Les arts ne sont point étrangers à ce pays. La ville qui a donné le jour aux Mignard, aux Girardon, peut espérer encore quelque illustration dans cette carrière. Il suffisait de mettre sous les yeux de nos jeunes élèves tous les titres que ces grands artistes avaient acquis au partage de cette masse de gloire qui a jeté tant d'éclat sur le siècle de Louis XIV. C'est ce que vient de faire M. Corrard-

Bas-reliefs de Girardon.

de Breban, en réunissant dans une notice (1), dont il vous a fait hommage, tous les documens qu'il a pu se procurer sur les œuvres de Girardon. Cette notice a déjà porté son fruit; elle a fait connaître deux morceaux sortis du ciseau de notre Phidias, déposés au Musée des Petits-Augustins, à Paris: ces deux ouvrages, réclamés par la patrie de leur auteur, viennent de lui être rendus.

Votre zèle ne s'est point arrêté à ce premier succès, vous avez conçu un plan bien plus vaste. Après avoir créé le cabinet d'histoire naturelle, avoir ouvert un vaste dépôt aux productions de la nature, vous avez voulu établir tout à côté, dans le même édifice, un musée des arts, une collection non moins vaste des œuvres du génie. Vous avez voulu que ce lieu, qui renfermait déjà une immense bibliothèque, fût véritablement le temple de la civilisation. Vous avez été puissamment aidés par l'Autorité municipale, qui ne s'est pas contentée de vous céder le local propre à l'exécution de votre projet, mais qui a voulu encore subvenir aux dépenses qu'exigent les dispositions à y faire pour son appropriation à cet objet. Honneur à ces hommes vraiment inspirés par l'amour de la Patrie, qui veulent présenter à la génération présente, aux générations à venir, tout ce qui peut agrandir la pensée, ennoblir le caractère, élever les sentimens, et donner à l'homme

(1) Cette Notice se trouve chez MM. Laloy et Bouquot, Imprimeurs à Troyes.

toute la dignité qui appartient au premier être de la création ! Vous avez l'avantage de compter dans vos rangs plusieurs de ces citoyens si dignement inspirés.

Des sentimens si élevés semblent avoir électrisé les cœurs. La bienfaisance publique........ mais n'anticipons pas sur les droits d'autrui. Il est réservé à une bouche éloquente de vous faire connaître toute la générosité d'un de nos concitoyens, d'un grand bienfaiteur de notre Musée. Ce serait témérité de notre part, ce serait nous exposer à ravaler de tels sentimens que de vouloir les exprimer nous-mêmes. C'est à l'art oratoire, et non à la simple narration, de les développer dans toute leur étendue.

BELLES-LETTRES.

Tandis que toutes les sciences qui concernent l'étude de la nature, et toutes les connaissances positives propres à jeter des lumières sur l'économie sociale, semblent absorber toute l'attention publique, il ne serait pas étonnant que le culte des muses fût, je ne dis pas négligé, mais moins vénéré. Ces divinités qui répandent tant de charmes sur le chemin de la vie, qui opposent tant de compensations aux tribulations humaines, ont encore de zélés, d'heureux adorateurs parmi vous.

M. Clovis Michaux, l'un de vos Membres correspondans qui vous a déjà donné tant de témoignages **Chramne.**

de zèle, et vous a envoyé tant de productions d'un talent élevé, a voulu vous payer encore cette année un riche tribut. Loin de moi l'idée de vous en faire connaître le mérite, vous allez en entendre la lecture et l'apprécier vous-mêmes.

Ode sur la prise d'Anvers.

Mr L. Verrollot, aussi Membre correspondant, qui cultive avec un égal succès et le sol poétique du Pinde et les champs non moins productifs de la Bourgogne, vous a envoyé une ode sur la prise d'Anvers. Vous en avez entendu la lecture avec un vif intérêt, vous y avez trouvé des sentimens nobles exprimés avec bonheur. Vous en avez ordonné le dépôt dans vos archives. Cette pièce, ayant été imprimée, ne pouvait plus être insérée dans votre Recueil.

M. Gossin, Membre honoraire de la Société, ancien Procureur du Roi, à Troyes, vous a fait hommage d'une notice dont il est l'auteur, sur M. Cassini, décédé Pair de France, Membre de la Cour de Cassation et de l'Institut. On sait que M. Cassini a laissé parmi les magistrats, les savans et les gens de bien, des souvenirs dignes du beau nom qu'il portait. M. Gossin, à portée de le bien connaître, a présenté avec habileté le tableau de cette vie si honorable, si pleine, si pure de toutes les taches qui déparent par fois les talens supérieurs. La Société a reçu avec plaisir cette intéressante communication et en a remercié l'auteur.

Il m'eût été facile, Messieurs, de dérouler sous vos yeux un tableau beaucoup plus vaste, mais je

tiens parole, je suis bref, au risque de passer sous silence une foule de travaux de détail dont l'énumération serait d'un médiocre intérêt. Quels qu'ils soient, ils n'ont pas moins excité l'attention de beaucoup de Sociétés savantes de Paris et des provinces, qui vous ont proposé l'échange de leurs publications pour les vôtres, ce que vous vous êtes empressés d'accepter, dans l'espoir de recueillir des lumières et d'enrichir vos archives.

Il ne s'est opéré, cette année, aucun vide dans les rangs de vos Membres résidans; il n'y a aucune mutation dans cette liste. Vous avez ajouté à celle de vos Membres associés les noms de MM. Dupin, d'Ervy, et Cartereau, de Bar-sur-Seine; et à celle de vos Membres correspondans, les noms de MM. Brisson, ancien Principal du Collège à Châlons; Lorey, Membre de l'Académie de Dijon; Noirot, Géomètre à Langres; Gobet-Boisselle, de Châlons; Bataillard, Avocat à Paris; et Simard, Statuaire à Paris.

Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube.

Les deux prix proposés, l'année dernière, par la Société, n'ayant point été remportés, le concours est prorogé jusqu'au 15 Juillet 1834. Voici le programme de ce concours :

L'éloquence politique est née parmi nous, dans le sein de *la Constituante*, et dès les premiers jours de cette assemblée. On l'a vue tout-à-coup surgir grande et forte, armée, pour ainsi dire, de toutes pièces, au milieu des débats qui devaient fixer les nouvelles destinées de la France. Dès le début, son influence sur les événemens et son empire sur les esprits furent irrésistibles, parce que nulle part encore elle n'avait aspiré à un but aussi élevé et combattu pour d'aussi graves intérêts avec des ressources aussi puissantes.

Elle a pu décheoir et se dégrader, lorsque ses plus dignes organes lui furent enlevés par l'exil ou par la mort; elle a pu laisser couvrir sa voix par le bruit des armes et se taire en présence de la victoire; mais le jour où le pouvoir de la parole sembla devoir se

substituer à celui de l'épée, elle s'est ouvert de nouveau la tribune où, pendant quinze ans, elle a donné ses enseignemens à l'Europe.

Etudier l'éloquence française dans ses rapports avec la science du Gouvernement sur le théâtre politique où elle a joué un si grand rôle depuis près d'un demi-siècle; la suivre dans ses vicissitudes et dans les périodes d'une lutte qui ne paraît pas encore terminée; la juger sans aveugle prévention, comme sans fol enthousiasme, avec l'indépendance d'un esprit droit et élevé; c'est un sujet qui se recommande assez de lui-même aux amis de la littérature nationale.

La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube, décernera, dans sa séance publique de 1834, une médaille d'or de 150 fr. à l'auteur du meilleur Mémoire présentant le tableau historique et critique de l'éloquence politique en France, depuis 1789 jusqu'en 1830.

Les mémoires doivent être envoyés avant le 15 juillet.

PRIX DE STATISTIQUE.

Depuis long-temps la Société s'occupe d'une statistique générale et complète du Département de l'Aube. Elle s'est déjà tracé, à cet égard, un plan de travail qui forme la première partie du 29e Nº de ses Mémoires. Cette entreprise est extrêmement

vaste, mais nécessaire. Ce n'est que par la connaissance des richesses que la nature a départies à ce Département et de celles qu'elle lui a refusées, par un inventaire exact de ce que nous possédons et de ce qui nous manque, par le tableau fidèle des maux que nous éprouvons et des biens que nous pouvons acquérir, qu'on peut donner la direction la plus utile à l'étude des arts et des sciences qui peuvent conduire ce pays au plus haut degré de prospérité. Mais, avant d'entreprendre le plan général, il est indispensable de se livrer à des investigations particulières sur chaque localité. C'est pourquoi la Société se propose de décerner, dans sa séance publique de 1834, une médaille d'or de deux cents francs à l'auteur de la meilleure statistique de l'un des Cantons du Département de l'Aube, en se conformant, autant que possible, pour la division du travail et la multiplicité des recherches, au plan général relaté ci-dessus.

Les ouvrages envoyés, francs de port, au Secrétaire perpétuel, pour le 15 juillet prochain, porteront en tête une épigraphe qui sera répétée à la suscription d'un billet cacheté et annexé au corps du Mémoire, contenant le nom et l'adresse de l'auteur. Le billet cacheté ne sera ouvert qu'autant que le travail mériterait le prix, ou au moins une mention honorable.

ÉLOGE DE M. MORLOT,

Par M. GUY, *Président de la Société.*

Messieurs,

Au mois de février dernier, la ville de Troyes perdit, dans la personne de feu M. Morlot, natif de Langres, l'un de ses remarquables habitans.

Pendant la célébration de ses obsèques, un bruit général se répandit que, par des mesures testamentaires, cet estimable citoyen avait spécialement disposé, en faveur de ses amis, de son beau cabinet de peinture, et légué à l'Administration municipale de sa patrie adoptive, pour en décorer et enrichir notre Musée naissant, 1° une très-notable collection de tableaux originaux, d'émaux et de gravures d'excellent choix; 2° une foule d'objets de sculpture, bustes et modèles, tant en plâtre qu'en terre cuite et non cuite, également originaux, et provenant tous d'habiles artistes.

L'ouverture du testament ayant confirmé, dès le lendemain, cette intéressante nouvelle, votre pensée à tous, Messieurs, fut d'entendre exprimer, dans notre Séance publique la plus prochaine, l'éloge du donateur, en témoignage de votre juste reconnaissance pour la générosité du bienfait.

Le 9 mars suivant, le Conseil municipal de la ville de Troyes, parmi lequel figure un assez grand nombre de nos honorables collègues, rendit, sur cette matière importante, deux Arrêtés spéciaux.

L'un, relatif à l'acceptation légale du legs dont il s'agit, prononce, entre autres dispositions, que le portrait de M. Morlot sera exécuté par M. Valton, peintre en cette ville, et placé au Musée en signe de gratitude.

L'autre considère qu'en fournissant les moyens de réunir dans un même local tout ce qui peut contribuer à instruire les habitans de Troyes et du Département, exciter leur émulation et accroître leur goût pour les sciences naturelles et les beaux-arts, l'Administration municipale participe à l'œuvre de la Société d'agriculture, dont les soins et les efforts tendent à former, dans l'enceinte des bâtimens de la Bibliothèque, un établissement vraiment monumental.

En conséquence de ces motifs, ledit Arrêté autorise M. le Maire à mettre à votre disposition la salle au rez-de-chaussée, dépendant des bâtimens de St.-Loup (en ce moment occupée par l'école mutuelle des filles), pour y déposer les tableaux, modèles et produits d'arts destinés au Musée déjà commencé dans les salles adjacentes.

Il vous eût été agréable, Messieurs, de profiter de ce jour solennel pour initier en quelque sorte le public à la connaissance des curieux objets dont il est appelé à jouir. Des raisons indépendantes de

vos sollicitudes et de la vigilance du Conseil municipal n'ont pas encore permis de mettre en état le local désigné dans la ville, en remplacement de la salle de S^t.-Loup, qui doit servir à leur exposition. L'ajournement en est donc inévitable. Mais, grâce à vos soins persévérans, grâce à l'obligeance éclairée de M. le Préfet, l'attente, à cet égard, ne sera que passagère, et le délai de peu de durée.

Quant à notre collègue, M. Valton, dont rien ne paraît avoir contrarié ni rallenti le travail, il s'est empressé d'accomplir son mandat, en retraçant avec fidélité les traits du testateur, au moment où celui-ci convertit en tableau une gravure faite d'après un ouvrage du Guide, représentant Déjanire enlevée par le centaure Nessus.

Si vous n'y remarquez point de difficultés, Messieurs, on pourrait, ce me semble, le jour de la séance publique, suspendre momentanément ce portrait dans un lieu apparent de la salle. Ceux d'entre nos concitoyens qui mettent quelque intérêt à voir la ressemblance du modeste fondateur de notre Musée de peinture seraient du moins certains de s'en former une idée juste et d'y contempler l'image vraie d'un ami sincère de leur pays.

Messieurs, investi par votre choix des fonctions de Président annuel, pendant le cours de cet exercice, on assure qu'il m'appartient exclusivement de faire entendre devant vous l'éloge de cet homme de bien. S'il ne fallait, pour m'en acquitter dignement, que de la conviction et du zèle, je serais prompt à l'en-

treprendre. Mais, cela seul ne suffisant pas, je me sens, à juste titre, fondé à craindre que la tâche ne soit bien lourde pour mes forces.

Par bonheur, Troyes est peut-être l'une des cités de France où le véritable patriotisme exerce sur les cœurs l'empire le plus réel. On y est Français, sans doute, très-excellent Français, mais sans préjudice du nom Troyen qu'on y chérit, dont on fait gloire, et auquel on s'attache d'autant plus qu'on apprécie et connaît mieux les qualités qui le distinguent. S'agit-il, parmi vous, de se consacrer à de pénibles recherches, de faire un acte généreux, d'environner de faveurs une entreprise recommandable? Pour peu qu'il en découle sur la famille urbaine quelque évidente utilité ou quelque honorable splendeur, comme vos volontés sont puissantes, Messieurs! vos émotions profondes! vos bienveillances unanimes!!!

Je ne le dissimule point, ces réflexions me rendent à mon courage. Fortifié de vos sentimens, et sûr de rencontrer en vous des sympathies qui me secondent, ma timidité s'évanouit, mon espoir renaît plus confiant, et je m'offre sans balancer à votre indulgente attention.

ÉLOGE DE M. MORLOT.

Dominique Morlot naquit à Langres, le 11 août 1759, de Pierre Morlot, potier d'étain, et chef d'une famille de dix enfans. Dominique, l'aîné de

tous, fut naturellement destiné à embrasser l'état de leur père. On l'exigea, il obéit. Mais un goût passionné pour le dessin et la peinture, qui l'obséda presque dès son bas âge, et fut plus opiniâtre que sa résignation, le contraignit de l'abandonner. Joseph Morlot, l'un de ses oncles, peintre au-dessus du vulgaire, dont on assure qu'il existe encore un tableau dans l'église cathédrale de Dijon, lui donna les premières notions de son art. Des motifs que l'on ignore, et qu'il importe peu de connaître, lui ayant fait supprimer tout-à-coup les soins qu'il accordait à son neveu, celui-ci les retrouva plus obligeans auprès d'un sculpteur de Langres, nommé *Bezançon*, homme de talent et d'esprit, dont les ouvrages jouissent encore en cette ville d'une estime très-méritée.

Les passions se ressemblent toutes : le retardement les irrite, l'obstacle les rend absolues, quelle que soit la cause dont ils procèdent. En 1775, M. Morlot, à peine âgé de seize ans, reconnut avec amertume que les moyens d'instruction circonscrits dans son pays natal ne suffisaient déjà plus à son impérieux besoin d'apprendre. Hors de Paris point de salut ! Tel fut en France, dans tous les temps, la devise des étudians et des artistes : Morlot l'arbora dans son cœur. Paris devint, dès ce moment, le but de ses sollicitudes, le seul point de mire de tous ses vœux. Mais à Paris plus qu'ailleurs l'étude exige un peu d'aisance ; il y faut vivre enfin, indemniser ses maîtres, et le jeune Morlot s'y rendait, non-seule-

ment dénué de fortune, mais sans appui, sans guide, sans l'ombre même d'un protecteur. En vain son père, en vain ses amis les plus tendres se liguent contre son projet, et s'arment, pour l'en détourner, de considérations accablantes ; rien n'ébranle sa résolution. Il part, escorté de l'espérance, des promesses de l'avenir, d'une sobriété invincible, et d'un intrépide vouloir.

Aussi, dans cette lutte généreuse de l'ardeur de s'instruire contre des privations de toute espèce, partageant laborieusement ses heures entre des travaux mercenaires commandés par les marchands et les leçons de l'Académie de peinture, ne dévia-t-il jamais de sa constance énergique, ni de sa frugalité austère.

Tant de courage reçut son prix. Son existence, de jour en jour améliorée, lui permit, à la longue, de se consacrer davantage à ses études chéries. Son infatigable application le fit remarquer de ses professeurs, et les remplit tout-à-la-fois, et d'affection pour sa personne, et de bienveillance pour ses progrès. Ces derniers notamment s'en ressentirent bientôt : ils devinrent évidens, multipliés, rapides. Morlot lui-même commençait à entrevoir le terme de ses efforts, et l'accomplissement prochain de ses espérances, lorsqu'en 1779, moins de quatre ans depuis son départ, la nécessité de soulager sa famille en succédant à l'état de son père, que la mort venait de lui enlever, le rappella brusquement à Langres...... Quelle fut à cette nouvelle

inattendue, le désespoir de l'excellent jeune homme? Je n'essaierai point de l'exprimer. C'est à la suite de tant d'épreuves, après de si pénibles combats, quand sa conscience lui révèle, avec le sentiment de ce qu'il peut, la certitude de parvenir au degré de talent qu'il ambitionne, que la main de fer de la destinée l'arrête en son essor, l'anéantit dans son avenir, et change tout-à-coup à ses yeux la plus flatteuse réalité en illusion froide et barbare !!! Mais la douleur le presse en vain : sa mère, ses sœurs, ses frères n'ont plus d'autre soutien que lui : voilà l'unique objet qui le frappe, la seule pensée qui le préoccupe. Il eût payé de sa vie entière la gloire d'être un célèbre peintre : sa piété filiale leur sacrifie jusqu'à l'espoir fondé de le devenir un jour.

De retour au sein de sa famille, M. Morlot subit, avec une généreuse persévérance les ennuis qui l'y attendaient, et la violence faite à ses goûts. Attaché sans réserve aux devoirs de sa profession mécanique, il s'y adonnait avec scrupule. Et quand, de fois à autres, il s'exerçait à la peinture, c'était toujours par forme de délassement, et sans leur préjudicier.

Une existence plus analogue à ses penchans et à la nature de ses lumières vint pourtant mettre un terme à cette fatigante contrainte. En 1794, la place de Professeur à l'École de Dessin étant venue à vaquer à Langres, M. Morlot y fut pourvu, et les succès qu'il y obtint justifièrent sans interruption, pendant vingt-deux années, à quel point il en était

digne. Père affectueux plutôt que le maître de ses élèves, sa vigilance n'eut d'égale que leur tendre vénération ; et, de même que ses soins avaient été sans bornes, de même leur gratitude demeura sans limites. Pour nous, écrivait, il y a quelques mois, dans un article nécrologique du journal de la Haute-Marne, M. Aubert, l'un d'eux, homme des plus considérés de la ville de Langres, aujourd'hui son premier magistrat : « Pour nous (écrivait-il), qui » avons été son élève, et honoré de sa constante » amitié, qu'il nous soit permis d'exprimer publi- » quement nos regrets, et de tracer ces lignes en » témoignage du plus juste souvenir, et de notre » vive reconnaissance. »

On peut regarder ce changement survenu dans la position de M. Morlot, comme le vrai point de départ de ses étonnans progrès dans l'art de la peinture. Pendant la première période qui suivit son retour de la capitale, il avait été réduit, pour ses études particulières, aux seuls tableaux de Richard Tassel, peintre langrois du dix-septième siècle, imitateur du Guide, dessinateur quelquefois incorrect, mais coloriste fort distingué. Aussi avait-il conservé pour les brillantes qualités de ce maître, objet de ses premières admirations, une sorte de préoccupation chaleureuse, qui semblait à quelques personnes tenir un peu de l'engouement : cela ne messied point dans un artiste. M. Morlot, d'ailleurs, sans avoir été contemporain de Tassel, pouvait à juste titre passer pour son élève. C'était à force de

copier ses ouvrages, qu'il avait acquis l'habitude de manier habilement le pinceau; et des portraits de famille qu'il fit vers cette époque, attestent combien il eût excellé dans ce dernier genre, si des raisons que je vais déduire n'étaient venues l'en détourner.

La présomption, en matière de beaux-arts, est sans doute un dangereux défaut. Elle nous fait voir dans nos talens une supériorité qu'ils n'ont pas, et paralyse, comme superflues, nos tentatives pour y atteindre. Mais il en est un autre, également préjudiciable, quoique d'une nature tout opposée. C'est celui qui nous porte à nous rabaisser à nos propres yeux, et à nous apprécier mal à propos au-dessous de ce que nous valons en effet. Le dernier de ces travers, le moins commun des deux, M. Morlot l'exagérait.

L'école moderne de peinture chaque jour fleurissait en France plus admirable et plus féconde. L'aspect de ses magnifiques chefs-d'œuvre le remua jusqu'à l'enthousiasme, l'émerveilla jusqu'au délire, et ne lui laissa plus que de l'indifférence pour les compositions de tous les autres genres. Malheureusement, sa défiance de lui-même eut encore plus d'empire que son exaltation. Ses amis eurent beau l'exciter à livrer son pinceau facile et correct aux impulsions immédiates de la nature, à créer au lieu d'imiter, à peindre d'après lui enfin; il restreignit son ambition à retracer avec une pureté consciencieuse ces incomparables modèles, et à s'environner de souvenirs qui pussent sans cesse les lui rappeler.

Voilà comme il reproduisit, soit d'après leurs originaux, soit d'après des gravures qui en paraissaient alors, plusieurs tableaux, de Guérin, de Girodet et du célèbre David. Parmi les brillantes copies qu'il a faites de différens chefs-d'œuvre de ces illustres artistes, on cite notamment, avec un légitime éloge, la mort de Socrate, ouvrage par lui entrepris il y a environ cinq ans, et dans lequel, malgré l'absence du tableau original, il a su conserver toute la beauté des têtes, et la correction du dessin.

Le Mariage samnite qu'il fit d'après Monsiaux, et le Jugement de Salomon, d'après le tableau original de Bon Boullongne, témoignent évidemment de son extrême habileté à saisir les diverses manières, et le ton de couleur particulier à chacun des maîtres qu'il imitait.

Quelques personnes ne peuvent lui pardonner d'avoir peint d'après des gravures. A moins de s'être flatté, disent-elles, d'atteindre à la hauteur des originaux primitifs, fatuité aussi éloignée de sa raison que de la trempe de son caractère, et que, bien certainement, il n'eut jamais, c'était, en définitive, s'appliquer à travailler sans but, et se condamner de gaîté de cœur à un néant inévitable.... La conséquence est bien sévère! Examinons si elle est fondée.

Depuis quand la vive reproduction d'une œuvre de génie ne serait-elle plus, de la part du reproducteur, qu'une nullité gratuite? L'acteur qui repré-

sente sur la scène un rôle difficile et brillant, qui l'embellit de ses nobles gestes, qui prête sa voix à son langage, son intelligence à ses pensées, et le feu de son âme à l'expression de ses sentimens, cet acteur, dis-je, n'est, à tout prendre, qu'un fidèle et savant copiste des sublimes inspirations du poëte, qu'il rappelle avec vérité, qu'il colore avec énergie. Le public couronne l'un et l'autre ; mais, dans les lauriers qu'il décerne, son équité ne les confond pas : il applaudit l'un comme auteur, l'autre comme habile interprète, et sans que leurs lots soient pareils, chacun a sa part de la gloire.

L'analogie est sensible. On ne peut nier avec bonne foi, ce me semble, que la gravure ne soit à la peinture ce que l'ombre est au corps qui la projette, ce que la simple lecture est à l'action théâtrale, ce qu'est l'astre des nuits aux rayons éclatans du jour. Ces propositions bien établies, retracer, au moyen des couleurs, les beautés d'un tableau exprimées seulement par la gravure, et les retracer avec talent, n'est-ce pas transmettre, à la faveur de sa propre intelligence, par les facultés de sa mémoire et par ses émotions personnelles, les admirables inspirations du peintre créateur, les raviver à tous les yeux, et en composer, à la manière de notre acteur, une éloquente représentation digne à son tour qu'on l'applaudisse et qu'on l'admire ? Nul doute que l'estime accordée à cette œuvre d'imitation ne doive être inférieure à celle qui environne l'original : mais il y a loin de l'honorable

part qui lui en reste, à ce déni de justice décourageant supposé par les adversaires.

Quoi qu'il en soit, sans adhérer, comme on le pense bien, à ce système de réprobation contre la source de ses principaux ouvrages, M. Morlot croyait pourtant qu'une simple copie de tableau ne devait être admise qu'avec beaucoup de circonspection dans un Musée public; et c'est la raison pour laquelle il s'est abstenu de comprendre, dans les dons qu'il a faits au nôtre, aucune de ses productions personnelles, de celles-là même qu'il avait le mieux soignées, et qu'il estimait davantage.

A cet égard, Messieurs, vous n'entendrez pas sans intérêt l'avis de notre estimable Collègue, M. Arnaud, juge orthodoxe en ces matières, à qui j'aime à reconnaître que je dois la meilleure part des notions recueillies sur les talens et les travaux de notre généreux testateur. Voici comme il s'exprime dans un document que j'ai sous les yeux.

« Les deux derniers ouvrages de M. Morlot (âgé, lorsqu'il les fit, de plus de soixante-douze ans), » sont de riches intérieurs dans lesquels il a rendu » avec une justesse admirable toute la légèreté des » lignes, et la finesse de ton de ses modèles. Ces » jolies productions feront toujours regretter vivement que sa modestie exagérée l'ait empêché de » joindre quelques tableaux de sa main au legs déjà » si précieux qu'il nous a fait. »

Pendant l'année 1816, M. Morlot, à l'exemple de beaucoup d'autres, eut le malheur d'être en

proie à la persécution de l'esprit de parti et aux violences de la réaction. Des rivaux de ses talens jalousaient son emploi. Sous le masque d'un dévouement absolu pour le Gouvernement d'alors, ils lui imputèrent, suivant l'usage, d'extravagans projets, et le noircirent de calomnies absurdes. Toute la ville était là, pour le justifier et les confondre.... Leur malice fut écoutée cependant!!! Empressons-nous de le dire : sa disgrâce ne fut qu'éphémère, leur triomphe ne dura qu'un jour.... Mais ce jour le mit aux abois. Le coup était poignant, la blessure profonde, son ressentiment n'eut point de terme. A dater de cette pénible époque, il prit son pays en dégoût, ses froids amis en aversion; et, déférant aux instantes prières des membres influens de sa famille, qui le conjuraient depuis longtemps de venir se fixer auprès d'eux, il accourut offrir à la Cité troyenne son cœur, son dévouement, sa vie, et l'enrichir d'un loyal habitant, modèle de probité civique et de vertueuse simplicité.

Qui de vous n'a pas rencontré, Messieurs, soit assis à l'ombre des mails, soit marchant à pas lents sous leurs voûtes silencieuses, un vieillard à l'œil vif, au bienveillant sourire, au maintien calme et réservé ? Paisible et grave comme lui, éblouissant par sa blancheur, un docile animal son compagnon fidèle, ou repose à ses pieds, ou le distrait par ses caresses. Promeneurs et passans se plaisent à les remarquer. Les écoliers surtout s'épanouissent à leur aspect : Voilà Fidélio, disent-ils : le républi-

cain n'est pas loin.... Et les écoliers ont dit vrai.... Entendons-nous, toutefois, ceci réclame explication.

Un effet des plus déplorables dans les dissensions politiques, c'est que la détestation des forfaits qu'elles amènent, à force de réagir sur les pensées, et des pensées sur le langage, finit souvent par corrompre sa propre source, et par fausser; bon gré mal gré, les conséquences qui en dérivent. Depuis que, sous le nom de la *République*, les crimes de la terreur ont ensanglanté nos annales, ce mot, idole des temps antiques, est devenu l'effroi du nôtre. Le bon Morlot, dans sa droiture, de la chose écartait l'abus. La république qu'il chérissait, qu'il regretta jusqu'à la fin, c'était celle que, dans les plus beaux jours de notre première révolution, tant de gens d'honneur avaient cru possible; celle à qui le sage auteur de l'*Esprit des Lois* donnait pour base la vertu, pour but l'amour de la patrie, pour résultat le bonheur de tous; cette république enfin, dont l'éloquent Jean-Jacques avait écrit : qu'elle serait le gouvernement des dieux, s'il y avait un peuple de dieux.

Vers la fin du mois d'août mil huit cent trente-deux, M. Morlot fut atteint d'une assez violente rétention d'urine, qui le fit cruellement souffrir. L'hiver suivant, sa maladie changea de nature, et devint une affection du cœur, compliquée d'hydropisie, de laquelle il mourut presque subitement le vingt-six février de l'année présente, et sans éprouver d'agonie.

Fils vertueux, bon parent, bon père et excellent époux, les fruits que la Providence accorde d'ordinaire à la culture de ces pieuses vertus le suivirent au-delà du cercueil. Lorsqu'en exécution du testament, le Conseil municipal députa des Commissaires pris dans son sein, pour réclamer les divers objets afférens à notre Musée, ces envoyés trouvèrent les membres de la famille encore dans l'étonnement de la mesure qui les privait du droit de les posséder. Certes ! un accueil morose et froid de la part de ces derniers pouvait bien sembler excusable, et n'aurait étonné personne. La réception qu'on leur fit, au contraire, fut affectueuse et obligeante. Les héritiers, comme à l'envi, ne parurent animés que d'un seul vœu : celui de convaincre chaque donataire qu'ils ratifiaient avec respect l'œuvre de leur père bien-aimé, qu'ils s'y associaient de tout leur cœur, et la consacraient aux Troyens, comme un tribut à sa mémoire.

Honnête et généreux Morlot ! En butte presqu'en naissant aux plus pénibles vicissitudes, la patrie, l'amitié, les arts n'en ont pas moins rempli sans relâche le cours de ta longue existence. Quand ton sort redevint tranquille, tu les chéris de même, et les cultivas mieux. En nous léguant sur ton tombeau leurs trésors réunis par toi, tu leur rendis un noble hommage ; et ton dernier acte envers eux ne fut qu'un touchant résumé de l'histoire de ta vie entière.

NOTICE

GÉOLOGIQUE

SUR TROYES, SUR LA ROUTE DE TROYES A NOGENT ET SUR LA CONTRÉE COMPRISE ENTRE NOGENT ET BESSON;

Par M. LEYMERIE, *Secrétaire-Adjoint.*

MESSIEURS,

Troyes est située dans la vallée de la Seine, sur un terrain d'alluvion composé de gravier et d'une terre argilo-calcaire d'un gris-jaunâtre. Ces deux variétés de terrains se trouvent souvent réunies; mais on les trouve aussi séparément dans une étendue assez considérable. Le gravier domine vers le sud-ouest, en allant vers les sources de la Seine; il s'étend jusque vers St-Parre-les-Vaudes, où il est très-développé. A deux lieues de Troyes, dans cette même direction, au château de Villebertin, on a trouvé dans la grève, à quelques pieds de profondeur, plusieurs dents bien conservées, qui ont été reconnues par M. Cuvier pour appartenir à l'éléphant d'Asie. La terre argilo-calcaire s'étend principalement vers Auxerre et vers Paris. On y trouve des dents de cheval, des hélices et des ambrettes. Elle forme un banc très-puissant au lieu dit *les Hauts Clos*, au S. O.

de la ville; on l'y exploite depuis très-long-temps pour la construction.

Si l'on ne tient pas compte de ce terrain d'alluvion, Troyes se trouve à-peu-près sur la ligne qui forme la limite entre la craie et le terrain de grès vert et d'argile (gault) qui forme une bande traversant tout le Département du N. E. au S. O. Elle comprend Montiéramey, Gérodot, Briel, Brienne, Dienville, Chaource, Ervy, etc. En sortant de Troyes par St.-Julien, Menois, vers le S. E., on est de suite sur le gault; mais, de tous les autres côtés, on marche sur la craie, de telle sorte que la ligne de séparation de la craie et du green-sand forme une ligne ondulée qui coupe tout le Département du N. E. au S. O., et qui laisserait la ville au N. O., à 2 lieues environ, si elle ne venait, pour ainsi dire, la chercher en s'infléchissant dans son voisinage, de manière à former un cap dont Troyes occupe le sommet. A droite de cette ligne, se trouve le greensand et ensuite le terrain oolithique; à gauche, jusqu'aux confins du Département, il n'y a que de la craie.

Après avoir établi, aussi précisement qu'il nous a été possible, la position géologique de Troyes, nous allons partir de ce point pour suivre la route de Paris qui se dirige à peu près au N. O. c'est-à-dire perpendiculairement à la limite de la craie. En suivant cette direction jusqu'au Département de Seine et Marne, nous ne quitterons pas le terrain crayeux. Il ne faut pas s'attendre, par conséquent, à recueillir des faits géologiques bien variés, ni bien curieux;

néanmoins, considérée comme devant fournir quelques matériaux à la statistique géologique du Département de l'Aube, cette course ne sera pas sans quelque utilité.

Immédiatement après Troyes, en sortant par le faubourg St.-Martin, on se trouve sur la terre d'alluvion; mais, en continuant sa route, on voit la craie de distance en distance, et, d'ailleurs, les collines qui encaissent la vallée à droite et à gauche, en sont entièrement composées. Cette craie renferme peu de fossiles; on y a trouvé la *Terebratula semiglobosa*, le *Spatangus coranguinum*, quelques fragmens très-rares de têt de Catillus. On n'y rencontre jamais la moindre trace de bélemnites; elle est riche en pyrites globuleuses. Les silex ne s'y trouvent qu'à la partie supérieure dans une terre souvent argilo-ferrugineuse. La montagne de Montgueux, que l'on voit à gauche, à deux lieues de Troyes, renferme même des lits de soufre pulvérulent mêlé de sélénite dans des géodes de fer oxidé hydraté pyritiforme. Les pyrites de cette localité et de quelques autres contiennent quelquefois de la sélénite limpide, et d'autres fois on trouve, à leur centre, une térébratule pyritisée (1). Cette craie est plus dure que celle de Paris; elle est exploitée comme pierre de construction.

---

(1) La découverte de ces deux accidens remarquables est due à M. Cottet, Aide au Cabinet d'Histoire naturelle.

A trois lieues, sur la route près de Malmaison, on remarque une grande craïère où l'on commence à trouver des silex dans la masse même de la craie. Ces silex sont en rangées horizontales et en veines plus ou moins verticales. Les premiers sont souvent très-gros (1 pied cube et plus), leurs couleurs sont pâles. Ils sont plus massifs et moins tuberculeux que ceux de Meudon. J'ai trouvé dans cette carrière des empreintes et des fragmens de têt du *Catillus Lamarkii*. J'y ai remarqué une faille qui est rendue sensible par un lit de marne verte qui se trouve interrompu brusquement à une certaine hauteur, au contact d'une fente ferrugineuse, pour reparaître à un niveau bien inférieur à partir de la même limite; de sorte que la portion de la masse crayeuse qui se trouve à gauche de cette fente s'est affaissée postérieurement à la formation de la craie.

De Malmaison à Faverolles ou St.-Hilaire, le terrain crayeux ne présente rien de nouveau; on voit reparaître, de temps en temps et particulièrement aux Grès, la terre d'alluvion presque toujours avec les mêmes caractères.

Près des Granges, à Ossey-les-trois-Maisons, il y a un puits dit *la Françonnée*, remarquable par ses intermittences. Tous les dix ans environ, de mars à juillet, une masse d'eau considérable s'élève rapidement, déborde et inonde une grande étendue de pays; ce puits est creusé dans la craie.

A Faverolles on commence à apercevoir des grès erratiques. Ce sont des blocs offrant souvent la forme

d'un parallélipipède plus ou moins tronqué, dont les arrêtes et les angles auraient été émoussés. Ils sont toujours complètement isolés les uns des autres, et n'ont aucune relation avec le terrain sur lequel ils reposent. Ils sont assez rapprochés dans plusieurs localités pour gêner beaucoup la culture. Ils sont toujours assez gros; il n'est pas extrêmement rare d'en trouver qui ont 2 mèt. de long sur 1 m. de large, et autant de haut. Quelques-uns ont servi d'autels druïdiques. Ils m'ont paru plus abondans sur les hauteurs que dans le fond de la vallée. Peut-être cela tient-il à ce que ceux qui occupaient cette dernière position ont été exploités de préférence, comme étant plus rapprochés de la route et des lieux propres à recevoir des habitations. Leur texture est grenue à petits grains; rarement on trouve des blocs passés à l'état de meulière compacte. Quelques-uns renferment des silex empâtés. La masse de certains blocs est criblée de cavités plus ou moins cylindriques. Enfin il arrive souvent, près de Faverolles, que la face supérieure est recouverte d'une croûte blanche calcaire concrétionnée en choux-fleurs. Ces grès sont très-durs; on est obligé, pour les exploiter, de faire un trou dans la terre au-dessous de chaque bloc, et d'y faire brûler un fagot. L'action de la chaleur fait éclater la masse en fragmens que l'on reprend ensuite en sous-œuvre. Dans une course faite avec M. Clément-Mullet, nous avons vu, derrière l'auberge de ce village, une exploitation de terre d'alluvion. Elle contient beaucoup de fragmens

crayeux et de silex pyromaques d'une forme allongée ; de gros blocs de grès sont engagés dans la masse et mêlés avec des conglomérats de grève, de craie et de silex ; le tout semble dû à l'action d'un violent courant. Une bélemnite, trouvée dans ce même terrain, s'accorde avec la direction que semble suivre la traînée des Grès, pour nous indiquer que ce courant n'est pas venu dans la direction de Troyes à Faverolles ; car, de ce côté, jamais on n'a rencontré dans la craie la moindre trace d'une bélemnite. En continuant à suivre la route de Paris, on ne quitte guère les blocs jusqu'à la limite du Département, un peu après Nogent. Cependant, à partir de Pont-s.-Seine, ils deviennent beaucoup moins abondans, aux environs de la route, ce qui peut provenir de ce qu'on en a employé jadis une très-grande quantité pour la construction du château et du village de Pont. Ces blocs erratiques existent à Fays, Charmoy, Avant, Ferreux, Gelanes, Marcilly-le-Hayer, Nogent, la Saussotte, etc. Ils paraissent occuper tout le terrain compris entre la limite du Département, à l'ouest, et une ligne qui passerait par Faverolles, en se dirigeant à-peu-près du nord au sud. Cette traînée se prolonge vers Pont-sur-Yonne où je les ai retrouvés ; sur cette direction se trouvent Nemours et Fontainebleau. La cause qui a disloqué les couches de grès de ces contrées coïnciderait-elle avec celle qui a violemment entraîné jusque dans notre Champagne les blocs erratiques dont nous venons de donner la description ?

A Pont-sur-Seine on peut observer sur la gauche de la route un aqueduc souterrain creusé dans une colline crayeuse pour servir de réceptacle à toutes les infiltrations aqueuses qui existent dans la craie. Cet ouvrage a été construit pour procurer une eau courante au château. On peut parcourir toute cette galerie qui a une très-grande étendue. Elle est tapissée supérieurement et latéralement de belles stalactites panniformes, remarquables par leur tissu lamellaire et par leur pureté. Elles figurent dans presque toutes les collections de minéralogie.

Aux environs de Nogent, je n'ai pas eu l'occasion d'examiner la masse crayeuse; mais à Villenauxe, à 3 lieues de là vers le nord, on trouve la craie blanche, tendre, avec des lits horizontaux de silex. Elle contient la *Terebratula magas pumilus*, le *Podopsis truncata*; des Catillus, des bélemnites et des ananchites; j'ai lieu de croire qu'elle présente à-peu-près les mêmes caractères aux environs de Nogent. Puisque j'ai cité la craie de Villenauxe, je ferai connaître un accident assez remarquable que nous avons observé, M. Clément et moi, dans le grand et profond ravin appelé *la voie neuve*. Il existe de chaque côté de ce ravin, dans la masse crayeuse, des échancrures très-profondes remplies de terre et de nombreux blocs de grès erratiques. Ces échancrures se correspondent parfaitement et coupent le ravin à-peu-près dans la direction de l'axe de la traînée des blocs dont il a été question plus haut. Le fond du ravin lui-même contient une certaine

quantité de ces mêmes blocs. Ne serait-ce pas là une nouvelle trace du violent courant qui a transporté dans ces contrées ces masses isolées qui paraissent tout-à-fait étrangères au sol qui les supporte ?

Si nous quittons la route de Paris pour nous diriger vers le nord, en suivant le chemin de Nogent à Villenauxe, nous trouverons, à une lieue à gauche, la montagne de St.-Parres, dont la coupe peut être considérée comme classique pour notre Département. La base de la montagne est de craie, comme on peut s'en assurer facilement en observant une carrière ouverte dans le bas du côteau. Vers la partie moyenne, on remarque une bande d'argile rougeâtre, au-dessus de laquelle se trouve une source ; enfin la partie supérieure est formée par un calcaire d'eau douce. Ce calcaire est formé de couches alternantes d'un calcaire marneux pétri de paludines, de lymnées et de planorbes (les paludines dominent), et d'un calcaire compacte d'un blanc légèrement jaunâtre où l'on ne trouve presque jamais de coquilles. Cette dernière variété serait excellente pour la lithographie si elle n'était un peu marneuse ; elle est souvent dendritique, et renferme çà et là des cristaux de chaux carbonatée inverse, forme qui paraît, pour la première fois, dans le Département de l'Aube, avec les terrains tertiaires dont elle est la compagne inséparable, et même l'indice jusqu'à un certain point. Tout ce calcaire d'eau douce donne une excellente chaux

hydraulique. Sa puissance est considérable et son étendue très-grande ; il se prolonge probablement jusqu'à Provins et peut-être au-delà. Sans ce terrain lacustre, quelques autres calcaires et quelques blocs de meulières qui ne sont pas fort éloignés, l'on ne pourrait citer dans le Département de l'Aube aucune formation tertiaire; car je ne crois pas qu'on puisse mettre en ligne de compte les silex enveloppés dans la terre rougeâtre qui surmontent la craie dont ils ne sont, je crois, qu'une dépendance.

En continuant à suivre le chemin de Villenauxe, on arrive bientôt à la Saulsotte, et en se rendant de là à Resson, qui dépend de cette Commune, on trouve un petit mamelon qui est un terrain de tuf très-bien caractérisé. Ce terrain repose sur une argile rouge qui paraît être la même que celle qui sépare la craie du terrain d'eau douce dans la montagne de St.-Parres. Elle occupe par conséquent la place de l'argile plastique du bassin de Paris. La roche la plus remarquable de ce tuf est une pierre entièrement composée de plantes marécageuses (chara) incrustées de chaux carbonatée. Sa texture est réticulée souvent avec élégance, et, comme les tiges minces qui se croisent pour former ces réseaux laissent entr'elles de grands vides qui sont très-imparfaitement remplis, ces pierres ont beaucoup de légèreté ; elles sont néanmoins assez solides et se lient parfaitement au mortier. On les recherche pour la construction de certaines voûtes : elles sont connues dans le pays sous le nom de *ressons*.

Des morceaux choisis de cette pierre forment les plus jolis échantillons de chaux carbonatée incrustante que l'on puisse placer dans les collections minéralogiques. Sa couleur est le blanc légèrement jaunâtre ou la couleur rouille de l'oxide de fer hydraté qui la souille quelquefois. Ces incrustations forment une couche assez épaisse dans une masse de tuf terreux, blanchâtre ou grisâtre, contenant des petits fragmens de craie et du gravier. Ce tuf est criblé de cavités cylindriques formées préalablement par des tiges de roseaux. Nous y avons trouvé, avec M. Clément, des empreintes de feuilles de scolopendres, dont les ondulations et tous les menus détails étaient parfaitement représentés, et des hélices dont les couleurs avaient conservé presque toute leur fraîcheur. Le pays compris entre Nogent et Resson est très-marécageux ; il est probable qu'il existait jadis, près de ce dernier endroit, un marais dans lequel s'étaient développées les plantes aquatiques dont nous venons de parler et particulièrement les *chara*. A une certaine époque, ces marais se trouvèrent sans doute en communication avec une source dont les eaux tenaient en dissolution du gaz carbonique. Ces eaux ayant traversé, avant de venir au jour, les couches calcaires des collines environnantes, avaient dissous du carbonate de chaux qu'elles ont laissé déposer ensuite dans les tiges végétales en perdant leur acide carbonique. D'abord ces eaux, se trouvant étendues par celles des marais, formèrent des incrustations délicates ;

mais bientôt elles devinrent prépondérantes, et la masse, déposée grossièrement et avec abondance, enveloppa de toutes parts les incrustations précédentes avec les coquilles qu'elles renfermaient. Les graviers, les fragmens de craie et l'absence des incrustations que l'on remarque dans la partie la plus grossière de ce dépôt, sembleraient autoriser à penser que la cause qui a produit nos alluvions a suivi celle qui a donné naissance aux incrustations et a puissamment contribué à combler ce marais et à intercepter ses communications avec la source. Ce qui donne beaucoup de probabilité à cette opinion, c'est la découverte que l'on a faite dans ce terrain d'une dent d'éléphant. Cette dent offre cela de remarquable qu'elle laisse exhaler une odeur très-marquée d'acide hydro-chlorique (1).

---

(1) M. Dublanc, auquel j'ai remis une portion de ce fossile, a eu la bonté d'en faire une analyse dont voici le résultat :

Phosphate de chaux..............	6	50
Carbonate de chaux..............	»	10
Muriate de chaux................	»	08
Matière animale.................	3	12
Sulfate de chaux................	»	20
TOTAL....................	10	»

M. Dublanc a vainement cherché, dans l'échantillon qu'il a soumis à ses expériences, le fluate de chaux annoncé par Klaproth et constaté par Vauquelin dans les dents fossiles d'éléphant.

De tous ces faits nous pouvons tirer les conclusions suivantes :

1°. La ville de Troyes est située sur un terrain d'alluvion, composé de gravier à dents d'éléphant d'Asie, et d'une terre argilo-calcaire à coquilles terrestres et d'eau douce. En faisant abstraction de ce dépôt, elle se trouve sur la limite de la craie ;

2°. Autour de la ville, la craie se montre partout, toujours en négligeant le terrain d'alluvion, excepté dans une seule direction vers le sud-est (vers Menois). Dans le voisinage de la ville, elle est assez dure pour servir de pierre de construction ; elle ne renferme pas de lits horizontaux de silex, elle ne contient pas non plus de bélemnites, de podopsis, etc. A mesure qu'on avance vers Paris, les silex paraissent, les catillus deviennent plus abondans, puis enfin, aux environs de Nogent, la craie prend tous les caractères minéralogiques et zoologiques de la craie blanche de Meudon ;

3°. Si l'on mène vers Faverolles ou St.-Hilaire une ligne dirigée à-peu-près du nord au sud, tout l'espace compris entre cette ligne et la limite du Département vers l'ouest est recouvert de grès en blocs erratiques, dont la traînée se poursuit par Pont-sur-Yonne, dans la direction de Nemours et Fontainebleau. Plusieurs faits semblent prouver que ces blocs ont été amenés par un courant venant de l'ouest-sud-ouest. Cette cause, à laquelle nous attribuons la présence des blocs erratiques dans le Département de l'Aube, n'est peut-être pas sans

quelque rapport avec celle qui a disloqué les couches de grès de Nemours et de Fontainebleau ;

4°. Entre Nogent et Villenauxe se trouve un lambeau de terrain tertiaire, le seul qui existe dans tout le Département ;

5°. Sur ce terrain tertiaire se trouve, près de Resson, une petite formation de tuf très-remarquable. Elle contient de nombreuses incrustations végétales, des hélices et des débris d'éléphant. La cause qui a produit le terrain d'alluvion du Département de l'Aube n'est peut-être pas étrangère à la formation des matières grossières qui composent une partie de ce dépôt, et à l'obstruction des sources incrustantes qui en ont formé la partie la plus délicate.

SOUVENIRS

D'UNE VISITE AUX RUINES D'ALISE ET AU CHATEAU DE BUSSY-RABUTIN.

..... C'était le 2 août 1829 ; je quittais Dijon après un séjour qui m'avait paru trop court, pour revenir à Troyes. Pour charmer l'ennui de la route, je songeais à cette belle province de Bourgogne dont je venais d'explorer la plus grande partie ; à ses princes, autrefois souverains, à ses états dont elle était si fière et qui ont exécuté de si grandes choses, à ses gouverneurs héréditaires dans l'illustre maison de Condé qui a laissé tant de traces d'un noble patronage. Je récapitulais les personnages célèbres à différens titres auxquels elle avait donné le jour, et il se trouvait qu'aucune partie de la France, si on excepte la capitale, n'avait fourni à la patrie un tel contingent de gloire. Je me reportais par la pensée en présence de ces monumens des différens âges dont elle offre une si abondante collection (1). Je me disais que la nature ne l'avait

(1) Autun, l'antique Bibracte, excite surtout le plus vif intérêt. Malheureusement les plaintes que, depuis 200 ans, les historiens et les voyageurs ne cessent d'adresser à ses habitans n'ont pas fait cesser l'indifférence qu'ils montrent pour leurs

pas moins favorisée que la fortune. J'avais admiré sa végétation si variée, ses côteaux célèbres dans les deux mondes, ses canaux, ses usines, ses richesses minérales ; et, bien que je ne voulusse

---

monumens. Il faut le dire, elle passe toute croyance. Quand j'y passai, la pyramide de *Couard* se trouvait minée en deux endroits à hauteurs différentes. J'ai appris des voisins que l'une de ces excavations servait à placer des pommes de terre durant l'hiver, que l'autre servait de retraite aux enfans qui y allumaient du feu. Quand je vis les ruines de l'amphithéâtre, un troupeau de porcs et de vaches y paissait, tandis que leurs jeunes gardiens s'amusaient à arracher ce qui restait de constructions au-dessus du niveau du gazon. Le temple de Janus, serré de toutes parts par la charrue et livré aux insultes du premier venu, n'est plus qu'une agglomération de pierres informes, etc. etc. Ces restes précieux appartiennent à des particuliers qui mettent souvent leur existence en question. Ils ne sont pas même placés sous la surveillance du garde-champêtre ou d'une palissade ; un grand nombre a déjà péri. Il n'y avait pas alors dans cette ville toute romaine le moindre réduit destiné à recueillir et à montrer à l'étranger les richesses que le sol récèle et qui, chaque jour, sont découvertes. Les bâtimens de St.-Jean-le-Grand étaient en démolition depuis long-temps, et aucun effort n'était tenté pour exhumer de ses fondations la carte itinéraire tracée sur pierre, si regrettée des savans, et qui suffirait seule pour enrichir un Musée.

Un peintre, M. Jovet, s'élevait avec constance et énergie contre cet état de choses. On m'assure que ses vœux de conservation ont été depuis réalisés en partie par l'Autorité. Moi-même j'ai adressé, en Novembre 1829, un mémoire à ce sujet au Ministre de l'Intérieur, en ma qualité d'intéressé à l'honneur de mon pays et aux richesses nationales.

changer mon pays pour aucun autre, je concevais qu'un Bourguignon pût être fier du sien.

Au relais de Chanceaux, pendant que quelques voyageurs formalistes faisaient la provision obligée de conserves d'épine-vinette, d'autres, et je fus de ce nombre, s'empressèrent d'aller reconnaître dans les bois situés sur la gauche de la route les légers filets d'eau qui, plus loin, deviennent la Seine. Le cœur humain est ainsi fait. On aime à observer comment ce qui est grand a commencé de peu. On se plaît à franchir à pieds joints ce ruisseau qui doit porter des vaisseaux et baigner les murs de grandes cités. De même, dans la vie du prisonnier de St-Hélène, ce n'est pas à ses brillantes victoires, à son élévation prodigieuse, aux actes de sa puissance, que s'attache le plus la curiosité ; les pages qu'on est avide de parcourir sont celles où l'on raconte sa vie d'écolier de Brienne, pauvre et confondu dans la foule, ou bien encore celles où le lieutenant d'artillerie bat le pavé d'une petite ville de garnison et fait imprimer des brochures dont personne ne s'occupe.

Bientôt j'eus occasion de reprendre la seule manière de voyager qui soit à la fois agréable et instructive. A la Villeneuve, je me séparai de mes compagnons de route et de mes bagages, et, tout joyeux de mon indépendance, je m'acheminai, par la traverse, sur le bourg de Ste.-Reine. J'avais le projet d'y visiter l'emplacement de la célèbre ville d'Alise, témoin des derniers comme des plus vaillans efforts

que firent nos ayeux pour échapper à la domination romaine. De là je devais faire une halte au château de Bussy.

Ce château de Bussy me semblait la demeure d'une vieille connaissance devant laquelle il ne m'était pas permis de passer sans m'arrêter. N'avais-je pas en effet vu le comte de Bussy-Rabutin mainte et mainte fois chez sa cousine, la marquise de Sévigné ? C'est que, depuis tantôt 20 ans, je fais mes délices de ses lettres. Quand je les ai lues, je les relis et toujours avec un nouveau charme. Aussi, comme il arrive à l'égard de ceux qu'on aime, rien de ce qui la touche ne m'est étranger. Je connais sa famille comme la mienne. Je vous nommerais tous ses amis et les amis de ses amis. Il n'y a pas jusque aux comptes de ses fermiers dont je n'aie pris une connaissance détaillée, grâce à l'éditeur des lettres publiées en 1814. Je partage ses goûts, je partage ses répugnances ; je n'en excepte que le café, car, pour Racine, à l'époque si loin de nous où l'on devait se justifier comme d'un crime de ne pas admirer ce grand écrivain, il a été démontré jusqu'à l'évidence qu'elle était irréprochable sur ce point. Je suis donc Sévigniste, c'est-à-dire en communauté de goût et de sentiment avec les admirateurs les plus fervens de cette aimable classique. A ce titre, on croit bien qu'il me tarde de faire mon pélerinage aux Rochers, et, en attendant, je regardais comme une bonne fortune de pouvoir passer quelques instans dans un château où elle a fait plusieurs séjours.

Ce château, d'ailleurs, reçoit suffisamment d'intérêt du souvenir de son ancien maître. Le comte de Bussy, trop dénigré de nos jours, après avoir été trop loué de son vivant, a certainement droit à une plus juste appréciation. Une vie peu honorable, des disgrâces soutenues sans dignité, une morgue incroyable, ont disposé peu favorablement ses juges, et l'homme a nui à l'écrivain. Cependant il a évidemment le mérite de revêtir des pensées justes d'une forme franche et pure du jargon de bel esprit dont l'école de Voiture offrait alors l'exemple accrédité. Celles de ses lettres qu'on a imprimées avec celles de sa cousine ne souffrent point trop de la comparaison. Que dire de plus? On pourrait en citer plusieurs autres qui sont de véritables modèles du genre, et, si on a la justice de se reporter au temps où il écrivait ses lettres et ses premiers ouvrages, on avouera que la langue lui a autant d'obligation qu'à qui que ce soit. Mais qu'il serait humilié s'il pouvait savoir que la réputation qui lui a survécu est due tout entière à ses ouvrages et nullement au mestre-de-camp général de la cavalerie et au descendant du bâtard des ducs de Bourgogne !

J'avais environ deux lieues à faire pour arriver à Ste.-Reine ; je traversai d'abord un village nommé Darcey et plus loin un vallon agréablement planté. Des troupeaux de bœufs quittant lentement le pâturage m'avertissaient qu'il était temps d'arriver. En effet, le soleil venait de descendre derrière le

mont Auxois ; il y a plusieurs siècles, je l'aurais vu éclairer de ses derniers rayons les dômes des temples et le faîte des hautes tours. J'aurais entendu le roulement des chars et le bruissement d'une cité qui pouvait recevoir 80,000 combattans. Aujourd'hui elle n'a plus d'existence que sur la carte de l'antiquaire. Les quatre voies antiques qui y entretenaient le mouvement et la vie ne lui amènent plus aujourd'hui que quelque voyageur isolé comme moi, qui s'en éloigne au bout de quelques heures. Il était nuit close quand j'entrai dans l'auberge du sieur Renard, qu'on m'indiqua comme la plus confortable du bourg.

Mon hôte était à table avec plusieurs de ses compères. J'engageai la conversation avec eux en la faisant tomber sur le sujet de mon voyage. Je tâchai d'en tirer quelques renseignemens ou du moins quelques-unes de ces traditions populaires au fond desquelles on trouve quelquefois de l'histoire ; mais combien cette race d'hommes avait dégénéré des fiers Mandubiens, ses ancêtres ! Absorbés dans les détails mercantiles de je ne sais quelle foire de bestiaux du voisinage, ils ne répondirent guère à mon attente. L'un, s'imaginant que je m'informais de la valeur des terres sur la montagne, me dit qu'elles n'étaient pas chères à deux cents francs l'arpent. L'autre traitait de billevesées tout ce qu'il avait entendu dire au curé sur cette montagne : ni son père, ni son grand-père, qui avaient vécu fort vieux, n'y avaient vu de ville ni de bataille. L'auber-

giste, que la fréquentation des étrangers rendait moins incrédule, ou qui entrait facilement dans des idées qui alimentaient son auberge, prit un air capable et dit qu'effectivement un paysan avait trouvé, en labourant sur les ruines, des monceaux d'or et d'argent; que, chaque jour, on y ramassait des *mahons* (c'est ainsi qu'ils nomment les médailles) qu'on allait vendre à la ville; qu'il avait encore vu enlever je ne sais combien de voitures de vieilles tuiles qu'on vendait aux maçons pour faire du ciment. Je laissai ces braves gens vivre tout entiers dans le présent, et, consultant les notes que j'avais préparées pour mon voyage, j'y lus ce qui suit :

» La fondation d'Alise est attribuée à Hercule; » c'est dire assez qu'elle se perd dans la nuit des » temps. Elle était la capitale du peuble Mandu- » bien, lorsque, dans l'automne de l'an 702 de » Rome, elle eut à soutenir ce fameux siège, l'un » des plus beaux morceaux des *Commentaires*, de » même que la prise de cette place est un des plus » beaux faits d'armes de César. Plutarque dit qu'en » aucune occasion il ne montra autant d'habileté. » Velleïus Paterculus dit qu'il fallait être un dieu » pour réussir. Il faut lire par quels prodiges de » conduite et de courage il vint à bout, avec dix » légions, d'une place défendue par la nature et par » une garnison de 80,000 hommes, sans compter » les habitans, en présence d'une armée de 250,000 » hommes que la Gaule avait choisis parmi les plus » braves pour défendre la liberté commune.

» Selon Florus, elle fut alors saccagée, mais le » silence des autres historiens rend ici cet abréviateur suspect. Des hommes ingénieux ont su trouver, dans le sein même de la terre, des témoignages plus certains. Après avoir reconnu deux couches de cendres et de charbon bien distinctes et » en observant avec soin quels étaient les empereurs » dont les médailles s'y trouvaient recélées et dans » quel ordre elles se présentaient, ils ont pu conclure que cette ville avait éprouvé une grande » catastrophe vers l'an 160 de notre ère ; qu'elle » avait été reconstruite vers le milieu du troisième » siècle pour être incendiée probablement par les » Huns vers 450. Au temps où écrivait le moine » Héric, vers 865, on n'y voyait plus que des masures. Plus tard, il se forma sur le versant occidental du mont Auxois un centre d'habitations » qui a été l'origine du bourg actuel de Ste.-Reine. » C'est ce qui est arrivé dans beaucoup d'autres » lieux où l'on voit les nouveaux habitans quitter » les lieux hauts et fortifiés qui étaient de premier » besoin pour les anciens âges pour se rapprocher » de la plaine et des rivières. Ce bourg fut célèbre » au moyen âge par le martyre de la sainte dont il » porte le nom, et par le concours prodigieux de » pélerins qu'y attiraient ses reliques. Il obtint depuis une autre sorte de célébrité pour ses eaux » minérales recommandées contre les maladies de » la peau. Dans le dernier siècle on avait trouvé sur » le mont Auxois un grand nombre de fers de lance

» et de piques. Depuis 1819 les fouilles ont été re-
» prises sous la direction de MM. les Académiciens
» de Dijon et ont fait découvrir une foule d'objets
» curieux d'origine gauloise et romaine. On cite
» entr'autres les quatre pieds d'un bœuf reposant cha-
» cun sur un œuf, emblême du culte du dieu Apis,
» une inscription votive en l'honneur de Mars et de
» Bellone, un bas-relief représentant Jupiter et
» Cybèle, et les ornemens d'un char en cuivre pla-
» qué d'argent. Cette dernière trouvaille est remar-
» quable en ce qu'elle confirme l'assertion de Pline
» que ce fut dans la ville d'Alise qu'on imagina,
» pour la première fois, d'argenter au feu les harnois
» des chevaux et les attelages des chars. Il est vrai-
» semblable que des déblais opérés sur une plus
» grande échelle enrichiraient nos collections pu-
» bliques d'antiquités du plus grand prix. On ne
» peut que faire des vœux pour que le Gouverne-
» ment exploite pour son compte une mine aussi
» riche. »

Au point du jour, j'étais sur le mont Auxois. Ceux-là éprouveraient un grand mécompte qui s'imagineraient voir sur cette terre si long-temps habitée quelques traces de son ancien état. Qu'ils n'aillent pas se flatter de recueillir quelque sculpture, de relever quelque inscription, de reconnaître l'emplacement d'un cirque ou d'un amphithéâtre. Rien de tout cela. Le plateau que j'avais sous les yeux, après avoir été dûment labouré et hersé comme une ferme de la Brie, était, pour l'instant, couvert de

belles récoltes. Rien, comme on voit, ne ressemble moins au sol d'une ville saccagée condamnée par le sel du vainqueur à une éternelle stérilité. Que les voyageurs se tiennent donc pour avertis qu'ils ne trouveront pas là de colonne brisée pour s'asseoir et méditer sur la ruine des empires, ils n'y trouveront pas même une pierre. Je crus un instant avoir signalé quelque caractères antiques sur le piédestal d'une croix qu'on a élevée sur le côté occidental de la montagne ; mais, vérification faite, je n'y lus que ces mots :

Cete croix a eté édifiée par honorable homme Claude Brouchot marchand modiateur de ce lieu le 9me de mai.

Je ne fus pas plus heureux quand je vins à rechercher sur le terrain des traces de cette double enceinte de lignes que les assiégeans firent ouvrir devant la place, l'une de 11000 pas, l'autre de 14000 pas de longueur, toutes deux larges de 20 pieds sur une profondeur égale, bordées de remparts terrassés de 12 pieds de haut et garnies de tours à 80 pas de distance l'une de l'autre. Certes, quand de pareils travaux, qui étonnent l'imagination des modernes, n'ont laissé aucun vestige, bien que leur existence, attestée par l'histoire, ne puisse être révoquée en doute, que dirons-nous de ceux qui n'hésitent pas un instant à nous donner pour camp de César la moindre apparence d'enceinte ou de retranchement, comme si, depuis lors, la France avait manqué de sièges et de batailles auxquels l'origine puisse en être reportée avec plus de vraisemblance.

Mais, si les ouvrages des hommes périssent, la nature reste la même, et j'eus la satisfaction de voir par moi-même combien la description des lieux que nous a laissée ce grand capitaine était encore exacte aujourd'hui. Voilà bien les deux rivières qui baignaient le pied de la montagne, l'Oze et l'Ozerain. *Duo flumina radices collis subluebant.* J'ai bien là devant moi cette plaine de 3000 pas de longueur, qui s'ouvrait devant le front de la place. *Antè oppidum planities circiter millia passuum III in longitudinem patebat.* Rien de plus beau, de plus riche que cet espace que traverse le nouveau canal et que terminent, d'une manière si pittoresque, les jolis villages de Venarey, Virieu, Mussy et Magny. De tous les autres côtés, j'aperçois bien d'autres montagnes de hauteur pareille à celle où je suis placé. *Reliquis ex omnibus partibus colles pari altitudinis fastigio.*

Après avoir consacré quelques heures à cette reconnaissance, je descendis à l'hospice, dans le jardin duquel on voit quelques chapiteaux antiques provenant d'Alise. C'est dans cet hospice que sont logés les baigneurs. Au 17ᵉ siècle il y avait foule aux eaux de Ste.-Reine. Les beaux esprits, les belles dames de la cour, qui n'en étaient pas moins aimables, selon Bussy, pour avoir le teint échauffé ; les princes même s'y donnaient rendez-vous. En 1672 on y vit le roi de Pologne. Les Pères Cordeliers, qui avaient dans leur maison la source principale des eaux, ne pouvaient suffire à les expédier au loin.

Ces eaux ont conservé leur vertu. On y trouve des soins empressés, des cellules d'une exquise propreté, des promenades délicieuses, une manière de vivre fort économique, et pourtant, quand j'y passai, pas un baigneur ne les fréquentait. On y attendait deux ou trois Anglais. C'est que la mode a touché d'autres lieux de son sceptre léger, et que, pour les Français, il ne s'agit pas de guérir, mais de s'amuser.

Je m'informai de la table votive à la divinité topique Moritasgus qu'on lisait dans l'ancien cimetière, et que Danville a rapportée d'après Reinesius. Elle n'existe plus. Depuis quelques années, le propriétaire du terrain, espérant la vendre bien cher, se mit en devoir de la détacher pour la porter à Semur. Mais elle se brisa sous le marteau et sa cupidité fut ainsi justement punie.

Dans la même journée je pus me rendre à Bussy-le-Grand dont je n'étais séparé que par une demi-heure de marche ; je me rappelai que c'était dans ce village que Junot était né. Parti comme réquisitionnaire au commencement de la révolution, il sut depuis, par une brillante valeur, s'élever au commandement des armées. Le noble titre portugais qu'il conquit sur les champs de bataille est honoré aujourd'hui par des succès d'un autre genre.

Le propriétaire du château était absent. J'obtins du concierge de le visiter en détail. Ce château, dont Millin a donné la vue, se compose d'un corps de bâtimens avec deux galeries en retour d'équerre

terminées par des tours. Bussy le fit bâtir pendant qu'il était à l'armée vers 1660. C'est là que, dans la société de sa fille chérie, il passa les seize années de son exil. Pour charmer ses loisirs, il se plut à embellir cette résidence, et commença, vers 1668, à réunir dans ses divers appartemens les portraits des personnages les plus illustres parmi ses contemporains et ceux des siècles passés. En même temps il entretenait avec la cour et la ville une volumineuse correspondance dont une partie nous a été conservée. Il forme, avec quelques autres disgraciés et mécontens, l'opposition de ce temps-là. Dans les épanchemens de l'amitié, il se dédommage des louanges dont il poursuit incessamment un maître irrité. Il réduit à sa juste valeur le fameux passage du Rhin; il rend justice aux grandes qualités de Guillaume. Ses jugemens sont parfois sévères, mais souvent l'histoire les a confirmés.

Les différens propriétaires de ce château (1), tout en l'accommandant à la moderne, ont su respecter ce que son ancienne décoration avait d'intéressant. Ils ont senti que les plus riches tentures ne remplaceraient pas ce vernis du grand siècle par lequel ces lieux sont comme consacrés. Aussi, grâce à ce bon

---

(1) Les propriétaires successifs de ce château ont été, 1° le Marquis de Bussy; 2° son frère, l'Évêque de Luçon; 3° M[me] de Marcilly; 4° M. Dagonneau; 5° M. Vuillerot, de Dijon; 6° M[me] V[e] Marest; 7° M. et M[me] Colignon; 8° enfin, M. Dorneau qui le possédait en 1829.

goût dont il faut leur savoir gré, car il est rare, le voyageur peut se faire l'illusion la plus complète : il peut se croire encore sous le ministère de Mazarin, se figurer le comte de Bussy occupé dans le parc à lire à sa cousine quelque fragment de ses Mémoires, et s'imaginer qu'il va reparaître pour faire les honneurs de son manoir.

En entrant dans la cour, j'aperçus quelques caractères à demi-effacés le long de la frise de la galerie à gauche. Ce n'était pas quelque oracle de la sagesse, comme les anciens avaient coutume d'en graver au frontispice des temples ou à l'entrée de leur demeure (1), c'était.... sa généalogie que le comte de Bussy y avait fait peindre, pour que personne ne pût en prétendre cause d'ignorance. On ne le croirait pas, s'il ne l'annonçait lui-même dans une lettre à sa cousine, le 10 août 1668. « Je vous » envoie encore, dit-il, la droite ligne de notre » maison, ainsi que je l'ai fait peindre sur la frise » d'une de mes galeries, en dedans de la cour. »

On ne s'étonnera pas, après cela, de rencontrer à tous les coins du château son portrait, son nom et ses armes ; et c'est le même homme qui plaisantait si agréablement et si malignement (lettre du 21 novembre 1666) sur le bonhomme Christophe

(1) Dans nos anciennes villes, à Troyes, par exemple, on lit encore, sur la charpente extérieure des vieilles maisons, des versets de l'Ecriture tracés en caractères gothiques, et recommandant une vertu ou un devoir.

de Rabutin qui, après avoir mis ses armes en mille endroits du château de Bourbilly, s'en était fait faire un habit.

La salle de billard, au rez-de-chaussée, est une des pièces qu'on a laissées intactes. Elle n'offre rien de curieux ; les lambris sont couverts d'écussons et d'emblêmes expliqués par des devises. On en reconnaît plusieurs dont madame de Sévigné a donné l'idée. Au-dessus sont représentées diverses maisons de plaisance, Villers-Cotterets, Anet, Gaillon, Berni, Chambord, etc., le tout d'assez mauvaise main.

Au premier étage se trouve le grand salon que Bussy appelait *le salon des grands capitaines*. Leurs portraits à mi-corps sont au nombre de 76. Ils occupent toute la surface des quatre côtés de l'appartement, à l'exception de quelques emblêmes avec devises sur les amours du comte et l'infidélité de sa maîtresse. Les plus curieux de ces emblêmes sont figurés dans le voyage de Millin. C'est une balance dont le plateau vide emporte, par son poids, le buste de l'infidèle, avec cette souscription : *Levior aurâ*. C'est la fortune sous les traits de Mme de Monglas, avec ces mots : *Ambo leves, ambo ingratæ*. Il avait également à se plaindre de l'une et de l'autre. La collection de portraits, fort remarquable, représente les grands capitaines français depuis Dunois, et un petit nombre de généraux étrangers ; plusieurs paraissent bien exécutés. On doit leur supposer le mérite de la ressemblance ; car il les a reçus, pour

la plupart, ou des personnages eux-mêmes ou de leur famille, ce qu'atteste un grand nombre de billets de demandes et de remerciemens qu'on lit dans ses œuvres. La plupart ne sont désignés que par leur nom. Un petit nombre est caractérisé par quelques mots de louange. Il serait trop long d'en donner la liste entière. On pense bien d'abord qu'il ne s'est pas oublié. On y distingue Gustave-Adolphe, Buckingam, Jean de Vert, Bassompierre, *un des plus galans de son temps;* Antoine de Grammont, *l'ornement de la cour de Louis XIV, par son esprit et sa magnificence;* le duc de Bellegarde, *l'un des hommes de son temps le mieux fait et le plus galant;* le duc de Candale, *le mieux fait de son temps;* Coligny, Montluc, le maréchal d'Ancre, Bayard et Gaston de Foix. L'ensemble en est imposant. Cette réunion d'hommes de guerre, de costumes, de pays, de fortunes si diverses, pourrait servir de texte à un nouveau livre de Dialogues des morts, où chacun viendrait raconter à son tour ses exploits, ses fautes et ses revers. On se surprend à rechercher si leur visage est bien d'accord avec ce que l'histoire nous apprend de leur vie. On croit saisir, dans les traits du malheureux Biron quelque arrière-pensée qui déterminera une affreuse catastrophe; Turenne y montre bien cette physionomie sombre et malheureuse, que Bussy qualifiait de *patibulaire.*

Les poutres de ce salon sont saillantes et enjolivées, dans le goût du temps, d'arabesques rehaussés d'or.

Mais voici que j'entre dans le véritable sanctuaire du 17ᵉ siècle. Je suis dans le cabinet de Bussy. Il est circulaire, formé par une des tours dont j'ai parlé. On voit que c'était là sa pièce favorite, celle où il se tenait habituellement. Exilé de la cour, il la transporta tout entière à Bussy, et avait incessamment sous les yeux ce qu'elle renfermait de plus distingué par la naissance, l'esprit et la beauté. Tout l'appartement, même le plafond, est couvert de peintures qui malheureusement ont souffert de l'humidité en quelques endroits. La cheminée est fermée par deux ventaux qui sont peints également.

Elle n'a ni montans ni tablettes, et semblerait bien incommode aux gens de ce temps-ci. La partie supérieure de l'appartement est occupée par les princes et les ministres. Ceux que l'élévation m'a permis de signaler dans cette espèce d'Olympe sont Louis XIII, Gaston, Philippe d'Orléans, Condé, Richelieu et Mazarin. Au-dessus de la cheminée reparaît le comte de Bussy. Il est habillé à la romaine, et regarde d'un air de conquérant les jolies femmes dont il s'est entouré. A la droite se trouve sa belle infidèle, la marquise de Monglas (Isabelle-Cécile Hurault de Cheverny) *qui, par la conjoncture de son inconstance, a remis en honneur la matrone d'Ephèse et les fames d'Astolphe et de Joconde.*

C'est au sujet de cette légende que Mᵐᵉ de Montmorency lui écrivait (8 juin 1670) : « On m'a dit » que vous aviez mis sous le portrait de votre infi» dèle une inscription déshonorante. »

« C'est du bien, c'est du mal, répond Bussy ; » comme on voudra. Je me suis réservé, par là, le » pouvoir de contredire quiconque voudra décider » là dessus. »

Les autres suivent dans l'ordre que voici :

1°. La comtesse de Fiesque (Gilonne d'Harcourt), *femme d'un air admirable, d'une fortune ordinaire et d'un cœur de reine.*

2°. La duchesse de Châtillon, *qui ne pouvait refuser ni sa bourse, ni son cœur, mais qui ne faisait pas cas de la bagatelle.*

3°. Lucie de Tourville, femme de Michel d'Argouges de Gouville; *belle, aimable, de bon esprit, autant capable que femme du monde de rendre un homme heureux, si elle voulait l'aimer, une des meilleures amies qui furent jamais.*

Elle est représentée en chasseresse. On trouve dans le recueil de Bussy plusieurs lettres fort agréables de cette dame. On y lit quelques détails sur ce portrait et le suivant, notamment le nom des peintres. C'était en 1667. Bussy demandait alors à toutes ses amies de se faire peindre pour sa galerie de Bussy. Le 30 juin, Mme de Gouville lui mande qu'il peut envoyer prendre son portrait et celui de la comtesse du Plessis.

« Vous croyez bien, dit-elle, que nous avons une » furieuse impatience de savoir ce que vous mettrez » dessus. »

« Je ne vous manderai pas ce que j'y mettrai, ré- » pond-il; je vous le dirai quand nous nous verrons. » Je ne me hâterai même pas de faire cette sou-

» scription, de peur que vous ne me forciez à la
» changer. Mandez-moi vos noms de baptême. »

« Nous sommes bien aises, lui écrit plus tard » Mme de Gouville, que vous soyez satisfait de nos » portraits. Il est vrai que celui de la comtesse la » fait plus grasse et le mien plus maigre. C'est » Beaubrun (1) qui l'a peinte, et Juste moi. »

4°. Marie de Beauvoir, femme de N. Choiseul-Praslin ; *jolie, vive, fort éclairée, et particulièrement sur les défauts d'autrui; grande ménagère de son amitié, mais ne ménageant rien pour ceux à qui elle la donne.*

5°. Isabelle d'Harville Palaiseau, femme de N. de Montmorency ; *digne, non pas d'un homme de plus grande qualité, mais d'un homme plus aimable.*

On a imprimé de cette dame un grand nombre de lettres qui donnent l'idée la plus avantageuse de son esprit et de son stile.

6°. La marquise d'Humières, dame du palais de Marie-Thérèse; *d'une vertu qui, sans être austère ni rustique, eût contenté les plus délicats.*

---

(1) Henri de Beaubrun, né à Amboise, mort le 7 mai 1677, âgé de 74 ans. Il était, ainsi que son frère Charles, neveu et élève de Louis Beaubrun, bon peintre de portraits, qui travailla beaucoup à l'hôtel de ville de Paris. Henri vivait avec Charles dans l'union la plus étroite. Ils travaillaient souvent au même tableau, et à peine pouvait-on distinguer leur travail. « Ils faisaient fort bien ressembler les dames, dit un de leurs » contemporains (Florent Leconte), et le temps coulait si » doucement dans leur compagnie qu'à peine, au bout de la » journée, s'apercevait-on qu'elle eût commencé. »

Séguier ; jeune et belle, dont le bon esprit et la sage conduite l'ont mise à couvert de l'envie et de la médisance.

La galerie qui conduit du cabinet à la tribune de la chapelle présente un autre genre d'intérêt. Des légendes, placées de distance en distance, indiquent qu'on devait y trouver *les parens et amis, les grands hommes d'Etat, les maîtresses et les bonnes amies des rois, les rois de France et les ducs de Bourgogne.* Mais l'arrangement que suppose ce programme a été étrangement bouleversé par les travaux qu'on a faits dans cette partie du château. Des fenêtres ont été percées, des boiseries enlevées ; plusieurs portraits manquent, d'autres sont à terre dans le plus grand désordre, et le hasard y a produit de singuliers rapprochemens.

Parmi les Rabutins, la mère Chantal a beaucoup souffert des outrages du temps. La seconde femme de Bussy, Louise de Rouville, peinte d'une bonne main, est laide, hommasse et faite de manière à expliquer les infidélités de son mari. Mais ce qu'on s'explique difficilement, c'est qu'elle en tint assez peu de compte pour souffrir que sa demeure offrît de toutes parts des allusions à une belle infidèle, et ne vit pas que les plaintes étaient trop vives pour ne pas cacher un peu de regrets. Du reste on peut s'en rapporter au comte de Bussy pour avoir soigné les portraits de famille ; on voit des Rabutins de tous les âges. Il y en a qui domptent des monstres ; la plupart sont armés de pied en cap,

et paraissent commander des armées. Il pouvait prendre moins de peine. Une femme s'est chargée de faire à elle seule plus pour l'honneur de sa maison que toute cette vieille chevalerie. Aussi les abandonne-t-on bien vite, pour se fixer auprès d'elle.

Un hasard heureux, ou plutôt une attention éclairée, a respecté, jusqu'à présent, la partie de la boiserie qui sert d'encadrement aux portraits de Mme de Sévigné et de sa fille. Celui de Mme de Sévigné est plus jeune et la montre plus jolie que ceux qu'on connaît généralement. Elle porte un collier, des boucles d'oreille et une garniture en perles. Une espèce de voile tombe sur ses épaules; les cheveux sont blonds, jetés en arrière, le dessus de la tête plat. Elle n'a pour inscription que ces mots : *Vive, agréable et sage.*

Le costume fait présumer que ce portrait fut fait quelque temps après son veuvage. A coup sûr il est antérieur à 1668, car il en est fait mention dans une correspondance de cette année.

« Je sais, écrit-elle à Bussy (le 4 décembre 1668),
» que vous avez mis, au bas du portrait que vous
» avez de moi, que j'ai été mariée à un gentilhomme
» breton, *honoré* des alliances des Rabutins, etc. »

« Voici, mot pour mot, répond Bussy, ce qu'il
» y a au-dessous du portrait que j'ai de vous dans
» mon salon :

Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, femme d'un génie extraordinaire et d'une vertu compatible avec la joie et les agrémens.

Ce portrait ne s'est pas retrouvé. Dans cette *inscription*, Bussy devançait l'arrêt de la postérité. Ce n'est pas son moindre mérite d'avoir senti et proclamé une supériorité qui ne s'est déclarée que 60 ans plus tard.

« J'ai encore un autre portrait de vous dans ma » chambre, sous lequel sont écrits ces mots : *Vive*, » *agréable et sage.*» C'est celuidont je viens de donner la description.

A ses côtés (et qui jamais a pu songer à les séparer ?) est sa fille Françoise de Sévigné. On lit au-dessous : *Jolie*, *aimable*, *enfin marchant sur les traces de sa mère.*

Dans le pêle-mêle des autres portraits j'ai remarqué d'Ossat, Jeannin, l'Hôpital, Sully et Descartes. J'ai été fort étonné d'y voir Pascal. Il ne devait pas être vu de bon œil par les deux jésuites Rapin et Bouhours, amis de la maison, qui venaient à Bussy de compagnie pendant les beaux jours d'automne, au sortir de Baville, et dont le premier reconnaissait cet accueil en citant, dans ses ouvrages sur la langue française, son hôte parmi les classiques. On raconte qu'ils avaient engagé Bussy à ramasser le gant jeté par le Correspondant du Provincial ; c'est qu'en effet il parlait et écrivait dès lors la même langue que Pascal, et, comme lui, était en avance sur ses contemporains.

J'aperçus encore la duchesse d'Orval, jetée à terre entre le Président Jeannin et le grave d'Ossat. Lorsque cette belle duchesse faisait à Bussy, en 1668, la

faveur de lui envoyer son portrait, faveur que tant de gens eussent enviée, elle ne prévoyait guère qu'elle dût un jour se trouver en pareille compagnie et traitée avec autant d'irrévérence.

Là se termina ma visite dont je conserverai toujours le plus agréable souvenir. Il y avait pour longtemps à méditer sur ce siècle qui venait d'être évoqué devant moi, et dont les mœurs et les institutions sont si différentes des nôtres qu'on peut à peine se persuader que nous n'en soyons séparés que par quelques générations; mais le jour qui baissait me rappela que j'avais à regagner le relais de la Villeneuve. C'était à ce relais, et probablement dans l'auberge où je logeai, que s'arrêtaient les amis de Bussy qui allaient en Bourgogne, soit pour le voir, soit pour lui mander des nouvelles dont il était avide comme un exilé. Plusieurs de leurs lettres sont datées de ce lieu. C'était l'abbé de Choisy qui se rendait à son abbaye de St.-Seine, dont il mangeait les revenus à Dijon pendant l'hiver, en jouant gros jeu et en courtisant quelque bourgeoise. C'était Corbinelli qui, son Horace en poche, allait philosopher avec Bussy. Il avait été son agent auprès de Mazarin pendant la fronde, et cette époque, qui ne fournit à l'histoire que des touches légères et un peu confuses, était merveilleusement propre à alimenter les souvenirs et les causeries de l'amitié. C'était l'évêque d'Autun, de Roquette, qui venait de prêcher à la cour quelque sermon qu'il avait acheté.

Le lendemain, je pris la voiture de Montbard, où

j'allais retrouver les traces d'une illustration plus récente. Je devais faire une station aux lieux qui ont si bien inspiré le chantre de la nature ; car, ainsi que je l'ai dit en commençant, dans ce beau pays de Bourgogne, le voyageur ne fait pas longue route sans avoir à payer quelque tribut d'admiration, de souvenirs ou de regrets.

CORRARD DE BREBAN.

CHRAMNE,

ÉPISODE EN VERS, TIRÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE; ANNÉE 560;

Par M CLOVIS MICHAUX, *Membre correspondant.*

Du premier de nos rois fils superbe et cruel,
Clotaire était assis au trône paternel;
Il régnait seul enfin. Seul, car de ses trois frères
Ses mains avaient touché les linceuils funéraires;
Et, tuteur des enfans du jeune Clodomir,
Son poignard au cercueil les envoya dormir.
Il régnait, souverain par la grâce du glaive.
Du bonheur sur le trône il poursuivait le rêve.
Mais la tombe et le sang, d'une importune odeur,
Souvent empoisonnaient sa coupable grandeur.

Pourtant ce cœur, usé par d'horribles ivresses,
De l'amour paternel connaissait les tendresses.
Autour de lui brillaient cinq rejetons, cinq fils
En qui reverdissait la tige de Clovis.
Chramne, doué, dit-on, d'un charme inexprimable,
Etait le plus aimé, sinon le plus aimable;
En lui l'aveugle père, au déclin de ses jours,
Idolâtrait l'enfant de ses derniers amours....
Mais le ciel aux tyrans, par ses lois éternelles,
Donne des fils ingrats et des sujets rebelles.

Chramne fut l'un et l'autre.... Une première fois
Sa révolte d'un père osa braver les lois ;
Et l'inflexible roi, par un effort immense,
Envers lui s'oublia.... jusques à la clémence.

Inutile pitié ! Du jeune audacieux
La raison s'égarait en projets factieux.
Il était las d'un maître ; et sa main criminelle
Avec joie eût creusé la tombe paternelle.
L'imprudent oubliait qu'il était père aussi.
Un jour enfin du ciel il tente la merci.
Loin du donjon royal il fuit comme un transfuge ;
Suivi des siens, il court, mendiant un refuge.
De cités en cités sa folle ambition
Souffle en passant le feu de la sédition.....
Jeune et fier, l'insensé se flatte que la France
De son astre levant saluera l'espérance.
Il promet, il menace...... A ses lâches discours
Les chefs demeurent froids, les peuples restent sourds.
Soit crainte du tyran, soit dégoût pour un traître,
Ou pour un nom nouveau qui cache un nouveau maître.
Chramne enfin voit l'abîme ouvert devant ses pas....
Un ami lui restait, qui lui tendait les bras :
Il s'y jette, il apporte au comte de Bretagne
Ses périls, ses enfans, le sort de sa compagne.....
Soit calcul, soit pitié, le comte, avec chaleur,
Accepte ses dangers, embrasse son malheur.
Il fait plus : sans pâlir, sachant tout ce qu'il ose,
Ami du parricide, il s'arme pour sa cause.

A son tour cependant le vieux roi s'est armé
Contre un autre Absalon, son enfant bien-aimé....
Voudra-t-il l'écraser du poids de sa vengeance ?
Ouvrira-t-il pour lui son cœur à l'indulgence ?

Chacun l'ignore.... En vain des regards scrutateurs
De cette âme de fer sondent les profondeurs :
Vainement de son fils on l'entretient.... Clotaire
Détourne un œil farouche, et s'obtine à se taire,
Silencieux, il s'arme, il part avec ses Francs ;
La terre disparaît sous leurs pas dévorans.
Ce peuple aux yeux d'azur, au courage homérique,
Atteint bientôt les champs de la vieille Armorique.
Là campait le rebelle, en un lieu que la mer
Bordait de ses rochers et de son flot amer.
L'étendard de Bretagne ondoyait sur sa tente.

Aux armes ! crie alors la trompette éclatante !...
Aussitôt sous les pas des pesans bataillons,
La poudre des guérêts s'envole en tourbillons ;
Le glaive va chercher les cœurs sous les armures.
Des blessés, des mourans, les douloureux murmures
S'élèvent dans les airs, s'éteignent dans le sang.
Clotaire a vu palir son astre tout-puissant,
Quand le chef des Bretons, frappé dans la visière,
Pousse un long cri plaintif, tombe et mord la poussière.

A ce cri les Bretons confondent leurs clameurs.
Dans leurs rangs ont couru de sinistres rumeurs.
La douleur les grossit, la terreur en invente.
Devant les Francs tout fuit, tout cède à l'épouvante.
Chramne avec les fuyards lui-même est emporté :
Le lâche craint la mort qui hurle à son côté !

Mais il craint plus encore, il tremble pour Alice ;
Alice de son crime innocente complice,
Mère de ses enfans, compagne de son sort,
Et qu'un léger esquif déjà retient à bord :
Fatal pressentiment de leur commun naufrage.
Chramne fuit vers la nef qui l'attend au rivage.

Il se hâte, il fend l'air, ses éperons sanglans
D'une ardente cavale ont sillonné les flancs....
Mais il est reconnu, signalé dans sa fuite ;
Des flots de cavaliers volent à sa poursuite.
Son coursier dont l'écume a blanchi les naseaux,
Sous lui s'abat mourant au milieu des roseaux.
Chramne, à peine debout, voit la mort, déjà prête,
Brandir avec fureur vingt haches sur sa tête!...
Il cède à sa fortune, il se rend. Et le fer
Quitte sa triste main qu'il élève dans l'air,
Comme pour avertir son épouse chérie
D'aller sous d'autre cieux chercher une Patrie.

Alice a vu sa chute, et le suivait des yeux.
Elle n'accepte point ses funestes adieux.
Par son ordre, l'esquif revient toucher la rive....
Sur les pas des soldats elle court, elle arrive....
Elle se traîne aux pieds des chevaux hennissans ;
Réclame son époux avec des cris perçans,
N'obtient qu'un froid sourire, et, pour grâce dernière,
Demande de marcher avec lui prisonnière....
Ainsi toujours la femme est là, dans le danger,
Prête à briser nos fers, prête à les partager.
La femme est de l'amour l'héroïque modèle,
Et le malheur surtout la retrouve fidèle.

Vers leur père captif tendant leurs faibles bras,
Les deux filles d'Alice avaient suivi ses pas.
Pauvres filles des rois, d'un palais échappées,
Et que leur destin jette au milieu des épées ;
Frêles enfans de qui le soldat effronté
Louait en l'effrayant la naissante beauté.
Chramne, épuisé, soutient leur timide faiblesse.
Lui-même avec douleur foule un sol qui le blesse ;

Et, chassés à grands pas, comme de vils troupeaux,
Tous implorent par grâce un instant de repos.

Dans la plaine où les Francs ont planté leur bannière
On fait halte.... En ce lieu s'offrait une chaumière.
(La guerre avait fait fuir son humble possesseur :)
Là, les tristes captifs abritent leur malheur.
L'escorte veille autour.... Le chef avec mystère
Lui-même ira chercher les ordres de Clotaire.
Il part, il fait bondir son léger palefroi ;
Et, reçu dans sa tente, il aborde le roi.

Le vieux roi dépouillait son armure grossière,
Où le sang ennemi brillait sur la poussière ;
Car plus d'un cœur breton, meurtri sous le pavois,
De sa lourde francisque avait senti le poids.....

» Et mon fils, cria-t-il ? — Il est en ta puissance.
» — Vivant ?.... Dieu soit béni. — Peut-il en ta présence
» Espérer d'être admis ? A quelle heure ? En quel lieu ?
» — Non, non, plus en ce monde : en présence de Dieu.
» Devant Dieu seulement je consens à l'entendre.
» C'est à son tribunal que l'ingrat va m'attendre.
» Que demain son cadavre, au lever du soleil,
» Soit le premier spectacle offert à mon réveil ! —
» Ton fils ?... — Il fut mon fils : Anathême à l'infâme !
» —Grand Roi ! qu'ordonnes-tu.... d'Alice ?—De sa femme?...
» Quand, malgré ma défense, ils ont uni leur sort,
» Leurs cœurs ont fait un pacte à la vie, à la mort.
» Je ne briserai point le nœud qui les rassemble.
» —Ainsi... tu leur fais grâce?—Oui : qu'ils meurent ensemble !
» Eux, leur nom.... et les fruits d'un insolent amour !
» — Ciel ! A ces innocens pourquoi ravir le jour ?

» — Pourquoi, s'est écrié l'inexorable père ?
» Quand, sous mon pied blessé, j'écrase une vipère,
» J'écrase aussi sa race... Obéissez !... » Il dit;
Et le guerrier s'incline, humble, triste, interdit.
Il sentit battre alors, sous sa cotte de mailles,
Un cœur long-temps muet au milieu des batailles.
Soldat, du vrai courage il avait la candeur :
Mais prompt à réprimer sa généreuse ardeur,
Son âme façonnée au joug de la puissance
Avant l'humanité plaçait l'obéissance.

Il rentre sous le chaume, où muet et rêveur,
Chramne, entouré des siens, attendait la faveur
D'aller au pied du roi prosterner sa défaite.
Messager de malheur et sinistre prophète,
Il entre; et s'adressant à ces infortunés :
» Mieux eût valu pour vous, dit-il, n'être pas nés.
» Offrez à Dieu votre âme, armez-la de constance.... »
Puis tout bas il leur dit la terrible sentence.

Comme abusés d'abord par un écho trompeur,
Les captifs sont frappés d'une morne stupeur.
Chramne rompt le premier ce lugubre silence.
Son profond désespoir tonne avec violence.
Tel on entend mugir le farouche taureau
Qui refuse sa tête au fer de son bourreau.
Chramne maudit son père, il se maudit lui-même.
Il lance jusqu'au ciel l'outrage et le blasphême.
Et cependant qu'Alice, aux pieds de son époux,
Muette et l'œil éteint, se traîne à deux genoux;
Que ses faibles enfans se baignent dans les larmes :
» Mes armes, criait-il ? qu'on me rende mes armes !
» Qu'il m'appelle au combat ! que ses coups triomphans
» Viennent payer le droit d'égorger mes enfans !!!... »

Et le guerrier, navré de ses cris de détresse,
Lui disait : « Pense à Dieu, songe que le temps presse.
» Seigneur, le temps est cher : de Dieu seul prends conseil :
» Ce soleil, pour vous tous, est le dernier soleil. »
Puis quittant la chaumière, il en ferme la porte.

Comme un tigre enchaîné que la rage transporte,
Le prisonnier s'élance et la brise en éclats.
Tout-à-coup, sur le seuil inondé de soldats,
De mille glaives nus la pointe s'est dressée,
Et leur moisson de fer sur lui s'est hérissée....
Pourtant nul n'a frappé; nulle main sans effroi
Ne répandrait le sang des enfans de son roi.
Mais ce juge implacable, il faut le satisfaire,
Et c'est pour mieux frapper que leur pitié diffère.

Près de là, des sapins, à leur souche arrachés,
Sur le sable étendaient leurs rameaux desséchés.
Au lieu du fer tranchant l'indomptable incendie
Est chargé d'accomplir l'horrible tragédie.
Autour de la cabane un rapide bucher
S'élève. On voit soudain les torches s'approcher;
On voit briller la flamme, et le vent sur ses aîles
Emporte et sème au loin des milliers d'étincelles.
Les malheureux captifs, pâles, inanimés,
Dans un cercle de feu sont bientôt enfermés....
Alors s'offrit aux yeux un tableau lamentable ;
Alors de cet enfer vivant, inévitable,
On entendit sortir les hymnes des mourans,
Des hurlemens sans nom et des cris déchirans....
Chramne se mord les bras dans un accès de rage.
Puis, comme on voit tomber les fureurs de l'orage,
Il se calme. Une voix, qu'il apprit à chérir,
Demande à Dieu pour lui la force de mourir....

Lui-même résigné lorsque tout l'abandonne,
Il prie, il se confesse au père qui pardonne....
On le voyait encor soutenant embrassés
Sa femme, ses enfans sur son cœur enlacés,
Etreignant à-la-fois tous les êtres qu'il aime,
Debout, toujours debout.... jusqu'au moment suprême
Où l'œil, pour ne plus voir, se détourne d'horreur....
Et l'ombre descendit sur ce champ de terreur.

Au milieu de la nuit, à l'heure solennelle
Où tout dormait au camp, tout, hors la sentinelle,
Un guerrier que fuyait le sommeil, un vieillard
Avait quitté sa tente, et marchait au hasard.
Le long des feux mourans il passait comme une ombre.
Son front comme le ciel paraissait triste et sombre.
A son collier d'argent brillait un crucifix :
Tout-à-coup il s'arrête, il demande son fils :
» Qu'on amène *mon fils* ! je suis prêt à l'entendre.... »
Son fils !.... L'affreux vieillard foulait aux pieds sa cendre.

TROYES. — IMPRIMERIE DE SAINTON.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

N° 48.

IVe TRIMESTRE de l'année 1833.

RAPPORT

D'UNE COMMISSION

Sur l'Ouvrage intitulé :

RECHERCHES D'UN FERMIER

SUR L'EMPLOI DES MACHINES A BATTRE LES GRAINS,

Lu en la séance publique du 17 janvier 1834,

Par M. THIÉRION,

Membre résidant.

MESSIEURS,

L'auteur du Mémoire qui a pour titre : *Recherches sur l'emploi des machines à battre les grains*, M. Louis Verrollot, propriétaire-cultivateur à Brienon, présente d'abord, dans ce Mémoire, qu'il vous a

adressé, des considérations générales fort intéressantes, et sur ces machines elles-mêmes, depuis celle qu'on met en action à bras d'hommes, jusqu'à celle pour le mouvement de laquelle on emploie de 6 à 8 chevaux, et sur l'usage qu'il en a fait dans sa culture.

Dans l'opération nécessaire pour mettre les grains en état d'être livrés au commerce, ou employés à la consommation, il distingue avec soin le nettoyage préparatoire et le vannage, de la séparation du grain d'avec la paille qu'il continue d'appeler *battage*, parce qu'elle en remplit le but. Viennent ensuite les tableaux détaillés des expériences par lui faites avec soin, et dont il soumet tous les résultats à un calcul très-précis. On y trouve le montant de la dépense occasionnée par l'emploi de la machine comparé avec celui des frais du battage par le fléau, pour une quantité donnée d'hectolitres. Cette comparaison s'applique à deux expériences sur le froment et à une seulement sur chacun des autres produits, tels que seigle, orge, avoine, pois et gesses.

Nous croyons pourtant que, relativement aux calculs de M. Verrollot, il n'est pas sans quelque intérêt de vous faire remarquer que, dans les frais du battage au fléau, il comprend le bottelage de la paille qui, dans les pays qui nous environnent, et dans beaucoup d'autres, ne se paye ni séparément, ni en sus du battage; comme aussi qu'il ne fait pas entrer dans la dépense de l'opération des machines le travail particulier de l'ouvrier chargé de porter

les gerbes du lieu plus ou moins éloigné de la machine, soit grange, soit meule, etc. où elles sont entassées, pour les mettre à portée de celui qui les délie et les présente à l'engreneur. Il ne charge qu'un ouvrier de ces trois opérations, approcher, délier et présenter les gerbes, ce qui ne serait praticable que pour les gerbes très-peu éloignées de la machine.

Une petite machine à battre a servi aux expériences de M. Verrollot; et, comparant son effet avec celui d'une grande, il trouve un avantage marqué en faveur de cette dernière, dont la dépense moyenne est de 76 centimes par hectolitre; il indique 34 centimes comme taux moyen de celle de M. de Dombasle à Roville, et ajoute qu'il y a des fermes où on l'a réduit à 30 c. La sienne a donné de 1 fr. 60 à 74 c.; terme moyen, 1 fr. 17 c. Le comparant avec le taux moyen de la dépense du battage au fléau, laquelle, ayant varié de 1 fr. 54 c. à un fr. 32 c., donne, pour terme moyen, 1 fr. 43 c., il en résulte, en faveur de la petite machine, sur l'emploi du fléau, un avantage de 26 c.

M. Verrollot conclut que le froment, le seigle et le méteil, surtout quand leurs pailles sont courtes, sont les grains qui présentent le plus d'avantage dans le battage à la machine; mais, qu'après ces grains, ce sont les pois qui offrent le résultat le plus avantageux, résultat toujours plus favorable dans l'emploi de la grande machine que dans celui de la petite, et principalement encore dans les grandes exploitations.

Il présente ensuite trois des principaux avantages de l'emploi des machines sur le battage au fléau.

Le premier consiste en ce que le battage peut se faire dans un moment où, à raison de la rigueur de la saison, on manque d'ouvrage pour les hommes, et surtout pour les attelages, et où, par conséquent, le temps employé est presque tout bénéfice.

Le deuxième doit ressortir d'une dépense comparative entre les deux modes de battage, établie autrement qu'on ne le fait ordinairement, en portant l'intérêt du prix de la machine sur la dépense du blé seul, au lieu de le répartir sur tous les objets à battre.

Le troisième résulte de ce qu'à raison de la célérité du battage on peut profiter d'un moment favorable à la vente.

Après l'énumération de ces avantages, M. Vérollot répond à diverses objections sur les inconvéniens reprochés à ces machines, tels que la dépense d'un emplacement plus grand que pour le battage au fléau, le brisement de la paille, les dérangemens subits de la machine, difficiles à réparer à la campagne, l'objection banale contre les machines et le travail ôté aux ouvriers spécialement employés au battage par le fléau.

Il donne aussi des conseils utiles pour le posage et la direction des machines, et sur l'avantage d'y adapter des tarares.

Il termine enfin par un corollaire où il résume au nombre de sept, et dans une très-courte analyse, toutes les opérations, tous les avantages plus détaillés dans le cours de son Mémoire.

Ce Mémoire, écrit avec une clarté remarquable et d'un style très-convenable au sujet, présente aux cultivateurs un exemple de l'utilité, et même de la nécessité qu'il y a pour eux, de soumettre toutes les opérations rurales à des calculs exacts et rigoureux. L'état détaillé des divers produits et des dépenses que chacun d'eux nécessite est le seul moyen propre à leur faire apprécier les principales causes des bénéfices qu'ils font et des pertes qu'ils éprouvent dans les diverses branches de culture; son emploi leur indiquera ce qu'ils ont à faire, soit pour augmenter ces bénéfices, s'il est possible, soit pour écarter ces pertes.

Votre Commission vous propose d'accorder une mention très-honorable à ce travail, et d'en voter l'impression et l'insertion dans vos Mémoires.

RECHERCHES

D'UN FERMIER

SUR L'EMPLOI DES MACHINES A BATTRE LES GRAINS,

Par Mr Louis VERROLLOT,

Membre correspondant.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Un des objets les plus importans d'une exploitation rurale est bien certainement la machine à battre les grains.

L'invention de cette machine est due à l'écossais Meikle. De la Grande-Bretagne, où elle se répandit et se perfectionna rapidement, elle passa dans le nord de l'Europe, où la culture était déjà perfectionnée, et particulièrement en Suède, d'où elle nous revint sous une forme plus simple et fort différente. Cette circonstance lui fit donner, malgré son origine bien connue, le nom de *machine suédoise*.

La machine à battre est encore peu répandue en France, si l'on en excepte quelques départemens plus avancés. D'une part, elle a été l'objet d'engouemens irréfléchis, de calculs déraisonnables ; de l'autre, ses effets ayant été mal étudiés,

sa force mal appliquée, on s'en est lassé au point d'en nier tous les avantages et de la répudier.

Mais un homme qui réfléchit, qui calcule et qui compare, saura trouver entre ces deux extrêmes un milieu qui assignera encore à la machine à battre le premier rang d'utilité dans le mobilier rural le plus important.

Il n'est pas de machine peut-être, dans toutes les applications de la mécanique aux arts, dont les avantages soient plus susceptibles de controverse, et présentent plus de variations que la machine à battre, selon sa force plus ou moins grande, sa construction plus ou moins soignée, et l'addition ou l'absence des conditions accessoires qui s'y rattachent.

On en trouve, en effet, de toutes les dimensions. Les unes séparent le grain de la paille sans le nettoyer ; d'autres lui donnent une préparation qui permet de le porter immédiatement au grenier ; d'autres, enfin, l'amènent à cet état de propreté définitive qu'exige sa vente sur les marchés. Depuis celles qui se meuvent à bras d'hommes jusqu'à la grande écossaise, qui demande de quatre à huit chevaux, tous les degrés intermédiaires de force motrice ont été appliqués à ces machines ; et c'est surtout à leur égard et dans leur emploi que se démontre pleinement cette vérité, que la plus grande échelle d'opération présente toujours, dans les circonstances qui peuvent l'admettre, les résultats les plus économiques.

A une époque où tout marche vers de rapides progrès, où l'attention d'un grand nombre d'hommes éclairés se dirige vers l'agriculture, qui en a encore tant à faire, il m'a paru utile de leur offrir sur l'adoption, l'emploi et les résultats de ces importantes machines, quelques conseils qui sont le résultat d'une consciencieuse expérience, d'une appréciation rigoureuse.

Je bats, depuis deux ans, les grains de ma ferme à l'aide de la machine *suédoise.* Elle est mue par deux chevaux comme la plupart de celles qui portent ce nom ; elle ne vanne point le grain et le jette pêle-mêle avec la paille sur l'aire. Quatre ouvriers lui sont nécessaires : l'un, occupé à *engrener*, ou alimenter la machine ; un autre, à approcher, délier et présenter les gerbes à l'*engreneur ;* un troisième, à séparer la paille du grain pour le bottelage ; le dernier, à botteler et enlever cettte paille. Aucun de ces ouvriers ne saurait être retranché sans qu'il s'en suive une différence sensible dans les résultats.

L'opération du battage terminée, se présente celle du vannage, qui entraîne à elle seule, à l'exception des chevaux, un travail aussi long et presque aussi considérable. Cette seconde opération se divise elle-même en deux parties, le nettoyage préparatoire, ou *délissage,* et le vannage lui-même.

Posons d'abord un principe ; c'est que, si les machines à quatre chevaux, munies du crible et du rateau circulaire qui servent à la séparation de

la paille et du grain, peuvent battre cent gerbes à l'heure, ou huit cents gerbes en deux attelées de huit heures ; la machine suédoise à deux chevaux, qui n'en bat que la moitié dans le même délai, et qui exige en outre pour le nettoyage et le vannage autant de temps que pour le battage, ne présentera, dans un temps donné, que le quart des résultats offerts par la première. Il n'est personne qui ne sache que, dans toute machine, une grande partie de la force motrice est consommée par les frottemens, et que cette force, perdue pour *l'effet utile*, n'augmente jamais, à beaucoup près, dans les mêmes proportions que les dimensions des machines. Partant de là, on concevra facilement que si, dans une machine à deux chevaux, la résistance des frottemens demande, pour être vaincue, la force d'un cheval, il ne lui reste plus, pour *l'effet utile*, que la force du second animal ; tandis qu'une machine à quatre chevaux, n'employant pour le même objet qu'une force de très-peu supérieure, profite, pour *l'effet utile*, du travail presque entier des trois chevaux qui lui restent. Aussi est-il bien reconnu, comme ce raisonnement tend à le prouver, que les deux chevaux qui ont battu dans leur journée 400 gerbes à la petite machine sont beaucoup plus fatigués que les quatre qui en ont battu et vanné 800 à la grande dans le même intervalle ; et j'ai l'expérience qu'il serait impossible sans danger de soumettre plusieurs jours de suite ces deux chevaux à un travail aussi pénible.

Je vais présenter des calculs parfaitement exacts sur l'application de la petite machine, dont les opérations me sont personnelles, au battage de différentes récoltes, et j'en tirerai, par comparaison, avec les résultats du fléau, d'une part, et des grandes machines, de l'autre, des conclusions mathématiques.

BATTAGE DES BLÉS DANS MA FERME.

Grands Blés. — Dans un champ de 125 ares environ, sis à Brienon, dont la récolte était très-belle, je recueillis 1,550 gerbes de froment dont je comptais faire des semences pour ma ferme. On conçoit qu'un blé aussi énormément productif ne pouvait manquer d'être fort grand, circonstance très-désavantageuse, comme on va le voir, pour le battage à la machine. Je le fis donc conduire à ma ferme; sur les 1,550 gerbes, 250 environ se composaient de blé versé, dont le rendement a été presque nul, ce qui n'a pas empêché la récolte d'arriver à un produit total de 40 hectolitres et demi, ou 32 hectolitres 40 litres par hectare.

Le battage dura cinq jours; un seul jour, on mit trois chevaux à la machine, pour faciliter le passage du blé versé; le nettoyage et le vannage prirent quatre jours. Les frais sont donc comme il suit :

95 heures d'un cheval à 25c (taux de leur estimation dans ma comptabilité)...	23f	75c
Main-d'œuvre et travail des employés de la ferme (l'heure de ces derniers comptée 15c).........	31	07
A reporter..........	54	82

Report	54	82
La machine à coûté 1,000 fr. J'en porte l'intérêt et l'entretien annuel à 10 p. o/o du prix d'acquisition, soit 100 fr. En supposant qu'elle soit employée cinquante jours dans l'année, cela donne par jour 2 fr., et pour cinq jours	10	»
TOTAL	64	82

ou par hectol. de blé, 1f 60c.

Le fléau aurait donné les frais suivans :

Pour battage de 40 hectol. 50 l., le vingtième du produit est de 2 hectol. 02 1/2 à 20 fr.	40f	50c
Bottelage de 1100 bottes de paille de 10 livres, à 2f, prix commun	22	»
	62	50

ou par hectol. de blé, 1f 54c.

Il y a ici, comme on le voit, une différence à l'avantage du fléau; et, si le blé, au lieu de 20 francs l'hectolitre, prix d'alors, ne se fût vendu, comme aujourd'hui, que 15 et 16 francs, cette différence aurait été de de 25 à 30 centimes par hectolitre.

Petits Blés. — Nous allons trouver ici des résultats bien différens. La promptitude du battage à la machine me permettant de profiter, après la moisson, du prix encore très-élevé du froment, je vendis, à raison de 20 francs l'hectolitre, la récolte d'une pièce de 6 hectares 75 ares (16 arpens) de terre graveleuse et légère, comme le sont toutes celles de ma ferme. Pour accélérer encore ce battage, en récoltant moins de paille, et purger la récolte des mauvaises

graines qui en infestaient le pied, je fis moissonner à un pied ou 15 pouces du sol, en sorte que les gerbes étaient plus courtes qu'à l'ordinaire. La partie inférieure fut fauchée séparément, et rentrée pour litière. J'engrangeai 3,021 gerbes de froment qui furent battues immédiatement. Cette opération dura sept jours et demi, celle de vannage autant, en tout quinze jours ; le produit fut de 139 hectolitres. Ainsi :

145 heures d'un cheval à 25c..........	36f	25c	103f 50c
Main-d'œuvre et travail des employés..	52	25	
Loyer de la machine pour 7 jours 1/2..	15	»	
ou par hectol., fr. 0,74 c.			

Les frais au fléau auraient été comme il suit :

Pour battage de 139 hectol., le vingtième est de 6 hectol. 95 l. à 20 fr..........	139	»	183f »c
Bottelage de 2200 bottes de paille à 2 fr.	44	»	
ou, par hectol., fr. 1, 32 c.			

De ces deux exemples comparés, résulte la preuve rigoureuse de l'avantage que possédent, dans leur rapport avec la machine à battre, les petits blés sur les grands. On y voit que pour ces derniers, cette machine, (et il s'agit toujours de la suédoise) a peine à soutenir la concurence avec le fléau, tandis qu'elle a sur lui, dans le battage des petits, un avantage immense, avantage qui, seul, dans une ferme de 100 à 120 hectares, où l'on récolterait annuellement 6 à 700 hectolitres de froment, suffirait pour couvrir, en deux ou trois ans, le prix d'acquisition de la machine.

Les personnes pour qui les causes de cette différence seraient encore obscures les saisiront parfaitement en réfléchissant au mode d'action de la machine sur les récoltes qui lui sont soumises.

En effet, la gerbe tout entière passant par l'atelier triturateur, dont l'action s'exerce aveuglément sur la paille comme sur le grain, il est facile de concevoir qu'une récolte qui ne donnera, comme la première, qu'un hectolitre de blé par 40 gerbes, fournira à l'action de la machine une fois plus de matière qu'une autre récolte qui, comme la deuxième, produira cet hectolitre avec 20 ou 22 gerbes. Cette matière sera même plus que double, à quantités égales de grain; car la paille des grands blés est toujours beaucoup plus longue, outre qu'elle est d'une nature moins sèche et moins coulante.

BATTAGE DES MENUS GRAINS.

Avoine. — En décembre dernier, on battit à la machine 742 gerbes d'avoine. Les attelées n'étaient plus alors que de trois heures à trois heures et demi : trois jours pour battre, autant pour vanner, en tout six jours. *Rendement*, 57 hectolitres. Ainsi :

39 heures d'un cheval à 25 c...........	9f	75c	33f 52c
Main-d'œuvre et travail des employés..	17	77	
Loyer de la machine pour trois jours..	6	»	

ou, par hectolitre, 59 centimes.

Le battage de l'avoine au fléau se fait communément à 35 cent. l'hectolitre; il y a donc, d'après ces données, qui n'ont guères varié chez moi, perte

sur le battage de l'avoine à ma machine. J'ajouterai que, soit par un vice d'organisation particulier à cette machine, soit que la forme allongée et la nature coulante de ce grain le rendent moins sensible à son action, l'avoine s'y est toujours battue assez mal, malgré toutes les précautions que j'ai prises pour parer à cet inconvénient.

Orge. — En trois jours de battage, on fit passer 850 gerbes d'orge, qui ne produisirent que 38 hectolitres. Ainsi :

40 heures de chevaux	10f	»c	31f 05c
Main-d'œuvre et employés	15	05	
Loyer de la machine	6	»	

ou, par hectolitre, 81 centimes.

L'orge n'était pas grené; mais, l'eût-il été davantage, cette circonstance n'aurait pas, à beaucoup près, comblé la différence qui existe entre les deux taux comparés, du fléau qui ne coûterait que 35 centimes, et de la machine qui en coûte 81.

Seigle. — Le 19 décembre et le 20 au matin, la machine battit 406 gerbes de seigle. Produit, 12 hectolitres 75 lit.

19 heures de chevaux	4f	75c	15f 05c
Main-d'œuvre et employés	7	30	
Loyer de la machine	3	»	

ou, par hectolitre, F. 1,18 centimes.

Ce battage au fléau aurait coûté :

sur 1275 litres de grains, le 20e, qui est de 85 litres 1/2 à 11 fr.	6f	98c	13f 38c
Bottelage de 320 bottes de paille à 2 fr.	6	40	

ou par hectolitre, fr. 1, 05 c. Perte encore sur cet article.

Pois. — Au commencement d'août, je fis battre, aussitôt sa rentrée, pour ressemer comme engrais vert, la récolte de deux hectares de pois Elle consistait en 10 voitures à deux chevaux, lesquelles rendirent 36 hectolitres. Cette opération dura près de deux jours, le vannage un peu plus; en tout quatre jours.

30 heures de chevaux....................	7f 50c	25f 15c
Main-d'œuvre et employés................	14 15	
Loyer de la machine.....................	3 50	

ou, par hectolitre, 70 centimes.

Au fléau, 36 hectol. à 50 c..............	18f »	22f 50c
Bottelage de 600 bottes pesat à 75 c.	4 50	

Il y a perte encore ici, quoique les pois soient, à mon avis, de toutes les légumineuses, celle que la nature flexible et coulante de sa tige rend le plus propre à subir avantageusement l'action de la machine. Mais cette perte est largement compensée par l'excédant de produit qu'a présenté ici ce mode de battage. En effet, il serait fort difficile de trouver un seul grain dans le pesat qui sort de la machine, tandis que le fléau y en laisse toujours. Joignez à cet avantage celui de battre en deux jours, à une époque où les bras sont fort rares, une récolte dont on a immédiatement besoin.

Gesses. — Voici un résultat bien plus désavantageux. Après cinq grands jours de battage à la machine, et deux jours et demi de vannage, on ne trouva sur l'aire qu'un produit de 35 hectolitres 62 litres. Ainsi :

85 heures de chevaux	21f	25c	57f 53c
Main-d'œuvre et employés	26	28	
Loyer de la machine	10	»	

ou par hectolitre, fr. 1,61 c., c'est-à-dire le 5e de la valeur vénale du grain.

Au fléau ce battage eût coûté :

3,562 litres à 60c l'hectol.	21f	37c	26f 47c
Bottelage de 680 bottes pesat à 75c	5	10	

ou par hectol., 74 centimes, ce qui est bien différent.

Cependant ces gesses étaient passablement grainées, car leur produit sera au moins de 30 à 32 hectolitres l'hectare. Mais la cosse des gesses est d'une extrême tenacité; la paille en est dure, peu flexible, très-enchevêtrée; et l'engreneur, lors du battage, emploie beaucoup de temps et de peine à la démêler. Au total, c'est une récolte qu'il ne faut jamais battre à la machine, et qui ne donne même aux ouvriers qui la traitent au fléau, que des journées de 75 à 80 centimes au plus.

Réunisons ici les divers résultats respectivement offerts par les deux systèmes :

PRIX DU BATTAGE DES DIFFÉRENS GRAINS.

	A la machine.	Au fléau.	*Observations.*
(N° 1.) Très-grands blés	1f 60c	1f 54c	très-bien battu à la mach.
(N° 2.) Moyens blés, coupés à 15 pouces du sol	» 74	1 32	*Id.*
(N° 3) *Idem*, coupés à la manière ordinaire, estimés 1/6 de battage en sus	» 86	1 32	*Id.*
Seigle	1 18	1 05	*Id.*
Avoine	» 59	» 35	mal battu.
Orge (peu grainé)	» 81	» 35	médiocrement battu.
Pois	» 70	» 63	très-bien battu.
Gesses	1 61	» 74	*Id.*

BATTAGES DIVERS A LA GRANDE MACHINE.

Si nous comparons maintenant à ces données, qu'on peut regarder comme applicables à la plupart des circonstances et des localités, celles qui résultent du battage opéré par la grande machine écossaise, avec crible et rateau mécaniques, nous trouverons les résultats suivans :

Blés ordinaires ou *moyens*. — On battra généralement 90 gerbes à l'heure, devant produire en moyenne 3 hectol. 50 lit. ; en huit heures, 720 gerbes et 28 hectol. Quatre chevaux, cinq hommes, y compris le conducteur des chevaux. Ainsi :

32 heures d'un cheval à 25c.	8f » c	21f 40c
5 ouvriers à 1f 20c.	6 »	
La machine coûte f. 2,000. Loyer 100 f.; frais annuels d'entretien, 50 francs; total, 150 fr. pour 25 jours de battage, ce qui donne par jour	6 »	
Un vannage postérieur	1 40	

ou par hectol. 76 centimes. Avantage sur le battage des blés moyens, n° 3, à la petite machine, 10 cent. par hectol.

Si nous examinons, à l'appui de ce dernier calcul, quelques comptes de battage des fromens à Roville, nous trouvons :

Qu'en 1824, 545 hectolitres ont coûté de battage et vannage, 496 fr. 45, ou, par hectolitre, 91 centimes ;

Qu'en 1828, 355 hectol. 59 lit. ont coûté fr. 324 99 c., ou, par hectolitre, 91 centimes 1/2 ;

Mais, qu'en 1824, la machine de Roville, encore imparfaite, ne pouvait offrir des résultats aussi avantageux qu'elle l'a fait depuis les nombreuses améliorations qu'elle a reçues ;

Qu'en 1828, le rendement des gerbes a été très-faible, puisque le produit de la récolte n'a été que de 10 hectolitres l'hectare, et qu'alors le battage n'a pu ressortir au taux moyen, malgré la perfection du travail de la machine ;

Qu'enfin tous les frais de vannage, criblage ultérieur et manutention au grenier, sont compris dans ces évaluations ;

Toutes considérations qui semblent donner un degré satisfaisant de justesse au chiffre de 76 centimes, que j'indique comme le prix moyen du battage, à la grande machine, de chaque hectolitre de blé.

Orge d'hiver. — 275 hectolitres 77 litres d'orge, battus à la grande machine, à Roville, en 1824, ont coûté fr. 128-34 c., ou, par hectol., 46 centimes 1/2. La récolte était très-belle ; on ne pouvait guère en obtenir à la machine un résultat plus économique. Ce résultat l'est cependant moins que le battage au fléau, qui se ferait à 35 ou 40 centimes.

Avoine. — Depuis long-temps M. de Dombasle a renoncé à la culture de l'avoine ; mais ses essais de battage sur cette céréale, dans les premières années de sa culture à Roville, lui ont donné des

produits de 60 hectolitres dans une journée de huit heures. Ainsi :

32 heures de chevaux à 25c.	8f »c	}	21f »c
5 ouvriers..........................	6 »		
Loyer de la machine, environ.........	5 »		
Vannage ultérieur....................	2 »		

ou, par hectolitre, 34 centimes 1/2, résultat trop beau pour que je le croie réalisable sur une grande échelle. Ce résultat, cependant, dans sa comparaison avec les effets du fléau sur l'avoine, n'a rien de désavantageux à ce dernier; car je connais des fermes où l'avoine se bat, par ce dernier moyen, à 30 centimes l'hectolitre.

De tous les calculs, de toutes les comparaisons, de tous les résultats exprimés ci-dessus, on peut conclure avec certitude que, quelle que soit la perfection de la machine employée, l'activité des ouvriers qui la desservent, et la bonne qualité des grains soumis à son activité, le froment est le seul de ces grains sur lequel l'emploi de la machine à battre présente, dans son parallèle avec celui du fléau, des avantages *pécuniaires* et *immédiats* continus et très-marqués, en conservant toutefois la base évaluative qui a présidé à ces calculs, base qui n'est point invariable, comme nous le verrons plus loin. J'ai parlé d'avantages *pécuniaires* et *immédiats*; car l'emploi de la machine à battre soulève d'autres questions économiques dont les chiffres donnent moins aisément la solution, et par l'appré-

ciation desquelles je me réserve de terminer cet article.

Je prendrai donc le froment seul pour base des observations et des calculs qui pourront suivre.

PROPORTIONS ENTRE LA GRANDEUR DES MACHINES ET L'IMPORTANCE DES EXPLOITATIONS.

Voyons maintenant s'il serait possible de déterminer avec quelque justesse des proportions de convenance entre l'importance des exploitations et les dimensions des machines à battre.

Premier exemple. — Je suppose une ferme de 50 hectares ainsi divisée : 36 hectares de soles régulières, savoir : récoltes sarclées diverses, 9 hectares ; orge ou avoine, 4 hectares 1/2 ; trèfle, 9 hectares ; blé, 13 hectares 1/2 ; plus, 14 hectares de sole irrégulière, dont 11 1/3 en prairies artificielles pérennes et récoltes intercalaires, et 2 1/2 en blé. Nous avons en tout 16 hectares de blé. Rendement moyen, 400 gerbes l'hectare, à 4 hectolitres le cent ; cela nous donne 6,400 gerbes et 256 hectol.

Dans cette exploitation, si elle se compose de terres légères ou ordinaires, il peut n'y avoir que deux chevaux ; y en eût-il trois, la grande machine y est inadmissible. Les frais annuels de la petite, qui y sera adoptée, seront de 80 fr., intérêt et entretien. A 350 gerbes par jour, terme moyen, le battage y durera dix-huit jours. Chaque jour en sera donc frappé d'une cote de fr. 4, 44 c. ; et chaque hectol. de blé le sera de celle de 31 c. 1/4, ce qui en portera le taux du battage à 1 f. ou f. 1, 05 c.

A ce taux, et dans ces circonstances, la machine à battre est déjà *pécuniairement* et *immédiatetement* avantageuse.

Deuxième exemple. — Ferme de 100 hectares. Blé, suivant l'assolement ci-dessus, 33 hectares. A 400 gerbes l'hectare, à 4 hectolitres les cent gerbes, nous avons 13,200 gerbes et 528 hectol.

Cette exploitation occupera 5 ou 6 chevaux. Elle pourra donc adopter l'une ou l'autre machine.

Avec la petite, les frais annuels étant de 100 fr., chaque hectolitre de blé y sera chargé d'environ 19 centimes.

Avec la grande, dont les frais annuels sont de 150 fr., chaque hectolitre y sera chargé de 28 c. Ainsi :

Coût annuel de la petite machine par hectol. de blé	19c	94c
Coût du battage, déduction faite de cet article	75	
Coût annuel de la grande machine par hectolitre de blé	28	83c
Coût du battage, déduction faite de cet article	55	
Différence, par hectolitre, en faveur de la grande machine		11c

et sur 528 hectolitres, fr. 58, 08 c.

Voilà déjà un bénéfice de la grande machine sur la petite. Ce bénéfice, dans les circonstances supposées, serait certainement plus grand que je ne le porte ici ;

mais, comme les résultats de la grande machine ne me sont pas personnels, j'aime mieux rester au-dessous d'eux que de les exagérer. Nous verrons plus loin, au reste, que ce léger bénéfice n'est qu'une très-petite partie des avantages qui se rattachent à l'emploi de la grande machine.

Troisième exemple. — Ferme de 200 hectares. 70 hectares de blé; 28,000 gerbes, 1,120 hectolitres. Comme dessus, intérêt de la petite machine, 100 f.: de la grande, 150 fr. Ainsi:

Coût de la petite machine par hectolitre....	10c	85c
Coût du battage, déduction faite..........	75	
Coût de la grande machine par hectolitre...	14	69c
Coût du battage, déduction faite..........	55	

Différence, par hectolitre, en faveur de la grande machine.................................... 16c
et sur 1,120 hectolitres, 179 fr. 20 c.

Le bénéfice est déjà plus considérable; mais ce n'est point en lui, je le répète, que consistent les principaux avantages des grandes machines sur les petites. Toutefois, ces calculs suffiraient déjà pour établir que, dans toute ferme qui occupe 4 à 5 chevaux, et où, par conséquent, la grande machine peut être introduite, la question pécuniaire se résout à son avantage; et que le bénéfice qu'elle offre augmente dans une proportion beaucoup plus rapide que l'importance des fermes qui l'adoptent.

OBSERVATIONS.

Les calculs que je viens de présenter nous ont démontré suffisamment :

1° Que, au taux des estimations de 25 cent. et 15 cent. portés pour le temps des chevaux et des employés de la ferme, dans les évaluations du battage mécanique, le froment (auquel on pourrait ajouter le seigle et le méteil) est le seul grain dont le battage, comparativement opéré à la machine et au fléau, présente en faveur de ladite machine des résultats immédiats capables de rendre son emploi très-lucratif dans une exploitation rurale;

2° Que tous les autres grains ont, à cet égard, une grande infériorité sur le blé, et que, parmi eux, ce sont les pois qui, dans des circonstances moyennes, présentent encore les résultats les plus satisfaisans;

3° Que néanmoins, l'emploi de la machine à battre, en général, appliqué au battage du blé seul, est *immédiatement* avantageux, même dans des fermes d'une très-médiocre importance;

4° Que, dans toutes les positions rurales où un nombre de chevaux suffisant permet l'adoption de la grande machine écossaise, ses bénéfices *immédiats* sont supérieurs à ceux de la machine suédoise; et que la différence de ces bénéfices, à l'avantage de la première, augmente dans une proportion beaucoup plus grande que l'importance des exploitations.

Ces points fondamentaux une fois reconnus, il importe de passer à des considérations diverses, dont l'appréciation modifiera singulièrement, en bien ou en mal, les données mathématiques qui en découlent. Et ici, j'appelle toute l'attention des hommes spéciaux qui pourront me lire; car c'est de cette appréciation judicieusement faite que sortira, à coup sûr, le plus grand jour dont pourra *s'éclairer* la question.

Je commencerai par exposer et discuter avec impartialité tous les avantages qui résultent de l'emploi des machines à battre.

AVANTAGES DES MACHINES A BATTRE.

1er *Avantage.* — On a vu que, par suite de la mesure générale qui porte, dans ma comptabilité agricole, chaque heure de service d'un employé, dans tous les temps de l'année, à 15 centimes, et chaque heure d'un cheval à 25 c., ce taux estimatif a été conservé dans les évaluations que j'ai faites de différens battages à la machine. Mais, si l'on considère que (abstraction faite de quelques opérations subites commandées par les fluctuations commerciales, cas heureux où la machine présente souvent d'incalculables bénéfices); si l'on considère que ces battages s'opèrent précisément dans une saison dont la plus grande partie, dans les circonstances rurales ordinaires, n'offre presque aucun travail aux hommes, et surtout aux attelages; que d'ail-

leurs, à ce taux, et dans les mêmes circonstances, les comptes d'*employés* et de *chevaux*, et surtout ce dernier, se balancent toujours en bénéfice dans une exploitation où l'on tire de ces branches de service tout le parti raisonnablement possible; on conviendra qu'il est nécessaire, pour arriver à la solution *effective* de la question, d'abaisser ces estimations à un taux calculé sur la pauvreté des ressources de la saison. On sentira combien cet abaissement du prix de deux élémens essentiels aux opérations de la machine doit modifier les résultats de ces opérations; et c'est à propos de ces modifications que paraîtra dans tout son jour un de ces avantages que j'ai déjà annoncés, et qui distinguent si éminemment les grandes machines des petites.

En effet, j'ai expliqué comment la machine à quatre chevaux, avec crible et rateau mécaniques, expédient, dans un temps donné, quatre fois autant d'ouvrage que la petite machine à deux chevaux. Cette dernière emploiera donc *deux ou quatre mois* à battre et *laisser vanner* telle récolte qui ne donnera de besogne à la grande que pour *quinze jours ou un mois*. Or, si l'on a toujours, dans l'hiver le plus aimable, quinze jours ou un mois de pluies ou de gelées assez fortes pour condamner les attelages au repos, il n'arrive jamais que ces temps contraires se prolongent pendant une durée de deux ou quatre mois. La petite machine absorbe donc, par ses lenteurs, le temps des chevaux et des employés à des époques où ce temps serait très-uti-

lement consacré à des travaux extérieurs ; et il est impossible, par cette raison, d'étendre au même degré, à l'évaluation de ces opérations, une diminution sur le temps des chevaux et des hommes qui y sont employés.

Cette diminution me paraîtra sagement appliquée, si nous portons, d'après ces principes, chaque heure,

	Des chevaux.	Des employés.
Pour la grande machine, en hiver......	à 15ᶜ	à 10ᶜ
Pour la petite machine, *dito*.........	à 20	à 12 ½

Examinant l'effet de ces réductions sur les comptes de battage des blés sur lesquels j'ai opéré moi-même, nous arriverons aux *résultats suivans* :

		Réduction par hectolit.		
Grands blés	battus à la petite machine..	15ᶜ	— Reste par hect.	1ᶠ46ᶜ
	s'ils l'étaient à la grande...	33	— Resterait......	1 28
Petits blés coupés à 15 pouc. du sol	battus à la petite machine..	7	— Reste par hect.	» 67
	s'ils l'étaient à la grande...	16	— Resterait.....	» 58

Prenant maintenant la moyenne des réductions respectivement offertes par les deux machines, pour en ajouter le bénéfice aux effets comparés plus haut de ces machines, dans trois exploitations d'une importance progressive, nous trouverons :

Que, dans la ferme de 50 hectares, l'hectolitre de blé, battu à la petite machine, sortira à 94 c. ;

Que, dans celle de 100 hectares, l'hectolitre de blé sortira,

De la petite machine, à 83 c.
De la grande machine, à 59 ;

Que, dans celle de 200 hectares, l'hectolitre de blé sortira,

De la petite machine, à 74 c. ;
De la grande machine, à 45 c. ;

D'où il résulterait que les machines à battre donneraient sur le fléau, dans ces trois exploitations, les bénéfices suivans, SAVOIR :

— Ferme de 50 hectares. —

Fléau.	Pour battage de 256 hectol., 1280 litres de paie à 18 fr.	230f 40c	332f 80c
	Bottelage de 5,120 bottes paille à 2 fr.	102 40	
Petite machine. — Battage de 256 hectol. à 94 c.			240 64
Profit de la petite machine sur le fléau dans cette ferme			92 16

— Ferme de 100 hectares. —

Fléau.	Sur 528 hectol., 2,640 litres de paie à 18 f.	475 20	686f 40c
	Bottelage de 10,560 bottes de paille à 2 f.	211 20	
Petite machine. — 528 hectol. à 83 c.			438 24
Grande machine. — 528 hectol. à 59 c.			311 52
Bénifice de la petite machine sur le fléau		248f 16c	
— *Dito* de la grande ... *dito*		374 88	

— Ferme de 200 hectares. —

Fléau.	Sur 1120 hectol., 56 hec. de paie à 18 fr.	1008 »	1448f »c
	Bottelage de 22,400 bottes paille à 2 fr.	440 »	
Petite machine. — 1120 hectol. à 74 c.			828 80
Grande machine. — 1120 hectol. à 45.			504 »
Bénéfice de la petite machine sur le fléau		619f 20c	
— *Dito* de la grande ... *dito*		944 »	

Certes, les bénéfices (et je ne les porte pas trop haut, valent bien la peine qu'on cherche à les obtenir par l'adoption de ces excellentes machines.

Deuxième Avantage. On a pu remarquer que, dans les tableaux présentés plus haut, du prix de *revient* dans ma ferme du battage à la petite machine, des menus grains, comme avoine, orge, pois, etc., chaque jour de battage a été chargé, comme pour le blé, 1° de sa part proportionnelle du loyer de la machine; 2° de l'évaluation à 15 et 25 c. du travail des employés et des chevaux.

Mais, si la réduction stipulée sur ce travail en faveur des blés s'applique également au battage des menus grains; si l'on considère ensuite que les blés, dans les calculs consacrés aux examens qui précédent, absorbent à eux seuls les loyers des machines, et que, dès-lors, les menus grains s'en trouvent complètement affranchis, on conviendra que le battage de ces derniers, et surtout à la grande machine, peut s'obtenir à un prix beaucoup moins élevé.

On ne sera donc pas étonné, appréciation faite de ces deux causes de réduction, de voir tomber le prix du battage à *la petite machine*,

Pour l'avoine, à...........	33 c.	au lieu de	58 c.
Pour l'orge (non grainé) à..	59	*dito*	81
Pour le seigle, à...........	84	*dito*	1 fr. 18
Pour les pois, à...........	53	*dito*	69

réductions qui permettront alors de battre les

menus grains sans désavantage à la petite machine, et avec avantage à la grande.

Troisième Avantage. Quelle précieuse faculté pour un agriculteur, que cette rapidité du battage mécanique, qui lui permet de profiter, pour une masse de grains souvent considérable, d'une circonstance passagère qui en élève le prix ; de couper court à de graves dommages occasionnés par fois dans ses granges par des causes quelconques ! C'est là peut-être l'avantage le plus saillant des machines à battre ; il n'est qu'éventuel, mais il peut être immense. C'est ainsi que, cette année, une petite opération de ce genre m'a procuré un bénéfice de plus de 600 francs (y compris celui du battage) sur une livraison de 135 hectol. de blé, que j'ai pu détacher d'une récolte très-bornée. Qu'on juge, par ce seul fait, des bénéfices relativement énormes que pourrait donner, dans une circonstance semblable, un battage non interrompu, opéré à la grande machine sur une récolte considérable.

Quatrième Avantage. Il est encore une considération puissante qui milite en faveur de l'emploi des machines à battre ; c'est l'excédant de produit en grain qui résulte de la perfection de leur travail, comparé à celui du fléau. Les cultivateurs anglais ont porté cet excédant, tantôt à un *vingtième*, tantôt à un *dixième* du produit total, selon que le battage au fléau, qu'ils prenaient pour point de comparaison, était plus ou moins négligé. M. de Dombasle lui-même le porte au *quinzième* ou au

vingtième. On sent que ces évaluations, n'ayant pour point de départ que le plus ou moins de négligence apporté, dans tel ou tel pays, au battage des grains par le fléau, elles doivent varier selon les localités où ce dernier mode est plus ou moins bien exécuté. Quant à moi, prenant pour base la manière dont il se fait dans nos pays, je ne puis partager sur ce point l'opinion de mon savant et respectable maître (opinion très-applicable sans doute à d'autres localités), et je ne fixerai pas à plus d'un *trentième* l'excédant de grain obtenu par la machine sur le fléau; c'est un grain par épi, et c'est déjà beaucoup. M. de Dombasle me semble aussi montrer un peu de faible pour la machine, en la faisant bénéficier de la valeur entière de cet excédant. Il est certain que le grain échappé au fléau, présenté dans la paille aux moutons qui ne le laissent, certes, pas perdre, leur profite au moins pour la moitié de sa valeur. Je ne veux donc rien exagérer, et je ne porterai en conséquence qu'à un *soixantième* net de la valeur vénale de la récolte l'excédant que procure la machine. Cet avantage, ainsi réduit à ses véritables proportions, ne paraîtra pas encore sans importance, si l'on considère qu'il s'étend à toutes les récoltes qui peuvent subir l'action de la machine, et que des fermes comme celles qui ont servi de base à mes calculs, trouveraient en lui seul des profits respectifs de 100, 200 et 400 francs.

Autres Avantages. On cite encore, parmi les avantages de la machine à battre, 1° celui de pré-

venir l'infidélité des batteurs; 2° celui de prévenir les dangers d'incendie qui accompagnent le battage nocturne, pratiqué dans quelques localités; 3° celui de nettoyer, par le frottement qu'il éprouve dans le battage, le grain carié; 4° enfin, la facilité d'assainir, en les faisant passer par la machine, les foins vasés et poudreux, dont l'usage, après cette précaution, serait moins dangereux pour les bestiaux. Ces avantages existent, à coup sûr, en tout ou en partie.

Si nous réunissons ici, en un seul chiffre, à l'exemple de M. de Dombasle, les bénéfices les plus positifs résultans des divers avantages que j'ai signalés dans le cours de ce paragraphe; si nous portons, comme lui, à 200 millions d'hectolitres la production annuelle en grains du royaume, et à 100 millions seulement (stipulés en froment) la partie de cette production qui serait susceptible d'éprouver l'action de la machine à battre; si nous multiplions ce dernier chiffre par celui de 75 centimes, que je suppose représenter assez modestement le bénéfice, par chaque hectolitre de froment, que peut offrir leur emploi; nous arriverons à reconnaître qu'il résulterait de leur adoption en grand, sur le territoire français, un bénéfice annuel de *soixante-quinze millions* de francs, qui viendraient chaque année vivifier ces sources trop avares, auxquelles seules l'agriculture peut emprunter sa force et sa prospérité.

QUELQUES INCONVÉNIENS ATTACHÉS A L'EMPLOI DES MACHINES A BATTRE.

Si la machine à battre présente, dans toutes les positions qui peuvent l'admettre, des avantages si nombreux, si variés, si importans, quelques embarras, quelques inconvéniens se rattachent aussi à son adoption et à son emploi : on va les juger.

1° Une machine ne se place pas dans une grange avec autant de facilité qu'un fléau. Il lui faut un hangar pour le manége, un emplacement convenable pour elle-même, et une disposition particulière du local, qui lui permette de développer tous ses avantages, disposition qui n'est pas toujours créée, et qui ne s'obtient pas sans quelques dépenses. Le hangar fût-il d'existence antérieure, la grange se trouvât-elle tout naturellement disposée à seconder l'action de la machine, sans demander aucun changement, il me semblerait encore juste de faire supporter à cette machine le loyer de ce hangar, et de la partie de la grange qu'elle occuperait, puisqu'elle enlèverait ainsi ces locaux à leur usage ordinaire. Il ne paraîtra donc pas étonnant aux personnes qui ont quelques connaissances de la matière, que toutes les dépenses de construction qui accompagnent le posage de la machine, s'élèvent la plupart du temps à un millier de francs, dont l'intérêt annuel ne peut être porté à moins de 60 francs, qu'il convient d'ajouter aux frais dont nous avons chargé son emploi. Sans doute, cette dépense peut

être moindre, comme elle peut dépasser ce chiffre; mais elle existe, elle est indispensable, et c'est avec surprise que je n'en ai trouvé la mention dans aucun des ouvrages qui traitent de la matière.

2° On accuse la machine à battre de briser la paille et de la rendre impropre à la vente. Le reproche est fondé; mais a-t-il quelque valeur dans la plupart des circonstances agricoles?

Il est très-vrai que, généralement, la paille qui sort de la machine est plus froissée que celle qui a subi l'action du fléau, et qu'il serait fort difficile de lui donner dans la botte cet arrangement symétrique qui en facilite la vente sur les marchés. Mais, si l'on en excepte quelques exploitations placées dans le voisinages des villes, la paille est-elle destinée à la vente? N'est-elle pas, comme véhicule, comme élément essentiel de nos engrais, d'une nécessité flagrante dans nos fermes?

Je ne pense pas toutefois, comme certains agriculteurs, qu'un jour viendra où, reconnaissant la supériorté de la paille de la machine, les acheteurs la préféreront à celle du fléau, parce que je sais que, à qualité égale, celle dont l'arrangement extérieur sera le plus propre, dont la toilette sera le mieux faite, obtiendra toujours la préférence; mais, en supposant que le froissement opéré par la machine ne donne pas de qualité à la paille, qui se trouve pourtant ainsi à demi préparée pour les bestiaux comme pour les fumiers, il est certain qu'il

ne lui en ôte non plus en aucune façon, et qu'elle aura toujours la même valeur pour le fermier qui n'en fera pas un objet de vente.

Je conviens que, à raison de la perfection du battage, cette paille sera moins nourrissante pour les moutons auxquels on la présentera; mais on avouera, d'un autre côté, que ce désavantage est bien couvert et au-delà, par l'excédant de grain qui résulte du battage mécanique. D'ailleurs il est fort rare que, dans une ferme bien cultivée et abondamment pourvue de fourrages, on fasse de la paille battue une partie essentielle de la nourriture des bêtes à laine; le plus souvent elle leur est présentée comme un supplément de ration, et dans le seul but d'utiliser les grains qui ont pu y échapper au battage.

3° Un autre reproche adressé à la machine consiste dans les dérangemens auxquels cette machine serait sujette, et dans l'impossibilité où l'on pourrait se trouver de se procurer immédiatement les moyens d'y remédier. Il y a sans doute aussi quelque chose de fondé dans cette accusation. Mais les machines à battre, et particulièrement la petite, sont fort simples, peu sujettes aux accidens, d'une construction qui les met à la portée de tout ouvrier intelligent, et, dans les cas fort rares, et qui ne se sont jamais présentés chez moi, où un accident subit réclamerait une réparation immédiate, cet ouvrier pourrait toujours la faire d'une manière satisfai-

sante. D'ailleurs, je le répète, lorsqu'une machine à battre marche, comme cela doit être, sous la surveillance continuelle de l'un des ouvriers employés au battage, qui est spécialement chargé de la régler dans toutes ses opérations, les accidens sont fort rares, je dirais presque impossibles.

4° Mais, objectera-t-on encore, vous ôtez le pain à une foule de pauvres ouvriers qui trouvaient dans le battage des grains un moyen assuré d'existence dans la mauvaise saison. L'objection est grave et spécieuse. Je répondrai : Oui, nous enlevons à la main-d'œuvre indigente les trois quarts de sa coopération au battage de vos blés; mais nous ne cultivons pas, grâce à Dieu! que des blés. Nous avons dans nos granges des avoines, des orges, des camélines, des colzas, des légumineuses diverses, des grains de trèfle et de luzerne dont nous avons besoin tous les ans pour le renouvellement de nos prairies artificielles; et nous donnons à cette main-d'œuvre, en remplacement du battage de nos blés, celui de tous ces grains, qui l'occupera aussi efficacement; nous lui donnons le bottelage de nos foins, qu'une bonne culture a rendus beaucoup plus abondans dans nos fermes; nous lui offrons enfin tous ces travaux, conséquence nécessaire d'une exploitation active et raisonnée, et qui rendraient bientôt cette main-d'œuvre trop rare et trop chère, si quelques machines ne venaient pas, comme dans tous les arts industriels, au secours de nos opérations. Ma réplique sera juste et victorieuse.

Telles sont, je crois, toutes les objections qu'a pu soulever l'emploi des machines à battre. Si l'on a bien apprécié tous les avantages qui en signalent l'usage, et qu'on les mette dans la balance avec les inconvéniens que je viens d'exposer, on pensera certainement avec moi que l'équilibre est loin de s'établir, et que l'invention des machines à battre est, par suite de l'immense application qu'elle peut recevoir, la plus utile peut-être et la plus importante des temps modernes, dans le domaine des arts mécaniques et industriels.

QUELQUES CONSEILS SUR LE POSAGE ET LA DIRECTION DES MACHINES A BATTRE.

J'ai dit qu'il fallait à la machine un local bien approprié à ses besoins. Les matériaux qu'elle met en usage demandant, à leur entrée comme à leur sortie, un emplacement et une main-d'œuvre assez considérables; il est clair que, si cet emplacement est mal disposé, si cette main-d'œuvre est embarrassée dans son action, il en résultera encombrement, confusion, gêne réciproque entre les ouvriers, et rallentissement forcé de la besogne.

Il est donc nécessaire, pour arriver à de bons résultats :

Que la face de la machine, qui reçoit le grain à battre, et par où *l'engreneur* lui donne à *manger*, soit tournée du côté de la grange où les gerbes sont

emmagasinées, afin que l'approvisionnement puisse se faire sans traverser l'aire, et sans interrompre les ouvriers, et par conséquent le battage ;

Que les voitures puissent approcher de cette partie de la machine ;

Que le plancher où se fait la provision soit assez vaste pour recevoir celle d'une attelée entière, afin d'éviter toute interruption ;

Que l'engreneur puisse avoir vue sur le manège, afin que, si les chevaux n'ont point de conducteur, il puisse exercer sur eux la surveillance nécessaire ;

Enfin, que la face de la machine d'où s'échappent les produits du battage, soit placée à peu de distance du local qui doit recevoir la paille après le bottelage.

Toutes ces dispositions, sans doute, ne sont pas indispensables ; mais, faute d'elles, le battage sera moins suivi, moins régulier, moins actif ; et l'on ne manquera pas d'accuser la machine elle-même d'une incapacité dont la cause sera tout entière dans la distribution vicieuse du local qu'on lui aura consacré.

Une machine à battre peut être bien posée et mal conduite.

Dans certaines fermes, on ne donne pas d'aide à l'engreneur. C'est une faute. L'absence de cet aide rallentit considérablement le battage qui perd ainsi

un quart ou un cinquième de son activité, quand cet aide n'eût compté dans la masse des frais que pour un dixième ou un quinzième. Cet aide, qui peut être une femme ou un enfant, approche, délie et présente les gerbes à l'engreneur, qui n'est ainsi occupé qu'à les disposer convenablement sur le tablier, où les saisissent les cylindres qui les livrent à l'action de la machine.

C'est encore une faute, dès que la machine occupe trois ou quatre chevaux, de ne pas leur donner un conducteur spécial. On ne saurait croire combien un pas égal de la part de ces animaux contribue à la perfection du battage et surtout du vannage. Quatre chevaux bien conduits, bien *surveillés*, *feront* un huitième et souvent un sixième de plus que s'*ils* sont livrés à eux-mêmes; l'ouvrage sera mieux fait, et ils seront moins fatigués.

Je n'entrerai pas dans d'autres détails sur la conduite des machines à battre. Je n'ai, certes, pas la prétention, dans ces conseils trop superficiels, d'offrir un guide sûr aux personnes encore inexpérimentées dans cette partie de l'art; je les présente seulement comme un fanal destiné à leur signaler des écueils que je n'ai pas toujours évités, et que la pratique, ce grand *maître en l'art des champs*, me fait chaque jour reconnaître à mes dépens.

COROLLAIRE.

Voilà ma tâche finie, tant bien que mal. J'ai dit ce que je sais, ce que j'ai vu, ce que m'ont appris une comptabilité rigoureuse, une observation précise, une expérience qui cherchait la véritable économie, et qui n'a pas toujours marché dans ses voies. Je pense en avoir dit assez pour éclaircir la question aux yeux des personnes qu'elle intéresse. Sans doute, j'ai hérissé ma discussion de bien des chiffres; mais la matière est ample et variée; elle a besoin, pour être instructivement traitée, d'être considérée sous toutes ses faces; et je n'ai pu le faire sans entrer dans des détails dont les écrits agricoles, à mon avis, nous offrent trop rarement l'exemple, et qui, bien plus que d'insignifiantes et trompeuses généralités, sont de nature à intéresser véritablement les hommes versés dans la pratique de l'art. Mais ma crainte, ma grande crainte a surtout été d'exagérer; car l'exagération, dans ce siècle de tâtonnement, fait souvent plus de mal que l'ignorance.

Que l'on me permette de résumer ici, en terminant, mes idées sur la matière, et le résultat de mes calculs :

1° Comparées à l'usage du fléau, dans toutes les positions rurales un peu étendues, les machines à battre sont essentiellement avantageuses ;

2° Elles ne le sont *pécuniairement* et *immédiatement* que dans leur application au battage du froment et du seigle, en prenant pour point de comparaison les prix relatifs du battage au fléau usités dans nos localités ;

3° Cependant les autres grains peuvent y être battus sans désavantage, et souvent même avec profit, si l'on fait supporter au froment seul l'entretien de la machine et l'intérêt du prix de son acquisition ;

4° Les machines à battre offrent, dans leurs diverses et nombreuses applications, plusieurs autres avantages d'une appréciation moins commune et notoire, mais qui, seuls, suffiraient encore pour en motiver l'adoption ;

5° Il est toujours avantageux, et très-avantageux, d'adapter aux machines à battre un tarare pour la séparation et le vannage du grain ;

6° Il est bien constant que, dans un temps donné, comme je l'ai expliqué plus haut, la machine à quatre chevaux, avec tarare, fait quatre fois autant d'ouvrage que la machine à deux chevaux, sans tarare, et deux fois autant que la machine à deux chevaux avec tarare ; et cela sans exiger rien de plus qu'un ou deux ouvriers ;

7° La grande machine est donc, dans toutes les exploitations où l'on emploie deux charrues, et où le blé se cultive dans la proportion ordinaire, elle est, dis-je, bien préférable à la petite machine; et les avantages sur cette dernière augmentent dans une proportion plus rapide que l'importance des exploitations.

NOTICE

SUR LE NOYER (*JUGLANS REGIA ANGULOSA*),

Par M. GRÉAU,

Membre résidant.

MESSIEURS,

Il existe à Nemours, dans le jardin de mon beau-père, un arbre superbe qu'il nomme *Juglans regia angulosa*; c'est une variété du noyer.

Les coques des noix sont anguleuses, les amandes sont bonnes à manger; mais il est très-difficile de les tirer de leurs coques qui sont de la plus grande dureté.

Le brou, qui les enveloppe, quand il est encore verd, a une odeur suave et aromatique.

Cet arbre a le tronc aussi droit qu'un peuplier

d'Italie, et 34 pieds de hauteur, y compris les branches, dont les plus élevées ont 12 pieds.

La grosseur du tronc, à sa base, est de 12 pouces de diamètre environ. Le feuillage en est charmant à la vue et retombe avec infiniment de grâce.

La feuille n'est pas beaucoup plus grande que celle de l'acacia; mais elle est plus allongée. La feuille de l'acacia est arrondie, celle du juglan est effilée et se courbe par un agréable contour.

Les branches se disposent naturellement de manière à donner l'aspect d'un bouquet artistement arrondi, et c'est un arbre d'agrément qui, dans une campagne, est d'un effet remarquable. Comme je n'ai pas encore vu ce bel arbre dans nos contrées, j'ai pensé, Messieurs, qu'il pourrait vous être agréable d'essayer s'il pourrait y réussir.

Je dépose, à cet effet, sur votre bureau, plusieurs noix enveloppées de leur brou, que je vous prie d'accepter.

Je dois vous faire observer que les terrains sablonneux et un peu humides conviennent parfaitement à leur végétation, et que les noix, conservées dans un endroit frais, ne se sèment qu'au printemps, et ne lèvent qu'au printemps suivant. Il est bon de les mettre en pots enfouis en terre. Le bois en est extrêmement dur.
